U d'/of OTTAWA
39003002564010

216

Universitas
BIBLIOTHECA

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/csarbirotteau00balz

OXFORD MODERN FRENCH SERIES
EDITED BY LEON DELBOS, M.A.

CÉSAR BIROTTEAU

BY

HONORÉ DE BALZAC

EDITED BY

WILHELMINE E. DELP

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS
STAFF LECTURER IN THE ROYAL HOLLOWAY COLLEGE

Université d'Ottawa
BIBLIOTHÈQUES
Université d'Ottawa
University of Ottawa
LIBRARIES
University of Ottawa

OXFORD
AT THE CLARENDON PRESS
1909

Universitas
BIBLIOTHECA

HENRY FROWDE, M.A.
PUBLISHER TO THE UNIVERSITY OF OXFORD
LONDON, EDINBURGH, NEW YORK
TORONTO AND MELBOURNE

PQ
2163
.C3
1909

526*17

GENERAL PREFACE

THE position of French and German as a part of school education has latterly become one of so much importance, that it is necessary to discover the best possible way of teaching these languages which will lead to a thorough and scholarly knowledge of them. The teaching of modern languages has generally been approached from a merely practical point of view, but there is no doubt that their literary aspect is by far the more important. The one object in learning a language should be to become acquainted with the greatest thoughts which have been handed down, or are current in it, and for this a merely practical knowledge is quite inadequate. Yet many who use what is called the New Method teach exclusively on these utilitarian lines, which are supposed to give the pupil a knowledge of modern colloquial conversation such as would be useful in travelling abroad. In reality the pupil acquires nothing, and gains no real knowledge of the literary language, no true appreciation of the ideas or of the history of the country. This method of instruction is clearly a reaction from the old system which taught only by exercises in translation and paid little attention to the spoken language. In order to acquire a scholarly

knowledge of any foreign tongue it is not sufficient to spend a few months in the country where it is spoken, and it would be well if we realized, at once, that nothing worth learning can be acquired by desultory study, or 'picked up.' If French and German are to take their places by the side of Latin and Greek in modern education, the excellent literary training which the study of these ancient tongues affords must be obtained in the same measure for students of modern languages.

To make the student acquainted with a language at once in its literary and in its current forms, he should first be provided with selections from the best foreign literature of the nineteenth century. The literature of the last century has been preferred because the thoughts and ideas it deals with, as well as the language, are more in accordance with the thoughts and ideas of our own time, and with the manner of expressing them; nor have such ample selections from this literature been put before English pupils as from the literature of previous centuries. These selections should be read and translated carefully and thoroughly into grammatical and literary English.

Translation should always serve a double purpose, namely, first, to acquaint the pupil with the best forms of expression used in the foreign language, and, secondly, to improve his knowledge of the capabilities of his own tongue by turning the thought of the original into the latter. It is therefore necessary that translations should not only be accurate and grammatical, but appreciative and intelligent. The individuality of the

author must necessarily suffer in translation, but the loss may partly be atoned for if the student thoroughly grasps the spirit of the original before he begins his translation, and does not allow the effort of rendering the author's expressions into equivalent English to interfere with the atmosphere of the work as a whole. In this lies the difference between a literal and a free translation. Mr. Gilbert Murray has explained his views on the subject, which seem to give the key to the secret of good translation. 'My aim has been,' he says, 'to build up something as like the original as I possibly could, in form and in what one calls "spirit." To do this, the first thing needed was a work of painstaking scholarship, a work in which there should be no neglect of the letter in an attempt to snatch at the spirit, but, on the contrary, close study of the letter and careful tracking of the spirit by means of its subtleties.'

The pupil should be taught to use thoroughly idiomatic English in translation, and to observe the necessary rules of good composition. Guess-work should always be avoided, and the habit should be formed of learning vocabularies and even sentences by heart, in order to become familiar with a large number of words and with the proper construction of sentences; for without these we can never hope to obtain a mastery of a language, be it ancient or modern. The pupil should also be encouraged to discuss in the foreign language the subject-matter of the text which he has been studying, framing his sentences as far as possible on the model of the author. Translation, taught and supple-

mented in this way, becomes one of the most valuable parts of literary training in the school curriculum. So far I have found no better method of teaching a language practically; and my experience has taught me beyond a doubt that those who speak a modern language best invariably possess a good literary knowledge of it.

The important question is, What kind of literature is to be chosen for reading and translation? To this question I have already given my answer; undoubtedly it is desirable to set a high standard from the beginning, and to challenge the powers of the pupil by putting before him well-chosen selections from the best authors, rather than to entice his sympathy with easy and amusing literature. If the teacher tries to amuse his pupils and make the time pass quickly, he will fail to awaken their interest in the subject; but, if he appeals to their intelligence from the first, appreciation will quickly grow.

It is with this object that the present series is being undertaken—a series in which certain modern standard French works, of various kinds, have been chosen, and edited with the smallest possible number of notes, mostly on points of literary and historical interest.

LEON DELBOS.

H.M.S. *Britannia*, DARTMOUTH.
August, 1904.

INTRODUCTION

I. Balzac's Life and Character.

Honoré de Balzac was born at Tours in 1799. His father was a native of the south of France, and from him Balzac inherited his original but somewhat coarse-grained wit and his powerful imagination, while he is probably indebted to his mother, a Parisian by birth, for his suppleness and vivacity of temperament. He was educated at the College of Vendôme, where, unlike Victor Hugo and many other distinguished writers, he showed little promise of future genius, except an unquenchable thirst for such reading as was not included in the ordinary school curriculum. So excessively did he indulge in this craving, that he fell ill and was obliged to return home for a complete rest. When he had recovered, he attended some lectures at Tours, and finally completed his school education at the Pension Lepitre in Paris.

His father wished him to study law, and for some time Balzac worked under the guidance of a lawyer, but when, at the completion of his course, his father was about to procure for him a practice, he emphatically refused to accept it, and announced his intention of becoming a man of letters. His family were horrified, but, as Balzac remained firm, he was granted a respite of two years, during which time he was to put his powers

to the test and was to prove his literary ability. Thus the year 1819 marks the beginning of a period of incredible activity, both mental and physical, in Balzac's life, of continuous battling against pecuniary difficulties, caused at first by the ill success of his early works, and in later years by his reckless extravagance. It is, however, precisely under these adverse circumstances that Balzac's wonderful vitality reveals itself. Thrown almost entirely upon his own resources, his means were of the scantiest, and he was often on the verge of starvation. Yet his good humour never left him: the greater his distress, the more enchanting were his dreams of the future; world-wide fame and unbounded wealth were ever before him. A charming letter to his sister, Madame de Surville, shows the spirit with which he worked in those early days:—

'Tu veux, ma chère sœur, des détails sur mon emménagement et ma manière de vivre, en voici!

J'ai répondu à Maman sur les achats; mais tu vas frémir, c'est bien pis qu'un achat: j'ai pris un domestique!

— Un domestique! Y penses-tu, mon frère?

— Oui, un domestique . . . il s'appelle *Moi-même.* Mauvaise emplette vraiment! *Moi-même* est paresseux, maladroit, imprévoyant. Son maître a faim, a soif; il n'a quelquefois ni pain ni eau à lui offrir; il ne sait pas même le garantir contre le vent, qui souffle à travers la porte et la fenêtre. —

Dès que je suis éveillé, je sonne *Moi-même*, et il fait mon lit. Il se met à balayer et n'est guère adroit dans cet exercice.

— *Moi-même!*

— Plaît-il, monsieur?

— Regardez donc cette toile d'araignée où cette grosse

mouche pousse des cris à m'étourdir ! Ces *moutons* qui se promènent sous le lit ! Cette poussière sur les vitres qui m'aveugle !

— Mais, monsieur, je ne vois pas . . .

— Allons, taisez-vous, raisonneur.

Et il se tait. — Il bat mes habits, balaye en chantant, chante en balayant, rit en causant, cause en riant. Au total, c'est un bon garçon.

Le feu a pris rue Lesdiguières, n° 9, à la tête d'un pauvre garçon, et les pompiers n'ont pu l'éteindre. Il y a été mis par une belle femme qu'il ne connaît pas : on dit qu'elle demeure au bout du Pont des Arts ; elle s'appelle la Gloire.'

He lived in a state of feverish haste and excitement, often working eighteen hours and more a day ; creating not only novels and dramas in endless succession, but also commercial enterprises, immense speculations in almost every branch of business, most of which were fortunately never realized, none of which were aught but ruinous ; yet he was never discouraged, for every fallen hope bore in itself the germs of vaster and more ambitious schemes. He dwelt, as it were, in a world of his own, created and peopled by his imagination ; every one of his characters had its place therein and he followed the vicissitudes of their fortune, as we follow those of our friends and relatives. Many a time in his correspondence he gives news of his heroes and heroines, speaking of them as of persons whom he met in daily intercourse. Thus it was that no one subject was ever alone in his mind, which was continually fermenting with innumerable designs and closely interwoven plots, until necessity or some other outward circumstance caused him to commit a part of his mental vision to paper. He wrote with

astounding rapidity, several of his novels being actually written in a few days, but he then elaborated largely on the proof-sheets, altering, extending, or cutting down ceaselessly, greatly to the annoyance of his editors and printers.

Balzac's first novels were purely sensational, without depth or style, though they give ample proof of his fertile imagination. It was not until he reached the height of his manhood about 1830, sobered by the disastrous consequences of a huge printing speculation, thoroughly imbued with the scientific spirit of his times, that his talent ripened into maturity. It was then that he published *Les Chouans*, the first of those novels on which rests his present literary fame. A few years later he conceived the colossal plan of his *Comédie Humaine*, that is to say, the idea of uniting his novels into one all-embracing whole, which was to comprise nothing less than life in all its forms and phases, under all its diverse aspects caused by character, position, and surroundings. Needless to say, this stupendous idea was never entirely realized; it would have been an impossibility in itself, even if the author's untimely death had not borne him away from the very midst of his labours.

Balzac's life from 1830 onwards contains no events of particular interest. He lived sometimes in Paris, sometimes in the country, whither he was obliged to retire in order to escape from the clamours of his creditors, who were ever at his heels; and when they had tracked him to his place of refuge he often left France and travelled about Europe, gathering new impressions of customs and places, and fixing them in

his mind with photographic accuracy, ready for use at any moment.

For a time he dabbled in politics, aspiring to be elected Député, and to make a name as an orator, but his hopes were not fulfilled; the election came and left him without a vote in his favour. He also applied repeatedly for a seat in the Académie, but, unpopular as he was among many of the writers of his day, he was equally unsuccessful in this endeavour, and consoled himself by open contempt for the *Institut* and the narrow spirit which prevailed amongst its members. It does not, indeed, conduce to the honour of that body, that it refused to admit the greatest novelist of France into its ranks.

His unlimited faith in his own genius is shown by an utterance of his:—'Beethoven est le seul homme qui me fasse connaître la jalousie.' This shielded him from the paralysing influence of depression and served as a never-failing stimulus to his creative imagination.

Balzac's external appearance announced his mental and moral calibre. Built like an athlete, with a massive head and neck and sanguine complexion—a friend describes him as looking like 'un sanglier joyeux'—he was a man of strong practical, material instincts. M. André Le Breton considers vulgarity and force as the most striking features of his character. He undoubtedly lacks tact and delicacy; his descriptions of the ideal and poetic are sometimes painfully unconvincing, but this want is compensated by his masterly treatment of life from a more material point of view.

Balzac's relations towards women were manifold and various. From the days of his childhood he cherished

a tender affection for his sister, Madame de Surville, who was the confidante of all his troubles and aspirations. Soon after his arrival in Paris he made the acquaintance of Madame de Berny, a woman considerably older than himself, who did much towards refining a character so full of unpolished vigour. All that Balzac possesses of taste and culture, he probably owes to her refining influence. He frequently entered upon a correspondence with his female readers without so much as knowing their full names. It was in this way that he first became acquainted with the Countess de Hanska, who wrote to him from the depths of Russia, professing her admiration for his works. He fell in love with her almost immediately, though he did not actually meet her until two years later, and could not marry her until 1850. That year witnessed the height of his glory and happiness: his debts paid by means of his wife's fortune, the cries of unfavourable criticism drowned by the triumph of his literary genius; but it was to witness also his death, which took place in August, 1850, brought about by years of overwork, and the excessive use of coffee as a stimulant for late hours. This sudden end of a man whose whole life was spent in striving to cope with overwhelming difficulties, just when he was standing on the threshold of prosperity, is eminently pathetic.

II. The Novel before Balzac and his Relation to Contemporary Literature.

The seventeenth and eighteenth centuries certainly number some good novels among their literary productions, from Mme de Lafayette's *Princesse de Clèves*, the first good character study, to *Gil Blas* by Lesage, and Rousseau's *Nouvelle Héloïse*, yet the novel as such was not considered a branch of literature of sufficient import to form the life-work of a great writer. No author who had written novels only could lay any claim to literary distinction. Moreover the novel had so far been either purely a tale of love, as *Manon Lescaut* and *La Nouvelle Héloïse*, or the expression of utopian ideas, as Chateaubriand's *René* and *Atala*, or *Paul et Virginie* by Bernardin de Saint-Pierre, or again it was used as an instrument of social satire as in *Gil Blas*. The characters were often intentionally detached from their everyday surroundings and raised to a higher and more isolated plane, perhaps through the unconscious desire on the author's part to place them on a level with the dramatic heroes of the classical period. Never had life as it appears to the ordinary observer with its trifling incidents and little meannesses been deemed worthy of serious treatment; never had reality for its own sake appealed to public attention.

The Romantic School, whose rise and fall coincides with Balzac's literary career, and which influenced him more strongly than would at first appear, fervently advocated, at any rate in theory, the necessity of local colour and historical truth. The works of Sir Walter Scott became the models of a new type of novel, the

historical novel, and led to such masterpieces as De Vigny's *Cinq-Mars* and Victor Hugo's *Notre-Dame de Paris*, whose literary value is but little impaired by their authors' insufficient training in historical research. At the same time, the more feminine sphere of sentiment and simple life found an able interpreter in the person of Madame Dudevant, known as George Sand, whose novels are generally termed idealistic, as opposed to the realistic novel, which Balzac was to create in France.

The Romanticists applied their love of historic detail only to the past, which they were unable to conjure up as completely or as faithfully as they imagined. Balzac, inspired with the same idea and preserved by his more prosaic turn of mind from seeking refuge in the 'good old times,' threw himself heart and soul into the present, and, having once relinquished the sensationalism of the popular novel of his time, noted, with a clearness of insight amounting to genius, the facts he observed about him. He thus left to posterity documents of far greater historic value than any of the so-called historical novels. If 'l'histoire est du roman qui a été,' then the novel, and Balzac's novel in particular, is 'de l'histoire qui aurait pu être.'

Balzac's method of procedure, which earned for him the title of 'father of the naturalist novel,' is closely connected with the awakening of science on an experimental basis, which is characteristic of the second quarter of the nineteenth century. More particularly the positivist philosophy of Auguste Comte, which established direct observation from the object itself as the only criterion of knowledge, forms an interesting parallel to the work of Balzac. In the author's preface to the

Comédie Humaine occur the words:—'Il a existé, il existera de tout temps, des espèces sociales comme il y a des espèces zoologiques.' And it is indeed as a scientist that Balzac deals with the various human 'species,' examining the conditions by which they are produced and under which they flourish, namely, their ancestors, surroundings, and the time at which they live ('race, milieu, moment,' as Taine would say), and showing how they must and do act under certain given circumstances.

There is also another feature which distinguishes Balzac from the writers of the Romantic School, that is his objectivity.

The reactionary tendency of the Romanticists against classicism is shown by their cult of the *moi*. They took up the cause of individuality, and the author's temperament and peculiar convictions give so personal a colouring both to dramas and works of fiction as to be seriously detrimental to their plastic reality. Many details of Balzac's life may indeed be gleaned from his writings, several of his heroes may be said to embody himself, yet his object was never to display his own characteristics and thoughts, but create a man, a living being, whose coincidence with himself was almost fortuitous. The cases in which he gave a portrait of any public personage likely to be recognized by his readers are rare indeed, and he never did so without the consent of the person in question.

It now remains to be seen to what degree Balzac himself was a Romanticist; for no writer, however strong his individuality, can escape from the dominating ideas of his time. There is something gigantic in the mere

conception of the *Comédie Humaine*, which undoubtedly calls to mind the poetic visions of Victor Hugo and his followers, a certain frenzy in the manner in which Balzac worked, which shows that he was not foreign to the exaltation of the Romantic poets; there is also at times an excess of imagination, a tendency to exaggerate, which proves that, in spite of his antagonism to the school as a whole, Balzac still had one foot, if the left foot, in Romanticism. This is the more unfortunate as he was entirely bereft of poetic sensibility, and no powerful lyric strain could compensate his lack of balance. It is generally admitted that the so-called 'Romantic' portions of Balzac's work are the least successful, and not those which most justify his reputation as the creator of the modern novel.

III. Balzac's Work—the *Comédie Humaine*.

The dream of Balzac's life was to shine as a dramatic author, yet from the ill-fated tragedy *Cromwell*, with which he had hoped to open his career as a man of letters, to the four or five other plays which he produced at various intervals, all were a complete failure at the time, though his *Mercadet* still occasionally appears on the playbills of the Comédie Française. Posterity will always think of Balzac as the author of the *Comédie Humaine*, compared to which all his other works sink into insignificance.

Concerning the title, critics are at variance as to whether it was chosen in deliberate contrast to Dante's *Divina Commedia* or not. The story runs that a friend of Balzac's, having returned from a visit to Italy burning

with enthusiasm for the great Florentine, suggested the title to him. Brunetière, on the other hand, in his recent book on Balzac, takes it to signify merely 'la comédie que se joue l'humanité à elle-même,' without any symbolic meaning.

It has been said above of the proposed scope of the *Comédie Humaine*, that its gigantic dimensions were such as no mortal man could achieve, although Balzac himself never doubted his ability to carry out his plan. Nevertheless, the work as it now stands, with some 2,000 characters drawn from all stations of life, appearing now to the fore and now in the rear of the action [1], with its vivid pictures of every human passion and every human weakness, is almost bewildering in its vastness. Many of his heroes vie with those of Shakespeare in intensity of will; even the most incidental personages are drawn with equally able penmanship, and Balzac himself ranks next to Molière in his knowledge of human nature.

Balzac grouped his novels under two principal headings, *Études de mœurs* and *Études philosophiques*, which he again subdivided according to the 'milieu' in which the action takes place. These are [2]: –

I. ÉTUDES DE MŒURS: 1. **Scènes de la vie privée:** *Modeste Mignon, Le Père Goriot.* 2. **Scènes de la vie de province:** *Le Lys dans la vallée, Ursule Mirouet, Eugénie Grandet, Le Curé de Tours.* 3. **Scènes de la vie parisienne:** *César Birotteau, La Maison Nucingen.*

[1] Reference to a table at the end of the Notes will show how some of the more important characters in *César Birotteau* appear in some of Balzac's other novels.

[2] A complete list of the novels comprised in the *Comédie Humaine* can be found in de Lovenjoul, *Histoire des Œuvres de Balzac*, pp. 217 et seqq., and Brunetière, *Honoré de Balzac*, pp. 77 et seqq.

4. **Scènes de la vie politique**: *Un Épisode sous la Terreur, Une Ténébreuse Affaire.* 5. **Scènes de la vie militaire**: *Les Chouans.* 6. **Scènes de la vie de campagne**: *Le Médecin de campagne, Le Curé de village.*

II. ÉTUDES PHILOSOPHIQUES: *La Peau de chagrin, La Recherche de l'Absolu.*

There was also to be a third part, *Études analytiques,* in which Balzac intended to discuss the principles underlying the causes and effects described in the two former parts, but only one item was ever composed.

It is obvious that these divisions are more or less arbitrary and must overlap to some extent; for instance, *César Birotteau,* which is called a scene from Paris life, is necessarily at the same time a scene from private life, and so forth; but they serve to give a rapid summary of a plan which it would otherwise be impossible to survey at a glance.

It was Balzac's object to depict life as it really is, therefore life as he lived it himself and felt its throb about him was his only model. In order to attain that intense reality which is so characteristic of his art, after having portrayed with the most circumstantial minuteness the outward appearance of his personages, their dress, their walk, any little personal habit, he proceeds to describe in detail the room in which they live, the house of which this forms a part, the street, the town; always bringing home to the reader the intimate though unconscious relationship which must exist between them. At other times, beginning with the further object, he gradually narrows the circle until the characters seem to be the natural deduction of what has gone before; they,

moreover, always form an integral part of the social stratum in which they live, and cannot be isolated from it. This is what is meant by Balzac's 'scientific' method. —We read in the Preface to the *Comédie Humaine*: 'Mon ouvrage a sa géographie comme il a sa généalogie et ses familles, ses lieux et ses choses, ses personnes et faits.' Herein lies a part of Balzac's great originality. Some of his descriptions of provincial towns of France might almost serve as guide-books to the tourist, so vivid and accurate is the picture they give; and many quaint and interesting corners of old Paris now survive only in some of Balzac's immortal pages.

If Balzac is unsurpassed as a descriptive writer, he excels no less as a painter of the society of his time. No one has understood better than he the middle-class world of the Restoration, with its sudden rise of prosperity, its society of parvenus and mammon-worshippers. None before him had realized the supreme importance of the money question as a factor of modern life. He first showed the different ways in which money may be earned, honestly and dishonestly, by hard work and economy, by speculation, commercial or political, by usury, or by marriage. He introduces us into every kind of office and workshop; we see fortunes built up and lost before our very eyes; indeed it has been said that in order to follow the story of *César Birotteau* with ease the reader must be something of a merchant himself; and the same principle holds good for several others of Balzac's novels. This largely constitutes their intrinsic 'modernness.'

Yet it must be allowed that, if Balzac is unparalleled as a painter of the lower and middle classes, he fails

pitiably when he attempts to depict society on a higher plane. His lords and ladies have no true refinement. When the author himself lacks nobility and tact, he cannot impart it to his characters. Balzac has nothing in common with genuine aristocracy; in spite of his contempt for the 'bourgeoisie,' he belongs to it by nature, and in handling this alone can he trust to the guidance of his instinct. Perfect purity and beauty find but little place in his work. He is essentially a painter of the shadier side of humanity, and this he depicts without a trace of bitterness or irony, regarding it simply as a manifestation of nature. He has created types of vice admirable in their greatness, which can rank with Shakespeare's Richard III in power of conception. On the whole, Balzac as an artist may fairly be compared with Rubens. The work of both teems with an exuberance of physical life, devoid of higher aspirations, but magnificent in its rich abundance and variety. Of both might be said with equal truth: 'il est presque aussi difficile de l'aimer que de ne pas l'admirer.'

Much has been written about Balzac's political and religious opinions. Being a sworn enemy to individualism, and thinking that the masses should be held in check, he was a staunch upholder of authority, both as regards government and religion; that is to say, he was a Royalist and a Catholic, but in neither case were his convictions the result of very profound investigation, nor do they have any very important bearing on the tenor of his works. Balzac was not a great sociologist, in spite of the many social theories with which his books abound; but the society he describes is a living organic whole, such as no writer of fiction has ever called into exist-

ence either before or after him. The great and peculiar qualities of his work have been admirably summed up by Victor Hugo in a few words spoken after Balzac's death:—'Tous ses livres ne forment qu'un livre, livre vivant, lumineux, profond, où l'on voit aller et venir et marcher et mouvoir, avec je ne sais quoi d'effaré et de terrible mêlé au réel, toute notre civilisation contemporaine; livre merveilleux, que le poète intitule *Comédie* et qu'il aurait pu intituler *Histoire*, qui prend toutes les formes et tous les styles; livre qui est l'observation et qui est l'imagination, qui prodigue le vrai, l'intime, le bourgeois, le trivial, le matériel, et qui, par moments, à travers toutes les réalités brusquement et largement déchirées, laisse tout à coup entrevoir le plus sombre et le plus tragique idéal.'

IV. Balzac's Style.

No part of Balzac's work has been more vituperated than his style. Evidently those who demand language of such purity and such perfect finish as that of Voltaire, Chateaubriand, Gautier, and Victor Hugo, will find Balzac wanting. He is sometimes heavy and bombastic, his novels bristle with technical expressions of all kinds; occasionally his language is slipshod, and this is scarcely surprising if one bears in mind the rapidity with which he was obliged to write. Yet what energy, what word-painting, what a wealth of vocabulary! Each layer of society, each profession speaks a characteristic language of its own, full of telling metaphors and expressive forms of speech. Balzac probably did not exaggerate greatly when he said:—'Il n'y a que trois hommes à

Paris qui sachent leur langue: Hugo, Gautier et moi.'

V. Balzac's Influence.

During Balzac's lifetime his influence was perhaps more powerful abroad than in France itself, where he was fiercely attacked on all sides.

The enthusiasm of his admirers seems almost fabulous. We hear of societies that were formed in Venice and several other towns, whose members adopted the names of his heroes and heroines and impersonated them. His descriptions of interiors were copied to a nicety, and whole houses were furnished *à la Balzac!*

But France, too, soon recognized in him a writer of the foremost rank and a personality that marks an epoch in the history of French literature. Balzac has been termed the father of the modern novel, but it is not only the modern novel which owes its origin to him, but also the modern drama and to some extent modern criticism. Balzac, in opening out before the novelist and dramatist the whole wide field of human life and activity, broke through, once and for all, the trammels of conventionality, making a careful and faithful imitation of reality the essential element of any work whose aim it is 'to hold, as 'twere, a mirror up to nature.' If the so-called 'Naturalist' school of writers in particular, with Émile Zola at their head, trace their methods back to Balzac, or rather consider him as 'anticipating' the qualities of the 'experimental' novel created by themselves, his influence on the novel in general is no less palpable. Indeed, it is not too much to allege that every good writer

of fiction of the present day is indebted to Balzac in some way or another; no less an author than George Eliot owes much of her firmness of delineation to the French novelist.

Balzac considers man as a product of his race, his time, and his social standing; this view leads naturally up to Taine, his most ardent admirer, and author of the famous *Histoire de la littérature anglaise*, who regards a writer as the outcome of his nationality, his period, and his immediate surroundings. It is interesting to notice that Taine in his essay on Balzac makes use of precisely the same method as Balzac employed in dealing with his characters. Other critics have applied this theory less absolutely than Taine, but it still holds its own in modern criticism.

VI. Some Remarks on *César Birotteau*.

Balzac himself tells us that he began to write *César Birotteau* on November 17th, 1837, and that it was finished, printed, and published by December 15th of the same year. This leaves about a fortnight for the actual writing of the novel, but it must be remembered that the subject had been in Balzac's mind some four years previously.

It appears that César Birotteau had a prototype called Jean Vincent Bully, perfumer and inventor of the world-famed Vinaigre de Bully, whose shop 'La reine des fleurs' was the meeting-place of royalist conspirators before the Restoration. In 1830 his shop was sacked by the mob and he was utterly ruined. He then became an assistant in the office of the paper *Rénovateur* and

soon after of the *Quotidienne*. For fifteen years he denied himself almost the necessaries of life to pay his creditors, and he died in the Hôpital de la Charité. Birotteau facing his creditors is no other than Balzac himself striving all his life to pay off the enormous debts accumulated against him. To posterity this analogy has assumed a still higher significance, for was not Balzac, like César, called away before he could fully enjoy the fruits of his labours?

W. E. DELP.

SYDENHAM, *June*, 1908.

GRANDEUR ET DÉCADENCE
DE
CÉSAR BIROTTEAU

MARCHAND PARFUMEUR
ADJOINT AU MAIRE DU DEUXIÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC.

A MONSIEUR ALPHONSE DE LAMARTINE
Son admirateur,
DE BALZAC.

I

CÉSAR A SON APOGÉE.

DURANT les nuits d'hiver, le bruit ne cesse dans la rue Saint-Honoré que pendant un instant ; les maraîchers y continuent, en allant à la Halle, le mouvement qu'ont fait les voitures qui reviennent du spectacle ou du bal. Au milieu de ce point d'orgue qui, dans la grande symphonie du tapage parisien, se rencontre vers une heure du matin, la femme de M. César Birotteau, marchand parfumeur établi près de la place Vendôme, fut réveillée en sursaut par un épouvantable rêve. La parfumeuse s'était vue double, elle s'était apparue à elle-même en haillons, tournant d'une main sèche et ridée le bec-de-cane de sa propre boutique, où elle se trouvait à la fois et sur le seuil de la porte et sur son fauteuil dans le comptoir ; elle se demandait l'aumône, elle s'entendait parler à la porte et au comptoir.

Elle tourna péniblement la tête et regarda furtivement à travers sa chambre, alors pleine de ces pittoresques effets de nuit qui font le désespoir du langage et semblent appartenir exclusivement au pinceau des peintres de genre. Par quels mots rendre les effroyables zigzags que produisent les ombres portées, les apparences fantastiques des rideaux bombés par le vent, les jeux de la lumière incertaine que projette la veilleuse dans les plis du calicot rouge, les flammes que vomit une patère dont le centre rutilant ressemble à l'œil d'un voleur, l'apparition d'une robe agenouillée, enfin toutes les bizarreries qui effrayent l'imagination au moment où elle n'a de puissance que pour percevoir des douleurs et pour les agrandir ? Madame Birotteau crut voir une forte lumière dans la pièce qui précédait sa chambre, et pensa tout à coup au feu ; mais, en apercevant un foulard rouge, qui lui parut être une mare de sang répandu, les voleurs l'occupèrent exclusivement, surtout quand elle voulut trouver les traces d'une lutte dans la manière dont les meubles étaient placés. Au souvenir de la somme qui était en caisse, une crainte généreuse éteignit les froides ardeurs du cauchemar ; elle s'élança tout effarée, au milieu de sa chambre, pour secourir son mari, qu'elle supposait aux prises avec des assassins.

— Birotteau ! Birotteau ! cria-t-elle enfin d'une voix pleine d'angoisses.

Elle trouva le marchand parfumeur au milieu de la pièce voisine, une aune à la main et mesurant l'air. Quand César se retourna pour dire à sa femme : ' Eh bien, que veux-tu, Constance ? ' son air, comme celui des hommes distraits par des calculs, fut si exorbitamment niais, que madame Birotteau se mit à rire.

— Me voilà, dit le parfumeur en rentrant dans la chambre.

— Allons, arrive donc te chauffer, et dis-moi quelle lubie tu as, reprit madame Birotteau en écartant les cendres du feu, qu'elle s'empressa de rallumer.

Le marchand posa son bougeoir sur la cheminée, et s'enveloppa dans sa robe de chambre,

— Vingt-deux sur dix-huit, reprit-il en continuant son monologue, nous pouvons avoir un superbe salon.

— Ah çà ! Birotteau, te voilà donc en train de devenir fou ? Rêves-tu ?

5 — Non, ma femme, je calcule.

— Pour faire tes bêtises, tu devrais bien au moins attendre le jour, s'écria-t-elle.

— Nous pouvons donner le bal.

— Donner un bal ! nous ? Foi d'honnête femme, tu 10 rêves, mon cher ami.

— Je ne rêve point, ma belle biche blanche. Écoute, il faut toujours faire ce qu'on doit relativement à la position où l'on se trouve. Le gouvernement m'a mis en évidence, j'appartiens au gouvernement ; nous sommes 15 obligés d'en étudier l'esprit et d'en favoriser les intentions en les développant. Le duc de Richelieu vient de faire cesser l'occupation de la France. Selon M. de la Billardière, les fonctionnaires qui représentent la ville de Paris doivent se faire un devoir, chacun dans la sphère 20 de ses influences, de célébrer la libération du territoire. Témoignons un vrai patriotisme qui fera rougir celui des soi-disant libéraux, ces damnés intrigants, hein ? Crois-tu que je n'aime pas mon pays ? Je veux montrer aux libéraux, à mes ennemis, qu'aimer le roi, c'est aimer 25 la France !

— Tu crois donc avoir des ennemis, mon pauvre Birotteau ?

— Mais oui, ma femme, nous avons des ennemis. Et la moitié de nos amis dans le quartier sont nos ennemis. 30 Ils disent tous : ' Birotteau a la chance, Birotteau est un homme de rien, le voilà cependant adjoint, tout lui réussit.' Eh bien, ils vont être encore joliment attrapés. Apprends la première que je suis chevalier de la Légion d'honneur : le roi a signé hier l'ordonnance.

35 — Oh ! alors, dit madame Birotteau tout émue, faut donner le bal, mon bon ami. Mais qu'as-tu donc tant fait pour avoir la croix ?

— Quand hier M. de la Billardière m'a dit cette nouvelle, reprit Birotteau embarrassé, je me suis aussi de-

mandé, comme toi, quels étaient mes titres ; mais, en revenant, j'ai fini par les reconnaître et par approuver le gouvernement. D'abord, je suis royaliste, j'ai été blessé à Saint-Roch en vendémiaire ; n'est-ce pas quelque chose que d'avoir porté les armes dans ce temps-là pour la bonne cause ? Puis, selon quelques négociants, je me suis acquitté de mes fonctions consulaires à la satisfaction générale. Enfin, je suis adjoint, le roi accorde quatre croix au corps municipal de la ville de Paris. Examen fait des personnes qui, parmi les adjoints, pouvaient être décorées, le préfet m'a porté le premier sur la liste. Le roi doit, d'ailleurs, me connaître : grâce au vieux Ragon, je lui fournis la seule poudre dont il veuille faire usage ; nous possédons seuls la recette de la poudre de la feue reine, pauvre chère auguste victime ! Le maire m'a violemment appuyé. Que veux-tu ! si le roi me donne la croix sans que je la lui demande, il me semble que je ne peux la refuser sans lui manquer à tous égards. Ai-je voulu être adjoint ? Aussi, ma femme, puisque nous avons le vent en *pompe*, comme dit ton oncle Pillerault quand il est dans ses gaietés, suis-je décidé à mettre chez nous tout d'accord avec notre haute fortune. As-tu donc envie de toujours rester dans ton comptoir ? Il y a, Dieu merci, bien assez longtemps que tu y séjournes. Le bal sera notre fête à nous. Adieu le détail, pour toi s'entend. Je brûle notre enseigne de *la Reine des roses*, j'efface sur notre tableau CÉSAR BIROTTEAU, MARCHAND PARFUMEUR, SUCCESSEUR DE RAGON, et mets tout bonnement PARFUMERIES en grosses lettres d'or. Les passants ne verront plus coller les étiquettes, faire des sacs, trier des flacons, boucher des fioles. Bon pour la rue Saint-Denis ; mais, rue Saint-Honoré, fi donc ! mauvais genre. Dis donc, sommes-nous les seuls parfumeurs qui soient dans les honneurs ? N'y a-t-il pas des vinaigriers, des marchands de moutarde qui commandent la garde nationale, et qui sont très bien vus au château ? Imitons-les, étendons notre commerce, et, en même temps, poussons-nous dans les hautes sociétés.

— Tiens, Birotteau, sais-tu ce que je pense en t'écou-

tant ? Eh bien, tu me fais l'effet d'un homme qui cherche midi à quatorze heures. Souviens-toi de ce que je t'ai conseillé quand il a été question de te nommer maire : ta tranquillité avant tout ! 'Tu es fait, t'ai-je dit, pour être en évidence, comme mon bras pour faire une aile de moulin. Les grandeurs seraient ta perte.' Tu ne m'as pas écoutée ; la voilà venue, notre perte. Pour jouer un rôle politique il faut de l'argent ; en avons-nous ? Comment ! tu veux brûler ton enseigne qui a coûté six cents francs, et renoncer à *la Reine des roses*, à ta vraie gloire ? Laisse donc les autres être des ambitieux. Qui met la main à un bûcher en retire de la flamme, est-ce vrai ? la politique brûle aujourd'hui. Nous avons cent bons mille francs, écus, placés en dehors de notre commerce, de notre fabrique et de nos marchandises ? Ne vaut-il pas mieux avoir un pied-à-terre chez ta fille, devenue la femme d'un notaire de Paris, et vivre huit mois de l'année à Chinon, que de commencer ici à faire de cinq sous six blancs, et de six blancs rien ? Attends la hausse des fonds publics, tu donneras huit mille livres de rente à ta fille, nous en garderons deux mille pour nous, le produit de notre fonds nous permettra d'avoir les Trésorières. Là, dans ton pays, mon bon petit chat, en emportant notre mobilier, qui vaut gros, nous serons comme des princes, tandis qu'ici, faut au moins un million pour faire figure.

— Voilà où je t'attendais, ma femme, dit César Birotteau. Je ne suis pas assez bête encore (quoique tu me croies bien bête, toi !) pour ne pas avoir pensé à tout. Écoute-moi bien. Alexandre Crottat nous va comme un gant pour gendre, et il aura l'étude de Roguin ; mais crois-tu qu'il se contente de cent mille francs de dot (une supposition que nous donnions tout notre avoir liquide pour établir notre fille, et c'est mon avis : j'aimerais mieux n'avoir que du pain sec pour le reste de mes jours, et la voir heureuse comme une reine, enfin la femme d'un notaire de Paris, comme tu dis) ? Eh bien, cent mille francs ou même huit mille livres de rente ne sont rien pour acheter l'étude à Roguin. Si Crottat ne donne

pas moitié comptant, comment se tirerait-il d'affaire ? Césarine doit avoir deux cent mille francs de dot ; et je veux nous retirer bons bourgeois de Paris avec quinze mille livres de rente. Hein ! si je te faisais voir cela clair comme le jour, n'aurais-tu pas la margoulette fermée ?

— Ah ! si tu as le Pérou...

— Oui, j'ai, ma biche. Oui, je n'ai point voulu te parler de cette affaire avant qu'elle fût cuite ; mais, ma foi, demain je la terminerai peut-être. Voici : Roguin m'a proposé une spéculation si sûre, qu'il s'y met avec Ragon, avec ton oncle Pillerault et deux autres de ses clients. Nous allons acheter aux environs de la Madeleine des terrains que, suivant les calculs de Roguin, nous aurons pour le quart de la valeur à laquelle ils doivent arriver d'ici à trois ans, époque où, les baux étant expirés, nous deviendrons maîtres d'exploiter. Nous sommes tous six par portions convenues. Moi, je fournis trois cent mille francs, afin d'y être pour trois huitièmes. Si quelqu'un de nous a besoin d'argent, Roguin lui en trouvera sur sa part en hypothéquant. Pour tenir la queue de la poêle et savoir comment frira le poisson, j'ai voulu être propriétaire en nom pour la moitié qui sera commune entre Pillerault, le bonhomme Ragon et moi. Roguin sera, sous le nom d'un M. Charles Claparon, mon copropriétaire, qui donnera, comme moi, une contre-lettre à ses associés. Les terrains payés, nous n'aurons qu'à nous croiser les bras, et dans trois ans d'ici, nous serons riches d'un million. Césarine aura vingt ans, notre fonds sera vendu, nous irons alors à la grâce de Dieu modestement vers les grandeurs.

— Eh bien, où prendras-tu donc tes trois cent mille francs ? dit madame Birotteau.

— Tu n'entends rien aux affaires, ma chatte aimée. Les emprunts seront inutiles : j'ai découvert une essence pour faire pousser les cheveux, une *huile comagène !* Livingston m'a posé là-bas une presse hydraulique pour fabriquer mon huile avec des noisettes qui, sous cette forte pression, rendront aussitôt toute leur huile. Dans

un an, suivant mes probabilités, j'aurai gagné cent mille francs, au moins. Je médite une affiche qui commencera par *A bas les perruques !* dont l'effet sera prodigieux. Tu ne t'aperçois pas de mes insomnies, toi ! Voilà trois mois que le succès de l'*huile de Macassar* m'empêche de dormir. Je veux couler *Macassar* !

— Voilà donc les beaux projets que tu roules dans ta caboche depuis deux mois, sans vouloir m'en rien dire. Je viens de me voir en mendiante à ma propre porte, quel avis du ciel ! Dans quelque temps, il ne nous restera que les yeux pour pleurer. Jamais tu ne feras ça, moi vivante, entends-tu, César ! Il se trouve là-dessous quelques manigances que tu n'aperçois pas, tu es trop probe et trop loyal pour soupçonner des friponneries chez les autres. Pourquoi vient-on t'offrir des millions ? Tu te dépouilles de toutes tes valeurs, tu t'avances au delà de tes moyens, et, si ton huile ne prend pas, si l'on ne trouve pas d'argent, si la valeur des terrains ne se réalise pas, avec quoi payeras-tu tes billets ? est-ce avec les coques de tes noisettes ?

— Oh ! tu n'y es pas. J'aurai une succursale sous le nom de Popinot, dans quelque maison autour de la rue des Lombards, où je mettrai le petit Anselme. J'acquitterai ainsi la dette de la reconnaissance envers M. et madame Ragon, en établissant leur neveu, qui pourra faire fortune. Ces pauvres Ragonnins m'ont l'air d'avoir été bien grêlés depuis quelque temps.

— Tiens, ces gens-là veulent ton argent.

— Mais quelles gens donc, ma belle ? Est-ce ton oncle Pillerault, qui nous aime et dîne avec nous tous les dimanches ? Est-ce ce bon vieux Ragon, notre prédécesseur, qui voit quarante ans de probité devant lui, avec qui nous faisons notre boston ? Enfin serait-ce Roguin, un notaire de Paris, un homme de cinquante-sept ans, qui a vingt-cinq ans de notariat ? Tiens, il faut que je te dise ton fait ! Pour une fille de Paris, tu n'as guère d'ambition ! Sans tes craintes perpétuelles, il n'y aurait pas eu d'homme plus heureux que moi ! — Si je t'avais écoutée, je n'aurais jamais fait

ni la *pâte des sultanes*, ni l'*eau carminative*. Notre boutique nous a fait vivre, mais ces deux découvertes et nos savons nous ont donné les cent soixante mille francs que nous possédons clair et net ! — Sans mon génie, car j'ai du talent comme parfumeur, nous serions de petits détaillants, nous tirerions le diable par la queue pour *joindre les deux bouts*, et je ne serais pas un des notables négociants qui concourent à l'élection des juges au tribunal de commerce, je n'aurais été ni juge ni adjoint. — Après avoir vendu de la parfumerie pendant quarante ans, nous posséderions, comme lui, trois mille livres de rente ; et, au prix où sont les choses, dont la valeur a doublé, nous aurions, comme eux, à peine de quoi vivre. (De jour en jour, ce vieux ménage-là me serre le cœur davantage. Il faudra que j'y voie clair, et je saurai le fin mot par Popinot, demain !) — Si j'avais suivi tes conseils, toi qui as le bonheur inquiet et qui te demandes si tu auras demain ce que tu tiens aujourd'hui, je n'aurais pas de crédit, je n'aurais pas la croix de la Légion d'honneur, et je ne serais pas en passe d'être un homme politique. Oui, tu as beau branler la tête, si notre affaire se réalise, je puis devenir député de Paris. Ah ! je ne me nomme pas César pour rien, tout m'a réussi. — C'est inimaginable, au dehors, chacun m'accorde de la capacité ; mais, ici, la seule personne à laquelle je veux tant plaire, que je sue sang et eau pour la rendre heureuse, est précisément celle qui me prend pour une bête !

Ces phrases, quoique scindées par des repos éloquents, et lancées comme des balles, exprimaient un attachement si profond, si soutenu, que madame Birotteau fut intérieurement attendrie ; mais elle se servit, comme toutes les femmes, de l'amour qu'elle inspirait pour avoir gain de cause.

— Eh bien, Birotteau, dit-elle, si tu m'aimes, laisse-moi donc être heureuse à mon goût. Ni toi ni moi, nous n'avons reçu d'éducation ; nous ne savons point parler, ni faire un *serviteur* à la manière des gens du monde ; comment veux-tu que nous réussissions dans les places du gouvernement ? Vendons notre fonds, marions Césarine,

et laisse ton *Imogène*. Nous viendrons passer les hivers à Paris, chez notre gendre ; nous serons heureux, rien ni dans la politique ni dans le commerce ne pourra changer notre manière d'être. Pourquoi vouloir écraser les autres ? Notre fortune actuelle ne nous suffit-elle pas ? Quand tu seras millionnaire, dîneras-tu deux fois ? Vois mon oncle Pillerault ! il s'est sagement contenté de son petit avoir, et sa vie s'emploie à de bonnes œuvres. A-t-il besoin de beaux meubles, lui ? Je suis sûre que tu m'as commandé le mobilier : j'ai vu venir Braschon ici, ce n'était pas pour acheter de la parfumerie.

— Eh bien, oui, ma belle, tes meubles sont ordonnés, nos travaux vont être commencés demain et dirigés par un architecte que m'a recommandé M. de la Billardière.

— Mon Dieu, s'écria-t-elle, ayez pitié de nous !

— Mais tu n'es pas raisonnable. Le hasard m'ouvre une belle carrière, j'y entre. En m'y conduisant avec prudence, je puis faire une maison honorable dans la bourgeoisie de Paris, comme cela se pratiquait jadis, fonder les Birotteau, comme il y a des Keller, des Jules Desmarets, des Roguin, des Cochin, des Guillaume, des Lebas, des Nucingen, des Saillard, des Popinot, des Matifat, qui marquent ou qui ont marqué dans leurs quartiers. Allons donc ! si cette affaire-là n'était pas sûre comme de l'or en barres...

— Sûre !

— Oui, sûre. Voilà deux mois que je la chiffre. Sans en avoir l'air, je prends des informations sur les constructions, au bureau de la ville, chez des architectes et chez des entrepreneurs. M. Grindot, le jeune architecte qui va remanier notre appartement, est désespéré de ne pas avoir d'argent pour se mettre dans notre spéculation.

— Il y aura des constructions à faire, il vous y pousse pour vous gruger.

— Peut-on attraper des gens comme Pillerault, comme Charles Claparon et Roguin ? Le gain est sûr comme celui de la *pâte des sultanes*, vois-tu !

— Mais, mon cher ami, qu'a donc besoin Roguin de spéculer, s'il a sa charge payée et sa fortune faite ? Je

le vois quelquefois passer plus soucieux qu'un ministre d'État, avec un regard en dessous que je n'aime pas : il cache des soucis. Qui te dit qu'il ne lèvera pas le pied quand il aura vos fonds en main ? Cela s'est vu. Le connaissons-nous bien ? Il a beau, depuis quinze ans, être notre ami, je ne mettrais pas la main au feu pour lui. S'ils gagnent cinquante mille francs et qu'ils en mangent soixante, en vingt ans, on voit la fin de sa fortune, on se trouve nus comme des petits saint Jean ; mais, comme on s'est habitué à briller, on dévalise ses amis sans pitié : charité bien ordonnée commence par soi-même. Il est intime avec ce petit gueux de du Tillet, notre ancien commis, je ne vois rien de bon dans cette amitié. S'il n'a pas su juger du Tillet, il est bien aveugle ; s'il le connaît, pourquoi le choie-t-il tant ? Enfin, les possesseurs actuels de ces terrains sont donc bien bêtes, de donner pour cent sous ce qui vaut cent francs ? Si tu rencontrais un enfant qui ne sût pas ce que vaut un louis, ne lui en dirais-tu pas la valeur ? Votre affaire me fait l'effet d'un vol, à moi, soit dit sans t'offenser.

— Mon Dieu, que les femmes sont quelquefois drôles, et comme elles brouillent toutes les idées ! Si Roguin n'était rien dans l'affaire, tu me dirais : 'Tiens, tiens, César, tu fais une affaire où Roguin n'est pas, elle ne vaut rien.' A cette heure, il est là comme une garantie, et tu me dis...

— Non, c'est un M. Claparon.

— Mais un notaire ne peut pas être en nom dans une spéculation.

— Pourquoi fait-il alors une chose que lui interdit la loi ? Que me répondras-tu, toi qui ne connais que la loi ?

— Laisse-moi donc continuer. Roguin s'y met, et tu me dis que l'affaire ne vaut rien ! Est-ce raisonnable ? Tu me dis encore : 'Il fait une chose contre la loi.' Mais il s'y mettra ostensiblement, s'il le faut. Tu me dis maintenant : 'Il est riche.' Ne peut-on pas m'en dire autant, à moi ? Ragon et Pillerault seraient-ils bienvenus à me dire : 'Pourquoi faites-vous cette affaire,

vous qui avez de l'argent comme un marchand de cochons ? '

— Les commerçants ne sont pas dans la position des notaires, objecta madame Birotteau.

5 — Enfin, ma conscience est bien intacte, dit César en continuant. Les gens qui vendent, vendent par nécessité ; nous ne les volons pas plus qu'on ne vole ceux à qui on achète des rentes à soixante et quinze. Aujourd'hui, nous acquérons les terrains à leur prix d'aujourd'hui ; 10 dans deux ans, ce sera différent, comme pour les rentes. Sachez, Constance-Barbe-Joséphine Pillerault, que vous ne prendrez jamais César Birotteau à faire une action qui soit contre la plus rigide probité, ni contre la loi, ni contre la conscience, ni contre la délicatesse. Un homme 15 établi depuis dix-huit ans être soupçonné d'improbité dans son ménage !

— Allons, calme-toi, César ! Une femme qui vit avec toi depuis ce temps connaît le fond de ton âme. Tu es le maître, après tout. Cette fortune, tu l'as gagnée, 20 n'est-ce pas ? elle est à toi, tu peux la dépenser. Nous serions réduites à la dernière misère, ni moi ni ta fille, nous ne te ferions un seul reproche. Mais écoute : quand tu inventais ta *pâte des sultanes* et ton *eau carminative*, que risquais-tu ? des cinq à six mille francs. Aujour- 25 d'hui, tu mets toute ta fortune sur un coup de cartes, tu n'es pas seul à le jouer, tu as des associés qui peuvent se montrer plus fins que toi. Donne ton bal, renouvelle ton appartement, fais dix mille francs de dépense, c'est inutile, ce n'est pas ruineux. Quant à ton affaire de 30 la Madeleine, je m'y oppose formellement. Tu es parfumeur, sois parfumeur, et non pas revendeur de terrains. Nous avons un instinct qui ne nous trompe pas, nous autres femmes ! Je t'ai prévenu, maintenant agis à ta tête. Tu as été juge au tribunal de commerce, tu connais 35 les lois, tu as bien mené ta barque, je te suivrai, César ! Mais je tremblerai, jusqu'à ce que je voie notre fortune solidement assise et Césarine bien mariée. Dieu veuille que mon rêve ne soit pas une prophétie !

Cette soumission contraria Birotteau, qui employa l'in-

nocente ruse à laquelle il avait recours en semblable occasion.

— Écoute, Constance, je n'ai pas encore donné ma parole ; mais c'est tout comme.

— Oh ! César, tout est dit, n'en parlons plus. L'honneur passe avant la fortune. — Oh ! le vilain rêve ! Mon Dieu, se voir soi-même ! mais c'est affreux !... Césarine et moi, nous allons joliment faire des neuvaines pour le succès de tes terrains.

— Sans doute l'aide de Dieu ne nuit à rien, dit gravement Birotteau ; mais l'essence de noisettes est aussi une puissance, ma femme ! J'ai fait cette découverte par hasard : en regardant la gravure d'*Héro et Léandre*. Tu sais, une femme qui verse de l'huile sur la tête de son amant, est-ce gentil ? Les spéculations les plus sûres sont celles qui reposent sur la vanité, sur l'amour-propre, l'envie de paraître. Ces sentiments-là ne meurent jamais.

— Hélas ! je le vois bien.

— A un certain âge, les hommes feraient les cent coups pour avoir des cheveux, quand ils n'en ont pas. Depuis quelque temps, les coiffeurs me disent qu'ils ne vendent pas seulement le *Macassar*, mais toutes les drogues bonnes à teindre les cheveux, ou qui passent pour les faire pousser. Mon bon M. Vauquelin m'aidera peut-être encore. J'irai demain lui soumettre mon idée, en lui offrant la gravure que j'ai fini par trouver après deux ans de recherches en Allemagne. Il s'occupe précisément de l'analyse des cheveux. Si ma découverte s'accorde avec les siennes, mon essence serait achetée par les deux sexes. Mon idée est une fortune, je le répète. Mon Dieu, je n'en dors pas. Eh ! par bonheur, le petit Popinot a les plus beaux cheveux du monde. Avec une demoiselle de comptoir qui aurait des cheveux longs à tomber jusqu'à terre et qui dirait, si la chose est possible sans offenser Dieu ni le prochain, que l'*huile comagène* (car ce sera décidément une huile) y est pour quelque chose, les têtes des grisons se jetteraient là-dessus comme la pauvreté sur le monde. Dis donc, mignonne, et ton

bal ? Je ne suis pas méchant, mais je voudrais bien rencontrer ce petit drôle de du Tillet, qui *fait le gros* avec sa fortune, et qui m'évite toujours à la Bourse. Il sait que je connais un trait de lui qui n'est pas beau. Peut-être ai-je été trop bon avec lui. Est-ce drôle, ma femme, qu'on soit toujours puni de ses bonnes actions, ici-bas s'entend ! Je me suis conduit comme un père envers lui, tu ne sais pas tout ce que j'ai fait pour lui.

— Tu me donnes la chair de poule rien que de m'en parler. Si tu avais su ce qu'il voulait faire de toi, tu n'aurais pas gardé le secret sur le vol des trois mille francs, car j'ai deviné la manière dont l'affaire s'est arrangée. Si tu l'avais envoyé en police correctionnelle, peut-être aurais-tu rendu service à bien du monde.

— Que prétendait-il donc faire de moi ?

— Rien. Si tu étais en train de m'écouter ce soir, je te donnerais un bon conseil, Birotteau, ce serait de laisser ton du Tillet.

— Ne trouverait-on pas extraordinaire de voir exclu de chez moi un commis que j'ai cautionné pour les premiers vingt mille francs avec lesquels il a commencé les affaires ? Va, faisons le bien pour le bien. D'ailleurs, du Tillet s'est peut-être amendé.

— Il faudra mettre tout sens dessus dessous ici !

— Que dis-tu donc avec ton sens dessus dessous ? Mais tout sera réglé comme un papier de musique. Tu as donc déjà oublié ce que je viens de te dire relativement à l'escalier et à ma location dans la maison voisine, que j'ai arrangée avec le marchand de parapluies, Cayron ? Nous devons aller ensemble demain chez M. Molineux, son propriétaire, car j'ai demain des affaires autant qu'en a un ministre...

— Tu m'as tourné la cervelle avec tes projets, lui dit Constance, je m'y brouille. D'ailleurs, Birotteau, je dors.

— Bonjour, répondit le mari.

Quelques instants après, Constance et César ronflèrent paisiblement.

Un coup d'œil rapidement jeté sur la vie antérieure

de ce ménage confirmera les idées que doit suggérer l'amicale altercation des deux principaux personnages de cette Scène. En peignant les mœurs des détaillants, cette esquisse expliquera, d'ailleurs, par quels singuliers hasards César Birotteau se trouvait adjoint et parfumeur, ancien officier de la garde nationale et chevalier de la Légion d'honneur. En éclairant la profondeur de son caractère et les ressorts de sa grandeur, on pourra comprendre comment les accidents commerciaux que surmontent les têtes fortes deviennent d'irréparables catastrophes pour de petits esprits.

Un closier des environs de Chinon, nommé Jacques Birotteau, épousa la femme de chambre d'une dame chez laquelle il faisait les vignes ; il eut trois garçons, sa femme mourut en couche du dernier, et le pauvre homme ne lui survécut pas longtemps.

Le dernier enfant est le héros de cette Scène. Lorsqu'à l'âge de quatorze ans César sut lire, écrire et compter il quitta le pays, vint à pied à Paris chercher fortune avec un louis dans sa poche. La recommandation d'un apothicaire de Tours le fit entrer, en qualité de garçon de magasin, chez M. et madame Ragon, marchands parfumeurs. César possédait alors une paire de souliers ferrés, une culotte et des bas bleus, un gilet à fleurs, une veste de paysan, trois grosses chemises de bonne toile et son gourdin de route. Si ses cheveux étaient coupés comme le sont ceux des enfants de chœur, s'il se laissait aller parfois à la paresse en vigueur dans le pays, elle était compensée par le désir de faire fortune ; s'il manquait d'esprit et d'instruction, il avait une rectitude instinctive et des sentiments délicats qu'il tenait de sa mère, créature qui, suivant l'expression tourangelle, était un *cœur d'or*. César eut la nourriture, six francs de gages par mois, et fut couché sur un grabat, au grenier, près de la cuisinière ; les commis, qui lui apprirent à faire les emballages et les commissions, à balayer le magasin et la rue, se moquèrent de lui tout en le façonnant au service, par suite des mœurs boutiquières, où la plaisanterie entre comme principal élément d'instruction ; M. et madame Ragon lui parlè-

rent comme à un chien. Personne ne prit garde à la fatigue de l'apprenti, quoique le soir ses pieds meurtris par le pavé lui fissent un mal horrible et que ses épaules fussent brisées. Cette rude application du *chacun pour* 5 *soi*, l'évangile de toutes les capitales, fit trouver à César la vie de Paris fort dure. Le soir, il pleurait en pensant à la Touraine, où le paysan travaille à son aise, où le maçon pose sa pierre en douze temps, où la paresse est sagement mêlée au labeur ; mais il s'endormait sans 10 avoir le temps de penser à s'enfuir, car il avait des courses pour la matinée et obéissait à son devoir avec l'instinct d'un chien de garde. Si par hasard il se plaignait, le premier commis souriait d'un air jovial.

— Ah ! mon garçon, disait-il, tout n'est pas rose à *la* 15 *Reine des roses*, et les alouettes n'y tombent pas toutes rôties ; faut d'abord courir après, puis les prendre, enfin faut avoir de quoi les accommoder.

Son esprit lui fit étudier le commerce d'un regard où l'intelligence se cachait sous la simplesse : il observa les 20 chalands, demanda, dans les moments perdus, des explications sur les marchandises, dont il retint les diversités et les places ; il connut un beau jour les articles, les prix et les chiffres mieux que ne les connaissaient les nouveaux venus ; M. et madame Ragon s'habituèrent 25 dès lors à l'employer.

Le jour où la terrible réquisition de l'an II fit maison nette chez le citoyen Ragon, César Birotteau, promu second commis, profita de la circonstance pour obtenir cinquante livres d'appointements par mois, et s'assit à la 30 table des Ragon avec une jouissance ineffable. Le second commis de *la Reine des roses*, déjà riche de six cents francs, eut une chambre où il put convenablement serrer dans des meubles longtemps convoités les nippes qu'il s'était amassées. Les jours de décadi, mis comme les 35 jeunes gens de l'époque, à qui la mode ordonnait d'affecter des manières brutales, ce doux et modeste paysan avait un air qui le rendait au moins leur égal, et il franchit ainsi les barrières qu'en d'autres temps la domesticité eût mises entre la bourgeoisie et lui. Vers la fin de cette

année, sa probité le fit placer à la caisse. L'imposante citoyenne Ragon veillait au linge du commis, et les deux marchands se familiarisèrent avec lui.

En vendémiaire 1794, César, qui possédait cent louis d'or, les échangea contre six mille francs d'assignats, 5 acheta des rentes à trente francs, les paya la veille du jour où l'échelle de dépréciation eut cours à la Bourse, et serra son inscription avec un indicible bonheur. Dès ce jour, il suivit le mouvement des fonds et des affaires publiques avec des anxiétés secrètes qui le faisaient 10 palpiter au récit des revers ou des succès qui marquèrent cette période de notre histoire. M. Ragon, ancien parfumeur de Sa Majesté la reine Marie-Antoinette, confia dans ces moments critiques son attachement pour les tyrans déchus à César Birotteau. Cette confidence fut 15 une des circonstances capitales de la vie de César. Les conversations du soir, quand la boutique était close, la rue calme et la caisse faite, fanatisèrent le Tourangeau, qui, en devenant royaliste, obéissait à ses sentiments innés. Le narré des vertueuses actions de Louis XVI, 20 les anecdotes par lesquelles les deux époux exaltaient les mérites de la reine, échauffèrent l'imagination de César. L'horrible sort de ces deux têtes couronnées, tranchées à quelques pas de la boutique, révolta son cœur sensible et lui donna de la haine pour un système de gouverne- 25 ment à qui le sang innocent ne coûtait rien à répandre. L'intérêt commercial lui montrait la mort du négoce dans le maximum et dans les orages politiques, toujours ennemis des affaires. En vrai parfumeur, il haïssait d'ailleurs une révolution qui mettait tout le monde à 30 la Titus et supprimait la poudre. La tranquillité que procure le pouvoir absolu pouvant seule donner la vie et l'argent, il se fanatisa pour la royauté. Quand M. Ragon le vit en bonnes dispositions, il le nomma son premier commis et l'initia au secret de la boutique de *la Reine des* 35 *roses*, dont quelques chalands étaient les plus actifs, les plus dévoués émissaires des Bourbons, et où se faisait la correspondance de l'Ouest avec Paris. Entraîné par la chaleur du jeune âge, électrisé par ses rapports avec

les Georges, les la Billardière, les Longuy et les Fontaine, César se jeta dans la conspiration que les royalistes et les terroristes réunis dirigèrent, au 13 vendémiaire, contre la Convention expirante.

5 César eut l'honneur de lutter contre Napoléon sur les marches de Saint-Roch, et fut blessé dès le commencement de l'affaire. Chacun sait l'issue de cette tentative. Si l'aide de camp de Barras sortit de son obscurité, Birotteau fut sauvé par la sienne. Quelques amis 10 transportèrent le belliqueux premier commis à *la Reine des roses*, où il resta caché dans le grenier, pansé par madame Ragon, et heureusement oublié. César Birotteau n'avait eu qu'un éclair de courage militaire. Pendant le mois que dura sa convalescence, il fit de solides 15 réflexions sur l'alliance ridicule de la politique et de la parfumerie. S'il resta royaliste, il résolut d'être purement et simplement un parfumeur royaliste, sans jamais plus se compromettre, et s'adonna corps et âme à sa partie.

20 Au 18 brumaire, M. et madame Ragon, désespérant de la cause royale, se décidèrent à quitter la parfumerie, à vivre en bons bourgeois, sans plus se mêler de politique. Pour recouvrer le prix de leur fonds, il leur fallait rencontrer un homme qui eût plus de probité que d'ambi- 25 tion, plus de gros bon sens que de capacité ; Ragon proposa donc l'affaire à son premier commis. Birotteau, maître à vingt ans de mille francs de rente dans les fonds publics, hésita. Il allait refuser, quand l'amour changea tout à coup ses résolutions en décuplant le chiffre de son 30 ambition.

Par un beau jour de juin, en entrant par le pont Marie dans l'île Saint-Louis, il vit une jeune fille debout sur la porte d'une boutique située à l'encoignure du quai d'Anjou. Constance Pillerault était la première de- 35 moiselle d'un magasin de nouveautés nommé *le Petit Matelot*. Le bas prix de tous les objets dits nouveautés qui se trouvaient au *Petit Matelot* lui donna une vogue inouïe dans l'endroit de Paris le moins favorable à la vogue et au commerce. Le premier commis de *la Reine*

des Roses, logé entre Saint-Roch et la rue de la Sourdière, exclusivement occupé de parfumerie, ne soupçonnait pas l'existence du *Petit Matelot* ; car les petits commerces de Paris sont assez étrangers les uns aux autres. César fut si vigoureusement féru par la beauté de Constance, qu'il entra furieusement au *Petit Matelot* pour y acheter six chemises de toile, dont il débattit longtemps le prix, en se faisant déplier des volumes de toiles, ni plus ni moins qu'une Anglaise en humeur de marchander (*shopping*). La première demoiselle daigna s'occuper de César en s'apercevant, à quelques symptômes connus de toutes les femmes, qu'il venait bien plus pour la marchande que pour la marchandise. Il dicta son nom et son adresse à la demoiselle, qui fut très indifférente à l'admiration du chaland après l'emplette.

Pendant huit jours, il alla tous les soirs faire faction devant *le Petit Matelot*, quêtant un regard comme un chien quête un os à la porte d'une cuisine, insoucieux des moqueries que se permettaient les commis et les *demoiselles*, se dérangeant avec humilité pour les acheteurs ou les passants, attentifs aux petites révolutions de la boutique. Quelques jours après, il entra de nouveau dans le paradis où était son ange, moins pour y acheter des mouchoirs que pour lui communiquer une idée lumineuse.

— Si vous aviez besoin de parfumeries, mademoiselle, je vous en fournirais bien tout de même, dit-il en la payant.

Sans être joli garçon, César n'avait rien dans sa personne qui s'opposât à ce qu'il fût aimé. La vie de Paris et son séjour dans un magasin sombre avaient fini par éteindre la vivacité de son teint de paysan. Son abondante chevelure noire, son encolure de cheval normand, ses gros membres, son air simple et probe, tout contribuait à disposer favorablement en sa faveur. L'oncle Pillerault, chargé de veiller au bonheur de la fille de son frère, avait pris des renseignements : il sanctionna les intentions du Tourangeau. En 1800, au joli mois de mai, mademoiselle Pillerault consentit à épouser César

Birotteau, qui s'évanouit de joie au moment où, sous un tilleul, à Sceaux, Constance-Barbe-Joséphine l'accepta pour époux.

— Ma petite, dit M. Pillerault, tu acquiers un bon mari. Il a le cœur chaud et des sentiments d'honneur : c'est franc comme l'osier et sage comme un enfant Jésus, enfin le roi des hommes.

D'une intelligence étroite, Constance offrait le type de la petite bourgeoise, dont les travaux ne vont pas sans un peu d'humeur, qui commence par refuser ce qu'elle désire et se fâche quand elle est prise au mot, dont l'inquiète activité se porte sur la cuisine et sur la caisse, sur les affaires les plus graves et sur les reprises invisibles à faire au linge ; qui aime en grondant, ne conçoit que les idées les plus simples, la petite monnaie de l'esprit, raisonne sur tout, a peur de tout, calcule tout et pense toujours à l'avenir. Sa beauté froide mais candide, son air touchant, sa fraîcheur, empêchèrent Birotteau de songer à des défauts, compensés d'ailleurs par cette délicate probité naturelle aux femmes, par un ordre extrême, par le fanatisme du travail et par le génie de la vente. Constance avait alors dix-huit ans et possédait onze mille francs. César, à qui l'amour inspira la plus excessive ambition, acheta le fonds de *la Reine des roses* et le transporta près de la place Vendôme, dans une belle maison. Agé de vingt et un ans seulement, marié à une belle femme adorée, possesseur d'un établissement dont il avait payé le prix aux trois quarts, il dut voir et vit l'avenir en beau, surtout en mesurant le chemin fait depuis son point de départ. Roguin, notaire des Ragon, le rédacteur du contrat de mariage, donna de sages conseils au nouveau parfumeur en l'empêchant d'achever le payement du fonds avec la dot de sa femme.

— Gardez donc des fonds pour faire quelques bonnes entreprises, mon garçon, lui avait-il dit.

Birotteau regarda le notaire avec admiration, prit l'habitude de le consulter, et s'en fit un ami. Comme Ragon et Pillerault, il eut tant de foi dans le nota-

riat, qu'il se livrait alors à Roguin sans se permettre un soupçon.

Pendant la première année, César Birotteau mit sa femme au fait de la vente et du détail des parfumeries, métier auquel elle s'entendit admirablement bien ; elle semblait avoir été créée et mise au monde pour ganter les chalands.

Désolé de quelques expériences infructueuses, il flânait un jour le long des boulevards en revenant dîner, car le flâneur parisien est aussi souvent un homme au désespoir qu'un oisif. Parmi quelques livres à six sous étalés dans une manne, à terre, ses yeux furent saisis par ce titre jaune de poussière : *Abdeker, ou l'Art de conserver la beauté.* Il prit ce prétendu livre arabe, espèce de roman fait par un médecin du siècle précédent, et tomba sur une page où il s'agissait de parfums. Appuyé sur un arbre du boulevard pour feuilleter le livre, il lut une note où l'auteur expliquait la nature du derme et de l'épiderme, et démontrait que telle pâte ou tel savon produisait un effet souvent contraire à celui qu'on en attendait, si la pâte et le savon donnaient du ton à la peau qui voulait être relâchée, ou relâchaient la peau qui exigeait des toniques. Birotteau acheta ce livre, où il vit une fortune. Néanmoins, peu confiant dans ses lumières, il alla chez un chimiste célèbre, Vauquelin, auquel il demanda tout naïvement les moyens de composer un double cosmétique qui produisît des effets appropriés aux diverses natures de l'épiderme humain. Les vrais savants, ces hommes si réellement grands, en ce sens qu'ils n'obtiennent jamais de leur vivant le renom par lequel leurs immenses travaux inconnus devraient être payés, sont presque tous serviables et sourient aux pauvres d'esprit. Vauquelin protégea donc le parfumeur, lui permit de se dire l'inventeur d'une pâte pour blanchir les mains et dont il lui indiqua la composition. Birotteau appela ce cosmétique la *double pâte des sultanes.* Afin de compléter l'œuvre, il appliqua le procédé de la pâte pour les mains à une eau pour le teint qu'il nomma l'*eau carminative.* Il imita dans sa partie le système du *Petit Matelot*, il déploya, le premier d'entre les

parfumeurs, ce luxe d'affiches, d'annonces et de moyens de publication que l'on nomme peut-être injustement charlatanisme.

Le succès fut dû, sans que César s'en doutât, à Constance, qui lui conseilla d'envoyer l'*eau carminative* et la *pâte des sultanes* par caisses à tous les parfumeurs de France et de l'étranger, en leur offrant un gain de trente pour cent s'ils voulaient prendre ces deux articles par *grosses*. La pâte et l'eau valaient mieux, en réalité, que les cosmétiques analogues : les cinq cents parfumeurs de France, alléchés par le gain, achetèrent annuellement chez Birotteau chacun plus de trois cents grosses de pâte et d'eau, consommation qui lui produisit des bénéfices restreints quant à l'article, énormes par la quantité. César put alors acheter les bicoques et les terrains du faubourg du Temple, il y bâtit de vastes fabriques et décora magnifiquement son magasin de *la Reine des roses*. Son ménage éprouva les petits bonheurs de l'aisance, et sa femme ne trembla plus autant.

En 1810, madame César prévit une hausse dans les loyers, elle poussa son mari à se faire principal locataire de la maison où ils occupaient la boutique et l'entre-sol, et à mettre leur appartement au premier étage. Une circonstance heureuse décida Constance à fermer les yeux sur les folies que Birotteau fit pour elle dans son appartement. Le parfumeur venait d'être élu juge au tribunal de commerce. Sa probité, sa délicatesse connue et la considération dont il jouissait lui valurent cette dignité, qui le classa désormais parmi les notables commerçants de Paris. Pour augmenter ses connaissances, il se leva dès cinq heures du matin, lut les répertoires de jurisprudence et les livres qui traitaient des litiges commerciaux. Son sentiment du juste, sa rectitude, son bon vouloir, qualités essentielles dans l'appréciation des difficultés soumises aux sentences consulaires, le rendirent un des juges les plus estimés. César perdit tant de temps au tribunal, que sa femme le contraignit à refuser désormais ce coûteux honneur. Vers 1813, grâce à sa constante union et après avoir vulgairement cheminé dans la vie,

ce ménage vit commencer une ère de prospérité que rien ne semblait devoir interrompre. M. et madame Ragon, leurs prédécesseurs ; leur oncle Pillerault ; Roguin le notaire ; les Matifat, droguistes de la rue des Lombards, fournisseurs de *la Reine des roses* ; Joseph Lebas, 5 marchand drapier, successeur des Guillaume, au *Chat qui pelote*, une des lumières de la rue Saint-Denis ; le juge Popinot, frère de madame Ragon ; M. et madame Cochin, employés au Trésor et commanditaires des Matifat ; l'abbé Loraux, confesseur et directeur des 10 gens pieux de cette coterie, et quelques autres personnes, composaient le cercle de leurs amis. Malgré les sentiments royalistes de Birotteau, l'opinion publique était alors en sa faveur, il passait pour être très riche, quoiqu'il ne possédât encore que cent mille francs en dehors 15 de son commerce. La régularité de ses affaires, son exactitude, son habitude de ne rien devoir, de ne jamais escompter son papier et de prendre au contraire des valeurs sûres à ceux auquels il pouvait être utile, son obligeance, lui méritaient un crédit énorme. Il avait, 20 d'ailleurs, réellement gagné beaucoup d'argent ; mais ses constructions et ses fabriques en avaient beaucoup absorbé. Puis sa maison lui coûtait près de vingt mille francs par an. Enfin l'éducation de Césarine, fille unique idolâtrée par Constance autant que par lui, nécessitait 25 de fortes dépenses. Ni le mari ni la femme ne regardaient à l'argent quand il s'agissait de faire plaisir à leur fille, dont ils n'avaient pas voulu se séparer. Imaginez les jouissances du pauvre paysan parvenu, quand il entendait sa charmante Césarine répétant au piano une sonate 30 de Steibelt ou chantant une romance ; quand il lui voyait écrire correctement la langue française, quand il l'admirait lui lisant Racine père et fils, lui en expliquant les beautés, dessinant un paysage ou faisant une sépia ! Quel bonheur pour lui que de revivre dans une fleur 35 si belle, si pure, qui n'avait pas encore quitté la tige maternelle, un ange enfin dont les grâces naissantes, dont les premiers développements avaient été passionnément suivis ! une fille unique, incapable de mépriser son père

ou de se moquer de son défaut d'instruction, tant elle était vraiment *jeune fille*. En venant à Paris, César savait lire, écrire et compter, mais son instruction en était restée là, sa vie laborieuse l'avait empêché d'acquérir des idées et des connaissances étrangères au commerce de la parfumerie. Mêlé constamment à des gens à qui les sciences, les lettres étaient indifférentes, et dont l'instruction n'embrassait que des spécialités ; n'ayant pas de temps pour se livrer à des études élevées, le parfumeur devint un homme pratique. Il épousa forcément le langage, les erreurs, les opinions du bourgeois de Paris, qui admire Molière, Voltaire et Rousseau sur parole, qui achète leurs œuvres sans les lire ; qui soutient que l'on doit dire *ormoire*, parce que les femmes serraient dans ces meubles leur *or* et leurs robes autrefois presque toujours en moire, et que l'on a dit par corruption *armoire*. Néanmoins, César ne pouvait jamais être entièrement sot ni bête : la probité, la bonté, jetaient sur les actes de sa vie un reflet qui les rendait respectables, car une belle action fait accepter toutes les ignorances possibles. Son constant succès lui donna de l'assurance. A Paris, l'assurance est acceptée pour le pouvoir dont elle est le signe. Ayant apprécié César durant les trois premières années de leur mariage, sa femme fut en proie à des transes continuelles ; elle représentait dans cette union la partie sagace et prévoyante, le doute, l'opposition, la crainte ; comme César y représentait l'audace, l'ambition, l'action, le bonheur inouï de la fatalité. Malgré les apparences, le marchand était trembleur, tandis que sa femme avait en réalité de la patience et du courage. Ainsi un homme pusillanime, médiocre, sans instruction, sans idées, sans connaissances, sans caractère, et qui ne devait point réussir sur la place la plus glissante du monde, arriva, par son esprit de conduite, par le sentiment du juste, par la bonté d'une âme vraiment chrétienne, par amour pour la seule femme qu'il eût possédée, à passer pour un homme remarquable, courageux et plein de résolution. Le public ne voyait que les résultats. Hormis Pillerault et le juge Popinot, les personnes de sa

société, ne voyant César que superficiellement, ne pouvaient le juger.

Les premiers jours de l'année 1814, si fatale à la France impériale, furent signalés chez les Birotteau par deux évènements peu marquants dans tout autre ménage, mais de nature à impressionner des âmes simples comme celles de César et de sa femme, qui, en jetant les yeux sur leur passé, n'y trouvaient que des émotions douces. Ils avaient pris pour premier commis un jeune homme de vingt-deux ans, nommé Ferdinand du Tillet. Ce garçon, qui sortait d'une maison de parfumerie où l'on avait refusé de l'intéresser dans les bénéfices, et qui passait pour un génie, se remua beaucoup pour entrer à *la Reine des roses*, dont les êtres, les forces et les mœurs intérieures lui étaient connus. Birotteau l'accueillit et lui donna mille francs d'appointements, avec l'intention d'en faire son successeur. Ferdinand eut sur les destinées de cette famille une si grande influence, qu'il est nécessaire d'en dire quelques mots. Sans père ni mère, sans autre tuteur que le procureur impérial, seul dans le monde, ne devant de comptes à personne, il traita la société de Turc à More en la trouvant marâtre ; il ne connut d'autre guide que son intérêt, et tous les moyens de fortune lui semblèrent bons. Ce Normand, armé de capacités dangereuses, joignait à son envie de parvenir les âpres défauts reprochés, à tort ou à raison, aux natifs de sa province. Des manières patelines faisaient passer son esprit chicanier, car c'était le plus rude ferrailleur judiciaire ; mais, s'il contestait audacieusement le droit d'autrui, il ne cédait rien sur le sien ; il prenait son adversaire par le temps, il le lassait par une inflexible volonté. Son principal mérite consistait en celui des Scapins de la vieille comédie : il possédait leur fertilité de ressources, leur adresse à côtoyer l'injuste, leur démangeaison de prendre ce qui est bon à garder. Doué d'une activité passionnée, d'une intrépidité militaire à demander à tout le monde une bonne comme une mauvaise action, en justifiant sa demande par la théorie de l'intérêt personnel, il méprisait trop les hommes en les

croyant tous corruptibles, il était trop peu délicat sur le choix des moyens en les trouvant tous bons, il regardait trop fixement le succès et l'argent comme l'absolution du mécanisme moral pour ne pas réussir tôt ou tard. Un pareil homme, placé entre le bagne et des millions, devait être vindicatif, absolu, rapide dans ses déterminations, mais dissimulé comme un Cromwell qui voulait couper la tête à la probité. Birotteau apprit avec le plus profond étonnement que son commis sortait très élégamment mis, rentrait fort tard, allait au bal chez des banquiers ou chez des notaires. Ces mœurs déplurent à César : dans ses idées les commis devaient étudier les livres de leur maison, et penser exclusivement à leur partie. Le parfumeur se choqua de niaiseries, il reprocha doucement à du Tillet de porter du linge trop fin, d'avoir des cartes sur lesquelles son nom était gravé ainsi : F. DU TILLET ; mode qui, dans sa jurisprudence commerciale, appartenait exclusivement aux gens du monde Le renvoi du commis fut résolu. Trois jours avant de le congédier, par un samedi soir, Birotteau fit le compte mensuel de sa caisse, et y trouva trois mille francs de moins. Sa consternation fut affreuse, moins pour la perte que pour les soupçons qui planaient sur trois commis, une cuisinière, un garçon de magasin et des ouvriers attitrés. A qui s'en prendre ? madame Birotteau ne quittait point le comptoir. Le commis chargé de la caisse était un neveu de M. Ragon, nommé Popinot, jeune homme de dix-huit ans, logé chez eux, la probité même. Ses chiffres, en désaccord avec la somme en caisse, accusaient le déficit et indiquaient que la soustraction avait été faite après la balance. Les deux époux résolurent de se taire et de surveiller la maison.

Le lendemain dimanche, ils recevaient leurs amis. Les familles qui composaient cette espèce de coterie se fêtoyaient à tour de rôle. En jouant à la bouillotte, Roguin le notaire mit sur le tapis de vieux louis que madame César avait reçus quelques jours auparavant d'une nouvelle mariée, madame d'Espard.

— Vous avez volé un tronc, dit en riant le parfumeur.

Roguin dit avoir gagné cet argent chez un banquier à du Tillet, qui confirma la réponse du notaire, sans rougir. Le parfumeur, lui, devint pourpre. La soirée finie, au moment où Ferdinand allait se coucher, Birotteau l'emmena dans le magasin, sous prétexte de parler affaires. 5

— Du Tillet, lui dit le brave homme, il manque trois mille francs à ma caisse, et je ne puis soupçonner personne ; la circonstance des vieux louis semble être trop contre vous pour que je ne vous en parle point : aussi ne nous coucherons-nous pas sans avoir trouvé l'erreur, car, 10 après tout, ce ne peut être qu'une erreur. Vous pouvez bien avoir pris quelque chose en compte sur vos appointements.

Du Tillet dit effectivement avoir pris les louis. Le parfumeur alla ouvrir son grand-livre, le compte de son com- 15 mis ne se trouvait pas encore débité.

— J'étais pressé, je devais faire écrire la somme par Popinot, dit Ferdinand.

— C'est juste, dit Birotteau, bouleversé par la froide insouciance du Normand, qui connaissait bien les braves 20 gens chez lesquels il était venu dans l'intention d'y faire fortune.

Le parfumeur et son commis passèrent la nuit en vérifications que le digne marchand savait inutiles. En allant et venant, César glissa trois billets de banque de mille 25 francs dans la caisse en les collant contre la bande du tiroir, puis il feignit d'être accablé de fatigue, parut dormir et ronfla. Du Tillet le réveilla triomphalement et afficha une joie excessive d'avoir éclairci l'erreur. Le lendemain, Birotteau gronda publiquement le petit 30 Popinot, sa femme, et se mit en colère à propos de leur négligence. Quinze jours après, Ferdinand du Tillet entra chez un agent de change. La parfumerie ne lui convenait pas, dit-il, il voulait étudier la banque. Quelques mois après, du Tillet vint voir son ancien patron, et 35 réclama de lui sa caution pour vingt mille francs, afin de compléter les garanties qu'on lui demandait dans une affaire qui le mettait sur le chemin de la fortune. En remarquant la surprise que Birotteau manifesta de cette

effronterie, du Tillet fronça le sourcil et lui demanda s'il n'avait pas confiance en lui. Matifat et deux négociants en affaires avec Birotteau remarquèrent l'indignation du parfumeur, qui réprima sa colère en leur présence. Du Tillet était peut-être redevenu honnête homme, sa faute pouvait avoir été causée par une tentative au jeu, la réprobation publique d'un honnête homme allait jeter dans une voie de crimes et de malheurs un homme encore jeune et peut-être sur la voie du repentir. Cet ange prit alors la plume et fit un aval sur les billets de du Tillet, en lui disant qu'il rendait de grand cœur ce léger service à un garçon qui lui avait été très utile. Le sang lui montait au visage en faisant ce mensonge officieux. Du Tillet ne soutint pas le regard de cet homme, et lui voua sans doute en ce moment cette haine sans trêve que les anges des ténèbres ont conçue contre les anges de lumière. Ferdinand du Tillet était arrivé à une prospérité qui n'avait rien de mensonger. Au mieux avec la maison Nucingen, où Roguin l'avait fait admettre, il s'était lié promptement avec les frères Keller, avec la haute banque. Personne ne savait d'où venaient à ce garçon les immenses capitaux qu'il faisait mouvoir, mais on attribuait son bonheur à son intelligence et à sa probité.

La Restauration fit un personnage de César. Il fut nommé chef de bataillon dans la garde nationale, quoiqu'il fût incapable de répéter le moindre mot de commandement. En 1815, Napoléon, toujours ennemi de Birotteau, le destitua. Durant les Cent-Jours, Birotteau devint *la bête noire* des libéraux de son quartier ; car en 1815 seulement commencèrent les scissions politiques entre les négociants, jusqu'alors unanimes dans leurs vœux de tranquillité, dont les affaires avaient besoin. A la seconde restauration, le gouvernement royal dut remanier le corps municipal. Le préfet voulut nommer Birotteau maire. Grâce à sa femme, le parfumeur accepta seulement la place d'adjoint, qui le mettait moins en évidence. Cette modestie augmenta beaucoup l'estime qu'on lui portait généralement et lui valut

l'amitié du maire, M. Flamet de la Billardière. Birotteau, qui l'avait vu venir à *la Reine des roses* au temps où la boutique servait d'entrepôt aux conspirations royalistes, le désigna lui-même au préfet de la Seine, qui le consulta sur le choix à faire. M. et madame Birotteau ne furent jamais oubliés dans les invitations du maire. La Billardière servit chaudement Birotteau quand il fut question de distribuer au corps municipal les croix accordées, en appuyant sur sa blessure reçue à Saint-Roch, sur son attachement aux Bourbons et sur la considération dont il jouissait. Le ministère, qui voulait, tout en prodiguant la croix de la Légion d'honneur afin d'abattre l'œuvre de Napoléon, se faire des créatures et rallier aux Bourbons les différents commerces, les hommes d'art et de science, comprit donc Birotteau dans la prochaine promotion. Cette faveur, en harmonie avec l'éclat que jetait Birotteau dans son arrondissement, le plaçait dans une situation où durent s'agrandir les idées d'un homme à qui jusqu'alors tout avait réussi. La nouvelle que le maire lui avait donnée de sa promotion fut le dernier argument qui décida le parfumeur à se lancer dans l'opération qu'il venait d'exposer à sa femme afin de quitter au plus vite la parfumerie, et s'élever aux régions de la haute bourgeoisie de Paris.

César avait alors quarante ans. Les travaux auxquels il se livrait dans sa fabrique lui avaient donné quelques rides prématurées, et avaient légèrement argenté la longue chevelure touffue que la pression de son chapeau lustrait circulairement. Son front, où, par la manière dont ils étaient plantés, ses cheveux dessinaient cinq pointes, annonçait la simplicité de sa vie. Ses gros sourcils n'effrayaient point, car ses yeux bleus s'harmoniaient par leur limpide regard toujours franc avec son front d'honnête homme. Sa figure, fortement colorée, à contours carrés, offrait, par la disposition des rides, par l'ensemble de la physionomie, le caractère ingénument rusé du paysan. Il avait sur les lèvres le sourire de bienveillance que prennent les marchands

quand vous entrez chez eux ; mais ce sourire commercial était l'image de son contentement intérieur et peignait l'état de son âme douce. Sa défiance ne dépassait jamais les affaires, sa ruse le quittait sur le seuil de la Bourse ou quand il fermait son grand-livre. Le soupçon était pour lui ce qu'étaient ses factures imprimées, une nécessité de la vente elle-même. Sa figure offrait une sorte d'assurance comique, de fatuité mêlée de bonhomie qui le rendait original à voir en lui épargnant une ressemblance trop complète avec la plate figure du bourgeois parisien. Sans cet air de naïve admiration et de foi en sa personne, il eût imprimé trop de respect ; il se rapprochait ainsi des hommes en payant sa quote-part de ridicule. Habituellement, en parlant, il se croisait les mains derrière le dos. Quand il croyait avoir dit quelque chose de galant ou de saillant, il se levait imperceptiblement sur la pointe des pieds, à deux reprises, et retombait sur ses talons lourdement, comme pour appuyer sa phrase. Il n'interrompait jamais, et se trouvait souvent victime de cette exacte observation des convenances, car les autres s'arrachaient la parole, et le bonhomme quittait la place sans avoir pu dire un mot. Sa grande expérience des affaires commerciales lui avait donné des habitudes taxées de manies par quelques personnes. Si quelque billet n'était pas payé, il l'envoyait à l'huissier, et ne s'en occupait plus que pour recevoir le capital, l'intérêt et les frais ; l'huissier devait poursuivre jusqu'à ce que le négociant fût en faillite ; César cessait alors toute procédure, ne comparaissait à aucune assemblée de créanciers, et gardait ses titres. Ce système et son implacable mépris pour les faillis lui venaient de M. Ragon, qui, dans le cours de sa vie commerciale, avait fini par apercevoir une si grande perte de temps dans les affaires litigieuses, qu'il regardait le maigre et incertain dividende donné par les concordats comme amplement regagné par l'emploi du temps qu'on ne perdait point à aller, venir, faire des démarches et courir après les excuses de l'improbité.

— Si le failli est honnête homme et se refait, il vous

payera, disait M. Ragon. S'il reste sans ressource et qu'il soit purement malheureux, pourquoi le tourmenter ? Si c'est un fripon, vous n'aurez jamais rien. Votre sévérité connue vous fait passer pour intraitable, et, comme il est impossible de transiger avec vous, tant que l'on peut payer, c'est vous qu'on paye.

César arrivait à un rendez-vous à l'heure dite ; mais, dix minutes après, il partait avec une inflexibilité que rien ne faisait plier : aussi son exactitude rendait-elle exacts les gens qui traitaient avec lui. Le costume qu'il avait adopté concordait avec ses mœurs et sa physionomie. Aucune puissance ne l'eût fait renoncer aux cravates de mousseline blanche dont les coins, brodés par sa femme ou sa fille, lui pendaient sous le cou. Il portait un pantalon bleu, des bas de soie noire et des souliers à rubans dont les nœuds se défaisaient souvent. Sa redingote vert-olive, toujours trop large, et son chapeau à grands bords lui donnaient l'air d'un quaker. Quand il s'habillait pour les soirées du dimanche, il mettait une culotte de soie, des souliers à boucles d'or et son inévitable gilet carré, dont les deux bouts s'entr'ouvraient alors afin de montrer le haut de son jabot plissé. Son habit de drap marron était à grands pans et à longues basques. Il conserva jusqu'en 1819 deux chaînes de montre qui pendaient parallèlement, mais il ne mettait la seconde que quand il s'habillait. Tel était César Birotteau, digne homme à qui les mystères qui président à la naissance des hommes avaient refusé la faculté de juger l'ensemble de la politique et de la vie, de s'élever au-dessus du niveau social sous lequel vit la classe moyenne, qui suivait en toute chose les errements de la routine : toutes ses opinions lui avaient été communiquées, et il les appliquait sans examen. Aveugle mais bon, peu spirituel mais profondément religieux, il avait un cœur pur. Dans ce cœur brillait un seul amour, la lumière et la force de sa vie ; car son désir d'élévation, le peu de connaissances qu'il avait acquises, tout venait de son affection pour sa femme et pour sa fille.

Quant à madame César, alors âgée de trente-sept ans,

elle ressemblait si parfaitement à la Vénus de Milo, que tous ceux qui la connaissaient virent son portrait dans cette belle statue quand le duc de Rivière l'envoya. En quelques mois, les chagrins passèrent si promptement leurs teintes jaunes sur son éblouissante blancheur, creusèrent et noircirent si cruellement le cercle bleuâtre où jouaient ses beaux yeux verts, qu'elle eut l'air d'une vieille madone. Au bal prémédité par César, elle devait jouir d'ailleurs d'un dernier éclat de beauté qui fut remarqué.

En s'endormant, César craignit que, le lendemain, sa femme ne lui fît quelques objections péremptoires, et s'ordonna de se lever de grand matin pour tout résoudre. Au petit jour, il sortit donc sans bruit, et descendit au magasin au moment où le garçon en ôtait les volets numérotés. Birotteau, se voyant seul, attendit le lever de ses commis, et se mit sur le pas de sa porte en examinant comment son garçon de peine, nommé Raguet, s'acquittait de ses fonctions, et Birotteau s'y connaissait ! Malgré le froid, le temps était superbe.

— Popinot, va prendre ton chapeau, mets tes souliers, fais descendre M. Célestin, nous allons causer tous deux aux Tuileries, dit-il en voyant descendre Anselme.

Popinot, cet admirable contre-pied de du Tillet, et qu'un de ces heureux hasards qui font croire à une sous-Providence avait mis auprès de César, joue un si grand rôle dans cette histoire, qu'il est nécessaire de le profiler ici. Madame Ragon était une demoiselle Popinot, Elle avait deux frères. L'un, le plus jeune de la famille, se trouvait alors juge suppléant au tribunal de première instance de la Seine. L'aîné avait entrepris le commerce des laines brutes, y avait mangé sa fortune, et mourut en laissant à la charge des Ragon et de son frère le juge, qui n'avait pas d'enfants, son fils unique, déjà privé d'une mère. Pour donner un état à son neveu, madame Ragon l'avait mis dans la parfumerie en espérant le voir succéder à Birotteau. Anselme Popinot était petit et pied-bot, infirmité que le hasard a donnée à lord Byron, à Walter Scott, à M. de Talleyrand, pour ne pas décourager

ceux qui en sont affligés. Il avait ce teint éclatant et plein de taches de rousseur qui distingue les gens dont les cheveux sont rouges ; mais son front pur, ses yeux de la couleur des agates gris veiné, sa jolie bouche, sa blancheur et la grâce d'une jeunesse pudique, la timidité que lui inspirait son vice de conformation, réveillaient à son profit des sentiments protecteurs : on aime les faibles. Popinot intéressait. Le petit Popinot, tout le monde l'appelait ainsi, tenait à une famille essentiellement religieuse, où les vertus étaient intelligentes, où la vie était modeste et pleine de belles actions. Aussi l'enfant, élevé par son oncle le juge, offrait-il en lui la réunion des qualités qui rendent la jeunesse si belle : sage et affectueux, un peu honteux, mais plein d'ardeur, doux comme un mouton, mais courageux au travail, dévoué, sobre, il était doué de toutes les vertus d'un chrétien des premiers temps de l'Église. En entendant parler d'une promenade aux Tuileries, la proposition la plus excentrique que pût faire à cette heure son imposant patron, Popinot crut qu'il voulait lui parler d'établissement ; le commis pensa soudain à Césarine, la véritable reine des roses, l'enseigne vivante de la maison, et de laquelle il s'éprit le jour même où, deux mois avant du Tillet, il était entré chez Birotteau. En montant l'escalier, il fut donc obligé de s'arrêter, son cœur se gonflait trop, ses artères battaient trop violemment ; il descendit bientôt suivi de Célestin, le premier commis de Birotteau. Anselme et son patron cheminèrent sans mot dire vers les Tuileries. Popinot avait alors vingt et un ans, Birotteau s'était marié à cet âge, Anselme ne voyait donc aucun empêchement à son mariage avec Césarine, quoique la fortune du parfumeur et la beauté de sa fille fussent d'immenses obstacles à la réussite de vœux si ambitieux ; mais l'amour procède par les élans de l'espérance, et plus ils sont insensés, plus il y ajoute foi ; aussi, plus sa maîtresse se trouvait loin de lui, plus ses désirs étaient-ils vifs. Heureux enfant qui, par un temps où tout se nivelle, où tous les chapeaux se ressemblent, réussissait à créer des distances entre la fille d'un par-

fumeur et lui, rejeton d'une vieille famille parisienne ! malgré ses doutes, ses inquiétudes, il était heureux : il dînait tous les jours auprès de Césarine ! Puis, en s'appliquant aux affaires de la maison, il y mettait un zèle, une ardeur qui dépouillait le travail de toute amertume ; en faisant tout au nom de Césarine, il n'était jamais fatigué. Chez un jeune homme de vingt ans, l'amour se repaît de dévouement.

— Ce sera un négociant, il parviendra, disait de lui César à madame Ragon, en vantant l'activité d'Anselme au milieu des *mises* de la fabrique, en louant son aptitude à comprendre les finesses de l'art, en rappelant l'âpreté de son travail dans les moments où les expéditions donnaient, et où, les manches retroussées, les bras nus, le boiteux emballait et clouait à lui seul plus de caisses que les autres commis.

Les prétentions connues et avouées d'Alexandre Crottat, premier clerc de Roguin, la fortune de son père, riche fermier de la Brie, formaient des obstacles bien grands au triomphe de l'orphelin ; mais ces difficultés n'étaient cependant point encore les plus âpres à vaincre : Popinot ensevelissait au fond de son cœur de tristes secrets qui agrandissaient l'intervalle mis entre Césarine et lui. La fortune des Ragon, sur laquelle il aurait pu compter, était compromise ; l'orphelin avait le bonheur de les aider à vivre en leur apportant ses maigres appointements. Cependant, il croyait au succès ! Il avait plusieurs fois saisi quelques regards jetés avec un apparent orgueil sur lui par Césarine ; au fond de ses yeux bleus, il avait osé lire une secrète pensée pleine de caressantes espérances. Il allait donc, travaillé par son espoir du moment, tremblant, silencieux, ému, comme pourraient l'être en semblable occurrence tous les jeunes gens pour qui la vie est en bourgeon.

— Popinot, lui dit le brave marchand, ta tante va-t-elle bien ?

— Oui, monsieur.

— Cependant, elle me paraît soucieuse depuis quelque temps ; y aurait-il quelque chose qui clocherait chez

elle ? Écoute-moi, garçon, faut pas trop faire le mystérieux avec moi, je suis quasi de la famille, voilà vingt-cinq ans que je connais ton oncle Ragon. Je suis entré chez lui en gros souliers ferrés, arrivant de mon village. On ne serait pas reconnaissant par bon cœur, on devrait l'être par calcul : mais je te veux du bien sans arrière-pensée et pour toi.

— Ah ! monsieur, vous aviez, si vous me permettez de vous le dire, une fière caboche !

— Non, mon garçon, non, cela ne suffit point. Je ne dis pas que ma caboche n'en vaille pas une autre, mais j'avais de la probité, *mordicus !* L'amour est un fameux *véhicule,* un mot heureux qu'a employé hier M. de Villèle à la tribune.

— L'amour ! dit Popinot. Oh ! monsieur, est-ce que ?...

— Tiens, tiens, voilà le père Roguin qui vient à pied par le haut de la place Louis XV, à huit heures. Qu'est-ce que le bonhomme fait donc là ? se dit César en oubliant Anselme Popinot et l'huile de noisette.

Les suppositions de sa femme lui revinrent à la mémoire, et, au lieu d'entrer dans le jardin des Tuileries, Birotteau s'avança vers le notaire pour le rencontrer. Anselme suivit son patron à distance, sans pouvoir s'expliquer le subit intérêt qu'il prenait à une chose en apparence si peu importante, mais très heureux des encouragements qu'il trouvait dans le dire de César sur ses souliers ferrés, son louis d'or et l'amour.

Roguin, grand et gros homme bourgeonné, le front très découvert, à cheveux noirs, ne manquait pas jadis de physionomie ; il avait été audacieux et jeune, car, de petit clerc, il était devenu notaire ; mais, en ce moment, son visage offrait, aux yeux d'un habile observateur, les tiraillements, les fatigues de plaisirs cherchés.

Dès les premiers jours de leur mariage, la charmante fille unique du banquier Chevrel avait conçu pour le pauvre notaire une insurmontable antipathie, et voulut aussitôt requérir le divorce. Trop heureux d'avoir une femme riche de cinq cent mille francs, sans compter les espérances, Roguin avait supplié sa femme de ne pas

intenter une action en divorce, en la laissant libre et se soumettant à toutes les conséquences d'un pareil pacte.

L'air sombre empreint sur la physionomie de Roguin, et qui se dissipa quand il vit son client, tenait à des événements mystérieux où se trouvaient les secrets de la fortune si rapidement faite par du Tillet. Le plan formé par du Tillet changea dès le premier dimanche où il put observer, chez son patron, la situation respective de M. et madame Roguin.

Après un souper très aviné, Roguin s'ouvrit à du Tillet sur sa crise financière. Ses immeubles étant absorbés par l'hypothèque légale de sa femme, il avait été conduit à prendre dans les fonds de ses clients une somme déjà supérieure à la moitié de sa charge. Quand le reste serait dévoré, l'infortuné Roguin se brûlerait la cervelle, car il croyait diminuer l'horreur de la faillite en imposant la pitié publique. Du Tillet aperçut une fortune rapide et sûre qui brilla comme un éclair dans la nuit de l'ivresse, il rassura Roguin et le paya de sa confiance en lui faisant tirer ses pistolets en l'air.

— En se hasardant ainsi, lui dit-il, un homme de votre portée ne doit pas se conduire comme un sot et marcher à tâtons, mais opérer hardiment.

Il lui conseilla de prendre dès à présent une forte somme, de la lui confier pour être jouée avec audace dans une partie quelconque, à la Bourse, ou dans quelque spéculation choisie entre les mille qui s'entreprenaient alors. En cas de gain, ils fonderaient à eux deux une maison de banque où l'on tirerait parti des dépôts. Si la chance tournait contre eux, Roguin irait vivre à l'étranger au lieu de se tuer, parce que *son* du Tillet lui serait fidèle jusqu'au dernier sou. C'était une corde à portée de main pour un homme qui se noyait, et Roguin ne s'aperçut pas que le commis parfumeur la lui passait autour du cou.

Maître du secret de Roguin, du Tillet s'en servit pour établir à la fois son pouvoir sur la femme, et sur le mari. Prévenue d'un désastre qu'elle était loin soupçonner, madame Roguin accepta les soins de du Tillet, qui sortit alors de chez le parfumeur, sûr de son

avenir. La femme régla ses affaires, amassa promptement un petit capital, et le remit à un homme en qui son mari se fiait, car le notaire donna d'abord cent mille francs à son complice. Ses deux commanditaires lui constituèrent naturellement une part ; mais, mécontent de cette part, il eut l'audace, en les faisant jouer à la Bourse, de s'entendre avec un adversaire qui lui rendait le montant des pertes supposées, car il joua pour ses clients et pour lui-même. Aussitôt qu'il eut cinquante mille francs, il fut sûr de faire une grande fortune. Deux mois après la rentrée de Louis XVIII, madame Roguin possédait deux cent mille francs, et du Tillet cent mille écus. Le notaire, aux yeux de qui ce jeune homme était un ange, avait rétabli l'équilibre dans ses affaires. Le banquier du Tillet, car il devint banquier, conseilla fortement à Roguin de garder une poire pour la soif, en embarquant ses clients les plus riches dans une affaire où il pourrait se réserver de fortes sommes, s'il était contraint à faillir en recommençant le jeu de la banque. Après des *hauts* et des *bas*, profitables seulement à du Tillet et à madame Roguin, le notaire entendit enfin sonner l'heure de sa *déconfiture*. Son agonie fut alors exploitée par son meilleur ami. Du Tillet inventa la spéculation relative aux terrains situés autour de la Madeleine. Naturellement, les cent mille francs déposés par Birotteau chez Roguin, en attendant un placement, furent remis à du Tillet, qui, voulant perdre le parfumeur, fit comprendre à Roguin qu'il courait moins de dangers à prendre dans ses filets ses amis intimes.

— Un ami, lui dit-il, conserve des ménagements jusque dans sa colère.

Peu de personnes savent aujourd'hui combien peu valait à cette époque une toise de terrain autour de la Madeleine, mais ces terrains allaient nécessairement être vendus au-dessus de leur valeur momentanée à cause de l'obligation où l'on serait d'aller trouver des propriétaires qui profiteraient de l'occasion ; or, du Tillet voulait être à portée de recueillir les bénéfices sans supporter les pertes d'une spéculation à long terme. En d'autres

termes, son plan consistait à tuer l'affaire pour s'adjuger un cadavre qu'il savait pouvoir raviver. Il voulait si bien cacher son bras, tout en conduisant l'affaire, qu'il pût recueillir les profits du vol sans en avoir la honte ; il sentit donc la nécessité d'avoir à lui l'un de ces mannequins vivants, nommés, dans la langue commerciale, *hommes de paille*. Son joueur supposé de la Bourse lui parut propre à devenir son âme damnée, et il entreprit sur les droits divins en créant un homme. D'un ancien commis voyageur, sans moyens ni capacité, excepté celle de parler indéfiniment sur toute espèce de sujets en ne disant rien, sans sou ni maille, mais pouvant comprendre un rôle et le jouer sans compromettre la pièce ; plein de l'honneur le plus rare, c'est-à-dire capable de garder un secret et de se laisser déshonorer au profit de son commettant, du Tillet fit un banquier qui montait et dirigeait les plus grandes entreprises, le chef de la maison Claparon. La destinée de Charles Claparon était d'être un jour livré aux juifs et aux pharisiens, si les affaires lancées par du Tillet exigeaient une faillite, et Claparon le savait. Mais, pour un pauvre diable qui se promenait mélancoliquement sur les boulevards avec un avenir de quarante sous dans sa poche quand son camarade du Tillet le rencontra, les petites parts qui devaient lui être abandonnées dans chaque affaire furent un Eldorado. Ainsi son amitié, son dévouement pour du Tillet, corroborés d'une reconnaissance irréfléchie, lui faisaient dire *amen* à tout. Puis, après avoir vendu son honneur, il le vit risquer avec tant de prudence, qu'il finit par s'attacher à son ancien camarade, comme un chien à son maître. Dans la combinaison actuelle, il devait représenter une moitié des acquéreurs des terrains, comme César Birotteau représenterait l'autre. Les valeurs que Claparon recevrait de Birotteau seraient escomptées par un des usuriers de qui du Tillet pouvait emprunter le nom, pour précipiter Birotteau dans les abîmes d'une faillite, quand Roguin lui enlèverait ses fonds. Les syndics de la faillite agiraient au gré des inspirations de du Tillet, qui, possesseur des écus donnés par le parfumeur et son créancier sous différents noms,

ferait liciter les terrains et les achèterait pour la moitié de leur valeur en payant avec les fonds de Roguin et le dividende de la faillite. Le notaire trempait dans ce plan en croyant avoir une bonne part des précieuses dépouilles du parfumeur et de ses coïntéressés ; mais l'homme à la discrétion duquel il se livrait devait se faire et se fit la part du lion. Roguin, ne pouvant poursuivre du Tillet devant aucun tribunal, fut heureux de l'os à ronger qui lui fut jeté, de mois en mois, au fond de la Suisse. Les circonstances, et non une méditation d'auteur tragique inventant une intrigue, avaient engendré cet horrible plan. La haine sans désir de vengeance est un grain tombé sur du granit ; mais la vengeance vouée à César par du Tillet était un des mouvements les plus naturels, ou il faut nier la querelle des anges maudits et des anges de lumière. Quand Roguin avait fait sa confidence à du Tillet, le commis y entrevit vaguement la possibilité de détruire César, et il ne s'était pas trompé. Sur le point de quitter son idole, le notaire buvait le reste de son philtre dans la coupe cassée, il allait tous les jours aux Champs-Élysées et revenait chez lui de grand matin. Ainsi la défiante madame César avait raison. Dès qu'un homme se résout à jouer le rôle que du Tillet avait donné à Roguin, il acquiert les talents du plus grand comédien, il a la vue d'un lynx et la pénétration d'un voyant, il sait magnétiser sa dupe : aussi le notaire avait-il aperçu Birotteau longtemps avant que Birotteau le vît, et, quand le parfumeur le regarda, il lui tendait déjà la main de loin.

— Je viens d'aller recevoir le testament d'un grand personnage qui n'a pas huit jours à vivre, dit-il de l'air le plus naturel du monde ; mais l'on m'a traité comme un médecin de village, on m'a envoyé chercher en voiture, et je reviens à pied.

Ces paroles dissipèrent un léger nuage de défiance qui avait obscurci le front du parfumeur, et que Roguin entrevit ; aussi le notaire se garda-t-il bien de parler de l'affaire des terrains le premier, car il voulait porter le dernier coup à sa victime.

— Après les testaments, les contrats de mariage, dit Birotteau, voilà la vie. Et, à propos de cela, quand épousons-nous la Madeleine, eh ! eh ! papa Roguin ? ajouta-t-il.

— Mais, si ce n'est pas aujourd'hui, répondit le notaire d'un air diplomatique, ce ne sera jamais. Nous craignons que l'affaire ne s'ébruite, je suis déjà vivement pressé par deux de mes plus riches clients, qui veulent se mettre dans cette spéculation. Aussi est-ce à prendre ou à laisser. Passé midi, je dresserai les actes, et vous n'aurez la faculté d'y être que jusqu'à une heure. Adieu. Je vais précisément lire les minutes que Xandrot a dû me dégrossir pendant cette nuit.

— Eh bien, c'est fait, vous avez ma parole, dit Birotteau en courant après le notaire et lui frappant dans la main. Prenez les cent mille francs qui devaient servir à la dot de ma fille.

— Bien, dit Roguin en s'éloignant.

Pendant l'instant que Birotteau mit à revenir auprès du petit Popinot, il éprouva dans ses entrailles une chaleur violente, son diaphragme se contracta, ses oreilles tintèrent.

— Qu'avez-vous, monsieur ? demanda le commis en voyant le visage pâle de son maître.

— Ah ! mon garçon, je viens de conclure par un seul mot une grande affaire, personne n'est maître de ses émotions en pareil cas. D'ailleurs, tu n'y es pas étranger. Aussi t'ai-je amené ici pour y causer plus à l'aise, personne ne nous écoutera. Ta tante est gênée ; à quoi donc a-t-elle perdu son argent ? dis-le-moi.

— Monsieur, mon oncle et ma tante avaient leurs fonds chez M. de Nucingen, ils ont été forcés de prendre en remboursement des actions dans les mines de Wortschin, qui ne donnent pas encore de dividendes, et il est difficile à leur âge de vivre d'espérance.

— Mais avec quoi vivent-ils ?

— Ils m'ont fait le plaisir d'accepter mes appointements.

— Bien, bien, Anselme, dit le parfumeur en laissant

voir une larme qui roula dans ses yeux, tu es digne de l'attachement que je te porte. Aussi vas-tu recevoir une haute récompense de ton application à mes affaires.

En disant ces paroles, le négociant grandissait autant à ses propres yeux qu'à ceux de Popinot ; il y mit cette bourgeoise et naïve emphase, expression de sa supériorité postiche.

— Quoi ! vous auriez deviné ma passion pour... ?

— Pour qui ? dit le parfumeur.

— Pour mademoiselle Césarine.

— Ah ! garçon, tu es bien hardi, s'écria Birotteau. Mais garde bien ton secret, je te promets de l'oublier, et tu sortiras de chez moi demain. Je ne t'en veux pas ; à ta place, diable ! diable ! j'en aurais fait tout autant. Elle est si belle !

— Ah ! monsieur ! dit le commis, qui sentait sa chemise mouillée, tant il tressuait.

— Mon garçon, cette affaire n'est pas l'affaire d'un jour : Césarine est sa maîtresse, et sa mère a ses idées. Ainsi rentre en toi-même, essuie tes yeux, tiens ton cœur en bride, et n'en parlons jamais. Je ne rougirais pas de t'avoir pour gendre : neveu de M. Popinot, juge au tribunal de première instance ; neveu des Ragon, tu as le droit de faire ton chemin tout comme un autre ; mais il y a des *mais*, des *car*, des *si* ! Quel diable de chien me lâches-tu là dans une conversation d'affaires ! Tiens, assieds-toi sur cette chaise, et que l'amoureux fasse place au commis. Popinot, es-tu homme de cœur ? dit-il en regardant son commis. Te sens-tu le courage de lutter avec plus fort que toi, de te battre corps à corps... ?

— Oui, monsieur.

— De soutenir un combat long, dangereux... ?

— De quoi s'agit-il ?

— De couler l'huile de Macassar ! dit Birotteau se dressant en pied comme un héros de Plutarque. Ne nous abusons pas, l'ennemi est fort, bien campé, redoutable. L'huile de Macassar a été rondement menée. La conception est habile. Les fioles carrées ont l'originalité de la forme. Pour mon projet, j'ai pensé à faire les nôtres

triangulaires ; mais je préférerais, après de mûres réflexions, de petites bouteilles de verre mince clissées en roseau ; elles auraient un air mystérieux, et le consommateur aime tout ce qui l'intrigue.

— C'est coûteux, dit Popinot. Il faudrait tout établir au meilleur marché possible, afin de faire de fortes remises aux détaillants.

— Bien, mon garçon, voilà les vrais principes. Songes-y bien, l'huile de Macassar se défendra ! elle est spécieuse ; elle a un nom séduisant.

— Je la coulerai ! s'écria Popinot l'œil en feu.

— Avec quoi ? lui dit Birotteau. Voilà bien l'ardeur des jeunes gens. Écoute-moi donc jusqu'au bout.

Anselme se mit comme un soldat au port d'armes devant un maréchal de France.

— J'ai inventé, Popinot, une huile pour exciter la pousse des cheveux, raviver le cuir chevelu, maintenir la couleur des chevelures mâles et femelles. Cette essence n'aura pas moins de succès que ma pâte et mon eau ; mais je ne veux pas exploiter ce secret par moi-même, je pense à me retirer du commerce. C'est toi, mon enfant, qui lanceras mon huile *comagène* (du mot *coma*, mot latin qui signifie cheveux, comme me l'a dit M. Alibert, médecin du roi ; ce mot se trouve dans la tragédie de *Bérénice*, où Racine a mis un roi de Comagène, amant de cette belle reine si célèbre par sa chevelure, lequel amant, sans doute par flatterie, a donné ce nom à son royaume. Comme ces grands génies ont de l'esprit ! ils descendent aux plus petits détails).

Le petit Popinot garda son sérieux en écoutant cette parenthèse saugrenue, évidemment dite pour lui, qui avait de l'instruction.

— Anselme ! j'ai jeté les yeux sur toi pour fonder une maison de commerce de haute droguerie, rue des Lombards, dit Birotteau. Je serai ton associé secret, je te baillerai les premiers fonds. Après l'huile comagène, nous essayerons de l'essence de vanille, de l'esprit de menthe. Enfin, nous aborderons la droguerie en la révolutionnant, en vendant ses produits concentrés au

lieu de les vendre en nature. Ambitieux jeune homme, es-tu content ?

Anselme ne pouvait répondre, tant il était oppressé, mais ses yeux pleins de larmes répondaient pour lui. Cette offre lui semblait dictée par une indulgente paternité qui lui disait : ' Mérite Césarine en devenant riche et considéré.'

— Monsieur, répondit-il enfin en prenant l'émotion de Birotteau pour de l'étonnement, moi aussi, je réussirai !

— Voilà comme j'étais, s'écria le parfumeur, je n'ai pas dit un autre mot. Si tu n'as pas ma fille, tu auras toujours une fortune. Eh bien, garçon, qu'est-ce qui te prend ?

— Laissez-moi espérer qu'en acquérant l'une, j'obtiendrai l'autre.

— Je ne puis t'empêcher d'espérer, mon ami, dit Birotteau, touché par le ton d'Anselme.

— Eh bien, monsieur, puis-je dès aujourd'hui prendre mes mesures pour trouver une boutique afin de commencer au plus tôt ?

— Oui, mon enfant. Demain, nous irons nous enfermer tous deux à la fabrique. Avant d'aller dans le quartier de la rue des Lombards, tu passeras chez Livingston pour savoir si ma presse hydraulique pourra fonctionner demain. Ce soir, nous irons, à l'heure du dîner, chez l'illustre et bon M. Vauquelin pour le consulter. Ce savant s'est occupé tout récemment de la composition des cheveux. Tu sauras mon secret, et il ne s'agira plus que de l'exploiter avec intelligence. Mon enfant, le désintéressement de M. Vauquelin est une des grandes douleurs de ma vie : il est impossible de lui rien faire accepter. Heureusement, j'ai su par Chiffreville qu'il voulait une *Vierge* de Dresde, gravée par un certain Muller, et, après deux ans de correspondance en Allemagne, Bénard a fini par la trouver sur papier de Chine, avant la lettre : elle coûte quinze cents francs, mon garçon. Aujourd'hui, notre bienfaiteur la verra dans son antichambre en nous reconduisant, car elle doit être encadrée, tu t'en assureras. Nous nous rappellerons ainsi

à son souvenir, ma femme et moi, car, quant à la reconnaissance, voilà seize ans que nous prions Dieu, tous les jours, pour lui. Cours, mon garçon ; moi, je vais à mes affaires. Écoute donc, Popinot, je donnerai dans vingt
5 jours un grand bal, fais-toi faire un habit, viens-y comme un commerçant déjà calé...

Ce dernier trait de bonté émut tellement Popinot, qu'il saisit la grosse main de César et la baisa. Le bonhomme avait flatté l'amoureux par cette confidence, et les gens
10 épris sont capables de tout.

— Pauvre garçon, dit Birotteau en le voyant courir à travers les Tuileries, si Césarine l'aimait ! mais il est boiteux, il a les cheveux de la couleur d'un bassin, et les jeunes filles sont si singulières ! je ne crois guère que
15 Césarine... Et puis sa mère veut la voir la femme d'un notaire. Alexandre Crottat la fera riche : la richesse rend tout supportable, tandis qu'il n'y a pas de bonheur qui ne succombe à la misère. Enfin, j'ai résolu de laisser ma fille maîtresse d'elle-même jusqu'à concurrence d'une
20 folie.

Le voisin de Birotteau était un petit marchand de parapluies, d'ombrelles et de cannes, nommé Cayron, Languedocien, qui faisait de mauvaises affaires, et que Birotteau avait obligé déjà plusieurs fois. Cayron ne demandait
25 pas mieux que de se restreindre à sa boutique et de céder au riche parfumeur les deux pièces du premier étage, en diminuant d'autant son bail.

— Eh bien, voisin, lui dit familièrement Birotteau en entrant chez le marchand de parapluies, ma femme con-
30 sent à l'augmentation de notre local ! Si vous voulez, nous irons chez M. Molineux à onze heures.

— Mon cher monsieur Birotteau, reprit le marchand de parapluies, je ne vous ai jamais rien demandé pour cette cession, mais vous savez qu'un bon commerçant doit faire
35 argent de tout.

— Diable ! diable ! répondit le parfumeur, je n'ai pas des mille et des cents. J'ignore si mon architecte, que j'attends, trouvera la chose praticable. ‘ Avant de conclure, m'a-t-il dit, sachons si vos planchers sont de niveau.

Puis il faut que M. Molineux consente à laisser percer le mur, et le mur est-il mitoyen ? '

— Mais, reprit Cayron, je ne vous demande pas autre chose que de me prendre ces valeurs-là...

Et il lui présenta un petit bordereau de cinq mille 5 francs composé de seize billets.

— Ah ! dit le parfumeur en feuilletant les effets, de *petites broches*, deux mois, trois mois...

— Prenez-les-moi à six pour cent seulement, dit le marchand d'un air humble. 10

— Est-ce que je fais l'usure ? dit le parfumeur d'un air de reproche.

— Mon Dieu, monsieur, je suis allé chez votre ancien commis du Tillet ; il n'en voulait à aucun prix, sans doute pour savoir ce que je consentirais à perdre. 15

— Je ne connais pas ces signatures-là, dit le parfumeur.

— Mais nous avons de si drôles de noms dans les cannes et les parapluies, c'est des colporteurs !

— Eh bien, je ne dis pas que je prenne tout, mais je m'arrangerai toujours des plus courts. 20

— Pour mille francs qui se trouvent à quatre mois, ne me laissez pas courir après les sangsues qui nous tirent le plus clair de nos bénéfices, faites-moi tout, monsieur. J'ai si peu recours à l'escompte, je n'ai nul crédit, voilà ce qui nous tue, nous autres petits détaillants. 25

— Allons, j'accepte vos broches, Célestin fera le compte. A onze heures, soyez prêt. Voici mon architecte, M. Grindot, ajouta le parfumeur en voyant venir le jeune homme avec lequel il avait pris la veille rendez-vous chez M. de la Billardière. 30

Quatre ans auparavant, M. Grindot avait remporté le *grand prix* d'architecture, il revenait de Rome après un séjour de trois ans aux frais de l'État. En Italie, le jeune artiste songeait à l'art ; à Paris, il songeait à la fortune. Le jeune architecte avait deux partis à prendre : servir 35 le parfumeur, ou le mettre à contribution. Mais Birotteau l'adjoint, Birotteau le futur possesseur par moitié de terrains de la Madeleine, autour de laquelle tôt ou tard il se bâtirait un beau quartier, était un homme à

ménager. Grindot immola donc le gain présent aux bénéfices à venir. Il écouta patiemment les plans, les redites, les idées d'un de ces bourgeois, cible constante des traits, des plaisanteries de l'artiste, éternel objet de ses mépris, et suivit le parfumeur en hochant la tête pour saluer ses idées. Quand le parfumeur eut bien tout expliqué, le jeune architecte essaya de lui résumer à lui-même son plan.

— Vous m'avez parfaitement compris, dit le parfumeur étonné.

— Pour réaliser votre plan, il faut éclairer par en haut le nouvel escalier, et ménager une loge de portier sous le socle.

— Un socle ?...

— Oui, c'est la partie sur laquelle reposera...

— Je comprends, monsieur.

— Quant à votre appartement, laissez-moi carte blanche pour le distribuer et le décorer. Je veux le rendre digne...

— Digne ! vous avez dit le mot, monsieur.

— Quel temps me donnez-vous pour opérer ce changement de décor ?

— Vingt jours.

— Quelle somme vou ez-vous jeter à la tête des ouvriers ? dit Grindot.

— Mais à quelle somme pourront monter ces réparations ?

— Un architecte chiffre une construction neuve à un centime près, répondit le jeune homme ; mais, comme je ne sais pas ce que c'est que d'*enfiler* un bourgeois... (pardon ! monsieur, le mot m'est échappé), je dois vous prévenir qu'il est impossible de chiffrer des réparations et des rhabillages. A peine en huit jours arriverais-je à faire un devis approximatif. Accordez-moi votre confiance : vous aurez un charmant escalier éclairé par le haut, orné d'un joli vestibule sur la rue, et, sous le socle...

— Toujours ce socle !

— Ne vous en inquiétez pas, je trouverai la place d'une

petite loge de portier. Vos appartements seront étudiés, restaurés avec amour. Oui, monsieur, je vois l'art et non la fortune ! Avant tout, ne dois-je pas faire parler de moi pour arriver ? Selon moi, le meilleur moyen est de ne pas tripoter avec les fournisseurs, de réaliser de beaux effets à bon marché.

— Avec de pareilles idées, jeune homme, dit Birotteau d'un ton protecteur, vous réussirez.

— Ainsi, reprit Grindot, traitez directement avec vos maçons, peintres, serruriers, charpentiers, menuisiers. Moi, je me charge de régler leurs mémoires. Accordez-moi seulement deux mille francs d'honoraires, ce sera de l'argent bien placé. Laissez-moi maître des lieux demain, à midi, et indiquez-moi vos ouvriers.

— A quoi peut se monter la dépense, à vue de nez ? dit Birotteau.

— Dix à douze mille francs, dit Grindot. Mais je ne compte pas le mobilier, car vous le renouvelez sans doute. Vous me donnerez l'adresse de votre tapissier, je dois m'entendre avec lui pour assortir les couleurs, afin d'arriver à un ensemble de bon goût.

— M. Braschon, rue Saint-Antoine, a mes ordres, dit le parfumeur en prenant un air ducal.

L'architecte écrivit l'adresse sur un de ces petits souvenirs qui viennent toujours d'une jolie femme.

— Allons, dit Birotteau, je me fie à vous, monsieur. Seulement, attendez que j'aie arrangé la cession du bail des deux chambres voisines et obtenu la permission d'ouvrir le mur.

— Prévenez-moi par un billet ce soir, dit l'architecte. Je dois passer la nuit à faire mes plans, et nous préférons encore travailler pour les bourgeois à travailler pour le roi de Prusse, c'est-à-dire pour nous. Je vais toujours prendre les mesures, les hauteurs, la dimension des tableaux, la portée des fenêtres...

— Nous arriverons au jour dit, reprit Birotteau ; sans quoi, rien.

— Il le faudra bien, répondit l'architecte. Les ouvriers passeront les nuits, on emploiera des procédés pour sécher

les peintures ; mais ne vous laissez pas enfoncer par les entrepreneurs, demandez-leur toujours le prix d'avance, et constatez vos conventions !

— Paris est le seul endroit du monde où l'on puisse frapper de pareils coups de baguette, dit Birotteau en se laissant aller à un geste asiatique digne des *Mille et une Nuits*. — Vous me ferez l'honneur de venir à mon bal, monsieur. Les hommes à talent n'ont pas tous le dédain dont on accable le commerce, et vous y verrez sans doute un savant du premier ordre, M. Vauquelin, de l'Institut ! puis M. de la Billardière, M. le comte de Fontaine, M. Lebas, juge, et le président du tribunal de commerce ; des magistrats : M. le comte de Granville, de la cour royale ; et M. Popinot, du tribunal de première instance ; M. Camusot, du tribunal de commerce, et M. Cardot, son beau-père... ; enfin peut-être M. le duc de Lenoncourt, premier gentilhomme de la chambre du roi. Je réunis quelques amis autant... pour célébrer la délivrance du territoire... que pour fêter ma... promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur...

Grindot fit un geste singulier.

— Peut-être... me suis-je rendu digne de cette... insigne... et... royale... faveur en siégeant au tribunal consulaire et en combattant pour les Bourbons sur les marches de Saint-Roch au 13 vendémiaire, où je fus blessé par Napoléon. Ces titres...

Constance, vêtue en matin, sortit de la chambre à coucher de Césarine, où elle s'était habillée ; son premier coup d'œil arrêta net la verve de son mari, qui cherchait à formuler une phrase normale pour apprendre avec modestie ses grandeurs au prochain.

— Tiens, mimi, voici M. *de* Grindot, jeune homme distingué et possesseur d'un grand talent. Monsieur est l'architecte que nous a recommandé M. de la Billardière, pour diriger nos *petits* travaux ici.

Le parfumeur se cacha de sa femme pour faire un signe à l'architecte en mettant un doigt sur ses lèvres au mot *petit*, et l'artiste comprit.

— Constance, monsieur va prendre les mesures, les

hauteurs. — Laisse-le faire, ma bonne, dit Birotteau, qui s'esquiva dans la rue.

— Cela sera-t-il bien cher ? dit Constance à l'architecte.

— Non, madame, six mille francs, à vue de nez... 5

— A vue de nez ! s'écria madame Birotteau. Monsieur, je vous en prie, ne commencez rien sans un devis et des marchés signés. Je connais les façons de MM. les entrepreneurs : six mille veut dire vingt mille. Nous ne sommes pas en position de faire des folies. Je vous en 10 prie, monsieur, quoique mon mari soit bien le maître chez lui, laissez-lui le temps de réfléchir.

— Madame, M. l'adjoint m'a dit de lui livrer les lieux dans vingt jours, et, si nous tardons, vous seriez exposés à entamer la dépense sans obtenir le résultat. 15

— Il y a dépense et dépense, dit la belle parfumeuse.

— Eh ! madame, croyez-vous qu'il soit bien glorieux, pour un architecte qui veut élever des monuments, de décorer un appartement ? Je ne descends à ce détail que pour obliger M. de la Billardière, et, si je vous effraye... 20

Il fit un mouvement de retraite.

— Bien, bien, monsieur, dit Constance en rentrant dans sa chambre, où elle se jeta la tête sur l'épaule de Césarine. — Ah ! ma fille ! ton père se ruine ! Il a pris un architecte qui a des moustaches, une royale, et qui 25 parle de construire des monuments ! Il va jeter la maison par les fenêtres pour nous bâtir un Louvre. César n'est jamais en retard pour une folie ; il m'a parlé de son projet cette nuit, il l'exécute ce matin.

— Bah ! maman, laisse faire papa, le bon Dieu l'a 30 toujours protégé, dit Césarine en embrassant sa mère, et se mettant au piano pour montrer à l'architecte que la fille d'un parfumeur n'était pas étrangère aux beaux-arts. Elle avait le beau front de sa mère, mais éclairci par la sérénité d'une fille sans soucis. 35

Madame Birotteau suivait l'architecte d'un air inquiet et solliciteur, en regardant avec terreur et montrant à sa fille les mouvements bizarres du mètre, la canne des architectes et des entrepreneurs, avec laquelle Grindot

prenait ses mesures. Elle trouvait à ces coups de baguette un air conjurateur de fort mauvais augure, elle aurait voulu les murs moins hauts, les pièces moins grandes, et n'osait questionner le jeune homme sur les effets de cette sorcellerie.

— Soyez tranquille, madame, je n'emporterai rien, dit l'artiste en souriant.

Césarine ne put s'empêcher de rire.

— Monsieur, dit Constance d'une voix suppliante, en ne remarquant même pas le quiproquo de l'architecte, allez à l'économie, et, plus tard, nous pourrons vous récompenser...

César Birotteau fut enchanté de l'exquise politesse de Molineux, qu'il trouva en robe de chambre de molleton gris, surveillant son lait posé sur un petit réchaud en tôle dans le coin de sa cheminée et son eau de marc qui bouillait dans un petit pot de terre brune et qu'il versait à petites doses sur sa cafetière.

M. Molineux était un petit rentier grotesque, qui n'existe qu'à Paris, comme un certain lichen ne croît qu'en Islande. Au premier aspect, cette plante humaine, ombellifère, vu la casquette bleue tubulée qui la couronnait, à tige entourée d'un pantalon verdâtre, à racines bulbeuses enveloppées de chaussons de lisière, offrait une physionomie blanchâtre et plate qui certes ne trahissait rien de vénéneux. La malfaisance de cette fleur hybride ne se révélait en effet que par l'usage : pour être éprouvée, sa nauséabonde amertume voulait la coction d'un commerce quelconque où ses intérêts se trouvaient mêlés à ceux des hommes. Comme tous les Parisiens, Molineux éprouvait un besoin de domination, il souhaitait cette part de souveraineté plus ou moins considérable exercée par chacun, et même par un portier, sur plus ou moins de victimes, femme, enfant, locataire, commis, cheval, chien ou singe, auxquels on rend par ricochet les mortifications reçues dans la sphère supérieure où l'on aspire. Tout l'esprit de Molineux passait à maintenir son état de propriétaire au grand complet de guerre ; il en avait fait un amusement, et son amusement tournait en mono-

manie. Il aimait à protéger les citoyens contre les envahissements de l'illégalité ; mais les sujets de plainte étaient rares, sa passion avait donc fini par embrasser ses locataires. Un locataire devenait son ennemi, son inférieur, son sujet, son feudataire ; il croyait avoir droit à ses respects, et regardait comme un homme grossier celui qui passait sans rien dire auprès de lui dans l'escalier. Il écrivait lui-même ses quittances, et les envoyait à midi, le jour de l'échéance. Le contribuable en retard recevait un commandement à heure fixe. Puis la saisie, les frais, toute la cavalerie judiciaire allait aussitôt, avec la rapidité de ce que l'exécuteur des hautes œuvres appelle *la mécanique*. Molineux n'accordait ni terme ni délai, son cœur avait un calus à l'endroit du loyer.

— Je vous prêterai de l'argent si vous en avez besoin, disait-il à un homme solvable ; mais payez-moi mon loyer, tout retard entraîne une perte d'intérêts dont la loi ne nous indemnise pas.

Sorti de ses idées de propriétaire, Jean-Baptiste Molineux paraissait bon, serviable ; il jouait au boston sans se plaindre d'avoir été soutenu mal à propos ; il riait de ce qui fait rire les bourgeois, parlait de ce dont ils parlent, des actes arbitraires des boulangers qui avaient la scélératesse de vendre à faux poids, de la connivence de la police, des héroïques dix-sept députés de la gauche.

Molineux avait en vénération les maires et les adjoints de la ville de Paris, qu'il appelait *ses officiers municipaux*. A l'aspect du magistrat, il se leva, resta debout, la casquette à la main, tant que le grand Birotteau ne fut pas assis.

— Non, monsieur... Oui, monsieur... Ah ! monsieur, si j'avais su avoir l'honneur de posséder au sein de mes modestes pénates un membre du corps municipal de Paris, croyez alors que je me serais fait un devoir de me rendre chez vous, quoique votre propriétaire ou... sur le point... de le... devenir.

Birotteau fit un geste pour le prier de remettre sa casquette.

— Je n'en ferai rien, je ne me couvrirai pas que vous

ne soyez assis et couvert si vous êtes enrhumé ; ma chambre est un peu froide, la modicité de mes revenus ne me permet pas... A vos souhaits, monsieur l'adjoint.

Birotteau avait éternué en cherchant ses actes. Il les présenta, non sans dire, pour éviter tout retard, que M. Roguin, notaire, les avait rédigés à ses frais.

— Je ne conteste pas les lumières de M. Roguin, vieux nom bien connu dans le notariat parisien ; mais j'ai mes petites habitudes, je fais mes affaires moi-même, manie assez excusable, et mon notaire est...

— Mais notre affaire est si simple, dit le parfumeur, habitué aux promptes décisions des commerçants.

— Si simple ! s'écria Molineux. Rien n'est simple en matière de location. Ah ! vous n'êtes pas propriétaire, monsieur, et vous n'en êtes que plus heureux. Si vous saviez jusqu'où les locataires poussent l'ingratitude, et à combien de précautions nous sommes obligés !

— Mais, monsieur, vous n'avez rien à craindre de semblable de ma part, dit Birotteau en regardant Cayron, à qui il sourit en lui jetant un regard où se peignait un sentiment de pitié pour un pareil homme.

Ce regard, Molineux le surprit, il fut blessé de rencontrer une semblable expression chez un officier municipal, qui devait protéger ses administrés. A tout autre, il l'aurait pardonnée, mais il ne la pardonna pas à Birotteau.

— Monsieur, reprit-il d'un air sec, un juge consulaire des plus estimés, un adjoint, un honorable commerçant ne descendrait pas à ces petitesses, car ce sont des petitesses ! Mais, dans l'espèce, il y a un percement à faire consentir par votre propriétaire, M. le comte de Granville, des conventions à stipuler pour le rétablissement du mur à fin de bail ; enfin, les loyers sont considérablement bas, ils se relèveront, la place Vendôme gagnera, elle gagne ! la rue de Castiglione va se bâtir ! Je me lie... je me lie...

— Finissons, dit Birotteau stupéfait ; que voulez-vous? Je connais assez les affaires pour deviner que vos raisons se tairont devant la raison supérieure, l'argent ! Eh bien, que vous faut-il ?

— Rien que de juste, monsieur l'adjoint. Combien avez-vous de temps à faire de votre bail ?

— Sept ans, répondit Birotteau.

— Dans sept ans, que ne vaudra pas mon premier étage ! s'écria Molineux. Que ne louerait-on pas deux chambres garnies dans ce quartier-là ? plus de deux cents francs par mois, peut-être ! Je me lie, je me lie par un bail ! Le percement sera à votre charge, sous la condition de me rapporter l'approbation et désistement de tous droits de M. le comte de Granville. Vous aurez la responsabilité des évènements de ce petit percement, vous ne serez point tenu de rétablir le mur pour ce qui me concerne, et vous me donnerez comme indemnité cinq cents francs dès à présent : on ne sait ni qui vit ni qui meurt, je ne veux courir après personne pour refaire le mur.

— Ces conditions me semblent à peu près justes, dit Birotteau.

— Puis, dit Molineux, nous stipulerons que vous fermerez la porte sur mon escalier, où vous n'aurez aucun droit d'entrée... à vos frais... en maçonnerie. Rassurez-vous, je ne demanderai point d'indemnité pour le rétablissement à la fin du bail ; je la regarde comme comprise dans les cinq cents francs. Monsieur, vous me trouverez toujours juste.

— Nous autres commerçants ne sommes pas si pointilleux, dit le parfumeur, il n'y aurait point d'affaire possible avec de telles formalités.

— Oh ! dans le commerce, c'est bien différent, et surtout dans la parfumerie, où tout va comme un gant, dit le petit vieillard avec un sourire aigre. Mais, monsieur, en matière de location, à Paris, rien n'est indifférent. Tenez, j'ai eu un locataire, rue Montorgueil...

— Monsieur, dit Birotteau, je serais désespéré de retarder votre déjeuner : voilà les actes, rectifiez-les, tout ce que vous me demandez est entendu ; signons demain, échangeons aujourd'hui nos paroles, car demain mon architecte doit être maître des lieux.

— Le sou pour livre au portier...

— Mais, dit Birotteau, vous me privez de l'escalier, de l'entrée, il n'est pas juste...

— Oh ! vous êtes locataire, dit d'une voix péremptoire le petit Molineux, à cheval sur le principe, vous devez les impositions des portes et fenêtres et votre part dans les charges. Quand tout est bien entendu, monsieur, il n'y a plus aucune difficulté. Vous vous agrandissez beaucoup, monsieur ; les affaires vont bien ?

— Oui, dit Birotteau. Mais le motif est autre. Je réunis quelques amis autant pour célébrer la délivrance du territoire que pour fêter ma promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur...

— Ah ! ah ! dit Molineux, une récompense bien méritée !

— Oui, dit Birotteau, peut-être me suis-je rendu digne de cette insigne et royale faveur en siégeant au tribunal consulaire et en combattant pour les Bourbons sur les marches de Saint-Roch, au 13 vendémiaire, où je fus blessé par Napoléon ; ces titres...

— Valent ceux de nos braves soldats de l'ancienne armée.

A ces mots, Birotteau ne put s'empêcher d'imiter le petit Molineux. Le vieillard reconduisit son nouveau locataire jusqu'au palier en l'accablant de politesses.

— Je suis à la Halle, se dit Birotteau, faisons l'affaire des noisettes.

Après une heure de recherches, Birotteau apprit que le fruit sec n'était tenu en gros que par une certaine madame Angélique Madou, rue Pierre Grasselin, seule maison où se trouvassent la véritable aveline de Provence et la vraie noisette blanche des Alpes.

Madame Madou, ancienne revendeuse de marée, jetée il y a dix ans dans le *fruit sec*, habitait le rez-de-chaussée d'une maison jaune en ruine, mais maintenue à chaque étage par des croix en fer. Sans comptoir, ni caisse, ni livres, car elle ne savait ni lire ni écrire, elle répondait par des coups de poing à une lettre, en la regardant comme une insulte. Elle ne pouvait avoir aucune difficulté avec les cultivateurs qui lui expédiaient ses fruits,

ils correspondaient avec de l'argent comptant, seule manière de s'entendre entre eux, et la mère Madou les allait voir pendant la belle saison. Birotteau aperçut cette sauvage marchande au milieu de sacs de noisettes, de marrons et de noix. 5

— Bonjour, ma chère dame, dit Birotteau d'un air léger.

— *Ta chère !* dit-elle. Eh ! mon fils, tu me connais donc pour avoir eu avec moi des rapports agréables ?

— Je suis parfumeur et, de plus, adjoint au maire du 10 deuxième arrondissement de Paris ; ainsi, comme magistrat et consommateur, j'ai droit à ce que vous preniez un autre ton avec moi.

— Eh bien, comment te nommes-tu, mon gars ? Je t'ai pas *core* vu venir. 15

— Avec ce ton-là, vous devez vendre vos noisettes à bon marché ? dit Birotteau, qui se nomma et donna ses qualités.

— Ah ! vous êtes le fameux Birotteau qu'a une belle femme. Et combien en voulez-vous, de ces sucrées de 20 noisettes, mon cher amour ?

— Six mille pesant.

— C'est tout ce que j'en ai, dit la marchande en parlant comme une flûte enrouée. Mon cher monsieur, vous n'êtes pas dans les fainéants pour marier les filles et les 25 parfumer ! Que Dieu vous bénisse, vous avez de l'occupation. Excusez du peu ! Vous allez être une fière pratique, et vous serez inscrit dans le cœur de la femme que j'aime le mieux au monde...

— Qui donc ? 30

— Eh bien, la chère madame Madou.

— Combien vos noisettes ?

— Pour vous, mon bourgeois, vingt-cinq francs le cent, si vous prenez le tout.

— Vingt-cinq francs, dit Birotteau, quinze cents 35 francs ! Et il m'en faudra peut-être des cent milliers par an !

— Mais voyez donc la belle marchandise, cueillie sans souliers ! dit-elle en plongeant son bras rouge dans

un sac d'avelines. Et pas creuse ! mon cher monsieur.

— Allons, envoyez-moi six milliers pour deux mille francs et à quatre-vingt-dix jours, rue du Faubourg-du-Temple, à ma fabrique, demain, de grand matin.

Le parfumeur, perdu dans ses combinaisons, méditait, en allant le long de la rue Saint-Honoré, sur son duel avec l'huile de Macassar, il raisonnait ses étiquettes, la forme de ses bouteilles, calculait la contexture du bouchon, la couleur des affiches. Et l'on dit qu'il n'y a pas de poésie dans le commerce ! Newton ne fit pas plus de calculs pour son célèbre binôme que Birotteau n'en faisait pour l'*essence comagène*, car l'huile redevint essence, et il allait d'une expression à l'autre sans en connaître la valeur. Toutes les combinaisons se pressaient dans sa tête, et il prenait cette activité dans le vide pour la substantielle action du talent. Dans sa préoccupation, il dépassa la rue des Bourdonnais et fut obligé de revenir sur ses pas en se rappelant son oncle.

Claude-Joseph Pillerault, autrefois marchand quincaillier à l'enseigne de *la Cloche d'or*, était une de ces physionomies belles en ce qu'elles sont : costume et mœurs, intelligence et cœur, langage et pensée, tout s'harmoniait en lui. Seul et unique parent de madame Birotteau, Pillerault avait concentré toutes ses affections sur elle et sur Césarine, après avoir perdu, dans le cours de sa carrière commerciale, sa femme et son fils, puis un enfant adoptif, le fils de sa cuisinière. Ces pertes cruelles avaient jeté ce bonhomme dans un stoïcisme chrétien, belle doctrine qui animait sa vie et colorait ses derniers jours d'une teinte à la fois chaude et froide comme celle qui dore les couchers du soleil en hiver. Sa tête, maigre et creusée, d'un ton sévère, où l'ocre et le bistre étaient harmonieusement fondus, offrait une frappante analogie avec celle que les peintres donnent au Temps, mais en le vulgarisant ; car les habitudes de la vie commerciale avaient amoindri chez lui le caractère monumental et rébarbatif exagéré par les peintres, les statuaires et les fondeurs de pendules. De taille moyenne, Pillerault

était plutôt trapu que gras, la nature l'avait taillé pour le travail et la longévité, sa carrure accusait une forte charpente, car il était d'un tempérament sec, sans émotion d'épiderme, mais non pas insensible. Pillerault, peu démonstratif, ainsi que l'indiquaient son attitude calme et sa figure arrêtée, avait une sensibilité tout intérieure, sans phrase ni emphase. Son œil, à prunelle verte mélangée de points noirs, était remarquable par une inaltérable lucidité. Son front, ridé par des lignes droites et jauni par le temps, était petit, serré, dur, couvert par des cheveux d'un gris argenté, tenus courts et comme feutrés. Sa bouche fine annonçait la prudence et non l'avarice. La vivacité de l'œil révélait une vie contenue. Enfin la probité, le sentiment du devoir, une modestie vraie, lui faisaient comme une auréole en donnant à sa figure le relief d'une belle santé. Pendant soixante ans, il avait mené la vie dure et sobre d'un travailleur acharné. Son histoire ressemblait à celle de César, moins les circonstances heureuses. Son caractère sage et réservé, sa prévoyance et sa réflexion mathématique avaient agi sur sa *manière de travailler*. La plupart de ses affaires s'étaient conclues sur parole, et il avait rarement eu des difficultés. Observateur, comme tous les gens méditatifs, il étudiait les gens en les laissant causer ; il refusait alors souvent des marchés avantageux pris par ses voisins, qui plus tard s'en repentaient en se disant que Pillerault flairait les fripons. Il préférait des gains minimes et sûrs à ces coups audacieux qui mettaient en question de grosses sommes. Il tenait les plaques de cheminée, les grils, les chenets grossiers, les chaudrons en fonte et en fer, les houes et les fournitures du paysan. Cette partie assez ingrate exigeait un travail mécanique excessif. Le gain n'était pas en raison du labeur, il y avait peu de bénéfice sur ces matières lourdes, difficiles à remuer, à emmagasiner. Aussi avait-il cloué bien des caisses, fait bien des emballages, déballé, reçu bien des voitures. Aucune fortune n'était ni plus noblement gagnée, ni plus légitime, ni plus honorable que la sienne. Il n'avait jamais surfait, ni jamais couru après les affaires. Dans

les derniers jours, on le voyait fumant sa pipe devant sa porte, regardant les passants et voyant travailler ses commis. Ses voisins, peu envieux de cette médiocrité, louaient sa sagesse sans la comprendre. Au coin de la rue de la Monnaie et de la rue Saint-Honoré se trouve le café David, où quelques vieux négociants allaient, comme Pillerault, prendre leur café le soir. La sobriété de Claude Pillerault, devenue habitude, ne put se plier aux plaisirs d'une vie oisive, quand, au sortir du commerce, il rentra dans ce repos qui affaisse tant le bourgeois parisien ; il continua son genre d'existence et anima sa vieillesse par ses convictions politiques, qui, disons-le, étaient celles de l'extrême gauche. Pillerault appartenait à cette partie ouvrière agrégée par la Révolution à la bourgeoisie. La seule tache de son caractère était l'importance qu'il attachait à sa conquête : il tenait à ses droits, à la liberté, aux fruits de la Révolution ; il croyait son aisance et sa consistance politique compromises par les jésuites, dont les libéraux annonçaient le secret pouvoir, menacées par les idées que *le Constitutionnel* prêtait à MONSIEUR. Il était, d'ailleurs, conséquent avec sa vie, avec ses idées ; il n'y avait rien d'étroit dans sa politique, il n'injuriait point ses adversaires, il avait peur des courtisans, il croyait aux vertus républicaines : il imaginait Manuel pur de tout excès, le général Foy grand homme, Casimir Périer sans ambition, La Fayette un prophète politique, Courier bon homme. Il avait enfin de nobles chimères. Ce beau vieillard vivait de la vie de famille, il allait chez les Ragon et chez sa nièce, chez le juge Popinot, chez Joseph Lebas et chez les Matifat. Personnellement, quinze cents francs faisaient raison de tous ses besoins. Quant au reste de ses revenus, il l'employait à de bonnes œuvres, en présents à sa petite-nièce ; il donnait à dîner quatre fois par an à ses amis chez Roland, rue du Hasard, et les menait au spectacle. Il jouait le rôle de ces vieux garçons sur qui les femmes mariées tirent des lettres de change à vue pour leurs fantaisies : une partie de campagne, l'Opéra, les Montagnes-Beaujon. Pillerault était alors heureux du plaisir

qu'il donnait, il jouissait dans le cœur des autres. Après avoir vendu son fonds, il n'avait pas voulu quitter le quartier où étaient ses habitudes, et il avait pris rue des Bourbonnais un petit appartement de trois pièces au quatrième, dans une vieille maison. La vie pure et simple de Pillerault était révélée par les dispositions intérieures de son appartement, composé d'une antichambre, d'un salon et d'une chambre. Aux dimensions près, c'était la cellule du chartreux. L'antichambre, au carreau rouge et frotté, n'avait qu'une fenêtre ornée de rideaux en percale à bordures rouges, des chaises d'acajou garnies de basane rouge et de clous dorés ; les murs étaient tendus d'un papier vert olive et décoré du *Serment des Américains*, du portrait de Bonaparte en premier consul, et de la *Bataille d'Austerlitz*. Le salon, sans doute arrangé par le tapissier, avait un meuble jaune à rosaces, un tapis ; la garniture de cheminée en bronze sans dorures, un devant de cheminée peint, une console avec un vase à fleurs sous verre, une table ronde à tapis sur laquelle était un porte-liqueurs. Le neuf de cette pièce annonçait assez un sacrifice fait aux usages du monde par le vieux quincaillier, qui recevait rarement. Dans sa chambre, simple comme celle d'un religieux ou d'un vieux soldat, les deux hommes qui apprécient le mieux la vie, un crucifix à bénitier placé dans son alcôve frappait les regards. Cette profession de foi chez un républicain stoïque émouvait profondément. Une vieille femme venait faire son ménage, mais son respect pour les femmes était si grand, qu'il ne lui laissait pas cirer ses souliers, nettoyés par abonnement avec un décrotteur. Son costume était simple et invariable. Il portait habituellement une redingote et un pantalon de drap bleu, un gilet de rouennerie, une cravate blanche et des souliers très ouverts ; les jours fériés, il mettait un habit à boutons de métal. Ses habitudes pour son lever, son déjeuner, ses sorties, son dîner, ses soirées et son retour au logis étaient marquées au coin de la plus stricte exactitude, car la régularité des mœurs fait la longue vie et la santé. Il n'était jamais question de politique entre César, les

Ragon, l'abbé Loraux et lui, car les gens de cette société se connaissaient trop pour en venir à des attaques sur le terrain du prosélytisme. Comme son neveu et comme les Ragon, il avait une grande confiance en Roguin. Pour lui, le notaire de Paris était toujours un être vénérable, une image vivante de la probité. Dans l'affaire des terrains, Pillerault s'était livré à un contre-examen qui motivait la hardiesse avec laquelle César avait combattu les pressentiments de sa femme.

Le parfumeur monta les soixante-dix-huit marches qui menaient à la petite porte brune de l'appartement de son oncle, en pensant que ce vieillard devait être bien vert pour toujours les monter sans se plaindre. Il trouva la redingote et le pantalon étendus sur le portemanteau placé à l'extérieur ; madame Vaillant les brossait et frottait pendant que ce vrai philosophe, enveloppé dans une redingote en molleton gris, déjeunait au coin de son feu, en lisant les débats parlementaires dans *le Constitutionnel* ou le *Journal du Commerce*.

— Mon oncle, dit César, l'affaire est conclue, on va dresser les actes. Si vous aviez cependant quelques craintes ou des regrets, il est encore temps de rompre.

— Pourquoi romprais-je ? l'affaire est bonne, mais longue à réaliser, comme toutes les affaires sûres. Mes cinquante mille francs sont à la Banque, j'ai touché hier les derniers cinq mille francs de mon fonds. Quant aux Ragon, ils y mettent toute leur fortune.

— Eh bien, comment vivent-ils ?

— Enfin, sois tranquille, ils vivent.

— Mon oncle, je vous entends, dit Birotteau vivement ému et serrant les mains du vieillard austère.

— Comment se fera l'affaire ? dit brusquement Pillerault.

— J'y serai pour trois huitièmes, vous et les Ragon pour un huitième ; je vous créditerai sur mes livres jusqu'à ce qu'on ait décidé la question des actes notariés.

— Bon ! Mon garçon, tu es donc bien riche, pour jeter là trois cent mille francs ? Il me semble que tu hasardes

beaucoup en dehors de ton commerce ; n'en souffrira-t-il pas ? Enfin cela te regarde. Si tu éprouvais un échec, voilà les rentes à quatre-vingts, je pourrais vendre deux mille francs de mes consolidés. Prends-y garde, mon garçon : si tu avais recours à moi, ce serait la fortune de ta fille à laquelle tu toucherais là.

— Mon oncle, comme vous dites simplement les plus belles choses ! vous me remuez le cœur.

— Le général Foy me le remuait bien autrement tout à l'heure ! Enfin, va, conclus : les terrains ne s'envoleront pas, ils seront à nous pour moitié ; quand il faudrait attendre six ans, nous aurons toujours quelques intérêts, il y a des chantiers qui donnent des loyers, on ne peut donc rien perdre. Il n'y a qu'une chance, encore est-elle impossible, Roguin n'emportera pas nos fonds...

— Ma femme me le disait pourtant cette nuit, elle craint...

Après avoir laissé échapper un sourire d'incrédulité, Pillerault alla déchirer d'un livret un petit papier, écrivit la somme, et signa.

— Tiens, voilà sur la Banque un bon de cent mille francs pour Ragon et pour moi. Ces pauvres gens ont pourtant vendu à ton mauvais drôle de du Tillet leurs quinze actions dans les mines de Wortschin pour compléter la somme. De braves gens dans la peine, cela serre le cœur. Et des gens si dignes, si nobles, la fleur de la vieille bourgeoisie enfin ! Leur frère Popinot le juge n'en sait rien, ils se cachent de lui pour ne pas l'empêcher de se livrer à sa bienfaisance. Des gens qui ont travaillé, comme moi, pendant trente ans...

— Dieu veuille donc que l'*huile comagène* réussisse ! s'écria Birotteau, j'en serai doublement heureux. Adieu, mon oncle ; vous viendrez dîner dimanche avec les Ragon, Roguin et M. Claparon, car nous signerons tous après-demain, c'est demain vendredi, je ne veux pas faire d'aff...

— Tu donnes donc dans ces superstitions-là

— Mon oncle, je ne croirai jamais que le jour où le fils de Dieu fut mis à mort par les hommes est un jour

heureux. On interrompt bien toutes les affaires pour le 21 janvier.

— A dimanche, dit brusquement Pillerault.

— Sans ses opinions politiques, se dit Birotteau en redescendant l'escalier, je ne sais pas s'il aurait son pareil ici-bas, mon oncle. Qu'est-ce que lui fait la politique ? il serait si bien en n'y songeant pas du tout. Son entêtement prouve qu'il n'y a pas d'homme parfait. — Déjà trois heures, dit César en rentrant chez lui.

— Ma femme, apprête tout pour ma toilette, je vais chez M. Vauquelin, tu sais pourquoi. Une cravate blanche surtout.

Birotteau donna quelques ordres à ses commis ; il ne vit pas Popinot, devina que son futur associé s'habillait, et remonta promptement dans sa chambre, où il trouva la *Vierge* de Dresde magnifiquement encadrée, selon ses ordres.

— Eh bien, c'est gentil ? dit-il à sa fille.

— Mais, papa, dis donc que c'est beau ; sans quoi, l'on se moquerait de toi.

— Voyez-vous cette fille qui gronde son père !... Eh bien, pour mon goût, j'aime autant *Héro et Léandre*. La *Vierge* est un sujet religieux qui peut aller dans une chapelle ; mais *Héro et Léandre*, ah ! je l'achèterai, car le flacon d'huile m'a donné des idées...

— Mais, papa, je ne te comprends pas.

— Virginie, un fiacre ! cria César d'une voix retentissante quand il eut fait sa barbe et que le timide Popinot parut en traînant le pied, à cause de Césarine.

L'amoureux ne s'était pas encore aperçu que son infirmité n'existait plus pour sa maîtresse. Délicieuse preuve d'amour que les gens à qui le hasard inflige un vice corporel quelconque peuvent seuls recueillir.

— Monsieur, dit-il, la presse pourra manœuvrer demain.

— Eh bien, qu'as-tu, Popinot ? demanda César en voyant rougir Anselme.

— Monsieur, c'est le bonheur d'avoir trouvé une boutique, arrière-boutique, cuisine et des chambres au-

dessus, et des magasins, pour douze cents francs par an, rue des Cinq-Diamants.

— Il faut obtenir un bail de dix-huit ans, dit Birotteau. Mais allons chez M. Vauquelin, nous causerons en route.

César et Popinot montèrent en fiacre aux yeux des commis étonnés de ces exorbitantes toilettes et d'une voiture anormale, ignorants qu'ils étaient des grandes choses méditées par le maître de *la Reine des roses*.

— Nous allons donc savoir la vérité sur les noisettes ! dit le parfumeur.

— Des noisettes ? fit Popinot.

— Tu as mon secret, Popinot, dit le parfumeur, j'ai lâché le mot *noisette*, tout est là. L'huile de noisette est la seule qui ait de l'action sur les cheveux, aucune maison de parfumerie n'y a pensé. En voyant la gravure de *Héro et Léandre*, je me suis dit : ' Si les anciens usaient tant d'huile pour leurs cheveux, ils avaient une raison quelconque ' ; car les anciens sont les anciens ! Malgré les prétentions modernes, je suis de l'avis de Boileau sur les anciens. Je suis parti de là pour arriver à l'huile de noisette, grâce au petit Bianchon, l'élève en médecine, ton parent ; il m'a dit qu'à l'École ses camarades employaient l'huile de noisette pour activer la croissance de leurs moustaches et favoris. Il ne nous manque plus que la sanction de l'illustre M. Vauquelin. Éclairés par lui, nous ne tromperons pas le public. Tout à l'heure, j'étais à la Halle, chez une marchande de noisettes, pour avoir la matière première ; dans un instant, je serai chez l'un des plus grands savants de France pour en tirer la quintessence. Les proverbes ne sont pas sots, les extrêmes se touchent. Vois, mon garçon, le commerce est l'intermédiaire des productions végétales et de la science. Angélique Madou récolte, M. Vauquelin extrait, et nous vendons une essence.

La religieuse admiration avec laquelle Popinot écoutait le père de sa Césarine stimula l'éloquence de Birotteau, qui se permit les phrases les plus sauvages qu'un bourgeois puisse inventer.

— Sois respectueux, Anselme, dit-il en entrant dans la

rue où demeurait Vauquelin, nous allons pénétrer dans le sanctuaire de la science. Mets la *Vierge* en évidence, sans affectation, dans la salle à manger, sur une chaise. Pourvu que je ne m'entortille pas dans ce que je veux
5 dire ! s'écria naïvement Birotteau. Popinot, cet homme est mon bienfaiteur, et dans quelques instants, Anselme, il sera le tien.

Ces paroles donnèrent froid à Popinot, qui posa ses pieds comme s'il eût marché sur des œufs, et regarda
10 d'un air inquiet les murailles. M. Vauquelin était dans son cabinet, on lui annonça Birotteau. L'académicien savait le parfumeur adjoint au maire et en grande faveur, il le reçut.

— Vous ne m'oubliez donc pas dans vos grandeurs ?
15 dit le savant ; mais, de chimiste à parfumeur, il n'y a que la main.

— Hélas ! monsieur, de votre génie à la simplicité d'un bonhomme comme moi, il y a l'immensité. Je vous dois ce que vous appelez mes grandeurs, et ne l'oublierai ni
20 dans ce monde ni dans l'autre.

— Oh ! dans l'autre, dit-on, nous serons tous égaux, les rois et les savetiers.

— C'est-à-dire les rois et les savetiers qui se seront saintement conduits, observa Birotteau.

25 — C'est votre fils ? demanda Vauquelin en regardant le petit Popinot hébété de ne rien voir d'extraordinaire dans le cabinet où il croyait trouver des monstruosités, de gigantesques machines, des métaux volants, des substances animées.

30 — Non, monsieur, mais c'est un jeune homme que j'aime et qui vient implorer une bonté égale à votre talent ; n'est-elle pas infinie ? dit-il d'un air fin. Nous venons vous consulter une seconde fois, à seize ans de distance, sur une matière importante, et sur laquelle je
35 suis ignorant comme un parfumeur.

— Voyons, qu'est-ce ?

— Je sais que les cheveux occupent vos veilles, et que vous vous livrez à leur analyse ! Pendant que vous y pensiez pour la gloire, j'y pensais pour le commerce.

— Cher monsieur Birotteau, que voulez-vous de moi ? l'analyse des cheveux ?

Il prit un petit papier.

— Écoutez, voici mon opinion sur la matière, après tous mes travaux. 5

Ici, Popinot dressa les oreilles comme un lièvre effrayé.

— La décoloration de cette substance morte ou vive est, selon moi, produite par l'interruption de la sécrétion des matières colorantes, ce qui expliquerait comment, dans les climats froids, le poil des animaux à belles fourrures pâlit et blanchit pendant l'hiver. 10

— Hem ! Popinot.

— Il est évident, reprit Vauquelin, que l'altération des chevelures est due à des changements subits dans la température ambiante... 15

— Ambiante, Popinot... retiens, retiens ! cria César.

— Oui, dit Vauquelin, au froid et au chaud alternatifs, ou à des phénomènes intérieurs qui produisent le même effet. Ainsi, probablement, les migraines et les affections céphalalgiques absorbent, dissipent ou déplacent les fluides générateurs. L'intérieur regarde les médecins. Quant à l'extérieur, arrivent vos cosmétiques. 20

— Eh bien, monsieur, dit Birotteau, vous me rendez la vie. J'ai songé à vendre de l'huile de noisette, en pensant que les anciens faisaient usage d'huile pour leurs cheveux, et les anciens sont les anciens, je suis de l'avis de Boileau. Pourquoi les athlètes oignaient-ils ?... 25

— L'huile d'olive vaut l'huile de noisette, dit Vauquelin, qui n'écoutait pas Birotteau. Toute huile est bonne. Peut-être avez-vous raison : l'huile de noisette possède, m'a dit Dupuytren, un stimulant. Je chercherai à connaître les différences qui existent entre les huiles de faîne, de colza, d'olive, de noix, et cætera. 30

— Je ne me suis donc pas trompé, dit Birotteau triomphalement, je me suis rencontré avec un grand homme. Macassar est enfoncé ! Macassar, monsieur, est un cosmétique donné, c'est-à-dire vendu et vendu cher, pour faire pousser les cheveux. 35

— Cher monsieur Birotteau, dit Vauquelin, il n'est pas

venu deux onces d'huile de Macassar en Europe. L'huile de Macassar n'a pas la moindre action sur les cheveux ; mais les Malaises l'achètent au poids de l'or à cause de son influence conservatrice sur les cheveux, sans savoir que l'huile de baleine est tout aussi bonne. Aucune puissance, ni chimique ni divine...

— Oh ! divine... ne dites pas cela, monsieur Vauquelin.

— Aucune puissance ne peut donc faire pousser de cheveux à des chauves, de même que vous ne teindrez jamais sans danger les cheveux rouges ou blancs ; mais, en vantant l'emploi de l'huile, vous ne commettrez aucune erreur, aucun mensonge, et je pense que ceux qui s'en serviront pourront conserver leurs cheveux. Ma conscience se refuse à regarder l'huile de noisette comme un prodige.

— Quelle serait la meilleure manière de l'extraire : par la décoction ou par la pression ? dit Birotteau.

— Par la pression entre deux plaques chaudes, l'huile sera plus abondante ; mais, obtenue par la pression entre deux plaques froides, elle sera de meilleure qualité. Il faut l'appliquer, dit Vauquelin avec bonté, sur la peau même, et non s'en frotter les cheveux ; autrement, l'effet serait manqué.

— Retiens bien ceci, Popinot, dit Birotteau dans un enthousiasme qui lui enflammait le visage. — Vous voyez, monsieur, un jeune homme qui comptera ce jour parmi les plus beaux de sa vie. Il vous connaissait, vous vénérait, sans vous avoir vu. Nous prions, ma femme, ma fille et moi, pour vous, tous les jours, comme on le doit pour son bienfaiteur.

— C'est trop pour si peu, dit Vauquelin, gêné par la verbeuse reconnaissance du parfumeur.

— Ta ta ta ! fit Birotteau, vous ne pouvez pas nous empêcher de vous aimer, vous qui n'acceptez rien de moi. Vous êtes comme le soleil, vous jetez la lumière, et ceux que vous éclairez ne peuvent rien vous rendre.

Le savant sourit et se leva, le parfumeur et Popinot se levèrent aussi.

— Regarde, Anselme, regarde bien ce cabinet. Vous permettez, monsieur ?

— Eh bien, êtes-vous content des affaires ? dit Vauquelin à Birotteau.

— Assez bien, monsieur, dit Birotteau en se retirant vers la salle à manger, où le suivit Vauquelin. Mais, pour lancer cette huile sous le nom d'*essence comagène*, il faut de grands fonds...

— *Essence* et *comagène* sont deux mots qui hurlent. Appelez votre cosmétique *huile de Birotteau*. Si vous ne voulez pas mettre votre nom en évidence, prenez-en un autre... Mais voilà la *Vierge* de Dresde... Ah ! monsieur Birotteau, vous voulez que nous nous quittions brouillés.

— Monsieur Vauquelin, dit le parfumeur en prenant les mains du chimiste, cette rareté n'a de prix que par la persistance que j'ai mise à la chercher ; il a fallu faire fouiller toute l'Allemagne pour la trouver sur papier de Chine et avant la lettre : je savais que vous la désiriez, vos occupations ne vous permettaient pas de vous la procurer, je me suis fait votre commis voyageur. Agréez donc non une méchante gravure, mais des soins, une sollicitude, des pas et démarches qui prouvent un dévouement absolu. Ne me refusez pas. Nous avons tant de chances pour être oubliés, laissez-moi me mettre, moi, ma femme, ma fille et le gendre que j'aurai, tous sous vos yeux. Vous vous direz en voyant la *Vierge* : ' Il y a de bonnes gens qui pensent à moi.'

— J'accepte, dit Vauquelin.

Popinot et Birotteau s'essuyèrent les yeux, tant ils furent émus de l'accent de bonté que mit l'académicien à ce mot.

— Voulez-vous combler votre bonté ? dit le parfumeur.

— Qu'est-ce ? fit Vauquelin.

— Je réunis quelques amis...

Il se souleva sur les talons, en prenant néanmoins un air humble.

— ... Autant pour célébrer la délivrance du territoire que pour fêter ma nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.

— Ah ! dit Vauquelin étonné.

— Peut-être me suis-je rendu digne de cette insigne et royale faveur en siégeant au tribunal consulaire et en combattant pour les Bourbons sur les marches de Saint-Roch, au 13 vendémiaire, où je fus blessé par Napoléon... Ma femme donne un bal dimanche, dans vingt jours, venez-y, monsieur ! Faites-nous l'honneur de dîner avec nous ce jour-là. Pour moi, ce sera recevoir deux fois la croix. Je vous écrirai bien à l'avance.

— Eh bien, oui, dit Vauquelin.

— Mon cœur se gonfle de plaisir, s'écria le parfumeur dans la rue. Il viendra chez moi. J'ai peur d'avoir oublié ce qu'il a dit sur les cheveux ; tu t'en souviens, Popinot ?

— Oui, monsieur, et dans vingt ans je m'en souviendrais encore.

— Ce grand homme ! quel regard et quelle pénétration ! dit Birotteau. Popinot, nous tenons une fortune. Ainsi, demain, à sept heures, soyons à la fabrique, les noisettes viendront et nous ferons de l'huile, car il a beau dire que toute huile est bonne, nous serions perdus si le public le savait.

— Vous allez être décoré, monsieur, dit Popinot. Quelle gloire pour...

— Pour le commerce, n'est-ce pas, mon enfant ?

L'air triomphant de César Birotteau, sûr d'une fortune, fut remarqué par ses commis, qui se firent des signes entre eux, car la course en fiacre, la tenue du caissier et du patron, les avaient jetés dans les romans les plus bizarres. Dans cette vie occupée et quasi claustrale, les plus petits accidents prenaient l'intérêt que donne un prisonnier à ceux de sa prison.

Par extraordinaire, la recette de la journée se montait à six mille francs : on était venu payer quelques mémoires arriérés.

Durant le dîner, Raguet, le garçon de confiance, gardait le magasin ; mais au dessert les commis redescendaient au magasin et laissaient César, sa femme et sa fille achever leur dîner au coin du feu. Cette habitude venait des

Ragon, chez qui les anciens us et coutumes du commerce, toujours en vigueur, maintenaient entre eux et les commis l'énorme distance qui jadis existait entre les *maîtres* et les *apprentis*. Césarine et Constance apprêtaient alors au parfumeur sa tasse de café, qu'il prenait assis dans une bergère au coin du feu. Pendant cette heure, César mettait sa femme au fait des petits évènements de la journée, il racontait ce qu'il avait vu dans Paris, ce qui se passait au faubourg du Temple, les difficultés de sa fabrication.

— Ma femme, dit-il quand les commis furent descendus, voilà certes une des plus importantes journées de notre vie ! Les noisettes achetées, la presse hydraulique prête à manœuvrer demain, l'affaire des terrains conclue. Tiens, serre donc ce bon sur la Banque, dit-il en lui remettant le mandat de Pillerault. La restauration de l'appartement décidée, notre appartement augmenté. Mon Dieu ! j'ai vu, cour Batave, un homme bien singulier !

Et il raconta M. Molineux.

— Je vois, lui répondit sa femme en l'interrompant au milieu d'une tirade, que tu t'es endetté de deux cent mille francs !

— C'est vrai, ma femme, dit le parfumeur avec une fausse humilité. Comment payerons-nous cela, bon Dieu? car il faut compter pour rien les terrains de la Madeleine, destinés à devenir un jour le plus beau quartier de Paris.

— Un jour, César.

— Hélas ! dit-il en continuant sa plaisanterie, mes trois huitièmes ne me vaudront un million que dans six ans. Et comment payer deux cent mille francs ? reprit César en faisant un geste d'effroi. Eh bien, nous les payerons cependant avec cela, dit-il en tirant de sa poche une noisette prise chez madame Madou, et précieusement gardée.

Il montra la noisette entre ses deux doigts à Césarine et à Constance. Sa femme ne dit rien, mais Césarine, intriguée, dit à son père en lui servant le café :

— Ah çà ! papa, tu ris ?

Le parfumeur, aussi bien que ses commis, avait surpris pendant le dîner les regards jetés par Popinot à Césarine, il voulut éclaircir ses soupçons.

— Eh bien, fifille, cette noisette est cause d'une révolution au logis. Il y aura, dès ce soir, quelqu'un de moins sous notre toit.

Césarine regarda son père en ayant l'air de dire : ' Que m'importe ! '

— Popinot s'en va.

Quoique César fût un pauvre observateur et qu'il eût préparé sa dernière phrase autant pour tendre un piège à sa fille que pour arriver à sa création de la maison A. POPINOT ET COMPAGNIE, sa tendresse paternelle lui fit deviner les sentiments confus qui sortirent du cœur de sa fille, fleurirent en roses rouges sur ses joues, sur son front, et colorèrent ses yeux, qu'elle baissa. César crut alors à quelque parole échangée entre Césarine et Popinot. Il n'en était rien : ces deux enfants s'entendaient, comme tous les amants timides, sans s'être dit un mot.

Elle avait fini par ne plus s'apercevoir de la différence qui distinguait la jambe gauche de la jambe droite chez Popinot, elle eût été capable de dire : ' Mais boite-t-il ? ' Le silence de Popinot trahissait un esprit doux, elle aimait le sourire à demi mélancolique que lui inspiraient d'insignifiantes vulgarités ; les niaiseries qui le faisaient sourire excitaient toujours quelque répulsion chez elle, ils souriaient ou se contristaient ensemble. Cette supériorité n'empêchait pas Anselme de se précipiter à l'ouvrage, et son infatigable ardeur plaisait à Césarine, car elle devinait que, si les autres commis disaient : ' Césarine épousera le premier clerc de M. Roguin,' Anselme pauvre, boiteux et à cheveux roux, ne désespérait pas d'obtenir sa main. Une grande espérance prouve un grand amour.

— Où va-t-il ? demanda Césarine à son père en essayant de prendre un air indifférent.

— Il s'établit rue des Cinq-Diamants ! et, ma foi, à la grâce de Dieu, dit Birotteau, dont l'exclamation ne fut comprise ni par sa femme, ni par sa fille.

Quand Birotteau rencontrait une difficulté morale, il

faisait comme les insectes devant un obstacle, il se jetait à gauche ou à droite ; il changea donc de conversation en se promettant de causer de Césarine avec sa femme.

— J'ai raconté tes craintes et tes idées sur Roguin à ton oncle, il s'est mis à rire, dit-il à Constance. 5

— Tu ne dois jamais révéler ce que nous nous disons entre nous, s'écria Constance. Ce pauvre Roguin est peut-être le plus honnête homme du monde, il a cinquante-huit ans et ne pense plus sans doute...

Elle s'arrêta court en voyant Césarine attentive, et la 10 montra par un coup d'œil à César.

— J'ai donc bien fait de conclure, dit Birotteau.

— Mais tu es le maître, répondit-elle.

César prit sa femme par les mains et la baisa au front. Cette réponse était toujours chez elle un consentement 15 tacite aux projets de son mari.

— Allons, s'écria le parfumeur en descendant à son magasin et parlant à ses commis, la boutique se fermera à dix heures. Messieurs, un coup de main ! Il s'agit de transporter pendant la nuit tous les meubles du premier 20 au second ! Il faut mettre, comme on dit, les petits pots dans les grands, afin de laisser demain à mon architecte les coudées franches.

Possédé de cette magnifique ardeur que produit l'affluence du fluide nerveux et qui fait du diaphragme un 25 brasier chez les gens ambitieux ou amoureux agités par des grands desseins, Popinot, si doux et si tranquille, avait piaffé comme un cheval de race avant la course, dans la boutique, au sortir de table.

— Qu'as-tu donc ? lui dit Célestin. 30

— Quelle journée ! mon cher, je m'établis, lui dit-il à l'oreille, et M. César est décoré.

— Vous êtes bien heureux, le patron vous aide, s'écria Célestin.

Popinot ne répondit pas, il disparut, poussé comme 35 par un vent furieux, le vent du succès !

— Oh ! heureux ! dit à son voisin qui vérifiait des étiquettes un commis occupé à mettre des gants par douzaines ; le patron s'est aperçu des yeux que Popinot

fait à mademoiselle Césarine, et, comme il est très fin, le patron, il se débarrasse d'Anselme ; il serait difficile de le refuser, rapport à ses parents. Célestine prend cette rouerie pour de la générosité.

Anselme Popinot descendait la rue Saint-Honoré et courait rue des Deux-Écus, pour s'emparer d'un jeune homme que sa *seconde vue* commerciale lui désignait comme le principal instrument de sa fortune. Le juge Popinot avait rendu service au plus habile commis voyageur de Paris, à celui que sa triomphante loquèle et son activité firent plus tard surnommer l'*illustre*. Voué spécialement à la chapellerie et à l'*article Paris*, ce roi des voyageurs se nommait encore purement et simplement Gaudissart. A vingt-deux ans, il se signalait déjà par la puissance de son magnétisme commercial. Alors, fluet, l'œil joyeux, le visage expressif, une mémoire infatigable, le coup d'œil habile à saisir les goûts de chacun, il méritait d'être ce qu'il fut depuis, le roi des commis voyageurs, le *Français* par excellence. Confier le placement de l'huile de noisette à ce précieux metteur en œuvre des inventions marchandes, déjà choyé par les plus riches maisons, n'était-ce pas tirer une lettre de change sur la fortune ? Popinot possédait Gaudissart. Le commis voyageur, si savant dans l'art d'entortiller les gens les plus rebelles, les petits marchands de province, s'était laissé entortiller dans la première conspiration tramée contre les Bourbons après les Cent-Jours. Gaudissart, à qui le grand air était indispensable, se vit en prison sous le poids d'une accusation capitale. Le juge Popinot, chargé de l'instruction, avait mis Gaudissart hors de cause en reconnaissant que son imprudente sottise l'avait seule compromis dans cette affaire. Avec un juge désireux de plaire au pouvoir ou d'un royalisme exalté, le malheureux commis allait à l'échafaud. Gaudissart, qui croyait devoir la vie au juge d'instruction, nourrissait un profond désespoir de ne pouvoir porter à son sauveur qu'une stérile reconnaissance. Ne devant pas remercier un juge d'avoir rendu la justice, il était allé chez les Ragon se déclarer

homme lige des Popinot. En errant dans le dédale obscur de la grande Halle, en pensant aux moyens d'organiser un rapide succès, Popinot saisit, rue Aubry-le-Boucher, une occasion unique et de bon augure avec laquelle il comptait régaler César le lendemain. En faction à la porte de l'hôtel du *Commerce*, vers minuit, Popinot entendit, dans le lointain de la rue de Grenelle, un vaudeville final chanté par Gaudissart, avec accompagnement de canne significativement traînée sur les pavés.

— Monsieur, dit Anselme en débouchant de la porte et se montrant soudain, deux mots ?

— Onze, si vous voulez, dit le commis voyageur en levant sa canne plombée sur l'agresseur.

— Je suis Popinot, dit le pauvre Anselme.

— Suffit, dit Gaudissart en le reconnaissant. Que vous faut-il ? de l'argent ? Absent par congé, mais on en trouvera. Mon bras pour un duel ? Tout à vous, des pieds à l'occiput.

Et il chanta :

Voilà, voilà
Le vrai soldat français !

— Venez causer avec moi dix minutes, non pas dans votre chambre, on pourrait nous écouter, mais sur le quai de l'Horloge : à cette heure il n'y a personne, dit Popinot ; il s'agit de quelque chose de plus important.

— Ça chauffe donc ? Marchons !

En dix minutes, Gaudissart, maître des secrets de Popinot, en avait reconnu l'importance.

— Paraissez, parfumeurs, coiffeurs et débitants !

s'écria Gaudissart en singeant Lafon dans le rôle du Cid. Je vais empaumer tous les boutiquiers de France et de Navarre. Oh ! une idée ! J'allais partir, je reste, et vais prendre les commissions de la parfumerie parisienne.

— Et pour quoi ?

— Pour étrangler vos rivaux, innocent ! En ayant

leurs commissions, je puis faire boire de l'huile à leurs perfides cosmétiques, en ne parlant et ne m'occupant que de la vôtre. Un fameux tour de voyageur ! J'ai pour ami d'enfance Andoche Finot, homme capable, mon ami d'ailleurs. Andoche connaît le prospectus, il entre dans les idées du marchand, il n'est pas fier, il limousinera notre prospectus *gratis*. Mon Dieu, avec un bol de punch et des gâteaux, on le régalera ; car, Popinot, pas de farces : je voyagerai sans commission ni frais, vos concurrents payeront, je les dindonnerai. Entendons-nous bien. Pour moi, ce succès est une affaire d'honneur. Ma récompense est d'être garçon de noces à votre mariage ! J'irai en Italie, en Allemagne, en Angleterre ! Vous aurez votre Césarine ou je ne m'appellerai pas l'ILLUSTRE ! nom que m'a donné le père Finot, pour avoir fait réussir ses chapeaux gris. En vendant votre huile, je reste dans ma partie, la tête humaine ; l'huile et le chapeau sont connus pour conserver la chevelure publique.

Popinot revint chez sa tante, où il devait aller coucher, dans une telle fièvre, causée par sa prévision du succès, que les rues lui semblaient être des ruisseaux d'huile. Il dormit peu, rêva que ses cheveux poussaient follement, et vit deux anges qui lui déroulaient, comme dans les mélodrames, une rubrique où était écrit : *Huile césarienne*.

César et Popinot furent dans leur atelier, au faubourg du Temple, bien avant l'arrivée des noisettes ; en attendant les porteurs de madame Madou, Popinot raconta triomphalement son traité d'alliance avec Gaudissart.

— Nous avons l'illustre Gaudissart, nous sommes millionnaires ! s'écria le parfumeur en tendant la main à son caissier de l'air que dut prendre Louis XIV en accueillant le maréchal de Villars au retour de Denain.

— Nous avons bien autre chose encore, dit l'heureux commis en sortant de sa poche une bouteille à forme écrasée en façon de citrouille et à côtes ; j'ai trouvé dix mille flacons semblables à ce modèle, tout fabriqués, tout prêts, à quatre sous et six mois de terme.

— Anselme, dit Birotteau contemplant la forme miri-

fique du flacon, hier (il prit un ton grave), dans les Tuileries, oui, pas plus tard qu'hier, tu disais : ' Je réussirai.' Moi, je dis aujourd'hui : ' Tu réussiras ! ' Quatre sous ! six mois de terme ! une forme originale ! Macassar branle dans le manche ; quelle botte portée à l'huile de Macassar ! Ai-je bien fait de m'emparer des seules noisettes qui soient à Paris ! Où donc as-tu trouvé ces flacons ?

— J'attendais l'heure de parler à Gaudissart et je flânais...

— Comme moi jadis, s'écria Birotteau.

— En descendant la rue Aubry-le-Boucher j'aperçois chez un verrier en gros, un marchand de verres bombés et de cages, qui a des magasins immenses, j'aperçois ce flacon... Ah ! il m'a crevé les yeux comme une lumière subite, une voix m'a crié : ' Voilà ton affaire ! '

Les noisettes livrées, Raguet, les ouvriers, Popinot, César, en épluchèrent une quantité suffisante, et il y eut avant quatre heures quelques livres d'huile. Popinot alla présenter le produit à Vauquelin, qui fit présent à Popinot d'une formule pour mêler l'essence de noisette à des corps oléagineux moins chers et la parfumer. Popinot se mit aussitôt en instance pour obtenir un brevet d'invention et de perfectionnement. Le dévoué Gaudissart prêta l'argent pour le droit fiscal à Popinot, qui avait l'ambition de payer sa moitié dans les frais d'établissement.

La prospérité porte avec elle une ivresse à laquelle les hommes inférieurs ne résistent jamais. Cette exaltation eut un résultat facile à prévoir. Grindot vint, il présenta le croquis colorié d'une délicieuse vue intérieure du futur appartement orné de ses meubles. Birotteau, séduit, consentit à tout. Aussitôt les maçons donnèrent les coups de pic qui firent gémir la maison et Constance. Son peintre en bâtiments, M. Lourdois, un fort riche entrepreneur qui s'engageait à ne rien négliger, parlait de dorures pour le salon. En entendant ce mot, Constance intervint.

— Monsieur Lourdois, dit-elle, vous avez trente mille

livres de rente, vous habitez une maison à vous, vous pouvez y faire ce que vous voulez ; mais, nous autres...

— Madame, le commerce doit briller, et ne pas se laisser écraser par l'aristocratie. Voilà, d'ailleurs, M. Birotteau dans le gouvernement, il est en évidence...

— Oui, mais il est encore en boutique, dit Constance devant ses commis et les cinq personnes qui l'écoutaient ; ni moi, ni lui, ni ses amis, ni ses ennemis ne l'oublierons.

Birotteau se souleva sur la pointe des pieds en retombant sur ses talons à plusieurs reprises, les mains croisées derrière lui.

— Ma femme a raison, dit-il. Nous serons modestes dans la prospérité. Le quartier a les yeux sur moi, les gens qui réussissent ont des jaloux, des envieux !— Ah ! vous saurez cela bientôt, jeune homme, dit-il à Grindot ; s'ils nous calomnient, ne leur donnez pas au moins lieu de médire.

— Ni la calomnie ni la médisance ne peuvent vous atteindre, dit Lourdois ; vous êtes dans une position hors ligne, et vous avez une si grande habitude du commerce, que vous savez raisonner vos entreprises, vous êtes *un malin*.

— C'est vrai, j'ai quelque expérience des affaires ; vous savez pourquoi notre agrandissement ? Si je mets un fort dédit relativement à l'exactitude, c'est que...

— Non.

— Eh bien, ma femme et moi, nous réunissons quelques amis autant pour célébrer la délivrance du territoire que pour fêter ma promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur.

— Comment, comment ! dit Lourdois, ils vous ont donné la croix ?

— Oui ; peut-être me suis-je rendu digne de cette insigne et royale faveur en siégeant au tribunal consulaire et en combattant pour la cause royale au 13 vendémiaire à Saint-Roch, où je fus blessé par Napoléon. Venez avec votre femme et votre demoiselle...

— Enchanté de l'honneur que vous daignez me faire,

dit le libéral Lourdois. Mais vous êtes un farceur, papa Birotteau ; vous voulez être sûr que je ne vous manquerai pas de parole, et voilà pourquoi vous m'invitez. Eh bien, je prendrai mes plus habiles ouvriers, nous ferons un feu d'enfer pour sécher les peintures ; nous avons des procédés dessiccatifs, car il ne faut pas danser dans un brouillard exhalé par le plâtre. On vernira pour ôter toute odeur.

Trois jours après, le commerce du quartier était en émoi par l'annonce du bal que préparait Birotteau. Chacun pouvait, d'ailleurs, voir les étais extérieurs nécessités par le changement rapide de l'escalier, les tuyaux carrés en bois par où tombaient les décombres dans les tombereaux qui stationnaient. Les ouvriers pressés qui travaillaient aux flambeaux, car il y eut des ouvriers de jour et des ouvriers de nuit, faisaient arrêter les oisifs, les curieux dans la rue, et les commérages s'appuyaient sur ces préparatifs pour annoncer d'énormes somptuosités.

Le dimanche indiqué pour la conclusion de l'affaire, M. et madame Ragon, l'oncle Pillerault, vinrent sur les quatre heures, après vêpres. Vu les démolitions, disait César, il ne put inviter ce jour-là que Charles Claparon, Crottat et Roguin. Le notaire apporta le *Journal des Débats*, où M. de la Billardière avait fait insérer l'article suivant :

Nous apprenons que la délivrance du territoire sera fêtée avec enthousiasme dans toute la France ; mais, à Paris, les membres du corps municipal ont senti que le moment était venu de rendre à la capitale cette splendeur qui, par un sentiment de convenance, avait cessé pendant l'occupation étrangère. Chacun des maires et des adjoints se propose de donner un bal : l'hiver promet donc d'être très brillant ; ce mouvement national sera suivi. Parmi toutes les fêtes qui se préparent, il est beaucoup question du bal de M. Birotteau, nommé chevalier de la Légion d'honneur, et si connu par son dévouement à la cause royale. M. Birotteau, blessé à l'affaire de Saint-

Roch, au 13 vendémiaire, et l'un des juges consulaires les plus estimés, a doublement mérité cette faveur.'

— Comme on écrit bien aujourd'hui ! s'écria César. — On parle de nous dans le journal, dit-il à Pillerault.

5 — Eh bien, après ? lui répondit son oncle, à qui le *Journal des Débats* était particulièrement antipathique.

— Cet article nous fera peut-être vendre de la *pâte des sultanes* et de l'*eau carminative*, dit tout bas madame César à madame Ragon sans partager l'ivresse de son 10 mari.

Madame Ragon, grande femme sèche et ridée, au nez pincé, aux lèvres minces, avait un faux air d'une marquise de l'ancienne cour. Le tour de ses yeux était attendri sur une assez grande circonférence, comme ceux des vieilles 15 femmes qui ont éprouvé des chagrins. Sa contenance sévère et digne, quoique affable, imprimait le respect. Elle avait, d'ailleurs, en elle ce je ne sais quoi d'étrange qui saisit sans exciter le rire, et que sa mise, ses façons expliquaient : elle portait des mitaines, elle marchait en 20 tout temps avec une ombrelle à canne, semblable à celle dont se servait la reine Marie-Antoinette à Trianon ; sa robe, dont la couleur favorite était ce brun pâle nommé feuille-morte, s'étalait aux hanches par des plis inimitables, et dont les douairières d'autrefois ont emporté le 25 secret. Elle conservait la mantille noire garnie de dentelles noires à grandes mailles carrées ; ses bonnets, de forme antique, avaient des agréments qui rappelaient les déchiquetures des vieux cadres sculptés à jour. Elle prenait du tabac avec cette exquise propreté et en faisant 30 ces gestes dont peuvent se souvenir les jeunes gens qui ont eu le bonheur de voir leurs grand'tantes et leurs grand'mères remettre solennellement des boîtes d'or auprès d'elles, sur une table, en secouant les grains de tabac égarés sur leur fichu.

35 Le sieur Ragon était un petit homme de cinq pieds au plus, à figure de casse-noisette, où l'on ne voyait que les yeux, deux pommettes aiguës, un nez et un menton ; sans dents, mangeant la moitié de ses mots, d'une con-

versation pluviale, galant, prétentieux et souriant toujours du sourire qu'il prenait pour recevoir les belles dames que différents hasards amenaient jadis à la porte de sa boutique. La poudre dessinait sur son crâne une neigeuse demi-lune bien ratissée, flanquée de deux ailerons, que séparait une petite queue serrée par un ruban. Il portait l'habit bleu-barbeau, le gilet blanc, la culotte et les bas de soie, des souliers à boucles d'or, des gants de soie noire. Le trait le plus saillant de son caractère était d'aller par les rues tenant son chapeau à la main. Il avait l'air d'un messager de la Chambre des pairs, d'un huissier du cabinet du roi, d'un de ces gens qui sont placés auprès d'un pouvoir quelconque de manière à recevoir son reflet tout en restant fort peu de chose.

— Eh bien, Birotteau, dit-il d'un air magistral, te repens-tu, mon garçon, de nous avoir écoutés dans ce temps-là ? Avons-nous jamais douté de la reconnaissance de nos bien-aimés souverains ?

— Vous devez être bien heureuse, ma chère petite, dit madame Ragon à madame Birotteau.

— Mais oui, répondit la belle parfumeuse toujours sous le charme de cette ombrelle à canne, de ces bonnets à papillon, des manches justes et du grand fichu *à la Julie* que portait madame Ragon.

— Césarine est charmante. — Venez ici, la belle enfant, dit madame Ragon de sa voix de tête et d'un air protecteur.

— Ferons-nous les affaires avant le dîner ? dit l'oncle Pillerault.

— Nous attendons M. Claparon, dit Roguin, je l'ai laissé s'habillant.

— Monsieur Roguin, dit César, vous l'avez bien prévenu que nous dînions dans un *méchant* petit entre-sol...

— Il le trouvait superbe il y a seize ans, dit Constance en murmurant.

— ...Au milieu des décombres et parmi les ouvriers ?

— Bah ! vous allez voir un bon enfant qui n'est pas difficile, dit Roguin.

— J'ai mis Raguet en faction dans la boutique, on ne passe plus par notre porte ; vous avez vu tout démoli, dit César au notaire.

— Pourquoi n'avez-vous pas amené votre neveu ? dit Pillerault à madame Ragon.

— Le verrons-nous ? demanda Césarine.

— Non, mon cœur, dit madame Ragon. Anselme travaille, le cher enfant, à se tuer. Cette rue sans air et sans soleil, cette puante rue des Cinq-Diamants m'effraye ; le ruisseau est toujours bleu, vert ou noir. J'ai peur qu'il n'y périsse. Mais quand les jeunes gens ont quelque chose en tête ! dit-elle à Césarine en faisant un geste qui expliquait le mot *tête* par le mot *cœur*.

— Eh bien, monsieur Ragon, êtes-vous content de moi ? fit le parfumeur. Je lui ai donné le secret d'une découverte... enfin !

— Nous vous savons par cœur, César, dit le petit Ragon en prenant les mains de César et les lui pressant avec une religieuse amitié.

Roguin n'était pas sans inquiétude sur l'entrée en scène de Claparon, dont les mœurs et le ton pouvaient effrayer de vertueux bourgeois : il jugea donc nécessaire de préparer les esprits.

— Vous allez voir, dit-il à Ragon, à Pillerault et aux dames, un original qui cache ses moyens sous un mauvais ton effrayant ; car, d'une position très inférieure, il s'est fait jour par ses idées. Il a l'air du plus grand flandrin... Eh bien, non ; il étudie, et pense alors à remuer l'industrie par de nouvelles conceptions.

— Je comprends cela, dit Birotteau ; j'ai trouvé mes meilleures idées en flânant, n'est-ce pas, ma biche ?

— Claparon, reprit Roguin, regagne alors pendant la nuit le temps employé à chercher, à combiner des affaires pendant le jour. Tous ces gens à grand talent ont une vie bizarre, inexplicable. Eh bien, à travers ce décousu, j'en suis témoin, il arrive à son but ; il a fini par faire céder tous nos propriétaires, ils ne voulaient pas, ils se doutaient de quelque chose, il les a mystifiés, il les a

lassés, il est allé les voir tous les jours, et nous sommes, pour le coup, les maîtres du terrain.

Un singulier *broum! broum!* particulier aux buveurs de petits verres d'eau-de-vie et de liqueurs fortes annonça le personnage le plus bizarre de cette histoire, et l'arbitre visible des destinées futures de César. Le parfumeur se précipita dans le petit escalier obscur, autant pour dire à Raguet de fermer la boutique que pour faire à Claparon ses excuses de le recevoir dans la salle à manger.

Malgré les habiles préparations de Roguin, M. et madame Ragon, ces bourgeois de bon ton, l'observateur Pillerault, Césarine et sa mère furent d'abord assez désagréablement affectés par ce prétendu banquier de la haute volée.

A l'âge de vingt-huit ans environ, cet ancien commis voyageur ne possédait pas un cheveu sur la tête, et portait une perruque frisée en tire-bouchons. Claparon avait l'air d'un comédien de province qui sait tous les rôles, fait la parade, sur la joue duquel le rouge ne tient plus, éreinté par ses fatigues, les lèvres pâteuses, la langue toujours alerte, même pendant l'ivresse. Cette figure, allumée par la joyeuse flamberie du punch, démentait la gravité des affaires. Aussi fallut-il à Claparon de longues études mimiques avant de parvenir à se composer un maintien en harmonie avec son importance postiche. Du Tillet avait assisté à la toilette de Claparon, comme un directeur de spectacle inquiet du début de son principal acteur, car il tremblait que les habitudes grossières de cette vie insoucieuse ne vinssent à éclater à la surface du banquier.

— Parle le moins possible, lui avait-il dit. Jamais un banquier ne bavarde : il agit, pense, médite, écoute et pèse. Ainsi, pour avoir bien l'air d'un banquier, ne dis rien, ou dis des choses insignifiantes. Éteins ton œil égrillard et rends-le grave, au risque de le rendre bête. En politique, sois pour le gouvernement, et jette-toi dans les généralités comme : *Le budget est lourd. Il n'y a pas de transactions possibles entre les partis. Les libéraux sont dangereux. Les Bourbons doivent éviter tout*

conflit. Le libéralisme est le manteau d'intérêts coalisés. Les Bourbons nous ménagent une ère de prospérité ; soutenons-les, si nous ne les aimons pas. La France a fait assez d'expériences politiques, etc. Ne renifle pas ton tabac comme fait un invalide ; joue avec ta tabatière, regarde souvent à tes pieds ou au plafond avant de répondre, enfin donne-toi l'air profond. Surtout, défais-toi de ta malheureuse habitude de toucher à tout. Dans le monde, un banquier doit paraître las de toucher. Et ne bois pas trop. Si tu te grises, tu perds ton avenir. Roguin te surveillera ; tu vas te trouver avec des gens moraux, des bourgeois vertueux, ne les effraye pas en lâchant quelques-uns de tes principes d'estaminet.

Cette mercuriale avait produit sur l'esprit de Charles Claparon un effet pareil à celui que produisaient sur sa personne ses habits neufs. Ce joyeux sans-souci, l'ami de tout le monde, habitué à des vêtements débraillés, commodes, et dans lesquels son corps n'était pas plus gêné que son esprit dans son langage, maintenu dans des habits neufs que le tailleur avait fait attendre et qu'il essayait, raide comme un piquet, inquiet de ses mouvements comme de ses phrases, retirant sa main imprudemment avancée sur un flacon ou sur une boîte, de même qu'il s'arrêtait au milieu d'une phrase, se signala donc par un désaccord risible à l'observation de Pillerault. Sa figure rouge, sa perruque à tire-bouchons égrillards, démentaient sa tenue, comme ses pensées combattaient ses dires. Mais les bons bourgeois finirent par prendre ces continuelles dissonances pour de la préoccupation.

— Il a tant d'affaires, disait Roguin.

— Les affaires lui donnent peu d'éducation, dit madame Ragon à Césarine.

M. Roguin entendit le mot et se mit un doigt sur les lèvres.

— Il est riche, habile et d'une excessive probité, dit-il en se baissant vers madame Ragon.

— On peut lui passer quelque chose en faveur de ces qualités-là, dit Pillerault à Ragon.

— Lisons les actes avant le dîner, dit Roguin, nous sommes seuls.

Madame Ragon, Césarine et Constance laissèrent les contractants, Pillerault, Ragon, César, Roguin et Claparon, écouter la lecture que fit Alexandre Crottat. César signa, au profit d'un client de Roguin, une obligation de quarante mille francs, hypothéqués sur les terrains et les fabriques situés dans le faubourg du Temple ; il remit à Roguin le bon de Pillerault sur la Banque, donna sans reçu les vingt mille francs d'effets de son portefeuille et les cent quarante mille francs de billets à l'ordre de Claparon.

— Je n'ai point de reçu à vous donner, dit Claparon, vous agissez de votre côté chez M. Roguin comme nous du nôtre. Nos vendeurs recevront chez lui leur prix en argent, je ne m'engage pas à autre chose qu'à vous faire trouver le complément de votre part avec vos cent quarante mille francs d'effets.

— C'est juste, dit Pillerault.

— Eh bien, dînons, dit Birotteau.

— Nous allons dîner par-devant notaire, dit Claparon en se rengorgeant.

— Vous faites beaucoup d'affaires ? dit Pillerault en se mettant à table auprès de Claparon avec intention.

— Excessivement, par grosses, répondit le banquier ; mais elles sont lourdes, épineuses ; il y a les canaux. Oh ! les canaux ! Vous ne vous figurez pas combien les canaux nous occupent ! et cela se comprend. Le gouvernement veut des canaux. Le canal est un besoin qui se fait généralement sentir dans les départements et qui concerne tous les commerces, vous savez ! Les fleuves, a dit Pascal, sont des chemins qui marchent. Il faut donc des marchés. Les marchés dépendent de la terrasse, car il y a d'effroyables terrassements ; le terrassement regarde la classe pauvre, de là les emprunts qui, en définitive, sont rendus aux pauvres ! Voltaire a dit : *Canaux, canards, canaille !* Mais le gouvernement a ses ingénieurs qui l'éclairent ; il est difficile de le mettre dedans, à moins de s'entendre avec eux ; car la Chambre !...

Oh ! monsieur, la Chambre nous donne un mal ! elle ne veut pas comprendre la question politique cachée sous la question financière. Il y a mauvaise foi de part et d'autre. Vous comprenez comment les affaires devien-
5 nent épineuses, il faut satisfaire tant de monde : les commis, les Chambres, les antichambres, les ministres...

— Les ministres ? dit Pillerault, qui voulait absolument pénétrer ce coassocié.

— Oui, monsieur, les ministres.

10 — Eh bien, les journaux ont donc raison, dit Pillerault.

— Voilà mon oncle dans la politique, dit Birotteau, M. Claparon lui fait bouillir du lait.

— Encore de satanés farceurs, dit Claparon, que ces journaux ! Monsieur, les journaux nous embrouillent
15 tout ; ils nous servent bien quelquefois, mais ils me font passer de cruelles nuits ; j'aimerais mieux les passer autrement ; enfin j'ai les yeux perdus à force de lire et de calculer.

— Revenons aux ministres, dit Pillerault espérant des
20 révélations.

— Les ministres ont des exigences purement gouvernementales. Mais qu'est-ce que je mange là, de l'ambroisie ? dit Claparon en s'interrompant. Voilà de ces sauces qu'on ne mange que dans les maisons bourgeoises.

25 Le dîner se passa tout entier en attaques de Pillerault, qui cherchait à sonder cet homme et qui ne rencontrait que le vide ; il le regarda comme un homme dangereux.

— Tout va bien, dit Roguin à l'oreille de Charles Claparon.

30 — Ah ! je me déshabillerai sans doute ce soir, répondit Claparon qui étouffait.

— Monsieur, lui dit Birotteau, si nous sommes obligés de faire de la salle à manger le salon, c'est que nous réunissons dans dix-huit jours quelques amis, autant
35 pour célébrer la délivrance du territoire...

— Bien, monsieur ; moi, je suis aussi l'homme du gouvernement.

— ...Que pour fêter ma promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur, reprit César.

— Mais oui, je sais. Qui donc m'a parlé de cela ? les Keller ou Nucingen ?

Roguin, surpris de tant d'aplomb, fit un geste admiratif.

— Eh ! non, c'est à la Chambre.

— A la Chambre, par M. de la Billardière ? demanda César.

— Précisément.

— Il est charmant, dit César à son oncle.

— Il lâche des phrases, des phrases, dit Pillerault, des phrases où l'on se noie.

— Monsieur nous fera sans doute l'honneur d'assister à notre bal ? dit madame César.

— Pour passer une soirée avec vous, madame, je manquerais à gagner des millions.

— Il est décidément bien bavard, dit César à son oncle.

Tandis que la gloire de la parfumerie, à son déclin, allait jeter ses derniers feux, un astre se levait faiblement à l'horizon commercial. Le petit Popinot posait à cette heure même les fondements de sa fortune, rue des Cinq-Diamants. La réunion des marchands de drogueries rend cette rue favorable, et, sous ce rapport, Popinot n'avait pas mal choisi. La maison, la seconde du côté de la rue des Lombards, était si sombre, que, par certaines journées, il y fallait de la lumière en plein jour. Le débutant avait pris possession, la veille au soir, des lieux les plus noirs et les plus dégoûtants. Son prédécesseur, marchand de mélasse et de sucre brut, avait laissé les stigmates de son commerce sur les murs, dans la cour et dans les magasins. Figurez-vous une grande et spacieuse boutique à grosses portes ferrées, peintes en vert dragon, à longues bandes de fer apparentes, ornées de clous dont les têtes ressemblaient à des champignons, garnie de grilles treillissées en fil de fer et renflées par en bas comme celles des anciens boulangers, enfin dallée en grandes pierres blanches, la plupart cassées, les murs jaunes et nus comme ceux d'un corps de garde. Après venaient une arrière-boutique et une cuisine, éclairées sur la cour ; enfin, un second magasin en retour, qui jadis

devait avoir été une écurie. On montait, par un escalier intérieur pratiqué dans l'arrière-boutique, à deux chambres éclairées sur la rue, où Popinot comptait mettre sa caisse, son cabinet et ses livres. Au-dessus des magasins étaient trois chambres étroites adossées au mur mitoyen, ayant vue sur la cour, et où il se proposait de demeurer. Trois chambres délabrées, qui n'avaient d'autre perspective que celle de la cour irrégulière, sombre, entourée de murailles, où l'humidité, par le temps le plus sec, leur donnait l'air d'être fraîchement badigeonnées ; une cour entre les pavés de laquelle il se trouvait une crasse noire et puante laissée par le séjour des mélasses et des sucres bruts. Une seule de ces chambres avait une cheminée, toutes étaient sans papier et carrelées en carreaux. Depuis le matin, Gaudissart et Popinot, aidés par un ouvrier colleur que le commis voyageur avait déniché, tendaient eux-mêmes un papier à quinze sous dans cette horrible chambre, peinte à la colle par l'ouvrier. Un lit de collégien à couchette de bois rouge, une mauvaise table de nuit, une commode antique, une table, deux fauteuils et six chaises, donnés par le juge Popinot à son neveu, composaient l'ameublement. Gaudissart avait mis sur la cheminée un trumeau garni d'une méchante glace achetée d'occasion. Vers huit heures du soir, assis devant la cheminée où brillait une falourde allumée, les deux amis allaient entamer le reste de leur déjeuner.

— Arrière le gigot froid ! ceci ne convient pas à une pendaison de crémaillère, cria Gaudissart.

— Mais, dit Popinot en montrant l'unique pièce de vingt francs qu'il gardait pour payer le prospectus, je...

— Je ?... dit Gaudissart en se mettant une pièce de quarante francs sur l'œil.

Un coup de marteau retentit alors dans la cour, naturellement solitaire et sonore le dimanche, jour où les industriels se dissipent et abandonnent leurs laboratoires.

— Voilà le fidèle de la rue de la Poterie. Moi, reprit l'illustre Gaudissart, *j'ai !* et non pas *je !*

En effet, un garçon suivi de deux marmitons apporta

dans trois mannes un dîner orné de six bouteilles de vin choisies avec discernement.

— Mais comment ferons-nous pour manger tant de choses ? dit Popinot.

— Et l'homme de lettres ! s'écria Gaudissart. Finot connaît les *pompes* et les vanités, il va venir, enfant naïf ! muni d'un prospectus ébouriffant. Le mot est joli, hein ? Les prospectus ont toujours soif. Il faut arroser les graines si l'on veut des fleurs.

Un autre coup de marteau retentit.

— Voilà le spirituel Andoche, dit Gaudissart.

Un gros garçon assez joufflu, de taille moyenne et qui, des pieds à la tête, ressemblait au fils d'un chapelier, à traits ronds où la finesse était ensevelie sous un air gourmé, se montra soudain. Sa figure, attristée comme celle d'un homme ennuyé de misère, prit une expression d'hilarité quand il vit la table mise et les bouteilles à coiffes significatives. Au cri de Gaudissart, son pâle œil bleu pétilla, sa grosse tête creusée par sa figure kalmouque alla de droite à gauche, et il salua Popinot d'une manière étrange, sans servilité ni respect, comme un homme qui ne se sent pas à sa place et ne fait aucune concession. Il commençait alors à reconnaître en lui-même qu'il ne possédait aucun talent littéraire ; il pensait à rester dans la littérature en exploiteur, à y monter sur l'épaule des gens spirituels, à y faire des affaires au lieu d'y faire des œuvres mal payées. Il lui fallait une première mise de fonds, Gaudissart la lui avait montrée à toucher dans la mise en scène de l'huile de Popinot.

— Vous traiterez pour son compte avec les journaux, mais ne le rouez pas : autrement, nous aurions un duel à mort ; donnez-lui-en pour son argent !

Popinot regarda l'*auteur* d'un air inquiet. Les gens vraiment commerciaux considèrent un auteur avec un sentiment où il entre de la terreur, de la compassion et de la curiosité. Quoique Popinot eût été bien élevé, les habitudes de ses parents, leurs idées, les soins bêtifiants d'une boutique et d'une caisse avaient modifié son

intelligence en la pliant aux us et coutumes de sa profession, phénomène que l'on peut observer en remarquant les métamorphoses subies à dix ans de distance par cent camarades sortis à peu près semblables du collège ou de la pension. Andoche accepta ce saisissement comme une profonde admiration.

— Eh bien, avant le dîner, coulons à fond le prospectus, nous pourrons boire sans arrière-pensée, dit Gaudissart. Après le dîner, on lit mal. La langue aussi digère.

— Monsieur, dit Popinot, un prospectus est souvent toute une fortune.

— Et pour les roturiers comme moi, dit Andoche, la fortune n'est qu'un prospectus.

— Ah ! très joli, dit Gaudissart. Ce farceur d'Andoche a de l'esprit comme les quarante.

— Comme cent, dit Popinot, stupéfait de cette idée.

L'impatient Gaudissart prit le manuscrit et lut à haute voix et avec emphase : HUILE CÉPHALIQUE !

— Voyons ! dit Popinot impatient.

Voici le prospectus, tel que le commerce le reçoit par milliers encore aujourd'hui. (*Autre pièce justificative.*)

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION DE 1824

HUILE CÉPHALIQUE

BREVETS D'INVENTION ET DE PERFECTIONNEMENT

Nul cosmétique ne peut faire croître les cheveux, de même que nulle préparation chimique ne les teint sans danger pour le siège de l'intelligence. La science a déclaré récemment que les cheveux étaient une substance morte, et que nul agent ne peut les empêcher de tomber ni de blanchir. Pour prévenir la xérasie et la calvitie, il suffit de préserver le bulbe d'où ils sortent de toute influence extérieure atmosphérique, et de maintenir à la tête la chaleur qui lui est propre. L'*huile céphalique*, basée sur ces principes établis par l'Académie des sciences, produit cet impor-

tant résultat, auquel se tenaient les anciens, les Romains, les Grecs et les nations du Nord, auxquelles la chevelure était précieuse. Des recherches savantes ont démontré que les nobles, qui se distinguaient autrefois à la longueur de leurs cheveux, n'employaient pas d'autre moyen ; seulement, leur procédé, habilement retrouvé par A. POPINOT, inventeur de l'*huile céphalique*, avait été perdu.

Conserver, au lieu de chercher à provoquer une stimulation impossible ou nuisible sur le derme qui contient les bulbes, telle est donc la destination de l'*huile céphalique*. En effet, cette huile, qui s'oppose à l'exfoliation des pellicules, qui exhale une odeur suave, et qui, par les substances dont elle est composée, dans lesquelles entre, comme principal élément, l'essence de noisette, empêche toute action de l'air extérieur sur les têtes, prévient ainsi les rhumes, le coryza, et toutes les affections douloureuses de l'encéphale en lui laissant sa température intérieure. De cette manière, les bulbes qui contiennent les liqueurs génératrices des cheveux ne sont jamais saisis ni par le froid, ni par le chaud. La chevelure, — ce produit magnifique, — à laquelle hommes et femmes attachent tant de prix, conserve alors, jusque dans l'âge avancé de la personne qui se sert de l'*huile céphalique*, ce brillant, cette finesse, ce lustre, qui rendent si charmantes les têtes des enfants.

La manière de s'en servir est jointe à chaque flacon et lui sert d'enveloppe.

MANIÈRE DE SE SERVIR DE L'HUILE CÉPHALIQUE.

Il est tout à fait inutile d'oindre les cheveux ; ce n'est pas seulement un préjugé ridicule, c'est encore une habitude gênante, en ce sens que le cosmétique laisse partout sa trace. Il suffit tous les matins de tremper une petite éponge fine dans l'huile, de se faire écarter les cheveux avec le peigne, d'imbiber les cheveux à leur racine de raie en raie, de manière que la peau reçoive une légère couche, après avoir préalablement nettoyé la tête avec la brosse et le peigne.

Cette huile se vend par flacons portant la signature de l'inventeur, pour empêcher toute contrefaçon, et au prix de TROIS FRANCS, chez A. POPINOT, rue des Cinq-Diamants, quartier des Lombards, à Paris.

ON EST PRIÉ D'ÉCRIRE FRANCO.

Nota. — La maison A. Popinot tient également les huiles de la droguerie, comme néroli, huile d'aspic, huile d'amande douce, huile de cacao, huile de café, de ricin et autres.

— Mon cher ami, dit l'illustre Gaudissart à Finot, c'est parfaitement écrit. Saquerlotte, comme nous abordons la haute science ! nous ne tortillons pas, nous allons droit au fait. Ah ! je vous fais mes sincères compliments, voilà de la littérature utile.

— Le beau prospectus ! dit Popinot enthousiasmé.

— Un prospectus dont le premier mot tue Macassar, dit Gaudissart en se levant d'un air magistral pour prononcer les paroles suivantes qu'il scanda par des gestes parlementaires : ' On — ne — fait — pas — pousser — les — cheveux ! On — ne — les — teint — pas — sans — danger ! ' Ah ! ah ! là est le succès.

— J'ai pensé, dit l'auteur modestement, que l'époque du prospectus léger et badin était passée ; nous entrons dans la période de la science, il faut un air doctoral, un ton d'autorité pour s'imposer au public.

Les trois jeunes gens mangeaient comme des lions, buvaient comme des Suisses, et se grisaient du futur succès de l'*huile céphalique*.

— Cette huile porte à la tête, dit Finot en souriant.

Gaudissart épuisa les différentes séries de calembours sur les mots huile, cheveux, tête, etc. Au milieu des rires homériques des trois amis, au dessert, malgré les toasts et les souhaits de bonheur réciproques, un coup de marteau retentit et fut entendu.

— C'est mon oncle ! Il est capable de venir me voir, s'écria Popinot.

Le vertueux juge d'instruction demandait, en effet, son neveu à la portière. En reconnaissant la voix, Anselme descendit un chandelier à la main pour éclairer.

— Je vous salue, messieurs, dit le magistrat.

L'illustre Gaudissart s'inclina profondément. Finot examina le juge d'un œil ivre, et le trouva passablement ganache.

— Il n'y a pas de luxe, dit gravement le juge en regardant la chambre ; mais, mon enfant, pour être quelque chose de grand, il faut savoir commencer par n'être rien.

— Quel homme profond ! dit Gaudissart à Finot.

— Une pensée d'article, dit le journaliste.

— Ah ! vous voilà, monsieur, dit le juge en reconnaissant le commis voyageur. Eh ! que faites-vous ici ?

— Monsieur, je veux contribuer de tous mes petits moyens à la fortune de votre cher neveu. Nous venons de méditer sur le prospectus de son huile, et vous voyez en monsieur l'auteur de ce prospectus, qui nous paraît un des plus beaux morceaux de cette littérature de perruques.

Le juge regarda Finot.

— Monsieur, dit Gaudissart, est M. Andoche Finot, un des jeunes hommes les plus distingués de la littérature, qui fait dans les journaux du gouvernement la haute politique et les petits théâtres, un ministre en chemin d'être auteur.

Finot tirait Gaudissart par le pan de sa redingote.

— Bien, mes enfants, dit le juge, à qui ces paroles expliquèrent l'aspect de la table où se voyaient les restes d'un régal bien excusable. — Mon ami, dit le juge à Popinot, habille-toi, nous irons ce soir chez M. Birotteau, à qui je dois une visite. Vous signerez votre acte de société, que j'ai soigneusement examiné. Les choses bien en règle épargnent des discussions. Ces murs me paraissent humides : Anselme, élève des nattes de paille à l'endroit de ton lit.

— Permettez, monsieur le juge d'instruction, dit Gaudissart avec la patelinerie d'un courtisan, nous avons collé nous-mêmes les papiers aujourd'hui, et... ils... ne sont pas... secs.

— De l'économie ! bien, dit le juge.

Le journaliste montra la doublure de la poche de son gilet. Popinot vit le geste, il glissa vingt francs à l'auteur de son prospectus. Le juge avait un fiacre au bout de la rue, il emmena son neveu chez Birotteau. Pillerault, M. et madame Ragon, Roguin, faisaient un boston, et Césarine brodait un fichu, quand le juge Popinot et Anselme se montrèrent. Roguin, le vis-à-vis de madame Ragon, auprès de laquelle se tenait Césarine, remarqua le plaisir de la jeune fille quand elle vit entrer Anselme ;

et, par un signe, il la montra rouge comme une grenade à son premier clerc.

— Ce sera donc la journée aux actes ? dit le parfumeur quand, après les salutations, le juge lui eut dit le motif de sa visite.

César, Anselme et le juge allèrent au second, dans la chambre provisoire du parfumeur, discuter le bail et l'acte de société dressé par le magistrat. Quand César et le juge revinrent à l'entre-sol, le magistrat, étonné du bouleversement général et de la présence des ouvriers un dimanche chez un homme aussi religieux que le parfumeur, en demanda la cause, et le parfumeur l'attendait là.

— Quoique vous ne soyez pas mondain, monsieur, vous ne trouverez pas mauvais que nous célébrions la délivrance du territoire. Ce n'est pas tout. Si je réunis quelques amis, c'est aussi pour fêter ma promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur.

— Ah ! fit le juge, qui n'était pas décoré.

— Peut-être me suis-je rendu digne de cette insigne et royale faveur en siégeant au tribunal... oh ! consulaire, et en combattant pour les Bourbons sur les marches...

— Oui, dit le juge.

— ... De Saint-Roch, au 13 vendémiaire, où je fus blessé par Napoléon.

— Volontiers, dit le juge. Si ma femme n'est pas souffrante, je l'amènerai.

— Xandrot, dit Roguin, sur le pas de la porte, à son clerc, ne pense en aucune manière à épouser Césarine, et dans six semaines tu verras que je t'ai donné un bon conseil.

— Pourquoi ? dit Crottat.

— Birotteau, mon cher, va dépenser cent mille francs pour son bal, il engage sa fortune dans cette affaire des terrains malgré mes conseils. Dans six semaines, ces gens-là n'auront pas de pain. Épouse mademoiselle Lourdois, la fille du peintre en bâtiments, elle a trois cent mille francs de dot, je t'ai ménagé ce pis-aller !

Les magnificences du bal que préparait le parfumeur, annoncées par les journaux à l'Europe, étaient bien autre-

ment annoncées dans le commerce par les rumeurs auxquelles donnaient lieu les travaux de jour et de nuit. Ici, l'on disait que César avait loué trois maisons ; là, il faisait dorer ses salons ; plus loin, le repas devait offrir des plats inventés pour la circonstance ; par là, les 5 négociants, disait-on, n'y seraient pas invités, la fête était donnée pour les gens du gouvernement ; par ici, le parfumeur était sévèrement blâmé de son ambition, et l'on se moquait de ses prétentions politiques, on niait sa blessure ! Le bal engendrait plus d'une intrigue dans 10 le deuxième arrondissement ; les amis étaient tranquilles, mais les exigences des simples connaissances étaient énormes. Toute faveur amène des courtisans. Il y eut bon nombre de gens à qui leur invitation coûta plus d'une démarche. Les Birotteau furent stupéfaits 15 du nombre des amis qu'ils ne se connaissaient point. Quand, dix jours auparavant, Braschon, Grindot, Lourdois et Chaffaroux, l'entrepreneur en bâtiments, eurent affirmé que l'appartement serait prêt pour le fameux dimanche du 17 décembre, il y eut une conférence risible 20 le soir, après dîner, dans le modeste petit salon de l'entresol, entre César, sa femme et sa fille, pour composer la liste des invités et faire les invitations, que le matin un imprimeur avait envoyées imprimées en belle anglaise, sur papier rose, et suivant la formule du code de la 25 civilité puérile et honnête.

— Ah çà ! n'oublions personne, dit Birotteau.

— Si nous oublions quelqu'un, dit Constance, il ne s'oubliera pas. Madame Derville, qui ne nous avait jamais fait de visite, est débarquée hier au soir en quatre 30 bateaux.

— Elle était bien jolie, dit Césarine, elle m'a plu.

— Cependant, avant son mariage, elle était encore moins que moi, dit Constance ; elle travaillait en linge, rue Montmartre, elle a fait des chemises à ton père. 35

— Eh bien, commençons la liste, dit Birotteau, par les gens les plus huppés. Écris, Césarine : M. le duc et madame la duchesse de Lenoncourt...

— Mon Dieu ! César, dit Constance, n'envoie donc pas

une seule invitation aux personnes que tu ne connais qu'en qualité de fournisseur. Tu es fou, les grandeurs te tournent la tête...

— Oui ! mais M. le comte de Fontaine et sa famille. Hein ! celui-là venait sous son nom de *Grand-Jacques*, avec *le Gars*, qui était M. le marquis de Montauran, et M. de la Billardière, qui s'appelait *le Nantais*, à *la Reine des roses*, avant la grande affaire du 13 vendémiaire. C'était alors des poignées de main ! ' Mon cher Birotteau, du courage ! faites-vous tuer comme nous pour la bonne cause ! ' Nous sommes d'anciens camarades de conspiration.

— Mets-le, dit Constance. — Si M. de la Billardière et son fils viennent, il faut qu'ils trouvent à qui parler.

— Écris, Césarine, dit Birotteau. — *Primo*, M. le préfet de la Seine : il viendra ou ne viendra pas, mais il commande le corps municipal : *à tout seigneur, tout honneur !* — M. de la Billardière et son fils, maire. Mets le chiffre des invités au bout. — Mon collègue M. Granet, l'adjoint, et sa femme. Elle est bien laide, mais c'est égal, on ne peut pas s'en dispenser ! — M. Curel, l'orfèvre, le colonel de la garde nationale, sa femme et ses deux filles. Voilà ce que je nomme les autorités. Viennent les gros bonnets ! — M. le comte et madame la comtesse de Fontaine, et leur fille mademoiselle Émilie de Fontaine.

— Une impertinente qui me fait sortir de ma boutique pour lui parler à la portière de sa voiture, quel que soit le temps, dit madame César. Si elle vient, ce sera pour se moquer de nous.

— Alors, elle viendra peut-être, dit César, qui voulait absolument du monde. Continue, Césarine. — M. le comte et madame la comtesse de Granville, mon propriétaire. — Ah çà ! M. de la Billardière me fait recevoir chevalier demain par M. le comte de Lacépède lui-même. Il est convenable que je coule une invitation pour bal et dîner au grand chancelier. — M. Vauquelin. Mets bal et dîner, Césarine. Et, pour ne pas les oublier, tous les Chiffreville et les Protez. — M. et madame Popinot, juge au tribunal de la Seine.

— M., madame et mademoiselle Matifat, puisque nous y sommes.

— Les Matifat, dit Césarine, ont fait des démarches pour M. et madame Colleville, M. et madame Thuillier, leurs amis, et les Saillard. 5

—Nous verrons, dit César. Notre agent de change. M. et madame Jules Desmarets.

— Ce sera la plus belle du bal, celle-là ! dit Césarine ; elle me plaît, oh ! mais plus que toute autre.

— Derville et sa femme. 10

— Mets donc M. et madame Coquelin, les successeurs de mon oncle Pillerault, dit Constance. Ils comptent si bien en être, que la pauvre petite femme fait faire par ma couturière une superbe robe de bal : pardessous de satin blanc, robe de tulle brodée en fleurs de chicorée. 15 Encore un peu, elle aurait pris une robe lamée comme pour aller à la cour. Si nous manquions à cela, nous aurions en eux des ennemis acharnés.

— Mets, Césarine ; nous devons honorer le commerce, nous en sommes. — M. et madame Roguin. 20

— Papa, n'oubliez pas M. Andoche Finot et M. Gaudissart, deux jeunes gens qui sont très utiles à M. Anselme.

— Gaudissart ? Il a été *pris de justice*. Mais c'est égal ; il part dans quelques jours et va voyager pour notre huile,... mets ! Quant au sieur Andoche Finot, que 25 nous est-il ?

— M. Anselme dit qu'il deviendra un personnage, il a de l'esprit comme Voltaire.

— Un auteur ? Tous athées.

— Mettez-le, papa ; il n'y a pas déjà tant de danseurs. 30 D'ailleurs, le beau prospectus de votre huile est de lui.

— Il croit à notre huile, dit César, mets-le, chère enfant.

— Je mets aussi mes protégés, dit Césarine.

— Mets M. Mitral, mon huissier ; M. Haudry, notre médecin, pour la forme, il ne viendra pas. 35

— Il viendra faire sa partie, dit Césarine.

— Ah çà ! j'espère, César, que tu inviteras au dîner M. l'abbé Loraux ?

— Je lui ai déjà écrit, dit César.

— Oh ! n'oublions pas la belle-sœur de Lebas, madame Augustine de Sommervieux, dit Césarine. Pauvre petite femme ! elle est bien souffrante, elle se meurt de chagrin, nous a dit Lebas.

— Voilà ce que c'est que d'épouser des artistes, s'écria le parfumeur. — Regarde donc ta mère qui s'endort, dit-il tout bas à sa fille. La, la, bien le bonsoir, madame César. — Eh bien, dit César à Césarine, et la robe de ta mère ?

— Oui, papa, tout sera prêt. Maman croit n'avoir qu'une robe de crêpe de Chine, comme la mienne ; la couturière est sûre de ne pas avoir besoin de l'essayer.

— Combien de personnes ? dit César à haute voix en voyant sa femme rouvrir les paupières.

— Cent neuf, avec les commis, dit Césarine.

— Où mettrons-nous tout ce monde-là ? dit madame Birotteau. Mais enfin, après ce dimanche-là, reprit-elle naïvement, il y aura un lundi.

Rien ne peut se faire simplement chez les gens qui montent d'un étage social à un autre. Ni madame Birotteau, ni César, ni personne ne pouvait s'introduire sous aucun prétexte au premier étage. César avait promis à Raguet, son garçon de magasin, un habillement neuf pour le jour du bal, s'il faisait bonne garde et s'il exécutait bien sa consigne. Birotteau, comme l'empereur Napoléon à Compiègne lors de la restauration du château pour son mariage avec Marie-Louise d'Autriche, voulait ne rien voir partiellement, il voulait jouir *de la surprise*. Ces deux anciens adversaires se rencontrèrent encore une fois, à leur insu, non sur un champ de bataille, mais sur le terrain de la vanité bourgeoise. Chacun dans la maison avait, d'ailleurs, inventé *sa surprise*. Césarine, la chère enfant, avait employé tout son petit trésor, cent louis, à acheter des livres à son père. M. Grindot lui avait, un matin, confié qu'il y aurait deux corps de bibliothèque dans la chambre de son père, laquelle formait cabinet, une surprise d'architecte. Césarine avait jeté toutes ses économies de jeune fille dans le comptoir d'un libraire, pour offrir à son père : Bossuet, Racine, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Montesquieu,

Molière, Buffon, Fénelon, Delille, Bernardin de Saint-Pierre, La Fontaine, Corneille, Pascal, La Harpe, enfin cette bibliothèque vulgaire qui se trouve partout et que son père ne lirait jamais. Il devait y avoir un terrible mémoire de reliure. Césarine avait confié son embarras à son oncle Pillerault, et l'oncle s'était chargé du mémoire. La surprise de César à sa femme était une robe de velours cerise garnie de dentelles, dont il venait de parler à sa fille, sa complice. La surprise de madame Birotteau pour le nouveau chevalier consistait en une paire de boucles d'or et un solitaire en épingle. Enfin, il y avait pour toute la famille la surprise de l'appartement, laquelle devait être suivie, dans la quinzaine, de la grande surprise des mémoires à payer.

César pesa mûrement quelles invitations devaient être faites en personne et quelles portées par Raguet, le soir. Il prit un fiacre, y mit sa femme enlaidie d'un chapeau à plumes et du dernier châle donné, le cachemire qu'elle avait désiré pendant quinze ans. Les parfumeurs en grande tenue s'acquittèrent de vingt-deux visites dans une matinée.

César avait fait grâce à sa femme des difficultés que présentait, au logis, la confection bourgeoise des différents comestibles exigés par la splendeur de la fête. Un traité diplomatique avait eu lieu entre l'illustre Chevet et Birotteau. Chevet fournissait une superbe argenterie, qui rapporte autant qu'une terre par sa location ; il fournissait le dîner, les vins, les gens de service commandés par un maître d'hôtel d'aspect convenable, tous responsables de leurs faits et gestes. Birotteau s'était entendu avec le café de Foy pour les glaces frappées en fruit, servies sur de jolies tasses, cuillers en vermeil, plateaux d'argent. Tanrade, autre illustration, fournissait les rafraîchissements.

— Sois tranquille, dit César à sa femme en la voyant un peu trop inquiète l'avant-veille, Chevet, Tanrade et le café de Foy occuperont l'entre-sol, Virginie gardera le second, la boutique sera bien fermée. Nous n'aurons plus qu'à nous carrer au premier.

Le 16, à deux heures, M. de la Billardière vint prendre César pour le mener à la chancellerie de la Légion d'honneur, où il devait être reçu chevalier par M. le comte de Lacépède, avec une dizaine d'autres chevaliers. Le maire trouva le parfumeur les larmes aux yeux : Constance venait de lui faire la surprise des boucles d'or et du solitaire.

— Il est bien doux d'être aimé ainsi, dit-il en montant en fiacre en présence de ses commis attroupés, de Césarine et de Constance.

Tous, ils regardaient César en culotte de soie noire, en bas de soie, et le nouvel habit bleu barbeau sur lequel allait briller le ruban qui, selon Molineux, était trempé dans le sang.

Quand César rentra pour dîner, il était pâle de joie, il regardait sa croix dans toutes les glaces ; car, dans sa première ivresse, il ne se contenta pas du ruban, il fut glorieux sans fausse modestie.

— Ma femme, dit-il, M. le grand chancelier est un homme charmant ; il a, sur un mot de la Billardière, accepté mon invitation ; il vient avec M. Vauquelin. M. de Lacépède est un grand homme, oui, autant que M. Vauquelin ; il a fait quarante volumes ! Mais aussi est-ce un auteur pair de France. N'oublions pas de lui dire : 'Votre Seigneurie,' ou : 'Monsieur le comte.'

— Mais mange donc, lui dit sa femme. — Il est pire qu'un enfant, ton père, dit Constance à Césarine.

En ce moment, Grindot descendit avec Braschon. Après dîner, monsieur, madame et mademoiselle pouvaient jouir du coup d'œil des appartements, le premier garçon de Braschon achevait d'y clouer quelques patères, et trois hommes allumaient les bougies.

— Il faut cent vingt bougies, dit Braschon.

— Un mémoire de deux cents francs chez Trudon, dit madame César, dont les plaintes furent arrêtées par un regard du chevalier Birotteau.

— Votre fête sera magnifique, monsieur le chevalier, dit Braschon.

Birotteau se dit en lui-même :

— Déjà les flatteurs ! L'abbé Loraux m'a bien engagé à ne pas donner dans leurs pièges et à rester modeste. Je me souviendrai de mon origine.

César ne comprit pas ce que voulait dire le riche tapissier de la rue Saint-Antoine. Braschon fit onze tentatives inutiles pour être invité, lui, sa femme, sa fille, sa belle-mère et sa tante. Braschon devint l'ennemi de Birotteau. Sur le pas de la porte, il ne l'appelait plus ' monsieur le chevalier.'

La répétition générale commença. César, sa femme et Césarine sortirent de la boutique et entrèrent chez eux par la rue. La porte de la maison avait été refaite dans un grand style, à deux vantaux, divisés en panneaux égaux et carrés, au milieu desquels se trouvait un ornement architectural de fonte coulée et peinte. Cette porte, devenue si commune à Paris, était alors dans toute sa nouveauté. Au fond du vestibule, se voyait l'escalier divisé en deux rampes droites entre lesquelles se trouvait ce socle dont s'inquiétait Birotteau, et qui formait une espèce de boîte où l'on pouvait loger une vieille femme. Ce vestibule, dallé en marbre blanc et noir, peint en marbre, était éclairé par une lampe antique à quatre becs. L'architecte avait uni la richesse à la simplicité. Un étroit tapis rouge relevait la blancheur des marches de l'escalier en liais poli à la pierre ponce. Un premier palier donnait entrée à l'entre-sol. La porte des appartements était dans le genre de la porte de la rue, mais en menuiserie.

— Quelle grâce ! dit Césarine. Et cependant il n'y a rien qui saisisse l'œil, c'est une science.

Tous entrèrent alors dans une antichambre de bon goût, parquetée, spacieuse, simplement décorée. Puis venait un salon à trois fenêtres sur la rue, blanc et rouge, à corniches élégamment profilées, à peintures fines, où rien ne papillotait. Sur une cheminée en marbre blanc à colonnes était une garniture choisie avec goût, elle n'offrait rien de ridicule, et concordait avec les autres détails. Un lustre à vingt-quatre bougies faisait res-

plendir les draperies de soie rouge, le parquet avait un air agaçant qui provoqua Césarine à danser. Un boudoir vert et blanc donnait passage dans le cabinet de César.

— J'ai mis là un lit, dit Grindot en dépliant les portes d'une alcôve habilement cachée entre les deux bibliothèques. Vous ou madame, vous pouvez être malade, et alors chacun a sa chambre.

— Mais cette bibliothèque garnie de livres reliés... Oh ! ma femme ! ma femme ! dit César.

— Non, ceci est la surprise de Césarine.

— Pardonnez à l'émotion d'un père, dit-il à l'architecte en embrassant sa fille.

— Mais faites, faites donc, monsieur, dit Grindot. Vous êtes chez vous.

Dans ce cabinet dominaient les couleurs brunes, relevées par des agréments verts, car les plus habiles transitions de l'harmonie liaient toutes les pièces de l'appartement l'une à l'autre. Ainsi la couleur qui faisait le fond d'une pièce servait à l'agrément de l'autre, et *vice versa*. La gravure d'*Héro et Léandre* brillait sur un panneau dans le cabinet de César.

— Toi, tu payeras tout cela, dit gaiement Birotteau.

— Cette belle estampe vous est donnée par M. Anselme, dit Césarine.

Anselme aussi s'était permis une surprise.

— Pauvre enfant, il a fait comme moi pour M. Vauquelin.

La chambre de madame Birotteau venait ensuite. L'architecte y avait déployé des magnificences de nature à plaire aux braves gens qu'il voulait empaumer, car il avait tenu parole en étudiant cette *restauration*. La chambre était tendue en soie bleue, avec des ornements blancs, le meuble était en casimir blanc avec des agréments bleus. Sur la cheminée en marbre blanc, la pendule représentait la Vénus accroupie sur un beau bloc de marbre ; un joli tapis en moquette, et d'un dessin turc, unissait cette pièce à la chambre de Césarine, tendue en perse et fort coquette : un piano, une jolie

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

armoire à glace, un petit lit chaste à rideaux simples, et tous les petits meubles qu'aiment les jeunes personnes. La salle à manger était derrière la chambre de Birotteau et celle de sa femme, on y entrait par l'escalier, elle avait été traitée dans le genre dit Louis XIV, avec la pendule de Boulle, les buffets de cuivre et d'écaille, les murs tendus en étoffe à clous dorés. La joie de ces trois personnes ne saurait se décrire, surtout quand, en revenant dans sa chambre, madame Birotteau trouva sur son lit la robe de velours cerise garnie en dentelles que lui offrait son mari, et que Virginie y avait apportée en revenant sur la pointe du pied.

— Monsieur, cet appartement vous fera beaucoup d'honneur, dit Constance à Grindot. Nous aurons cent et quelques personnes demain soir, et vous recueillerez les éloges de tout le monde.

— Je vous recommanderai, dit César. Vous verrez *la tête* du commerce, et vous serez connu dans une seule soirée plus que si vous aviez bâti cent maisons.

Constance, émue, ne pensait plus à la dépense ni à critiquer son mari. Voici pourquoi. Le matin, en apportant *Héro et Léandre*, Anselme Popinot, à qui Constance accordait une haute intelligence et de grands moyens, lui avait affirmé le succès de l'*huile céphalique*, auquel il travaillait avec un acharnement sans exemple. L'amoureux avait promis que, malgré la rondeur du chiffre auquel s'élèveraient les folies de Birotteau, dans six mois ces dépenses seraient couvertes par sa part dans les bénéfices donnés par l'huile. Après avoir tremblé pendant dix-neuf ans, il était si doux de se livrer un seul jour à la joie, que Constance promit à sa fille de n'empoisonner le bonheur de son mari par aucune réflexion, et de s'y laisser aller tout entière. Quand, vers onze heures, M. Grindot les quitta, elle se jeta donc au cou de son mari et versa quelques pleurs de contentement en disant :

— César ! ah ! tu me rends bien folle et bien heureuse.

— Pourvu que cela dure, n'est-ce pas ? dit en souriant César.

— Cela durera, je n'ai plus de crainte, dit madame Birotteau.

— A la bonne heure, dit le parfumeur, tu m'apprécies enfin.

Les gens assez grands pour reconnaître leurs faiblesses avoueront qu'une pauvre orpheline qui, dix-huit ans auparavant, était première demoiselle au *Petit Matelot*, île Saint-Louis, qu'un pauvre paysan venu de Touraine à Paris avec un bâton à la main, à pied, en souliers ferrés, devaient être flattés, heureux de donner une pareille fête pour de si louables motifs.

— Mon Dieu, je perdrais bien cent francs, dit César, pour qu'il nous vînt une visite.

— Voilà M. l'abbé Loraux, dit Virginie.

L'abbé Loraux se montra. Ce prêtre était alors vicaire de Saint-Sulpice. Jamais la puissance de l'âme ne se révéla mieux qu'en ce saint prêtre, dont le commerce laissa de profondes empreintes dans la mémoire de tous ceux qui le connurent. Son visage rechigné, laid jusqu'à repousser la confiance, avait été rendu sublime par l'exercice des vertus catholiques : il y brillait par avance une splendeur céleste. Une candeur infusée dans le sang reliait ses traits disgracieux, et le feu de la charité purifiait les lignes incorrectes par un phénomène contraire à celui qui, chez Claparon, avait tout animalisé, dégradé. Dans ses rides se jouaient les grâces des trois belles vertus humaines, l'espérance, la foi, la charité. Sa parole était douce, lente et pénétrante. Il regarda d'un œil inquiet toutes ces munificences, sourit à ces trois commerçants enchantés et hocha sa tête blanchie.

— Mes enfants, leur dit-il, mon rôle n'est pas d'assister à des fêtes, mais de consoler les affligés. Je viens remercier M. César, vous féliciter. Je ne veux venir ici que pour une seule fête, pour le mariage de cette belle enfant.

Après un quart d'heure, l'abbé se retira sans que le parfumeur ni sa femme osassent lui montrer les appartements. Cette apparition grave jeta quelques gouttes froides dans la joie bouillante de César. Chacun se

coucha dans son luxe, en prenant possession des bons et jolis petits meubles qu'il avait souhaités. Césarine déshabilla sa mère devant une toilette à glace en marbre blanc. César s'était donné quelques superfluités dont il voulut user aussitôt. Tous s'endormirent en se représentant par avance les joies du lendemain. Après être allées à la messe et avoir lu leurs vêpres, Césarine et sa mère s'habillèrent sur les quatre heures, après avoir livré l'entresol au bras séculier des gens de Chevet. Jamais toilette n'alla mieux à madame César que cette robe de velours cerise, garnie en dentelles, à manches courtes ornées de jockeys : ses beaux bras, encore frais et jeunes, sa poitrine étincelante de blancheur, son cou, ses épaules d'un si joli dessin, étaient rehaussés par cette riche étoffe et par cette magnifique couleur. Le naïf contentement que toute femme éprouve à se voir dans toute sa puissance donna je ne sais quelle suavité au profil grec de la parfumeuse, dont la beauté parut dans toute sa finesse de camée. Césarine, habillée de crêpe blanc, avait une couronne de roses blanches sur la tête, une rose à son côté ; une écharpe lui couvrait chastement les épaules et le corsage ; elle rendit Popinot fou.

— Ces gens-là nous écrasent, dit madame Roguin à son mari en parcourant l'appartement.

La notairesse était furieuse de ne pas être aussi belle que madame César, car toute femme sait toujours en elle-même à quoi s'en tenir sur la supériorité ou l'infériorité d'une rivale.

— Bah ! ça ne durera pas longtemps, et bientôt tu éclabousseras la pauvre femme en la rencontrant à pied dans les rues, et ruinée ! dit Roguin bas à sa femme.

Vauquelin fut d'une grâce parfaite, il vint avec M. de Lacépède, son collègue à l'Institut, qui l'était allé prendre en voiture. En voyant la resplendissante parfumeuse, les deux savants tombèrent dans le compliment scientifique.

— Vous avez, madame, un secret que la science ignore, pour rester ainsi jeune et belle, dit le chimiste.

— Vous êtes ici un peu chez vous, monsieur l'acadé-

micien, dit Birotteau. — Oui, monsieur le comte, reprit-il en se tournant vers le grand chancelier de la Légion d'honneur, je dois ma fortune à M. Vauquelin. J'ai l'honneur de présenter à Votre Seigneurie M. le président du tribunal de commerce. — C'est M. le comte de Lacépède, pair de France, un des grands hommes de la France ; il a écrit quarante volumes, dit-il à Joseph Lebas, qui accompagnait le président du tribunal.

Les convives furent exacts. Le dîner fut ce que sont les dîners de commerçants, extrêmement gai, plein de bonhomie, historié par de grosses plaisanteries qui font toujours rire. L'excellence des mets, la bonté des vins, furent bien appréciées. Quand la société rentra dans les salons pour prendre le café, il était neuf heures et demie. Quelques fiacres avaient amené d'impatientes danseuses. M. de Lacépède et M. Vauquelin s'en allèrent, au grand désespoir de Birotteau, qui les suivit jusque sur l'escalier en les suppliant de rester, mais en vain. Il réussit à maintenir M. Popinot le juge et M. de la Billardière. A l'exception de trois femmes qui représentaient l'aristocratie, la finance et l'administration : mademoiselle de Fontaine, madame Jules, madame Rabourdin, et dont l'éclatante beauté, la mise et les manières tranchaient au milieu de cette réunion, les autres femmes offraient à l'œil des toilettes lourdes, solides, ce je ne sais quoi de cossu qui donne aux masses bourgeoises un aspect commun, que la légèreté, la grâce de ces trois femmes faisaient cruellement ressortir.

Madame Matifat, qui avait voulu se donner un air digne, dansait coiffée d'un turban et vêtue d'une lourde robe ponceau lamée d'or, toilette en harmonie avec un air fier, un nez romain et les splendeurs d'un teint cramoisi. M. Matifat, si superbe à une revue de garde nationale, était dominé par cette Catherine II de comptoir. Gros et court, harnaché de besicles, maintenant le col de sa chemise à la hauteur du cervelet, il se faisait remarquer par sa voix de basse-taille et par la richesse de son vocabulaire. Jamais il ne disait Corneille, mais ‘ le sublime Corneille.’ Racine était ‘ le doux Racine.’ Vol-

taire ! oh ! Voltaire, ' le second dans tous les genres, plus d'esprit que de génie, mais néanmoins homme de génie ! ' Rousseau, ' esprit ombrageux, homme doué d'orgueil et qui a fini par se pendre.' Parfois, madame Matifat, en le voyant près de conter quelque anecdote, s'empressait de l'interrompre en criant à tue-tête : ' Mon gros, fais attention à ce que tu vas nous dire ' : elle le nommait familièrement son gros. Cette volumineuse reine des drogues fit perdre à mademoiselle de Fontaine sa contenance aristocratique ; l'orgueilleuse fille ne put s'empêcher de sourire en lui entendant dire à Matifat :

— Ne te jette pas sur les glaces, mon gros ! c'est mauvais genre.

Il est plus difficile d'expliquer la différence qui distingue le grand monde de la bourgeoisie qu'il ne l'est à la bourgeoisie de l'effacer. Ces femmes, gênées dans leurs toilettes, se savaient endimanchées et laissaient voir naïvement une joie qui prouvait que le bal était une rareté dans leur vie occupée ; tandis que les trois femmes qui exprimaient chacune une sphère du monde étaient alors comme elles devaient être le lendemain, elles n'avaient pas l'air de s'être habillées exprès, elles ne se contemplaient pas dans les merveilles inaccoutumées de leurs parures, ne s'inquiétaient pas de leur effet ; tout avait été accompli quand, devant leur glace, elles avaient mis la dernière main à l'œuvre de leur toilette de bal ; leurs figures ne révélaient rien d'excessif, elles dansaient avec la grâce et le laisser-aller que des génies inconnus ont donnés à quelques statues antiques. Aussi madame Rabourdin, madame Jules et mademoiselle de Fontaine, qui s'étaient promis une joie infinie de ce bal de parfumeur, se dessinaient-elles sur toute la bourgeoisie par leurs grâces molles, par le goût exquis de leurs toilettes et par leur jeu, comme trois premiers sujets de l'Opéra se détachent sur la lourde cavalerie des comparses. Comme dans tous les bals, il vint un moment d'animation où les torrents de lumière, la joie, la musique et l'entrain de la danse causèrent une ivresse qui fit dis-

paraître ces nuances dans le *crescendo* du *tutti*. Le bal allait devenir bruyant, mademoiselle de Fontaine voulut se retirer; mais, quand elle chercha le bras du vénérable Vendéen, Birotteau, sa femme et sa fille accoururent pour empêcher la désertion de toute l'aristocratie de leur assemblée.

— Il y a dans cet appartement un parfum de bon goût qui vraiment m'étonne, dit l'impertinente fille au parfumeur, et je vous en fais mon compliment.

Birotteau était si bien enivré par les félicitations publiques, qu'il ne comprit pas ; mais sa femme rougit et ne sut que répondre.

— Voilà une fête nationale qui vous honore, lui disait Camusot.

— J'ai vu rarement un si beau bal, disait M. de la Billardière, à qui un mensonge officieux ne coûtait rien.

Birotteau prenait tous les compliments au sérieux.

— Quel ravissant coup d'œil ! et le bon orchestre ! Nous donnerez-vous souvent des bals ? lui disait madame Lebas.

— Quel charmant appartement ! c'est de votre goût ? lui disait madame Desmarets. Birotteau osa mentir en lui laissant croire qu'il en était l'ordonnateur.

Césarine, qui devait être invitée pour toutes les contredanses, connut combien il y avait de délicatesse chez Anselme.

— Si je n'écoutais que mon désir, lui dit-il à l'oreille en sortant de table, je vous prierais de me faire la faveur d'une contredanse ; mais mon bonheur coûterait trop cher à notre mutuel amour-propre.

Césarine, qui trouvait que les hommes marchaient sans grâce quand ils étaient droits sur leurs jambes, voulut ouvrir le bal avec Popinot. Popinot, enhardi par sa tante, qui lui avait dit d'oser, osa parler de son amour à cette charmante fille pendant la contredanse, mais en se servant des détours que prennent les amants timides.

— Ma fortune dépend de vous, mademoiselle.

— Et comment ?

— Il n'y a qu'un espoir qui puisse me la faire faire.

— Espérez.

— Savez-vous bien tout ce que vous venez de dire en un seul mot ? reprit Popinot.

— Espérez la fortune, dit Césarine avec un sourire malicieux. 5

— Gaudissart ! Gaudissart ! dit après la contredanse Anselme à son ami en lui pressant le bras avec une force herculéenne, réussis, ou je me brûle la cervelle. Réussir, c'est épouser Césarine, elle me l'a dit, et vois comme elle est belle ! 10

— Oui, elle est joliment ficelée, dit Gaudissart, et riche. Nous allons la frire dans l'huile.

La bonne intelligence de mademoiselle Lourdois et d'Alexandre Crottat, successeur désigné de Roguin, fut remarquée par madame Birotteau, qui ne renonça pas 15 sans de vives peines à faire de sa fille la femme d'un notaire de Paris. L'oncle Pillerault, qui avait échangé un salut avec le petit Molineux, alla s'établir dans un fauteuil auprès de la bibliothèque ; il regarda les joueurs, écouta les conversations, et vint de temps en temps 20 voir à la porte les corbeilles de fleurs agitées que formaient les têtes des danseuses au moulinet. Sa contenance était celle d'un vrai philosophe. Les hommes étaient affreux, à l'exception de du Tillet. Mais, parmi toutes les figures plus ou moins comiques auxquelles 25 cette assemblée devait son caractère, il s'en trouvait une particulièrement effacée comme une pièce de cent sous républicaine, mais que le vêtement rendait curieuse. On a deviné le tyranneau de la cour Batave, paré de linge fin jauni dans l'armoire, exhibant aux regards un jabot à 30 dentelle de succession attaché par un camée bleuâtre en épingle, portant une culotte courte en soie noire qui trahissait les fuseaux sur lesquels il avait la hardiesse de se reposer. César lui montra triomphalement les quatre pièces créées par l'architecte au premier de sa maison. 35

— Eh ! eh ! c'est affaire à vous, monsieur, lui dit Molineux. Mon premier ainsi garni vaudra plus de mille écus.

Birotteau répondit par une plaisanterie, mais il fut

atteint comme d'un coup d'épingle par l'accent avec lequel le petit vieillard avait prononcé cette phrase. ' Je rentrerai bientôt dans mon premier, cet homme se ruine ! ' tel était le sens du mot *vaudra* que lança Molineux
5 comme un coup de griffe.

La figure pâlotte, l'œil assassin du propriétaire frappèrent du Tillet, dont l'attention avait été d'abord excitée par une chaîne de montre qui soutenait une livre de diverses breloques sonnantes, et par un habit vert
10 mélangé de blanc, à collet bizarrement retroussé, qui donnaient au vieillard l'air d'un serpent à sonnettes. Le banquier vint donc interroger ce petit usurier pour savoir par quel hasard il se gaudissait.

— Là, monsieur, dit Molineux en mettant un pied dans
15 le boudoir, je suis dans la propriété de M. le comte de Granville ; mais ici, dit-il en montrant l'autre, je suis dans la mienne ; car je suis le propriétaire de cette maison.

Molineux se prêtait si complaisamment à qui l'écoutait,
20 que, charmé de l'air attentif de du Tillet, il se dessina, raconta ses habitudes, les insolences du sieur Gendrin, et ses arrangements avec le parfumeur, sans lesquels le bal n'aurait pas eu lieu.

— Ah ! M. César vous a réglé ses loyers, dit du Tillet,
25 rien n'est plus contraire à ses habitudes.

— Oh ! je l'ai demandé, je suis si bon avec mes locataires !

— Si le père Birotteau fait faillite, se dit du Tillet, ce petit drôle sera certes un excellent syndic. Sa pointil-
30 lerie est précieuse ; il doit, comme Domitien, s'amuser à tuer les mouches quand il est seul chez lui.

Du Tillet alla se mettre au jeu, où Claparon était déjà par son ordre : il avait pensé que, sous le garde-vue d'un flambeau de bouillotte, son semblant de banquier
35 échapperait à tout examen. Gaudissart, qui savait la fortune de Claparon, n'osa point l'aborder en recevant du riche commis voyageur le regard solennellement froid d'un parvenu qui ne veut pas être salué par un camarade. Ce bal, comme une fusée brillante, s'éteignit

à cinq heures du matin. Vers cette heure, des cent et quelques fiacres qui remplissaient la rue Saint-Honoré, il en restait environ quarante. A cette heure, on dansait la boulangère, qui plus tard fut détrônée par le cotillon et le galop anglais. Du Tillet, Roguin, Cardot fils, le comte de Granville, Jules Desmarets, jouaient à la bouillotte. Du Tillet gagnait trois mille francs. Les lueurs du jour arrivèrent, firent pâlir les bougies, et les joueurs assistèrent à la dernière contredanse. Dans ces maisons bourgeoises, cette joie suprême ne s'accomplit pas sans quelques énormités. Les rires éclatent, chacun se livre à la plaisanterie en pensant que, le lendemain, le travail reprendra ses droits. Matifat dansait avec un chapeau de femme sur la tête ; Célestin se livrait à des charges. Quelques dames frappaient dans leurs mains avec exagération quand l'ordonnait la figure de cette interminable contredanse.

— Comme ils s'amusent ! disait l'heureux Birotteau.

— Pourvu qu'ils ne cassent rien, dit Constance à son oncle.

— Vous avez donné le plus magnifique bal que j'aie vu, et j'en ai vu beaucoup, dit du Tillet à son ancien patron en le saluant.

Fatigués, mais heureux, les trois Birotteau s'endormirent au matin dans les bruissements de cette fête, qui, en constructions, réparations, ameublements, consommations, toilettes et bibliothèque remboursée à Césarine, allait, sans que César s'en doutât, à soixante mille francs. Voilà ce que coûtait le fatal ruban rouge mis par le roi à la boutonnière d'un parfumeur. Aux yeux de certaines gens, il vaut mieux être criminel que sot.

II

CÉSAR AUX PRISES AVEC LE MALHEUR.

Huit jours après cette fête, dernière flammèche du feu de paille d'une prospérité de dix-huit années près de s'éteindre, César regardait les passants, à travers les glaces de sa boutique, en songeant à l'étendue de ses affaires, qu'il trouvait lourdes ! Jusqu'alors, tout avait été simple dans sa vie ; il fabriquait et vendait, ou achetait pour revendre. Aujourd'hui, l'affaire des terrains, son intérêt dans la maison A. Popinot et compagnie, le remboursement de cent soixante mille francs jetés sur la place, et qui allaient nécessiter ou des trafics d'effets qui déplairaient à sa femme, ou des succès inouïs chez Popinot, effrayaient ce pauvre homme par la multiplicité des idées, il se sentait dans la main plus de pelotons de fil qu'il n'en pouvait tenir. Comment Anselme gouvernait-il sa barque ? Birotteau traitait Popinot comme un professeur de rhétorique traite un élève, il se défiait de ses moyens, et regrettait de n'être pas derrière lui. Le coup de pied qu'il lui avait allongé pour le faire taire chez Vauquelin explique les craintes que le jeune négociant inspirait au parfumeur. Birotteau se gardait bien de se laisser deviner par sa femme, par sa fille ou par son commis ; mais il était alors comme un simple canotier de la Seine à qui, par hasard, un ministre aurait donné le commandement d'une frégate. Ces pensées formaient comme un brouillard dans son intelligence, peu propre à la méditation, et il restait debout, cherchant à y voir clair. En ce moment apparut dans la rue une figure pour laquelle il éprouvait une violente antipathie, et qui était celle de son deuxième propriétaire, le petit Molineux. Tout le monde a fait de ces rêves pleins d'évènements qui représentent une vie entière, et où revient souvent un être fantastique chargé de mauvaises commissions, le traître de la pièce. Molineux semblait à Birotteau chargé par le hasard d'un

rôle analogue dans sa vie. Cette figure avait grimacé diaboliquement au milieu de la fête, en en regardant les somptuosités d'un œil haineux.

— Monsieur, dit le petit homme de sa voix atrocement anodine, nous avons bâclé si lestement les choses, que vous avez oublié d'approuver l'écriture sur notre petit sous-seing.

Birotteau prit le bail pour réparer l'oubli. L'architecte entra, salua le parfumeur et tourna d'un air diplomatique autour de lui.

— Monsieur, lui dit-il enfin à l'oreille, vous savez combien les commencements d'un métier sont difficiles ; vous êtes content de moi, vous m'obligeriez beaucoup en me comptant mes honoraires.

Birotteau, qui s'était dégarni en donnant son portefeuille et son argent comptant, dit à Célestin de faire un effet de deux mille francs à trois mois d'échéance, et de préparer une quittance.

— J'ai été bien heureux que vous preniez à votre compte le terme du voisin, dit Molineux d'un air sournoisement goguenard. Mon portier est venu me prévenir ce matin que le juge de paix apposait les scellés par suite de la disparition du sieur Cayron.

— Pourvu que je ne sois pas pincé de cinq mille francs ! pensa Birotteau.

— Il passait pour très bien faire ses affaires, dit Lourdois, qui venait d'entrer pour remettre son mémoire au parfumeur.

— Un commerçant n'est à l'abri des revers que quand il est retiré, dit le petit Molineux en pliant son acte avec une minutieuse régularité.

L'architecte examina ce petit vieux avec le plaisir que tout artiste éprouve en voyant une caricature qui confirme ses opinions sur les bourgeois.

— Quand on a la tête sous un parapluie, on pense généralement qu'elle est à couvert, s'il pleut, dit l'architecte.

Molineux étudia beaucoup plus les moustaches et la royale que la figure de l'architecte en le regardant, et il

le méprisa tout autant que M. Grindot le méprisait. Puis il resta pour lui donner un coup de griffe en sortant. A force de vivre avec ses chats, Molineux avait dans sa manière, comme dans ses yeux, quelque chose de la race
5 féline.

En ce moment, Ragon et Pillerault entrèrent

— Nous avons parlé de notre affaire au juge, dit Ragon à l'oreille de César ; il prétend que, dans une spéculation de ce genre, il nous faudrait une quittance des vendeurs
10 et réaliser les actes, afin d'être tous réellement propriétaires indivis...

— Ah ! vous faites l'affaire de la Madeleine ? dit Lourdois. On en parle, il y aura des maisons à construire !

15 Le peintre, qui venait se faire promptement régler, trouva son intérêt à ne pas presser le parfumeur.

— Je vous ai remis mon mémoire à cause de la fin de l'année, dit-il à l'oreille de César, je n'ai besoin de rien.

— Eh bien, qu'as-tu, César ? dit Pillerault en remar-
20 quant la surprise de son neveu, qui, stupéfait par la vue du mémoire, ne répondait ni à Ragon ni à Lourdois.

— Ah ! une vétille, j'ai pris cinq mille francs d'effets au marchand de parapluies, mon voisin, qui fait faillite. S'il m'avait donné des valeurs mauvaises, je serais gobé
25 comme un niais.

— Il y a pourtant longtemps que je vous l'ai dit, s'écria Ragon : celui qui se noie s'accrocherait à la jambe de son père pour se sauver, et il le noie avec lui. J'en ai tant observé, de faillites ! on n'est pas précisément fripon
30 au commencement du désastre, mais on le devient par nécessité.

— C'est vrai, dit Pillerault.

— Ah ! si j'arrive jamais à la Chambre des députés, ou si j'ai quelque influence dans le gouvernement,... dit
35 Birotteau se dressant sur ses pointes et retombant sur ses talons.

— Que ferez-vous ? dit Lourdois, car vous êtes un sage.

Molineux, que toute discussion sur le droit intéressait, resta dans la boutique ; et, comme l'attention des autres

rend attentif, Pillerault et Ragon, qui connaissaient les opinions de César, l'écoutèrent néanmoins aussi gravement que les trois étrangers.

— Je voudrais, dit le parfumeur, un tribunal de juges inamovibles avec un ministère public jugeant au criminel. Après une instruction, pendant laquelle un juge remplirait immédiatement les fonctions actuelles des agents, syndics et juge-commissaire, le négociant serait déclaré *failli réhabilitable* ou *banqueroutier*. Failli réhabilitable, il serait tenu de tout payer ; il serait alors le gardien de ses biens, de ceux de sa femme ; car ses droits, ses héritages, tout appartiendrait à ses créanciers ; il gérerait pour leur compte et sous une surveillance ; enfin, il continuerait les affaires en signant toutefois : *un tel, failli*, jusqu'au parfait remboursement. Banqueroutier, il serait condamné, comme autrefois, au pilori dans la salle de la Bourse, exposé pendant deux heures, coiffé du bonnet vert. Ses biens, ceux de sa femme et ses droits seraient acquis aux créanciers, et il serait banni du royaume.

— Le commerce serait un peu plus sûr, dit Lourdois, et l'on regarderait à deux fois avant de faire des opérations.

— Eh diantre ! dit César, un négociant, au train dont vont les choses, va devenir un voleur patenté. Avec sa signature, il peut puiser dans la caisse de tout le monde.

— Vous n'êtes pas tendre, monsieur Birotteau, dit Lourdois.

— Il a raison, dit le vieux Ragon.

— Tous les faillis sont suspects, dit César, exaspéré par cette petite perte qui lui sonnait aux oreilles comme le premier cri de l'hallali à celles d'un cerf.

En ce moment, le maître d'hôtel apporta la facture de Chevet. Puis un patronnet de Félix, un garçon du café Foy, la clarinette de Collinet, arrivèrent avec les mémoires de leurs maisons.

— Le quart d'heure de Rabelais, dit Ragon en souriant.

— Ma foi, vous avez donné une belle fête, dit Lourdois.

— Je suis occupé, dit César à tous les garçons, qui laissèrent les factures.

— Monsieur Grindot, dit Lourdois en voyant l'architecte pliant un effet que signa Birotteau, vous vérifierez et réglerez mon mémoire ; il n'y a qu'à toiser, tous les prix sont convenus par vous au nom de M. Birotteau.

5 Pillerault regarda Lourdois et Grindot.

— Des prix convenus d'architecte à entrepreneur, dit l'oncle à l'oreille du neveu, tu es volé.

Grindot sortit, Molineux le suivit et l'aborda d'un air mystérieux.

10 — Monsieur, lui dit-il, vous m'avez écouté, mais vous ne m'avez pas entendu : je vous souhaite un parapluie.

La peur saisit Grindot. Plus un bénéfice est illégal, plus l'homme y tient ; le cœur humain est ainsi fait. L'artiste avait, en effet, étudié l'appartement avec amour, il 15 y avait mis toute sa science et son temps, il s'y était donné du mal pour dix mille francs et se trouvait la dupe de son amour-propre ; les entrepreneurs eurent peu de peine à le séduire. Grindot devina que les mémoires sur lesquels il avait une part seraient payés, comme ses 20 honoraires, en effets et le petit vieillard venait de lui donner des doutes sur leur payement. Grindot allait être impitoyable, à la manière des artistes, les gens les plus cruels à l'encontre des bourgeois. Vers la fin de décembre, César eut pour soixante mille francs de mé- 25 moires. Félix, le café Foy, Tanrade et les petits créanciers qu'on doit payer comptant, avaient envoyé trois fois chez le parfumeur. Dans le commerce, ces niaiseries nuisent plus qu'un malheur, elles l'annoncent. Les pertes connues sont définies ; mais la panique ne connaît pas 30 de bornes. Birotteau vit sa caisse dégarnie. La peur saisit alors le parfumeur, à qui jamais pareille chose n'était arrivée durant sa vie commerciale. Comme tous les gens qui n'ont jamais eu à lutter pendant longtemps contre la misère et qui sont faibles, cette circonstance, 35 vulgaire dans la vie de la plupart des petits marchands de Paris, porta le trouble dans la cervelle de César.

Le parfumeur donna l'ordre à Célestin d'envoyer les factures chez ses pratiques ; mais, avant de le mettre à exécution, le premier commis se fit répéter cet ordre

inouï. Les clients, noble terme alors appliqué par les détaillants à leurs pratiques et dont César se servait malgré sa femme, qui avait fini par lui dire : ' Nomme-les comme tu voudras, pourvu qu'ils payent ! ' les clients donc étaient des personnes riches avec lesquelles il n'y avait jamais de pertes à essuyer, qui payaient à leur fantaisie, et chez lesquelles César avait souvent cinquante ou soixante mille francs. Le second commis prit le livre des factures et se mit à copier les plus fortes. César redoutait sa femme. Pour ne pas lui laisser voir l'abattement que lui causait le *simoun* du malheur, il voulut sortir.

— Bonjour, monsieur, dit Grindot en entrant avec cet air dégagé que prennent les artistes pour parler des intérêts auxquels ils se prétendent absolument étrangers. Je ne puis trouver aucune espèce de monnaie avec votre papier, je suis obligé de vous prier de me l'échanger contre des écus. Je suis l'homme le plus malheureux de cette démarche, mais je n'ai pas parlé aux usuriers, je ne voudrais pas colporter votre signature, je sais assez de commerce pour comprendre que ce serait l'avilir ; il est donc dans votre intérêt de...

— Monsieur, dit Birotteau stupéfait, plus bas, s'il vous plaît ; vous me surprenez étrangement.

Lourdois entra.

— Lourdois, dit Birotteau souriant, comprenez-vous?...

Birotteau s'arrêta. Le pauvre homme allait prier Lourdois de prendre l'effet de Grindot en se moquant de l'architecte avec la bonne foi du négociant sûr de lui-même ; mais il aperçut un nuage sur le front de Lourdois, et il frémit de son imprudence. Cette innocente raillerie était la mort d'un crédit soupçonné. En pareil cas, un riche négociant reprend son billet, et il ne l'offre pas. Birotteau se sentait la tête agitée comme s'il eût regardé le fond d'un abîme taillé à pic.

— Mon cher monsieur Birotteau, dit Lourdois en l'emmenant au fond du magasin, mon mémoire est toisé, réglé, vérifié, je vous prie de me tenir l'argent prêt demain. Je marie ma fille au petit Crottat, il lui faut de

l'argent, les notaires ne négocient point ; d'ailleurs, on n'a jamais vu ma signature.

— Envoyez après-demain, dit fièrement Birotteau, qui compta sur les payements de ses mémoires. — Et vous aussi, monsieur, dit-il à Grindot.

— Et pourquoi pas tout de suite ? demanda l'architecte.

— J'ai la paye de mes ouvriers au faubourg, dit César, qui n'avait jamais menti.

Il prit son chapeau pour sortir avec eux ; mais le maçon, Thorein, et Chaffaroux l'arrêtèrent au moment où il fermait la porte.

— Monsieur, lui dit Chaffaroux, nous avons bien besoin d'argent.

— Eh ! je n'ai pas les mines du Pérou, dit César impatienté, qui s'en alla vivement à cent pas d'eux. — Il y a quelque chose là-dessous. Maudit bal ! tout le monde vous croit des millions. Néanmoins, l'air de Lourdois n'était pas naturel, pensa-t-il, il y a quelque anguille sous roche.

Il marchait dans la rue Saint-Honoré sans direction, en se sentant comme dissous, et se heurta contre Alexandre au coin d'une rue, comme un bélier ou comme un mathématicien absorbé par la solution d'un problème en aurait heurté un autre.

— Ah ! monsieur, dit le futur notaire, une question ! Roguin a-t-il donné vos quatre cent mille francs à M. Claparon ?

— L'affaire s'est faite devant vous, M. Claparon ne m'en a fait aucun reçu ; mes valeurs étaient à... négocier... Roguin a dû lui remettre... mes deux cent quarante mille francs d'écus... Il a été dit qu'on réaliserait définitivement les actes de vente... M. Popinot, le juge, prétend... La quittance !... Mais... pourquoi cette question ?

— Pourquoi puis-je vous faire une semblable question ? Pour savoir si vos deux cent quarante mille francs sont chez Claparon ou chez Roguin. Roguin était lié depuis si longtemps avec vous, il aurait pu par délicatesse les avoir

remis à Claparon, et vous l'échapperiez belle ! Mais suis-je bête ! il les emporte avec l'argent de M. Claparon, qui heureusement n'avait encore envoyé que cent mille francs. Roguin est en fuite, il a reçu de moi cent mille francs sur sa charge, dont je n'ai pas la quittance, je les lui ai donnés comme je vous confierais ma bourse. Vos vendeurs n'ont pas reçu un liard, ils sortent de chez moi. L'argent de votre emprunt sur vos terrains n'existait ni pour vous ni pour votre prêteur, Roguin l'avait dévoré comme vos cent mille francs... qu'il... n'avait plus depuis longtemps... Ainsi vos cent derniers mille francs sont pris, je me souviens d'être allé les toucher à la Banque.

Les pupilles de César se dilatèrent si démesurément, qu'il ne vit plus qu'une flamme rouge.

— Vos cent mille francs sur la Banque, mes cent mille francs sur sa charge, cent mille francs à M. Claparon, voilà trois cent mille francs de sifflés, sans les vols qui vont se découvrir, reprit le jeune notaire. On désespère de madame Roguin, M. du Tillet a passé la nuit près d'elle. Du Tillet l'a échappé belle, lui ! Roguin l'a tourmenté pendant un mois pour le fourrer dans cette affaire des terrains, et heureusement il avait tous ses fonds dans une spéculation avec la maison Nucingen.

Alexandre aurait pu parler pendant longtemps, Birotteau était debout pétrifié. Autant de phrases, autant de coups de massue. Il n'entendait plus qu'un bruit de cloches mortuaires, de même qu'il avait commencé par ne plus voir que le feu de son incendie. Alexandre Crottat, qui croyait le digne parfumeur fort et capable, fut épouvanté par sa pâleur et par son immobilité. Le successeur de Roguin ne savait pas que le notaire emportait plus que la fortune de César. L'idée du suicide immédiat passa par la tête de ce commerçant si profondément religieux. Le suicide est dans ce cas un moyen de fuir mille morts, il semble logique de n'en accepter qu'une. Alexandre Crottat donna le bras à César et voulut le faire marcher, ce fut impossible : ses jambes se dérobaient sous lui comme s'il eût été ivre.

— Qu'avez-vous donc ? dit Crottat. Mon brave monsieur César, un peu de courage ! ce n'est pas la mort d'un homme ! D'ailleurs, vous retrouverez quarante mille francs, votre prêteur n'avait pas cette somme, elle ne vous a pas été délivrée, il y a lieu à plaider la rescision du contrat.

— Mon bal, ma croix, deux cent mille francs d'effets sur la place, rien en caisse... Les Ragon, Pillerault... Et ma femme qui voyait clair !

Une pluie de paroles confuses qui réveillaient des masses d'idées accablantes et des souffrances inouïes tomba comme une grêle en hachant toutes les fleurs du parterre de *la Reine des roses*.

— Je voudrais qu'on me coupât la tête, dit enfin Birotteau, elle me gêne par sa masse, elle ne me sert à rien...

— Pauvre père Birotteau ! dit Alexandre, mais vous êtes donc en péril ?

— Péril !

— Eh bien, du courage, luttez.

— Luttez ! répéta le parfumeur.

— Du Tillet a été votre commis, il a une fière tête, il vous aidera.

— Du Tillet ?

— Allons, venez.

— Mon Dieu ! je ne voudrais pas rentrer chez moi comme je suis, dit Birotteau. Vous qui êtes mon ami, s'il y a des amis, vous qui m'avez inspiré de l'intérêt et qui dîniez chez moi, au nom de ma femme, promenez-moi en fiacre, Xandrot, accompagnez-moi...

Le notaire désigné mit avec beaucoup de peine dans un fiacre la machine inerte qui avait nom César.

— Xandrot, dit le parfumeur d'une voix troublée par les larmes, car en ce moment les larmes tombèrent de ses yeux et desserrèrent un peu le bandeau de fer qui lui cerclait le crâne, passons chez moi, parlez pour moi à Célestin. Mon ami, dites-lui qu'il y va de ma vie et de celle de ma femme. Que, sous aucun prétexte, personne ne jase de la disparition de Roguin. Faites descendre Césarine et priez-la d'empêcher qu'on ne parle

de cette affaire à sa mère. On doit se défier de nos meilleurs amis, Pillerault, les Ragon, tout le monde...

Le changement de la voix de Birotteau frappa vivement Crottat, qui comprit l'importance de cette recommandation. La rue Saint-Honoré menait chez le magistrat ; il remplit les intentions du parfumeur, que Célestin et Césarine virent, avec effroi, sans voix, pâle et comme hébété, au fond du fiacre.

— Gardez-moi le secret sur cette affaire, dit le parfumeur.

— Ah ! se dit Xandrot, il revient ! je le croyais perdu.

La conférence d'Alexandre Crottat et du magistrat dura longtemps : on envoya chercher le président de la chambre des notaires ; on transporta partout César comme un paquet, il ne bougeait pas et ne disait mot. Vers sept heures du soir, Alexandre Crottat ramena le parfumeur chez lui. L'idée de comparaître devant Constance rendit du ton à César. Le jeune notaire eut la charité de le précéder pour prévenir madame Birotteau que son mari venait d'avoir une espèce de coup de sang.

— Il a les idées troubles, dit-il en faisant un geste employé pour peindre l'embrouillement du cerveau, il faudrait peut-être le saigner ou lui mettre les sangsues.

— Cela devait arriver, dit Constance, à mille lieues de supposer un désastre : il n'a pas pris sa médecine de précaution à l'entrée de l'hiver, et il se donne, depuis deux mois, un mal de galérien, comme s'il n'avait pas son pain gagné.

César fut supplié par sa femme et par sa fille de se mettre au lit, et l'on envoya chercher le vieux docteur Haudry, médecin de Birotteau. Le vieux Haudry était un médecin de l'école de Molière, grand praticien et ami des anciennes formules de l'apothicairerie, droguant ses malades ni plus ni moins qu'un médicastre, tout consultant qu'il était. Il vint, ordonna l'application immédiate de sinapismes à la plante des pieds : il voyait les symptômes d'une congestion cérébrale.

— Qui a pu lui causer cela ? dit Constance.

— Le temps humide, répondit le docteur, à qui Césarine vint dire un mot.

Il y a souvent obligation pour les médecins de lâcher sciemment des niaiseries, afin de sauver l'honneur ou la vie des gens bien portants qui sont autour du malade. Le vieux docteur avait vu tant de choses, qu'il comprit à demi-mot. Césarine le suivit sur l'escalier en lui demandant une règle de conduite.

— Du calme et du silence, puis nous risquerons des fortifiants quand la tête sera dégagée.

Madame César passa deux jours au chevet du lit de son mari, qui lui parut souvent avoir le délire. Mis dans la belle chambre bleue de sa femme, il disait des choses incompréhensibles pour Constance, à l'aspect des draperies, des meubles et de ses coûteuses magnificences.

— Il est fou, disait-elle à Césarine en un moment où César s'était dressé sur son séant et citait d'une voix solennelle les articles du Code de commerce par bribes.

— Si les dépenses sont jugées excessives... — Otez les draperies !

Après trois terribles jours, pendant lesquels la raison de César fut en danger, la nature forte du paysan tourangeau triompha, sa tête fut dégagée ; M. Haudry lui fit prendre des cordiaux, une nourriture énergique, et, après une tasse de café donnée à temps, le négociant fut sur ses pieds. Constance, fatiguée, prit la place de son mari.

— Pauvre femme ! dit César quand il la vit endormie.

— Allons, papa, du courage ! Vous êtes un homme si supérieur, que vous triompherez. Ce ne sera rien. M. Anselme vous aidera.

Césarine dit d'une voix douce ces vagues paroles que la tendresse adoucit encore, et qui rendent le courage aux plus abattus, comme les chants d'une mère endorment les douleurs d'un enfant tourmenté par la dentition.

— Oui, mon enfant, je vais lutter ; mais pas un mot à qui que ce soit au monde, ni à Popinot qui nous aime, ni à ton oncle Pillerault.

— Mon père, dit-elle, voici M. Lebas qui veut vous parler.

— M. Lebas ! s'écria César, effrayé comme si son désastre le rendait criminel, un juge !

— Mon cher monsieur Birotteau, je prends trop d'intérêt à vous, dit le gros marchand drapier en entrant, nous nous connaissons depuis trop longtemps, nous avons été élus tous deux juges la première fois ensemble, pour ne pas vous dire qu'un M. Bidault, dit Gigonnet, un usurier, a des effets de vous passés à son ordre, *sans garantie*, par la maison Claparon. Ces deux mots sont non seulement un affront, mais encore la mort de votre crédit.

— M. Claparon désire vous parler, dit Célestin en se montrant, dois-je le faire monter ?

— Nous allons savoir la cause de cette insulte, dit Lebas.

— Monsieur, dit le parfumeur à Claparon en le voyant entrer, voici M. Lebas, juge au tribunal de commerce, et mon ami...

— Ah ! monsieur est M. Lebas, dit Claparon en interrompant, je suis enchanté de la circonstance, M. Lebas du tribunal, il y a tant de Lebas, sans compter *les hauts et les bas...*

Il a vu, reprit Birotteau en interrompant le bavard, les effets que je vous ai remis, et qui, disiez-vous, ne circuleraient pas ; il les a vus avec ces mots : *sans garantie.*

— Eh bien, dit Claparon, ils ne circuleront effectivement pas, ils sont entre les mains d'un homme avec qui je fais beaucoup d'affaires, le père Bidault. Voilà pourquoi j'ai mis *sans garantie.* Si les effets avaient dû circuler, vous les auriez faits à son ordre directement. Monsieur le juge va comprendre ma situation. Que représentent ces effets ? un prix d'immeuble, payé par qui ? par Birotteau. Pourquoi voulez-vous que je garantisse Birotteau par ma signature ? Nous devons payer, chacun de notre côté, notre part dans cedit prix. Or, n'est-ce pas assez d'être solidaires vis-à-vis de nos vendeurs ? Chez moi, la règle commerciale est inflexible : je ne donne pas plus inutilement ma garantie que je ne donne quittance d'une somme à recevoir. Je suppose

tout. Qui signe, paye. Je ne veux pas être exposé à payer trois fois.

— Trois fois ! dit César.

— Oui, monsieur, répondit Claparon. Déjà j'ai garanti Birotteau à nos vendeurs, pourquoi le garantirais-je encore au banquier ? Les circonstances où nous sommes sont dures, Roguin m'emporte cent mille francs. Ainsi, déjà ma moitié de terrains me coûte cinq cent mille au lieu de quatre cent mille francs. Roguin emporte deux cent quarante mille francs à Birotteau. Que feriez-vous à ma place, monsieur Lebas ? Ne voyez-vous pas que je puis alors payer aux acquéreurs comme solidaire, et être tenu de rembourser encore la part de Birotteau jusqu'à concurrence de ses effets, si je les garantissais, et sans avoir...

— A qui ? demanda le parfumeur en interrompant.

— Et sans avoir sa moitié de terrains, dit Claparon sans tenir compte de l'interruption, car je n'aurais aucun privilège ; il faudrait donc encore l'acheter ! Donc, je puis payer trois fois.

— Rembourser à qui ? demandait toujours Birotteau.

— Mais au tiers porteur, si j'endossais et qu'il vous arrivât un malheur.

— Je ne manquerai pas, monsieur, dit Birotteau.

— Bien, dit Claparon. Vous avez été juge, vous êtes habile commerçant, vous savez que l'on doit tout prévoir, ne vous étonnez donc pas que je fasse mon métier.

— M. Claparon a raison, dit Joseph Lebas.

— J'ai raison, reprit Claparon, raison commercialement. Mais cette affaire est territoriale. Or, que dois-je recevoir, moi ?... de l'argent, car il faudra donner de l'argent à nos vendeurs. Laissons de côté les deux cent quarante mille francs que M. Birotteau trouvera, j'en suis sûr, dit Claparon en regardant Lebas. Je venais vous demander la bagatelle de vingt-cinq mille francs, dit-il en regardant Birotteau.

— Vingt-cinq mille francs ! s'écria César en se sentant de la glace au lieu de sang dans les veines. Mais, monsieur, à quel titre ?

— Eh ! mon cher monsieur, nous sommes obligés de réaliser les ventes par-devant notaire. Or, relativement au prix, nous pouvons nous entendre entre nous ; mais avec le fisc, votre serviteur ! Le fisc ne s'amuse pas à dire des paroles oiseuses, il fait crédit de la main à la poche, et nous avons à lui cracher quarante-quatre mille francs de droits cette semaine. J'étais loin de m'attendre à des reproches en venant ici, car, pensant que ces vingt-cinq mille francs pouvaient vous gêner, j'avais à vous annoncer que, par le plus grand des hasards, je vous ai sauvé...

— Quoi ? dit Birotteau en faisant entendre ce cri de détresse auquel aucun homme ne se trompe.

— Une misère ! les vingt-cinq mille francs d'*effets sur divers* que Roguin m'avait remis à négocier, je vous en ai crédité sur l'enregistrement et les frais dont je vous enverrai le compte ; il y a la petite négociation à déduire, vous me redevrez six ou sept mille francs.

— Tout cela me semble parfaitement juste, dit Lebas. A la place de monsieur, qui me paraît très bien entendre les affaires, j'agirais de même envers un inconnu.

— M. Birotteau ne mourra pas de cela, dit Claparon, il faut plus d'un coup pour tuer un vieux loup ; j'ai vu des loups avec des balles dans la tête courir comme,... eh, pardieu ! comme des loups.

— Qui peut prévoir une scélératesse semblable à celle de Roguin ? dit Lebas, autant effrayé du silence de César que d'une si énorme spéculation étrangère à la parfumerie.

— Il s'en est peu fallu que je ne donnasse quittance de quatre cent mille francs à monsieur, dit Claparon, et j'étais *fumé*. J'avais remis cent mille francs à Roguin la veille. Notre confiance mutuelle m'a sauvé. Que les fonds fussent à l'étude, ou fussent chez moi jusqu'au jour des contrats définitifs, la chose nous semblait à tous indifférente.

— Il aurait mieux valu que chacun gardât son argent à la Banque jusqu'au moment de payer, dit Lebas.

— Roguin était la Banque pour moi, dit César.

Mais il est dans l'affaire, reprit-il en regardant Claparon.

— Oui, pour un quart, sur parole, répondit Claparon. Après la sottise de lui laisser emporter mon argent, il y en a une plus pommée, ce serait de lui en donner. S'il n'emporte, comme on le dit, que trois cent mille francs, il lui faut bien quinze mille livres de rente pour vivre convenablement à l'étranger.

— Le bandit !

— Eh ! mon Dieu, si nous sommes gobés, n'est-ce pas notre faute ? Comment ne nous sommes-nous pas défiés d'un notaire qui se mettait dans une spéculation ? Eh bien, nous sommes assez faibles pour ne pas faire condamner par contumace des gens chez qui nous sommes allés dîner, qui nous ont donné de beaux bals, des gens du monde, enfin ! Personne ne se plaint, on a tort.

— Grand tort, dit Birotteau : la loi sur les faillites et sur les déconfitures est à refaire.

— Si vous aviez besoin de moi, dit Lebas à Birotteau, je suis tout à vous.

— Monsieur n'a besoin de personne, dit l'infatigable bavard, chez qui du Tillet avait lâché les écluses après y avoir mis l'eau. (Claparon répétait une leçon qui lui avait été très habilement soufflée par du Tillet.) Son affaire est claire : la faillite de Roguin donnera cinquante pour cent de dividende, à ce que le petit Crottat m'a dit. Outre ce dividende, M. Birotteau retrouve quarante mille francs que son prêteur n'avait pas ; puis il peut emprunter sur ses propriétés. Or, nous n'avons à payer deux cent mille francs à nos vendeurs que dans quatre mois. D'ici là, M. Birotteau payera ses effets, car monsieur ne devait pas compter sur ce que Roguin a emporté pour les acquitter. Mais, quand même M. Birotteau serait un peu serré,... eh bien, avec quelques circulations, il arrivera.

Le parfumeur avait repris courage en entendant Claparon analyser son affaire, et la résumer en lui traçant pour ainsi dire son plan de conduite. Aussi sa contenance devint-elle ferme et décidée, et conçut-il une grande

idée des moyens de cet ancien voyageur. Du Tillet avait jugé à propos de se faire croire victime de Roguin par Claparon. Il avait remis cent mille francs à Claparon pour les donner à Roguin, qui les lui avait rendus. Claparon, inquiet, jouait son rôle au naturel, il disait à quiconque voulait l'entendre que Roguin lui coûtait cent mille francs. Du Tillet n'avait pas jugé Claparon assez fort, il lui croyait encore trop de principes d'honneur et de délicatesse pour lui confier ses plans dans toute leur étendue ; et il le savait d'ailleurs incapable de le deviner.

— Si notre premier ami n'est pas notre première dupe, nous n'en trouverions pas une seconde, dit-il à Claparon le jour où, recevant des reproches de son proxénète commercial, il le brisa comme un instrument usé.

M. Lebas et Claparon s'en allèrent ensemble.

— Je puis m'en tirer, se dit Birotteau. Mon passif en effets à payer s'élève à deux cent trente-cinq mille francs, à savoir : soixante-quinze mille francs pour ma maison, et cent soixante-quinze mille francs pour les terrains. Il s'agit de gagner cent mille francs avec l'*huile céphalique*, et d'atteindre, avec quelques billets de service, ou par un crédit chez un banquier, le moment où j'aurai réparé la perte et où les terrains arriveront à leur plus-value.

Une fois que, dans le malheur, un homme peut se faire un roman d'espérances par une suite de raisonnements plus ou moins justes avec lesquels il bourre son oreiller pour y reposer sa tête, il est souvent sauvé. Résolu d'aller chez l'oncle de sa femme exposer sa situation avant de chercher des secours ailleurs, Birotteau ne descendit pas la rue Saint-Honoré jusqu'à la rue des Bourdonnais sans éprouver des angoisses ignorées et qui l'agitèrent si violemment, qu'il crut sa santé dérangée. En arrivant à la porte, il ressentit cette intime défaillance que tout enfant a éprouvée en entrant chez un dentiste ; mais ce défaut de cœur embrassait la vie dans son entier, au lieu d'embrasser une douleur passagère. Birotteau monta lentement. Il trouva le vieillard lisant *le Constitutionnel* au coin de son feu, devant la petite table

ronde où était son frugal déjeuner : un petit pain, du beurre, du fromage de Brie et une tasse de café.

— Voilà le vrai sage, dit Birotteau en enviant la vie de son oncle.

5 — Eh bien, lui dit Pillerault en ôtant ses besicles, j'ai su hier au café David l'affaire de Roguin. J'espère que, prévenu par nous qui voulions être propriétaires réels, tu es allé prendre quittance de Claparon.

— Hélas ! mon oncle, tout est là, vous avez mis le 10 doigt sur la plaie. Non.

— Ah ! bouffre, tu es ruiné, dit Pillerault en laissant tomber son journal, que Birotteau ramassa, quoique ce fût *le Constitutionnel.*

Pillerault fut si violemment frappé par ses réflexions, 15 que sa figure de médaille et de style sévère se bronza comme le métal sous un coup de balancier : il demeura fixe, regarda sans la voir la muraille d'en face au travers de ses vitres, en écoutant le long discours de Birotteau.

— Eh bien, mon oncle.? dit Birotteau, qui attendait 20 une réponse après avoir conclu par une prière de vendre pour soixante mille francs de rente.

— Eh bien, mon pauvre neveu, je ne le puis pas, tu es trop fortement compromis. Les Ragon et moi, nous allons perdre chacun nos cinquante mille francs. Ces 25 braves gens ont vendu par mon conseil leurs actions dans les mines de Wortschin : je me crois obligé, en cas de perte, non de leur rendre le capital, mais de les secourir, de secourir ma nièce et Césarine. Il vous faudra peut-être du pain à tous, vous le trouverez chez moi...

30 — Du pain, mon oncle ?

— Eh bien, oui, du pain. Vois donc les choses comme elles sont : *tu ne t'en tireras pas !* De cinq mille six cents francs de rente, je pourrai distraire quatre mille francs pour les partager entre vous et les Ragon. Ton malheur 35 arrivé, je connais Constance, elle travaillera comme une perdue, elle se refusera tout, et toi aussi, César !

— Tout n'est pas désespéré, mon oncle.

— Je ne vois pas comme toi.

— Je vous prouverai le contraire.

— Rien ne me fera plus de plaisir.

Birotteau quitta Pillerault sans rien répondre. Il était venu chercher des consolations et du courage, il recevait un second coup, moins fort à la vérité que le premier, mais, au lieu de porter sur la tête, il frappait au cœur : le cœur était toute la vie de ce pauvre homme. Il revint après avoir descendu quelques marches.

— Monsieur, dit-il d'une voix froide, Constance ne sait rien, gardez-moi le secret, au moins ; et priez les Ragon de ne pas m'ôter chez moi la tranquillité dont j'ai besoin pour lutter contre le malheur.

Pillerault fit un signe de consentement.

— Du courage, César ! ajouta-t-il. Je te vois fâché contre moi, mais plus tard tu me rendras justice en pensant à ta femme et à ta fille.

Découragé par l'opinion de son oncle, auquel il reconnaissait une lucidité particulière, César tomba de toute la hauteur de son espoir dans les marais fangeux de l'incertitude. Quand, dans ces horribles crises commerciales, un homme n'a pas une âme trempée comme celle de Pillerault, il devient le jouet des évènements : il suit les idées d'autrui, les siennes, comme un voyageur court après des feux follets.

En le voyant entrer, celui de ses commis qui allait partout présentant les mémoires lui dit que, vu l'approche du jour de l'an, chacun rendait l'acquit de la facture et la gardait.

— Il n'y a donc d'argent nulle part ! dit le parfumeur à haute voix dans la boutique.

Il se mordit les lèvres, ses commis avaient tous levé la tête vers lui. Cinq jours se passèrent ainsi. Braschon, ce riche tapissier du faubourg Saint-Antoine qui n'avait pas été invité au bal, sonna la charge en créancier blessé dans son amour-propre : il voulait être payé dans les vingt-quatre heures ; il exigeait des garanties, non des dépôts de meubles, mais une hypothèque inscrite après les quarante mille francs sur les terrains du faubourg.

César usa son intelligence à empêcher que sa femme, la seule personne qui pût le conseiller, ne les connût. Il

faisait sentinelle sur le seuil de sa porte, autour de sa boutique. Il avait mis Célestin dans le secret de sa gêne momentanée, et Célestin examinait son patron d'un regard aussi curieux qu'étonné : à ses yeux, César s'amoindrissait, comme s'amoindrissent dans les désastres les hommes habitués au succès et dont toute la force consiste dans l'acquis que donne la routine aux moyennes intelligences. Pour lui, rien ne parut désespéré, car il ne voyait déjà plus que le moment présent, comme les aventuriers qui vivent au jour le jour. Avant que le bruit de sa gêne devînt public, il résolut donc de tenter ce qui lui paraissait un grand coup, en s'adressant au fameux François Keller, banquier, orateur et philanthrope, célèbre par sa bienfaisance et par son désir d'être utile au commerce parisien, en vue d'être toujours à la Chambre un des députés de Paris. Le parfumeur expansif, qui disait sur l'oreiller à sa chère Constance les moindres émotions de son existence, qui y puisait du courage, qui y cherchait les lumières de la contradiction, ne pouvait s'entretenir de sa situation ni avec son premier commis, ni avec son oncle, ni avec sa femme. Ses idées lui pesaient doublement. Il allait tous les matins entendre une messe basse à Saint-Roch, et il prenait Dieu pour confident.

— Si, en rentrant de Saint-Roch chez moi, je ne trouve pas de soldat, ma demande réussira. Ce sera la réponse de Dieu, se disait-il après avoir prié Dieu de le secourir.

Et il était heureux de ne pas rencontrer de soldat. Cependant, il avait le cœur trop oppressé, il lui fallut un autre cœur où il pût gémir. Césarine, à laquelle il s'était déjà confié lors de la fatale nouvelle, eut tout son secret. Il y eut entre eux des regards jetés à la dérobée, des regards pleins de désespoir et d'espoir étouffés, des invocations lancées avec une mutuelle ardeur, des demandes et des réponses sympathiques, des lueurs d'âme à âme. Birotteau se faisait gai, jovial pour sa femme. Constance lui adressait-elle une question, bah ! tout allait bien ; Popinot, auquel César ne pensait pas, réussissait ! l'huile

s'enlevait ! les effets Claparon seraient payés, il n'y avait rien à craindre. Cette fausse joie était effrayante.

Birotteau fut dans un tel état de torpeur après avoir écrit la lettre par laquelle il demandait un rendez-vous au grand François Keller, que sa fille l'emmena dans Paris. Il aperçut seulement alors dans les rues d'énormes affiches rouges, et ses regards furent frappés par ces mots : HUILE CÉPHALIQUE.

Pendant les catastrophes occidentales de *la Reine des roses*, la maison A. Popinot se levait radieuse dans les flammes orientales du succès. Conseillé par Gaudissart et par Finot, Anselme avait lancé son huile avec audace. Deux mille affiches avaient été mises depuis trois jours aux endroits les plus apparents de Paris. Personne ne pouvait éviter de se trouver face à face avec l'*huile céphalique* et de lire une phrase concise, inventée par Finot, sur l'impossibilité de faire pousser les cheveux et sur le danger de les teindre, accompagnée de la citation du mémoire lu à l'Académie des sciences par Vauquelin ; un vrai certificat de vie pour les cheveux morts promis à ceux qui useraient de l'*huile céphalique*. Tous les coiffeurs de Paris, les perruquiers, les parfumeurs avaient décoré leurs portes de cadres dorés contenant un bel imprimé sur papier vélin, en tête duquel brillait la gravure d'*Héro et Léandre*, réduite, avec cette assertion en épigraphe : *Les anciens peuples de l'antiquité conservaient leurs chevelures par l'emploi de* L'HUILE CÉPHALIQUE.

— Il a inventé les cadres permanents, l'annonce éternelle ! se dit Birotteau, qui demeura stupéfait en regardant la devanture de *la Cloche d'argent*.

— Tu n'as donc pas vu chez toi, lui dit sa fille, un cadre que M. Anselme est venu lui-même apporter, en déposant à Célestin trois cents bouteilles d'huile ?

— Non, répondit-il.

— Célestin en a déjà vendu cinquante à des passants, et soixante à des pratiques !

— Ah ! dit César.

Le parfumeur, étourdi par les mille cloches que la misère tinte aux oreilles de ses victimes, vivait dans un

mouvement vertigineux ; la veille, Popinot l'avait attendu pendant une heure, et s'en était allé après avoir causé avec Constance et Césarine, qui lui dirent que César était absorbé par sa grande affaire.

5 — Ah ! oui, l'affaire des terrains.

Heureusement, Popinot, qui depuis un mois n'était pas sorti de la rue des Cinq-Diamants, passait les nuits et travaillait les dimanches à la fabrique, n'avait vu ni les Ragon, ni Pillerault, ni son oncle le juge. Il ne dormait 10 que deux heures, le pauvre enfant ! il n'avait que deux commis, et, au train dont allaient les choses, il lui en faudrait bientôt quatre. En commerce, l'occasion est tout. Qui n'enfourche pas le succès en se tenant aux crins manque sa fortune. Popinot se disait qu'il serait 15 bien reçu quand, après six mois, il dirait à sa tante et à son oncle : ' Je suis sauvé, ma fortune est faite ! ' — bien reçu de Birotteau quand il lui apporterait trente ou quarante mille francs pour sa part, après six mois. Il ignorait donc la fuite de Roguin, les désastres et la gêne 20 de César, il ne put dire aucune parole indiscrète à madame Birotteau. Popinot promit à Finot cinq cents francs par grand journal, et il y en avait dix ! trois cents francs par journal secondaire, et il y en avait dix autres ! s'il y était parlé, trois fois par mois, de l'*huile céphalique*. 25 Finot vit trois mille francs pour lui dans ces huit mille francs, son premier enjeu à jeter sur le grand et immense tapis vert de la spéculation !

Il n'y eut donc pas un journal qui ne parlât de l'*huile céphalique*, de sa concordance avec les analyses de Vau- 30 quelin, qui ne se moquât de ceux qui croient que l'on peut faire pousser les cheveux, qui ne proclamât le danger de les teindre.

En ce moment, la maison A. Popinot et compagnie se pavanait sur les murs et dans toutes les devantures. 35 Incapable de mesurer la portée d'une pareille publicité, Birotteau se contenta de dire à Césarine : ' Ce petit Popinot marche sur mes traces ! ' Birotteau n'avait pas mis le pied à sa fabrique depuis son bal : il ignorait le mouvement et l'activité que Popinot y déployait.

Anselme avait pris tous les ouvriers de Birotteau, il y couchait ; il voyait Césarine assise sur toutes les caisses, couchée dans toutes les expéditions, imprimée sur toutes les factures ; il se disait : ' Elle sera ma femme ! ' quand, habit bas, la chemise retroussée jusqu'aux coudes, il enfonçait courageusement les clous d'une caisse, à défaut de ses commis en course.

Le lendemain, après avoir étudié pendant toute la nuit tout ce qu'il devait dire et ne pas dire à l'un des grands hommes de la haute banque, César arriva rue du Houssaye, et n'aborda pas sans d'horribles palpitations l'hôtel du banquier libéral, qui appartenait à cette opinion accusée, à si juste titre, de vouloir le renversement des Bourbons. Le parfumeur, comme tous les gens du petit commerce parisien, ignorait les mœurs et les hommes de la haute banque. A Paris, entre la haute banque et le commerce, il est des maisons secondaires ; intermédiaire utile à la banque, elle y trouve une garantie de plus. Constance et Birotteau, qui ne s'étaient jamais avancés au delà de leurs moyens, dont la caisse n'avait jamais été à sec et qui gardaient leurs effets en portefeuille, n'avaient jamais eu recours à ces maisons du second ordre ; ils étaient, à plus forte raison, inconnus dans les hautes régions de la banque. Peut-être est-ce une faute de ne pas se fonder un crédit, même inutile : les avis sont partagés sur ce point. Quoi qu'il en soit, Birotteau regrettait beaucoup de ne pas avoir émis sa signature. Mais, connu comme adjoint et comme homme politique, il crut n'avoir qu'à se nommer et entrer ; il ignorait l'affluence quasi royale qui distinguait l'audience de ce banquier. Introduit dans le salon qui précédait le cabinet de l'homme célèbre à tant de titres, Birotteau s'y vit au milieu d'une société nombreuse composée de députés, d'écrivains, de journalistes, d'agents de change, de hauts commerçants, de gens d'affaires, d'ingénieurs, surtout de familiers qui traversaient les groupes et frappaient d'une façon particulière à la porte du cabinet où ils entraient par privilège.

— Je suis perdu ! se dit Birotteau, dont le cœur se serra.

Le temps s'écoulait, Birotteau regardait avec anxiété la pendule. Enfin, quand il n'y eut plus que dix ou douze personnes, il se résolut, quand la porte extérieure du cabinet grognerait, de se dresser, de se mettre au niveau du grand orateur en lui disant : ' Je suis Birotteau ! '

— Après tout, je suis son adjoint, se dit-il en se levant pour décliner son nom.

La physionomie de François Keller devint accorte, il voulut évidemment être aimable, il regarda le ruban rouge du parfumeur, se recula, ouvrit la porte de son cabinet, lui montra le chemin, et resta pendant quelque temps à causer avec deux personnes qui s'élancèrent de l'escalier avec la violence d'une trombe.

— Comment peut-il penser à ses affaires ? se demanda Birotteau tout bouleversé.

Le luxe royal de ce cabinet plein de tableaux, de statues, d'œuvres d'art ; l'encombrement de la cheminée, l'entassement des intérêts nationaux ou étrangers amoncelés comme des ballots, tout frappait Birotteau, l'amoindrissait, augmentait sa terreur et lui glaçait le sang. Sur le bureau de François Keller gisaient des liasses d'effets, de lettres de change, de circulaires commerciales. Keller s'assit et se mit à signer rapidement les lettres qui n'exigeaient aucun examen.

— Monsieur, à quoi dois-je l'honneur de votre visite ? lui dit-il.

A ces mots, prononcés pour lui seul par cette voix qui parlait à l'Europe, pendant que cette main avide allait sur le papier, le pauvre parfumeur eut comme un fer chaud dans le ventre. Il prit un air agréable que le banquier voyait prendre depuis dix ans à ceux qui avaient à l'entortiller d'une affaire importante pour eux seuls, et qui déjà lui donnait barre sur eux. François Keller jeta donc à César un regard qui lui traversa la tête, un regard napoléonien.

— Monsieur, je ne veux pas abuser de vos moments, je serai court. Je viens pour une affaire purement commerciale, vous demander si je puis obtenir un crédit chez

vous. Ancien juge au tribunal de commerce et connu à la Banque, vous comprenez que, si j'avais un portefeuille plein, je n'aurais qu'à m'adresser là où vous êtes régent. J'ai eu l'honneur de siéger au tribunal avec M. le baron Thibon, chef du comité d'escompte, et il ne me refuserait certes pas. Mais je n'ai jamais usé de mon crédit ni de ma signature ; ma signature est vierge, et vous savez combien alors une négociation présente de difficultés...

Keller agita la tête, et Birotteau prit ce mouvement pour un mouvement d'impatience.

— Monsieur, voici le fait, reprit-il. Je me suis engagé dans une affaire territoriale, en dehors de mon commerce...

François Keller, qui signait toujours et lisait, sans avoir l'air d'écouter César, tourna la tête et lui fit un signe d'adhésion qui l'encouragea. Birotteau crut son affaire en bon chemin, et respira.

— Allez, je vous entends, lui dit Keller avec bonhomie.

— Je suis acquéreur pour moitié des terrains situés autour de la Madeleine.

— Oui, j'ai entendu parler chez Nucingen de cette immense affaire engagée par la maison Claparon.

— Eh bien, reprit le parfumeur, un crédit de cent mille francs, garanti par ma moitié dans cette affaire, ou par mes propriétés commerciales, suffirait à me conduire au moment où je réaliserai des bénéfices que doit donner prochainement une conception de pure parfumerie. S'il était nécessaire, je vous couvrirais par des effets d'une nouvelle maison, la maison Popinot, une jeune maison qui...

Keller parut se soucier fort peu de la maison Popinot, et Birotteau comprit qu'il s'engageait dans une mauvaise voie ; il s'arrêta, puis, effrayé du silence, il reprit :

— Quant aux intérêts, nous...

— Oui, oui, dit le banquier, la chose peut s'arranger, ne doutez pas de mon désir de vous être agréable. Occupé comme je le suis, j'ai les finances européennes sur les

bras, et la Chambre prend tous mes moments, vous ne serez pas étonné d'apprendre que je laisse étudier une foule d'affaires à mes bureaux. Allez voir, en bas, mon frère Adolphe, expliquez-lui la nature de vos garanties ; s'il approuve l'opération, vous reviendrez avec lui demain ou après-demain, à l'heure où j'examine à fond les affaires, à cinq heures du matin. Nous serons heureux et fiers d'avoir obtenu votre confiance, vous êtes un de ces royalistes conséquents dont on peut être l'ennemi politique, mais dont l'estime est flatteuse...

— Monsieur, dit le parfumeur exalté par cette phrase de tribune, je suis aussi digne de l'honneur que vous me faites que de l'insigne et royale faveur... Je l'ai méritée en siégeant au tribunal consulaire et en combattant...

— Oui, reprit le banquier, la réputation dont vous jouissez est un passeport, monsieur Birotteau. Vous ne devez proposer que des affaires faisables, vous pouvez compter sur notre concours.

Une femme, madame Keller, une des deux filles du comte de Gondreville, pair de France, ouvrit une porte que Birotteau n'avait pas vue.

— Mon ami, j'espère te voir avant la Chambre, dit-elle.

— Il est deux heures, s'écria le banquier, la bataille est entamée. Excusez-moi, monsieur, il s'agit de culbuter un ministère... Voyez mon frère.

Il reconduisit le parfumeur jusqu'à la porte du salon, et dit à l'un de ses gens :

— Menez monsieur chez M. Adolphe.

A travers le labyrinthe d'escaliers où le guidait un homme en livrée vers un cabinet moins somptueux que celui du chef de la maison, mais plus utile, le parfumeur, à cheval sur un *si*, la plus douce monture de l'espérance, se caressait le menton en trouvant de très bon augure les flatteries de l'homme célèbre. Il regrettait qu'un ennemi des Bourbons fût si gracieux, si capable, si grand orateur.

Plein de ces illusions, il entra dans un cabinet nu, froid,

meublé de deux secrétaires à cylindre, de mesquins fauteuils, orné de rideaux très négligés et d'un maigre tapis. Ce cabinet était à l'autre ce qu'est une cuisine à la salle à manger, la fabrique à la boutique. Là s'éventraient les affaires de banque et de commerce, s'analysaient les entreprises et s'arrachaient les prélèvements de la banque sur tous les bénéfices des industries jugées profitables. Là se combinaient ces coups audacieux par lesquels les Keller se signalèrent dans le haut commerce, et par lesquels ils se créaient pendant quelques jours un monopole rapidement exploité.

Les deux frères s'étaient distribué leurs rôles. En haut, François, homme brillant et politique, se conduisait en roi, distribuait les grâces et les promesses, se rendait agréable à tous. Avec lui tout était facile ; il engageait noblement les affaires, il grisait les nouveaux débarqués et les spéculateurs de fraîche date avec le vin de sa faveur et sa capiteuse parole, en leur développant leurs propres idées. En bas, Adolphe excusait son frère sur ses préoccupations politiques, et il passait habilement le râteau sur le tapis ; il était le frère compromis, l'homme difficile. Il fallait donc avoir deux paroles pour conclure avec cette maison perfide. Souvent, le gracieux oui du cabinet somptueux devenait un non sec dans le cabinet d'Adolphe. Quand Birotteau se fut expliqué, Adolphe, le plus fin des deux frères, un vrai loup-cervier, à l'œil aigu, aux lèvres minces, au teint aigre, jeta sur Birotteau, pardessus ses lunettes et en baissant la tête, un regard qu'il faut appeler le regard du banquier, et qui tient de celui des vautours et des avoués : il est avide et indifférent, clair et obscur, éclatant et sombre.

— Veuillez m'envoyer les actes sur lesquels repose l'affaire de la Madeleine, dit-il, là gît la garantie du compte, il faut les examiner avant de vous l'ouvrir et de discuter les intérêts. Si l'affaire est bonne, nous pourrons, pour ne pas vous grever, nous contenter d'une part dans les bénéfices au lieu d'un escompte.

— Allons, se dit Birotteau en revenant chez lui, je vois ce dont il s'agit. Comme le castor poursuivi, je dois me

débarrasser d'une partie de ma peau. Il vaut mieux se laisser tondre que de mourir.

Il remonta ce jour-là chez lui très riant, et sa gaieté fut de bon aloi.

5 — Je suis sauvé, dit-il à Césarine, j'aurai un crédit chez les Keller.

Le 29 décembre seulement, Birotteau put se trouver dans le cabinet d'Adolphe Keller. La première fois que le parfumeur revint, Adolphe était allé à six lieues de 10 Paris visiter une terre que le grand orateur voulait acheter. La seconde fois, les deux Keller étaient en affaires pour la matinée : ils priaient M. Birotteau de revenir le vendredi suivant. Ces délais tuaient le parfumeur. Mais enfin ce vendredi se leva. Birotteau se trouva 15 dans le cabinet, assis au coin de la cheminée, au jour de la fenêtre, et Adolphe Keller à l'autre coin.

— C'est bien, monsieur, lui dit le banquier en lui montrant les actes ; mais qu'avez-vous payé sur les prix des terrains ?

20 — Cent quarante mille francs.

— Argent ?

— Effets.

— Sont-ils payés ?

— Ils sont à échoir.

25 — Mais, si vous avez surpayé les terrains, eu égard à leur valeur actuelle, où serait notre garantie ? Vous voulez faire une circulation pour payer des billets à échoir, manœuvre dangereuse ! on recule pour mieux sauter. L'affaire ne nous va pas.

30 Cette phrase frappa Birotteau comme si le bourreau lui avait mis sur l'épaule son fer à marquer, il perdit la tête.

— Voyons, dit Adolphe, mon frère vous porte un vif intérêt, il m'a parlé de vous. Examinons vos affaires.

35 Birotteau devint Molineux, dont il s'était moqué si supérieurement. Amusé par le banquier, qui se complut à dévider la bobine des pensées de ce pauvre homme, et qui s'entendait à interroger un négociant comme le juge Popinot à faire causer un criminel, César raconta ses

entreprises. Adolphe Keller riait de Birotteau comme le parfumeur avait ri de Molineux. Entraîné par la loquacité particulière aux gens qui se laissent griser par le malheur, César montra le vrai Birotteau : il donna sa mesure en proposant comme garantie l'*huile céphalique* et la maison Popinot, son dernier enjeu. Le bonhomme, promené par un faux espoir, se laissa sonder, examiner par Adolphe Keller, qui reconnut dans le parfumeur une ganache royaliste près de faire faillite. Enchanté de voir faillir un adjoint au maire de leur arrondissement, un homme décoré de la veille, un homme du pouvoir, Adolphe dit alors nettement à Birotteau qu'il ne pouvait ni lui ouvrir un compte ni rien dire en sa faveur à son frère François, le grand orateur.

— Mais, dit Adolphe Keller, la Banque ne fera jamais un escompte qu'un simple banquier refuse.

— La Banque, dit Birotteau, m'a toujours paru manquer à sa destination quand elle s'applaudit, en présentant le compte de ses bénéfices, de n'avoir perdu que cent ou deux cent mille francs avec le commerce parisien, elle en est la tutrice.

Adolphe se prit à sourire en se levant par un geste d'homme ennuyé.

— Si la Banque se mêlait de commanditer les gens embarrassés sur la place la plus friponne et la plus glissante du monde financier, elle déposerait son bilan au bout d'un an. Elle a déjà beaucoup de peine à se défendre contre les circulations et les fausses valeurs, que serait-ce s'il fallait étudier les affaires de ceux qui voudraient se faire aider par elle !

— Où trouver dix mille francs qui me manquent pour demain, samedi 30 ? se disait Birotteau en traversant la cour.

Suivant la coutume, on paye le 30 quand le 31 est un jour férié. En atteignant la porte cochère, les yeux baignés de larmes, le parfumeur vit à peine un beau cheval anglais en sueur qui arrêta net à la porte un des plus jolis cabriolets qui roulassent en ce moment sur le pavé de Paris. Il aurait bien voulu être écrasé par ce cabriolet,

il serait mort par accident, et le désordre de ses affaires eût été mis sur le compte de cet évènement. Il ne reconnut pas du Tillet, qui, svelte et dans une élégante mise du matin, jeta les guides à son domestique et une couverture sur le dos en sueur de son cheval de pur sang.

— Et par quel hasard ici ? dit du Tillet à son ancien patron.

Du Tillet le savait bien : les Keller avaient demandé des renseignements à Claparon, qui, s'en référant à du Tillet, avait démoli la vieille réputation du parfumeur. Quoique subitement rentrées, les larmes du pauvre négociant parlaient énergiquement.

— Seriez-vous venu demander quelque service à ces arabes, dit du Tillet, à ces égorgeurs du commerce, qui ont fait des tours infâmes ? Vous ne savez donc pas ce dont ils sont capables ? Ils vous ouvrent un crédit quand vous avez une belle affaire, et vous le ferment au moment où vous êtes engagé dans les rouages de l'affaire, et ils vous forcent à la céder à vil prix. Promenons-nous, mon cher Birotteau.

Et il se dirigea vers le boulevard.

— Voyons, mon cher patron, car vous avez été mon patron, avez-vous besoin d'argent ? Ils vous ont demandé des garanties, les misérables ! Moi, je vous connais, je vous offre de l'argent sur vos simples effets. J'ai fait honorablement ma fortune avec des peines inouïes. Je suis allé la chercher en Allemagne, la fortune ! Je puis vous le dire aujourd'hui : j'ai acheté les créances sur le roi à soixante pour cent de remise, alors votre caution m'a été bien utile, et j'ai de la reconnaissance, moi ! Si vous avez besoin de dix mille francs, ils sont à vous.

— Quoi ! du Tillet, s'écria César, est-ce vrai ? ne vous jouez-vous pas de moi ? Oui, je suis un peu gêné, mais ce n'est que pour un moment...

— Je le sais, l'affaire de Roguin, répondit du Tillet. Vous n'êtes pas un Roguin ; je vous connais, dit du Tillet, vous vous brûleriez la cervelle plutôt que de me faire

perdre un sou. Venez, nous voilà rue de la Chaussée-d'Antin, montez chez moi.

Le parvenu prit plaisir à faire passer son ancien patron par les appartements au lieu de le mener dans les bureaux, et il le conduisit lentement afin de lui laisser voir une belle et somptueuse salle à manger garnie de tableaux achetés en Allemagne, deux salons d'une élégance et d'un luxe que Birotteau n'avait encore admirés que chez le duc de Lenoncourt. Les yeux du bourgeois furent éblouis par des dorures, des œuvres d'art, des bagatelles folles, des vases précieux, par mille détails qui faisaient bien pâlir le luxe de l'appartement de Constance ; et, sachant le prix de sa folie, il se disait :

— Où donc a-t-il pris tant de millions ?

Du Tillet fit asseoir au coin de sa cheminée le pauvre parfumeur ébloui, confondu.

— Voulez-vous déjeuner avec moi ?

Il sonna. Vint un valet de chambre mieux mis que Birotteau.

— Dites à M. Legras de monter ; puis allez dire à Joseph de rentrer ici, vous le trouverez à la porte de la maison Keller, vous entrerez dire chez Adolphe Keller qu'au lieu d'aller le voir je l'attendrai jusqu'à l'heure de la Bourse. Faites-moi servir, et tôt !

Ces phrases stupéfièrent le parfumeur.

— Il fait venir ce redoutable Adolphe Keller, il le siffle comme un chien, lui, du Tillet !

Un tigre, gros comme le poing, vint déplier une table que Birotteau n'avait pas vue, tant elle était mince, et y apporta un pâté de foies gras, une bouteille de vin de Bordeaux, toutes les choses recherchées qui n'apparaissaient chez Birotteau que deux fois par trimestre, aux grands jours. Du Tillet jouissait. Sa haine contre le seul homme qui eût le droit de le mépriser s'épanouissait si chaudement, que Birotteau lui fit éprouver la sensation profonde que causerait le spectacle d'un mouton se défendant contre un tigre.

— Je puis anéantir commercialement cet homme, pensait-il, j'ai droit de vie et de mort sur lui. J'ai son

argent, contentons-nous alors de laisser nager ce pauvre niais au bout de la corde que je tiendrai.

Les honnêtes gens manquent de tact, ils n'ont aucune mesure dans le bien, parce que pour eux tout est sans détour ni arrière-pensée. Birotteau consomma son malheur, il irrita le tigre, le perça au cœur sans le savoir, il le rendit implacable par un mot, par un éloge, par une expression vertueuse, par la bonhomie même de la probité. Quand le caissier vint, du Tillet lui montra César.

— Monsieur Legras, apportez-moi dix mille francs et un billet de cette somme fait à mon ordre et à quatre-vingt-dix jours par monsieur, qui est M. Birotteau, vous savez ?

Du Tillet servit du pâté, versa un verre de vin de Bordeaux au parfumeur, qui, se voyant sauvé, se livrait à des rires convulsifs ; il caressait sa chaîne de montre, et ne mettait une bouchée dans sa bouche que quand son ancien commis lui disait : 'Vous ne mangez pas ?' Birotteau dévoilait ainsi la profondeur de l'abîme où la main de du Tillet l'avait plongé, d'où elle le retirait, où elle pouvait le replonger. Lorsque le caissier revint, et qu'après avoir signé l'effet César sentit les dix billets de banque dans sa poche, il ne se contint plus. Un instant auparavant, son quartier, la Banque, allaient savoir qu'il ne payait pas, et il lui fallait avouer sa ruine à sa femme ; maintenant, tout était réparé ! Le bonheur de la délivrance égalait en intensité les tortures de la défaite. Les yeux du pauvre homme s'humectèrent malgré lui.

— Qu'avez-vous donc, mon cher patron ? dit du Tillet. Ne feriez-vous pas pour moi demain ce que je fais aujourd'hui pour vous ? N'est-ce pas simple comme bonjour ?

— Du Tillet, dit avec emphase et gravité le bonhomme en se levant et prenant la main de son ancien commis, je te rends toute mon estime.

— Comment ! l'avais-je perdue ? dit du Tillet en se sentant si vigoureusement atteint au sein de sa prospérité, qu'il rougit.

— Perdue... pas précisément, dit le parfumeur, foudroyé par sa bêtise.

— Tu bats la breloque, mon vieux, pensa du Tillet en se servant d'un mot de son premier métier.

En se disant cette phrase, il revenait à son projet d'abattre cette vertu, de la fouler aux pieds, de rendre méprisable sur la place de Paris l'homme vertueux et honorable par lequel il avait été pris la main dans le sac.

— Oh ! dit railleusement du Tillet. L'origine de ma fortune est pure. Je n'avais rien, vous le savez ! Les jeunes gens se trouvent parfois dans d'affreuses nécessités. On peut se laisser aller au sein de la misère. Mais, si l'on a fait, comme la République, des emprunts forcés, eh bien, on les rend, et l'on est alors plus probe que la France.

— C'est cela, dit Birotteau. Mon enfant... Dieu... N'est-ce pas Voltaire qui a dit :

'Il fit du repentir la vertu des mortels' ?

— Pourvu, reprit du Tillet, encore assassiné par cette citation, pourvu qu'on n'emporte pas la fortune de son voisin, lâchement, bassement, comme, par exemple, si vous veniez à faire faillite avant trois mois et que mes dix mille francs fussent flambés...

— Moi, faire faillite ! dit Birotteau, qui avait bu trois verres de vin et que le plaisir grisait. On connaît mes opinions sur la faillite ! La faillite est la mort d'un commerçant, je mourrais !

— A votre santé ! dit du Tillet.

— A ta prospérité ! repartit le parfumeur. Eh bien, du Tillet, mon ami, ne faites pas les choses à demi.

— Comment ?

Birotteau expliqua l'affaire des terrains à du Tillet, qui ouvrit de grands yeux et complimenta le parfumeur sur sa pénétration, sur sa prévision, en vantant l'affaire.

— Eh bien, je suis bien aise de ton approbation ; vous passez pour une des fortes têtes de la banque, du Tillet ! Cher enfant, vous pouvez me procurer un crédit

à la Banque de France afin d'attendre les produits de l'*huile céphalique*.

— Je puis vous adresser à la maison Nucingen, répondit du Tillet, en se promettant de faire danser à sa victime toutes les figures de la contredanse des faillis.

Ferdinand se mit à son bureau pour écrire la lettre suivante :

A Monsieur le Baron de Nucingen, a Paris.

' Mon cher baron,

' Le porteur de cette lettre est M. César Birotteau, adjoint au maire du deuxième arrondissement et l'un des industriels les plus renommés de la parfumerie parisienne ; il désire entrer en relation avec vous : faites de confiance tout ce qu'il veut vous demander ; en l'obligeant, vous obligez

' Votre ami,

' F. du Tillet.'

Du Tillet ne mit pas de point sur l'*i* de son nom. Pour ceux avec lesquels il faisait des affaires, cette erreur volontaire était un signe de convention. Les recommandations les plus vives, les chaudes et favorables instances de sa lettre ne signifiaient rien alors. Une telle lettre, où les points d'exclamation suppliaient, où du Tillet se mettait à genoux, était alors arrachée par des considérations puissantes ; il n'avait pas pu la refuser ; elle devait être regardée comme non avenue. En voyant l'*i* sans point, son ami donnait alors de l'eau bénite de cour au solliciteur.

— Vous me sauvez, du Tillet ! dit César en lisant cette lettre.

— Mon Dieu, dit du Tillet, allez demander de l'argent, Nucingen en lisant mon billet vous en donnera tant que vous en voudrez. Malheureusement, mes fonds sont engagés pour quelques jours ; sans cela, je ne vous enverrais pas chez le prince de la haute banque, car les Keller ne sont que des pygmées auprès du baron de Nucingen.

— C'est comme un aval, se dit en lui-même Birotteau, qui s'en alla pénétré de reconnaissance pour du Tillet. Eh bien, pensait-il, un bienfait n'est jamais perdu !

Et il philosophait à perte de vue. Néanmoins, une pensée aigrissait son bonheur. Birotteau devait avouer sa situation à sa femme, car le compte avec du Tillet allait vouloir une justification. Au retour, Birotteau ne vit pas sans frémir Constance à son comptoir, vérifiant le livre d'échéances et faisant sans doute le compte de la caisse.

— Avec quoi payeras-tu demain ? lui dit-elle à l'oreille quand il s'assit à côté d'elle.

— Avec de l'argent, répondit-il en tirant ses billets de banque et en faisant signe à Célestin de les prendre.

— Mais d'où viennent-ils ?

— Je te conterai cela ce soir. — Célestin, inscrivez, fin mars, un billet de dix mille francs, ordre du Tillet.

— Du Tillet ! répéta Constance frappée de terreur.

— Je vais aller voir Popinot, dit César. C'est mal à moi de ne pas encore être allé le visiter chez lui. Vend-on de son huile ?

— Les trois cents bouteilles qu'il nous a données sont parties.

— Birotteau, ne sors pas, j'ai à te parler, dit Constance en prenant César par le bras et l'entraînant dans sa chambre avec une précipitation qui dans toute autre circonstance eût fait rire. — Du Tillet ! dit-elle quand elle fut seule avec son mari et après s'être assurée qu'il n'y avait que Césarine avec elle, du Tillet qui nous a volé mille écus ! Tu fais des affaires avec du Tillet ! Tu te déranges, tu ne vas plus à la fabrique. Il y a quelque chose, je le sens ! Tu vas me le dire, je veux tout savoir.

— Eh bien, dit Birotteau, nous avons failli être ruinés, nous l'étions même encore ce matin, mais tout est réparé.

Et il raconta l'horrible histoire de sa quinzaine.

— Voilà donc la cause de ta maladie ! s'écria Constance.

— Oui, maman, s'écria Césarine. Va, mon père a été

bien courageux. Tout ce que je souhaite est d'être aimée comme il t'aime. Il ne pensait qu'à ta douleur.

— Mon rêve est accompli, dit la pauvre femme en se laissant tomber sur sa causeuse au coin de son feu, pâle, blême, épouvantée. J'avais prévu tout. Je te l'ai dit dans cette fatale nuit, dans notre ancienne chambre que tu as démolie, il ne nous restera que les yeux pour pleurer. Ma pauvre Césarine ! je...

— Allons, te voilà, s'écria Birotteau. Ne vas-tu pas m'ôter le courage dont j'ai besoin !

— Pardon, mon ami, dit Constance en prenant la main de César et la lui serrant avec une tendresse qui alla jusqu'au cœur du pauvre homme. J'ai tort, voilà le malheur venu, je serai muette, résignée et pleine de force. Non, tu n'entendras jamais une plainte.

Elle se jeta dans les bras de César, et y dit en pleurant :

— Courage, mon ami, courage ! J'en aurais pour deux s'il en était besoin.

— Mon huile, ma femme, mon huile nous sauvera.

— Que Dieu nous protège ! dit Constance.

— Anselme ne secourra-t-il donc pas mon père ? dit Césarine.

— Je vais le voir, s'écria César, trop ému par l'accent déchirant de sa femme, qui ne lui était pas connue tout entière même après dix-neuf ans. Constance, n'aie plus aucune crainte. Tiens, lis la lettre de du Tillet à M. de Nucingen, nous sommes sûrs d'un crédit. J'aurai d'ici là gagné mon procès. D'ailleurs, ajouta-t-il en faisant un mensonge nécessaire, nous avons notre oncle Pillerault ; il ne s'agit que d'avoir du courage.

— S'il ne s'agissait que de cela ! dit Constance en souriant.

Birotteau, soulagé d'un grand poids, marcha comme un homme mis en liberté, quoiqu'il éprouvât en lui-même l'indéfinissable épuisement qui suit les luttes morales excessives où se dépense plus de fluide nerveux, plus de volonté qu'on ne doit en émettre journellement, et où l'on prend, pour ainsi dire, sur le capital d'existence. Birotteau était déjà vieilli.

La maison A. Popinot, rue des Cinq-Diamants, avait bien changé depuis deux mois. La boutique était repeinte. Les casiers, réchampis et pleins de bouteilles, réjouissaient l'œil de tout commerçant qui connaît les symptômes de la prospérité. Popinot, confiné dans un coin de sa boutique et dans un comptoir fermé par un vitrage, se montrait avec un tablier de serge, de doubles manches en toile verte, la plume à l'oreille, quand il n'était pas plongé dans un tas de papiers, comme au moment où vint Birotteau et pendant lequel il dépouillait son courrier, plein de traites et de lettres de commande A ces mots : ' Eh bien, mon garçon ? ' dits par son ancien patron, il leva la tête, ferma sa cabane à clef, et vint d'un air joyeux, le bout du nez rouge. Il n'y avait pas de feu dans la boutique, dont la porte restait ouverte.

— Je craignais que vous ne vinssiez jamais, répondit Popinot d'un air respectueux.

Les commis accoururent voir le grand homme de la parfumerie, l'adjoint décoré, l'associé de leur patron. Ces muets hommages flattèrent le parfumeur. Birotteau, naguère si petit chez les Keller, éprouva le besoin de les imiter : il se caressa le menton, sursauta vaniteusement à l'aide de ses talons, en disant ses banalités.

— Eh bien, mon ami, se lève-t-on de bonne heure ? lui demanda-t-il.

— Non, l'on ne se couche pas toujours, dit Popinot, il faut se cramponner au succès...

— Eh bien, que disais-je ? mon huile est une fortune.

— Oui, monsieur, mais les moyens d'exécution y sont pour quelque chose : je vous ai bien monté votre diamant.

— Au fait, dit le parfumeur, où en sommes-nous ? Y a-t-il des bénéfices ?

— Au bout d'un mois ! s'écria Popinot, y pensez-vous ? L'ami Gaudissart n'est en route que depuis vingt-cinq jours, et a pris une chaise de poste sans me le dire. Oh ! il est bien dévoué. Nous devrons beaucoup à mon oncle ! Les journaux, dit-il à l'oreille de Birotteau, nous coûteront douze mille francs.

— Les journaux !... s'écria l'adjoint.

— Vous ne les avez donc pas lus ?

— Non.

— Vous ne savez rien, alors, dit Po inot. Vingt mille
5 francs d'affiches, cadres et impressions !... cent mille bouteilles achetées !... Ah ! tout est sacrifice en ce moment. La fabrication se fait sur une grande échelle. Si vous aviez mis le pied au faubourg, où j'ai souvent passé les nuits, vous auriez vu un petit casse-noisette de
10 mon invention qui n'est pas piqué des vers. Pour mon compte, j'ai fait ces cinq derniers jours trois mille francs rien qu'en commissions sur les huiles de droguerie.

— Quelle bonne tête ! dit Birotteau en posant sa main sur les cheveux du petit Popinot et les remuant comme
15 si Popinot eût été un bambin ; je l'ai devinée.

Plusieurs personnes entrèrent.

— A dimanche, nous dînons chez ta tante Ragon, dit Birotteau, qui laissa Popinot à ses affaires en voyant que la chair fraîche qu'il était venu sentir n'était pas décou-
20 pée. — Est-ce extraordinaire ! un commis devient négociant en vingt-quatre heures, pensait Birotteau, qui ne revenait pas plus du bonheur et de l'aplomb de Popinot que du luxe de du Tillet. Anselme vous a pris un petit air pincé quand je lui ai mis la main sur la tête, comme
25 s'il était déjà François Keller.

Birotteau n'avait pas songé que les commis le regardaient, et qu'un maître de maison a sa dignité à conserver chez lui. Là, comme chez du Tillet, le bonhomme avait fait une sottise par bonté de cœur, et, faute de re-
30 tenir un sentiment vrai, bourgeoisement exprimé, César aurait blessé tout autre homme qu'Anselme.

Ce dîner du dimanche chez les Ragon devait être la dernière joie des dix-neuf années heureuses du ménage de Birotteau, joie complète d'ailleurs. Parmi toutes
35 leurs vertus, les Ragon se recommandaient par la conservation de vieux vins arrivés à un parfait dépouillement. Aussi leurs petits dîners étaient-ils prisés !

Les invités étaient le juge Popinot, l'oncle Pillerault, Anselme, les trois Birotteau, les trois Matifat et l'abbé

Loraux. Ces dix personnes furent réunies à cinq heures. Les vieux Ragon suppliaient leurs convives d'être exacts. Quand on invitait ce digne ménage, on avait soin de faire dîner à cette heure, car ces estomacs de soixante et dix ans ne se pliaient point aux nouvelles heures prises par le bon ton.

Césarine savait que madame Ragon la placerait à côté d'Anselme : toutes les femmes, même les dévotes et les sottes, s'entendent en fait d'amour. La fille du parfumeur s'était donc mise de manière à tourner la tête à Popinot. Constance, qui avait renoncé, non sans douleur, au notaire, lequel jouait dans sa pensée le rôle d'un prince héréditaire, contribua, non sans d'amères réflexions, à cette toilette. Cette prévoyante mère descendit le pudique fichu de gaze pour découvrir un peu les épaules de Césarine et laisser voir l'attache du cou, qui était d'une remarquable élégance.

Birotteau, ni sa femme, ni madame Matifat, personne ne troubla la douce conversation que les deux enfants enflammés par l'amour tinrent à voix basse dans une embrasure de croisée où le froid déployait ses bises fenestrales. D'ailleurs, la conversation des grandes personnes s'anima quand le juge Popinot laissa tomber un mot sur la fuite de Roguin, en faisant observer que c'était le second notaire qui manquait, et que pareil crime était jadis inconnu. Madame Ragon, au nom de Roguin, avait poussé le pied de son frère, Pillerault avait couvert la voix du juge, et tous deux lui montraient madame Birotteau.

— Je sais tout, dit Constance à ses amis d'une voix à la fois douce et peinée.

— Eh bien, dit madame Matifat à Birotteau qui baissait humblement la tête, combien vous emporte-t-il ? S'il fallait écouter les bavardages, vous seriez ruiné.

— Il avait à moi deux cent mille francs. Quant aux quarante qu'il m'a fait imaginairement prêter par un de ses clients dont l'argent était dissipé par lui, nous sommes en procès.

— Vous le verrez juger cette semaine, dit Popinot.

— Gagnerons-nous ? dit madame Birotteau.

— Je ne sais, répondit Popinot. Quoique j'appartienne à la chambre où l'affaire est portée, je m'abstiendrai de délibérer, quand même on m'appellerait.

5 — Comment, mademoiselle, M. Roguin s'est enfui ? dit Popinot entendant enfin ce qui se disait. M. César ne m'en a rien dit, à moi qui donnerais mon sang pour lui...

Césarine comprit que toute la famille tenait dans ce *pour lui*, car, si l'innocente fille eût méconnu l'accent, 10 elle ne pouvait se tromper au regard qui l'enveloppa d'une flamme pourpre.

— Je le savais bien, et je le lui disais, mais il a tout caché à ma mère et ne s'est confié qu'à moi.

— Vous lui avez parlé de moi, dans cette circonstance, 15 dit Popinot ; vous lisez dans mon cœur, mais y lisez-vous tout ?

— Peut-être.

— Je suis bien heureux, dit Popinot. Si vous voulez m'ôter toute crainte, dans un an je serai si riche, que 20 votre père ne me recevra plus si mal quand je lui parlerai de notre mariage. Je ne vais plus dormir que cinq heures par nuit...

— Ne vous faites pas de mal, dit Césarine avec un accent inimitable en jetant à Popinot un regard où se lisait 2 toute sa pensée.

— Ma femme, dit César en sortant de table, je crois que ces jeunes gens s'aiment.

— Eh bien, tant mieux, dit Constance d'un son de voix grave, ma fille serait la femme d'un homme de tête et 30 plein d'énergie. Le talent est la plus belle dot d'un prétendu.

Elle se hâta de quitter le salon et d'aller dans la chambre de madame Ragon. César avait dit pendant le dîner quelques phrases qui avaient fait sourire Pillerault 35 et le juge, tant elles accusaient d'ignorance, et qui rappelèrent à cette malheureuse femme combien son pauvre mari se trouvait peu de force à lutter contre le malheur. Elle pleura dans les bras de sa fille et de madame Ragon sans vouloir avouer la cause de sa peine.

— C'est nerveux, dit-elle.

Le reste de la soirée fut donné aux cartes par les vieilles gens, et par les jeunes à ces délicieux petits jeux dits innocents, parce qu'ils couvrent les innocentes malices des amours bourgeois. Les Matifat se mêlèrent des petits jeux.

— César, dit Constance en revenant, va dès le 8 chez M. le baron de Nucingen, afin d'être sûr de ton échéance du 15 longtemps à l'avance. S'il arrivait quelque anicroche, est-ce du jour au lendemain que tu trouverais des ressources ?

— J'irai, ma femme, répondit César, qui serra la main de Constance et celle de sa fille en ajoutant : — Mes chères biches blanches, je vous ai donné de tristes étrennes !

Dans l'obscurité du fiacre, ces deux femmes, qui ne pouvaient voir le pauvre parfumeur, sentirent des larmes tombées chaudes sur leurs mains.

— Espère, mon ami, dit Constance.

— Tout ira bien, papa ; M. Anselme Popinot m'a dit qu'il verserait son sang pour toi.

— Pour moi, reprit César, et pour la famille, n'est-ce pas ? dit-il en prenant un air gai.

Césarine serra la main de son père, de manière à lui dire qu'Anselme était son fiancé.

Pendant les trois premiers jours de l'année, il fut envoyé deux cents cartes chez Birotteau. Cette affluence d'amitiés fausses, ces témoignages de faveur sont horribles pour les gens qui se voient entraînés par le courant du malheur. Birotteau se présenta trois fois vainement à l'hôtel du fameux banquier, le baron de Nucingen. Le commencement de l'année et ses fêtes justifiaient assez l'absence du financier. La dernière fois, le parfumeur pénétra jusqu'au cabinet du banquier, où le premier commis, un Allemand, lui dit que M. de Nucingen, rentré à cinq heures du matin d'un bal donné par les Keller, ne pouvait pas être visible à neuf heures et demie. Birotteau sut intéresser à ses affaires le premier commis, auprès duquel il resta près d'une demi-heure à causer. Dans la journée, ce ministre de la maison Nucingen lui écrivit

que le baron le recevrait le lendemain, 3, à midi. Quoique chaque heure apportât une goutte d'absinthe, la journée passa avec une effrayante rapidité. Le parfumeur vint en fiacre et se fit arrêter à un pas de l'hôtel, dont la cour était encombrée de voitures. Le pauvre honnête homme eut le cœur bien serré à l'aspect des splendeurs de cette maison célèbre.

— Il a pourtant liquidé deux fois, se dit-il en montant le superbe escalier garni de fleurs et en traversant les somptueux appartements par lesquels la baronne Delphine de Nucingen s'était rendue célèbre.

La baronne avait la prétention de rivaliser avec les plus riches maisons du faubourg Saint-Germain, où elle n'était pas encore admise. Le baron déjeunait avec sa femme. Malgré le nombre de gens qui l'attendaient dans ses bureaux, il dit que les amis de du Tillet pouvaient entrer à toute heure. Birotteau tressaillit d'espérance en voyant le changement qu'avait produit le mot du baron sur la figure d'abord insolente du valet de chambre.

Le baron se tourna vers César au désespoir.

— *Ti Dilet breind lei plis fiffe eindèred à vus*, dit-il, *afec sa leddre, vis affez tan mâ mésson eine grétid ki n'ed limidé ke bar lais pornes te ma brobre vorteine...* (Du Tillet prend le plus vif intérêt à vous ; avec sa lettre, vous avez dans ma maison un crédit qui n'est limité que par les bornes de ma propre fortune...)

Le baume exhilarant que contenait l'eau présentée par l'ange à Agar dans le désert devait ressembler à la rosée que répandirent dans les veines du parfumeur ces paroles semi-françaises. Le fin baron, pour avoir des motifs de revenir sur des paroles bien données et mal entendues, avait gardé l'horrible prononciation des juifs allemands qui se flattent de parler français.

— *Et vis aurez eine gomde gourand. Tcheu ne feux ni quemmission, ni haissegomde, rienne, gar ch'aurai lé ponhire te vis édre acréaple... Mais che mede eine gontission !* (Et vous aurez un compte courant. Je ne veux ni commission ni escompte, rien, car j'aurai le bonheur de vous être agréable... Mais je mets une condition !)

dit-il en effleurant son nez de son index gauche par un mouvement d'une inimitable finesse.

— Monsieur le baron, elle est accordée d'avance, dit Birotteau qui crut à quelque prélèvement dans ses bénéfices. 5

— *Eine gontission à laguelle chaddache lei bli grant brisse, barce que che feusse kè montame ti Nichinguenne brenne, gomme ille la titte, tei leizons te montame Pirôdôt.* (Une condition à laquelle j'attache le plus grand prix, parce que je veux que madame de Nucingen 10 prenne, comme elle l'a dit, des leçons de madame Birotteau.)

— Monsieur le baron, ne vous moquez pas de moi, je vous en supplie !

— *Meinnesir Pirôdôt* (M. Birotteau), dit le financier 15 d'un air sérieux, *cesde gonfeni, fis nis infiderez à fodre brochain pal. Mon femme ed chalousse, ille feut foir fos habbardements, tond on li ha titte eine pienne tcheneralle* (c'est convenu, vous nous inviterez à votre prochain bal. Ma femme est jalouse, elle veut voir vos apparte- 20 ments dont on lui a dit un bien général).

— Monsieur le baron !

— *Oh ! si vis nis revoussez, boind de gomde ! vis êdes en crant fafure. Vi ! che sais ké vis affiez le brévet te la Seine ki a ti fenir.* (Oh ! si vous nous refusez, point de 25 compte ! Vous êtes en grande faveur. Oui ! je sais que vous aviez le préfet de la Seine qui a dû venir.)

— Monsieur le baron !

— *Vis affiez la Pillartiere, eine chendilomme ortinaire te la champre, pon Fentéheine, gomme vis ki fis edes vaite* 30 *plesser... à Sainte...* (Vous aviez la Billardière, un gentilhomme ordinaire de la chambre, bon Vendéen comme vous qui vous êtes fait blesser... à Sainte...)

— Au 13 vendémiaire, monsieur le baron.

Il entra familièrement un jeune homme dans l'appar- 35 tement, et dont le pas, reconnu de loin par la belle Delphine de Nucingen, l'avait fait vivement rougir.

— *Ponchour* (Bonjour), *mon cher te Marsay*, dit le baron de Nucingen, *brenez ma blace ; il y a, m'a-t-on tite, eine*

monte fu tans mes bourreaux. Che sais bourqui ! les mines te Wortschinne tonnent teux gabitaux de rendes ! Vi, chai ressi les gomdes ! (prenez ma place, il y a, m'a-t-on dit, un monde fou dans mes bureaux. Je sais pourquoi ! les mines de Wortschin donnent des capitaux de rente ! Oui ! j'ai reçu les comptes !)

— Grand Dieu ! les Ragon ont vendu leurs actions ! s'écria Birotteau.

— Qu'est-ce que ces messieurs ? demanda le jeune élégant en souriant.

— *Foilà* (Voilà), dit M. de Nucingen en se retournant, car il atteignait déjà la porte, *elle me semple que ces bersonnes... Te Marsay, cezi ai mennesire Pirôdôt, vodre barfumire, ki tonne tes palles t'eine manniffissence hassiatique, ai ke lei roa ha dégorai...* (il me semble que ces personnes... de Marsay, ceci est M. Birotteau, votre parfumeur, qui donne des bals d'une magnificence asiatique, et que le roi a décoré...)

De Marsay prit son lorgnon et dit :

— Ah ! c'est vrai, je pensais que cette figure ne m'était pas inconnue. Vous allez donc parfumer vos affaires de quelque vertueux cosmétique, les huiler ?...

— *Ai pien, ces Rakkons* (Eh bien ! ces Ragon), reprit le baron en faisant une grimace d'homme mécontent, *afaient eine gomde chaise moi, che les ai faforissés t'eine fordine, et ils n'ont bas si l'addentre eine chour te blis* (avaient un compte chez moi, je les ai favorisés d'une fortune et ils n'ont pas su l'attendre un jour de plus).

— Monsieur le baron ! s'écria Birotteau.

Le bonhomme trouvait son affaire extrêmement obscure, et, sans saluer la baronne ni de Marsay, il courut après le banquier. M. de Nucingen était sur la première marche de l'escalier, le parfumeur l'atteignit au bas quand il entrait dans ses bureaux. En ouvrant la porte, M. de Nucingen vit un geste désespéré de cette pauvre créature qui se sentait enfoncer dans un gouffre, et il lui dit:

— *Eh pien, c'esde andenti ? foyesse ti Dilet, ai harranchez tit affec li.* (Eh bien, c'est entendu ? voyez du Tillet et arrangez tout avec lui.)

Birotteau crut que de Marsay pouvait avoir de l'empire sur le baron, il remonta l'escalier avec la rapidité d'une hirondelle, se glissa dans la salle à manger où la baronne et de Marsay devaient encore se trouver : il avait laissé Delphine attendant son café à la crème. Il vit bien le café servi, mais la baronne et le jeune élégant avaient disparu. Le valet de chambre sourit à l'étonnement du parfumeur, qui descendit lentement l'escalier. César courut chez du Tillet, qui était, lui dit-on, à la campagne. Le parfumeur prit un cabriolet et paya pour être conduit aussi promptement que par la poste à Nogent-sur-Marne. A Nogent-sur-Marne, le concierge apprit au parfumeur que *monsieur* était reparti pour Paris. Birotteau revint brisé. Lorsqu'il raconta sa tournée à sa femme et à sa fille, il fut stupéfait de voir sa Constance, ordinairement perchée comme un oiseau de malheur sur la moindre aspérité commerciale, lui donnant les plus douces consolations et lui affirmant que tout irait bien.

Le lendemain, Birotteau se trouva dès sept heures dans la rue de du Tillet, au petit jour, en faction. Il pria le portier de du Tillet de le mettre en rapport avec le valet de chambre de du Tillet en glissant dix francs au portier. César obtint la faveur de parler au valet de chambre de du Tillet, et lui demanda de l'introduire auprès de du Tillet aussitôt que du Tillet serait visible, et il glissa deux pièces d'or dans la main du valet de chambre de du Tillet. Ces petits sacrifices et ces grandes humiliations, communes aux courtisans et aux solliciteurs, lui permirent d'arriver à son but.

— Que voulez-vous, *mon bon César ?* dit du Tillet.

César livra, non sans d'affreuses palpitations, la réponse et les exigences du baron de Nucingen à l'inattention de du Tillet, qui l'entendait en cherchant son soufflet, en grondant son valet de chambre sur la maladresse avec laquelle il allumait le feu.

Le valet de chambre écoutait, César ne l'apercevait pas, mais il le vit enfin, s'arrêta confus, et reprit au coup d'éperon que lui donna du Tillet :

— Allez, allez, je vous écoute ! dit le banquier distrait.

Le bonhomme avait sa chemise mouillée. Sa sueur se glaça quand du Tillet dirigea son regard fixe sur lui, lui laissa voir ses prunelles d'argent tigrées par quelques fils d'or, en le perçant jusqu'au cœur par une lueur diabolique.

— Mon cher patron, la Banque a refusé des effets de vous passés par la maison Claparon à Gigonnet, *sans garantie*, est-ce ma faute ? Comment, vous, vieux juge consulaire, faites-vous de pareilles boulettes ? Je suis, avant tout, banquier. Je vous donnerai mon argent, mais je ne saurais exposer ma signature à recevoir un refus de la Banque. Je n'existe que par le crédit. Nous en sommes tous là. Voulez-vous de l'argent ?

— Pouvez-vous me donner tout ce dont j'ai besoin ?

— Cela dépend de la somme à payer ! Combien vous faut-il ?

— Trente mille francs.

— Beaucoup de tuyaux de cheminée qui me tombent sur la tête ! fit du Tillet en éclatant de rire.

En entendant ce rire, le parfumeur, abusé par le luxe de du Tillet, voulut y voir le rire d'un homme pour qui la somme était peu de chose, il respira. Du Tillet sonna.

— Faites monter mon caissier.

— Il n'est pas arrivé, monsieur, répondit le valet de chambre.

— Ces drôles-là se moquent de moi ! il est huit heures et demie, on doit avoir fait pour un million d'affaires à cette heure-ci.

Cinq minutes après, M. Legras monta.

— Qu'avons-nous en caisse ?

— Vingt mille francs seulement. Monsieur a donné l'ordre d'acheter pour trente mille francs de rente au comptant, payables le 15.

— C'est vrai, je dors encore.

Le caissier regarda Birotteau d'un air louche et sortit.

— Si la vérité était bannie de la terre, elle confierait son dernier mot à un caissier, dit du Tillet. N'avez-vous pas un intérêt chez le petit Popinot, qui vient de s'établir ? dit-il après une horrible pause pendant laquelle la sueur perla sur le front du parfumeur.

— Oui, dit naïvement Birotteau, croyez-vous que vous pourriez m'escompter sa signature pour une somme importante ?

— Apportez-moi cinquante mille francs de ses acceptations, je vous les ferai faire à un taux raisonnable chez un certain Gobseck, très doux quand il a beaucoup de fonds à placer, et il en a.

Birotteau revint chez lui navré, sans s'apercevoir que les banquiers se le renvoyaient comme un volant sur des raquettes ; mais Constance avait déjà deviné que tout crédit était impossible. Si déjà trois banquiers avaient refusé, tous devaient s'être questionnés sur un homme aussi en vue que l'adjoint, et conséquemment la Banque de France n'était plus une ressource.

— Essaye de renouveler, dit Constance, et va chez M. Claparon, ton coassocié, enfin chez tous ceux à qui tu as remis les effets du 15, et propose des renouvellements. Il sera toujours temps de revenir chez les escompteurs avec du papier Popinot.

— Demain le 13 ! dit Birotteau tout à fait abattu.

Le pauvre homme se laissa aller la tête sur une ottomane, et, toutes les fois qu'il levait les yeux sur sa femme, il la voyait un doux sourire sur les lèvres ; il s'endormit ainsi.

— Pauvre homme ! dit Constance, à quelles tortures il est réservé !... pourvu qu'il y résiste !

— Eh ! qu'as-tu, maman ? dit Césarine en voyant sa mère en pleurs.

— Chère fille, je vois venir une faillite. Si ton père est obligé de déposer son bilan, il faudra n'implorer la pitié de personne. Mon enfant, sois préparée à devenir une simple fille de magasin. Si je te vois prenant ton parti courageusement, j'aurai la force de recommencer la vie. Je connais ton père, il ne soustraira pas un denier, j'abandonnerai mes droits, on vendra tout ce que nous possédons. Toi, mon enfant, porte demain tes bijoux et ta garde-robe chez ton oncle Pillerault, car tu n'es obligée à rien.

Césarine fut saisie d'un effroi sans bornes en enten-

dant ces paroles dites avec une simplicité religieuse. Elle forma le projet d'aller trouver Anselme, mais sa délicatesse l'en empêcha.

Le lendemain, à neuf heures, Birotteau se trouvait rue de Provence, en proie à des anxiétés tout autres que celles par lesquelles il avait passé.

Le parfumeur, qui jadis levait un œil si ardent de confiance en allant dans Paris, maintenant affaibli par les doutes, hésitait à entrer chez le banquier Claparon ; il commençait à comprendre que chez les banquiers le cœur n'est qu'un viscère. Claparon lui semblait si brutal dans sa grosse joie et il avait reconnu chez lui tant de mauvais ton, qu'il tremblait de l'aborder.

— Il est plus près du peuple, il aura peut-être plus d'âme !

Tel fut le premier mot accusateur que la rage de sa position lui dicta.

César puisa sa dernière dose de courage au fond de son âme, et monta l'escalier d'un méchant petit entre-sol aux fenêtres duquel il avait guigné des rideaux verts jaunis par le soleil. Il lut sur la porte le mot BUREAUX gravé en noir sur un ovale de cuivre, il frappa, personne ne répondit, il entra. Ces bureaux étaient déserts. La seconde pièce dont la porte était ornée du mot *Caisse* s'harmoniait avec le premier bureau. Cette pièce, évidemment le salon de l'appartement avant qu'il ne fût converti en bureau de banque, offrait pour principal ornement une table ronde revêtue d'un tapis vert. La cheminée était ornée d'une pendule en bois d'acajou qui provenait de la vente de quelque vieux notaire et qui ennuyait le regard, attristé déjà par deux flambeaux sans bougie et par une poussière gluante. Le papier de tenture, gris de souris, bordé de rose, annonçait par des teintes fuligineuses le séjour malsain de quelques fumeurs. Rien ne ressemblait davantage au salon banal que les journaux appellent *cabinet de rédaction*. Birotteau, craignant d'être indiscret, frappa trois coups brefs à la porte opposée à celle par laquelle il était entré.

— Entrez ! cria Claparon, dont la tonalité révéla la

distance que sa voix avait à parcourir et le vide de cette pièce où le parfumeur entendait pétiller un bon feu, mais où le banquier n'était pas.

Cette chambre lui servait en effet de cabinet particulier. Entre la fastueuse audience de Keller et la singulière insouciance de ce prétendu grand industriel, il y avait toute la différence qui existe entre Versailles et le wigwam d'un chef de Hurons. Le parfumeur avait vu les grandeurs de la Banque, il allait en voir les gamineries.

— Asseyez-vous, monsieur, dit ce simulacre de banquier.

— Monsieur, dit Birotteau, je viens uniquement pour affaires, et je ne vous tiendrai pas longtemps.

— Je suis accablé, répondit Claparon en montrant un secrétaire à cylindre et des tables encombrés de papiers, on ne me laisse pas un pauvre moment à moi. Je ne reçois que le samedi, mais pour vous, cher monsieur, on y est toujours ! Je ne trouve plus le temps d'aimer ni de flâner, je perds le sentiment des affaires, qui, pour reprendre son vif, veut une oisiveté savamment calculée. On ne me voit plus sur les boulevards, occupé à ne rien faire. Bah ! les affaires m'ennuient, je ne veux plus entendre parler d'affaires, j'ai assez d'argent et n'aurai jamais assez de bonheur. Ma foi, je veux voyager, voir l'Italie ! Oh ! chère Italie ! belle encore au milieu de ses revers.

— Un seul mot, monsieur, et je vous laisse, dit Birotteau. Vous avez passé mes effets à M. Bidault.

— Vous voulez dire Gigonnet, ce bon petit Gigonnet, un homme coulant... comme un nœud.

— Oui, reprit César. Je voudrais... et en ceci je compte sur votre honneur et votre délicatesse...

Claparon s'inclina.

— Je voudrais pouvoir renouveler...

— Impossible, répondit nettement le banquier, je ne suis pas seul dans l'affaire. Nous sommes réunis en conseil, une vraie chambre, mais où l'on s'entend comme des lardons en poêle. Ah diable ! nous délibérons. Les terrains de la Madeleine ne sont rien, nous opérons ail-

leurs. Eh ! cher monsieur, si nous ne nous étions pas engagés dans les Champs-Élysées, autour de la Bourse qui va s'achever, dans le quartier Saint-Lazare et à Tivoli, nous ne serions pas, comme dit le gros Nucingen, dans
5 les *iffres*. Qu'est-ce que c'est donc que la Madeleine ? une petite souillon d'affaire. Allons, voyons, déjeunez, nous causerons, reprit Claparon afin d'adoucir son refus.

— Volontiers, dit Birotteau. — Tant pis pour le convive, pensa le parfumeur en méditant de griser Claparon
10 afin d'apprendre quels étaient ses vrais associés dans une affaire qui commençait à lui paraître ténébreuse.

— Bon ! — Victoire ! cria le banquier.

A ce cri parut une vraie Léonarde, attifée comme une marchande de poisson.

15 — Dites à mes commis que je n'y suis pour personne, pas même pour Nucingen, les Keller, Gigonnet et autres !

— Il n'y a que M. Lempereur de venu.

— Il recevra le beau monde, dit Claparon. Le fretin ne passera pas la première pièce. On dira que je médite un
20 coup... de vin de Champagne.

Griser un ancien commis voyageur est la chose impossible. César avait pris la verve de mauvais ton pour les symptômes de l'ivresse, quand il essaya de confesser son associé.

25 — Cet infâme Roguin est toujours avec vous, dit Birotteau, ne devriez-vous pas lui écrire d'aider un ami qu'il a compromis, un homme avec lequel il dînait tous les dimanches et qu'il connaît depuis vingt ans ?

— Roguin ?... un sot ! sa part est à nous. Ne soyez
30 pas triste, mon brave, tout ira bien. Payez le 15, et la première fois nous verrons ! Quand je dis nous verrons... (un verre de vin !) les fonds ne me concernent en aucune manière. Mettez-vous avec nous dans les affaires ? Tondez le public, entrez dans la spéculation ?

35 — La spéculation ? dit le parfumeur, quel est ce commerce ?

— C'est le commerce abstrait, répondit Claparon, un commerce qui restera secret pendant une dizaine d'années encore, au dire du grand Nucingen, le Napoléon

de la finance, et par lequel un homme embrasse les totalités des chiffres, écrème les revenus avant qu'ils existent, une conception gigantesque, une façon de mettre l'espérance en coupes réglées, enfin une nouvelle cabale ! Nous ne sommes encore que dix ou douze têtes fortes initiées aux secrets cabalistiques de ces magnifiques combinaisons.

César ouvrait les yeux et les oreilles en essayant de comprendre cette phraséologie composite.

— Écoutez, dit Claparon après une pause, de semblables coups veulent des hommes. Il y a l'homme à idées qui n'a pas le sou, comme tous les gens à idées. Ces gens-là pensent et dépensent, sans faire attention à rien. Il est suivi par un gaillard, l'homme d'argent, qui attend le grognement excité par la trouvaille. Quand l'homme à idées a rencontré quelque bonne affaire, l'homme d'argent lui donne alors une tape sur l'épaule et lui dit : ' Qu'est-ce que c'est que ça ? Vous vous mettez dans la gueule d'un four, mon brave, vous n'avez pas les reins assez forts ; voilà mille francs, et laissez-moi mettre en scène cette affaire.' Bon ! le banquier convoque alors les industriels. ' Mes amis, à l'ouvrage ! des prospectus ! la blague à mort ! ' On prend des cors de chasse et on crie à son de trompe : ' Cent mille francs pour cinq sous ! ' ou cinq sous pour cent mille francs, des mines d'or, des mines de charbon... On achète l'avis des hommes de science ou d'art, la parade se déploie, le public entre, il en a pour son argent, la recette est dans nos mains. Voilà, mon cher monsieur. Entrez dans les affaires. Que voulez-vous être ? cochon, dindon, paillasse ou millionnaire ? Réfléchissez à ceci : je vous ai formulé la théorie des emprunts modernes. Venez me voir, vous trouverez un bon garçon toujours jovial. La jovialité française, grave et légère tout à la fois, ne nuit pas aux affaires, au contraire ! Des hommes qui trinquent sont bien faits pour se comprendre !

Birotteau, surpris de la légèreté, de l'insouciance de cet homme à qui tout le monde accordait une profondeur

étonnante et de la capacité, n'osait plus le questionner. Dans l'excitation brouillonne où l'avait mis le vin de Champagne, il se souvint cependant d'un nom qu'avait prononcé du Tillet, et demanda quel était et où demeurait M. Gobseck, banquier.

— En seriez-vous là, mon cher monsieur ? dit Claparon. Gobseck est banquier comme le bourreau de Paris est médecin. Son premier mot est le cinquante pour cent ; il est de l'école d'Harpagon : il tient à votre disposition des serins des Canaries, des boas empaillés, des fourrures en été, du nankin en hiver. Et quelles valeurs lui présenteriez-vous ? Pour prendre votre papier nu, il faudrait lui déposer votre femme, votre fille, votre parapluie, tout, jusqu'à votre carton à chapeau, vos socques (vous donnez dans le socque articulé), pelles, pincettes et le bois que vous avez dans vos caves !... Gobseck ! Gobseck ! vertu du malheur ! qui vous a indiqué cette guillotine financière ?

— M. du Tillet.

— Ah ! le drôle, je le reconnais. Nous avons été jadis amis. Si nous nous sommes brouillés à ne pas nous saluer, croyez que ma répulsion est fondée : il m'a laissé lire au fond de son âme de boue, et il m'a mis mal à mon aise pendant le beau bal que vous nous avez donné. Vous êtes un farceur, dites donc, gros père, nous flanquer un bal, et, deux mois après, demander des renouvellements ! Vous pouvez aller très loin. Faisons des affaires ensemble. Vous avez une réputation, elle me servira. Oh ! du Tillet était né pour comprendre Gobseck. Du Tillet finira mal sur la place. S'il est, comme on le dit, le *mouton* de ce vieux Gobseck, il ne peut pas aller loin. Gobseck est dans le coin de sa toile, tapi comme une vieille araignée qui a fait le tour du monde. Tôt ou tard, *zut !* l'usurier siffle son homme comme moi ce verre de vin. Tant mieux ! Du Tillet m'a joué un tour... oh ! un tour pendable.

— Adieu, monsieur, dit Birotteau.

— Vous aurez à venir me voir, lui dit alors Claparon. La première broche *Cayron* nous est revenue avec protêt,

et je suis endosseur, j'ai remboursé. Je vais envoyer chez vous, car les affaires avant tout.

Birotteau se sentit atteint aussi avant dans le cœur par cette froide et grimacière obligeance que par la dureté de Keller et par la raillerie allemande de Nucingen. Il descendit l'escalier, se trouva dans les rues, sans savoir où il allait. Il continua les boulevards, atteignit la rue Saint-Denis, se souvint de Molineux, et se dirigea vers la cour Batave. Il monta l'escalier sale et tortueux que naguère il avait monté glorieux et fier. — Il se rappela la mesquine âpreté de Molineux, et frémit d'avoir à l'implorer. Comme lors de la première visite du parfumeur, le propriétaire était au coin de son feu, mais digérant son déjeuner; Birotteau lui formula sa demande.

— Renouveler un effet de douze cents francs ? dit Molineux en exprimant une railleuse incrédulité. Vous n'en êtes pas là, monsieur. Si vous n'avez pas douze cents francs le 15 pour payer mon billet, vous renverrez donc ma quittance de loyer impayée ? Ah ! j'en serais fâché, je n'ai pas la moindre politesse en fait d'argent, mes loyers sont mes revenus. Sans cela, avec quoi payerais je ce que je dois ? Si vous ne payez pas le 15, le 16 un petit commandement, à midi. Bah ! le bonhomme Mitral, votre huissier, est le mien, il vous enverra son commandement sous enveloppe avec tous les égards dus à votre haute position.

— Monsieur, je n'ai jamais reçu d'assignation pour mon compte, dit Birotteau.

— Il y a commencement à tout, dit Molineux.

Consterné par la nette férocité de ce petit vieillard, le parfumeur fut abattu, car il entendit le glas de la faillite tintant à ses oreilles. Chaque tintement réveillait le souvenir des dires que sa jurisprudence impitoyable lui avait suggérés sur les faillites. Ses opinions se dessinaient en traits de feu sur la molle substance de son cerveau.

— A propos, dit Molineux, vous avez oublié de mettre sur vos effets : *Valeur reçue en loyers*, ce qui peut conserver mon privilège.

— Ma position me défend de rien faire au détriment de mes créanciers, dit le parfumeur, hébété par la vue du précipice entr'ouvert.

— Bon, monsieur, très bien ; je croyais avoir tout appris en matière de location avec MM. les locataires. J'apprends par vous à ne jamais recevoir d'effets en payement. Ah ! je plaiderai, car votre réponse dit assez que vous manquerez à votre signature. L'espèce intéresse tous les propriétaires de Paris.

Birotteau sortit dégoûté de la vie. César n'espéra plus que dans le dévouement du petit Popinot, auquel il pensa naturellement en se trouvant au marché des Innocents.

— Le pauvre enfant, qui m'eût dit cela quand, il y a six semaines, aux Tuileries, je le lançais !

Il était environ quatre heures, moment où les magistrats quittent le Palais. Par hasard, le juge d'instruction était venu voir son neveu. Ce juge, l'un des esprits les plus perspicaces en fait de morale, avait une seconde vue qui lui permettait de voir les intentions secrètes, de reconnaître le sens des actions humaines les plus indifférentes, les germes d'un crime, les racines d'un délit ; et il regarda Birotteau sans que Birotteau s'en doutât. Le parfumeur, contrarié de trouver l'oncle auprès du neveu, lui parut gêné, préoccupé, pensif. Le petit Popinot, toujours affairé, la plume à l'oreille, fut comme toujours à plat ventre devant le père de sa Césarine. Au lieu de partir, le rusé magistrat resta chez son neveu malgré son neveu, car il avait calculé que le parfumeur essayerait de se débarrasser de lui en se retirant lui-même. Quand Birotteau partit, le juge s'en alla, mais il remarqua Birotteau flânant dans la partie de la rue des Cinq-Diamants qui mène à la rue Aubry-le-Boucher. Cette minime circonstance donna des soupçons au vieux Popinot sur les intentions de César, il sortit alors rue des Lombards, et, quand il eut vu le parfumeur rentré chez Anselme, il y revint promptement.

— Mon cher Popinot, avait dit César à son associé, je viens te demander un service.

— Que faut-il faire ? dit Popinot avec une généreuse ardeur.

— Ah ! tu me sauves la vie ! s'écria le bonhomme, heureux de cette chaleur de cœur qui scintillait au milieu des glaces où il voyageait depuis vingt-cinq jours... Il faudrait me régler cinquante mille francs en comptant sur ma portion de bénéfices, nous nous entendrions pour le payement.

Popinot regarda fixement César, César baissa les yeux. En ce moment, le juge reparut.

— Mon enfant... — Ah ! pardon, monsieur Birotteau ! — Mon enfant, j'ai oublié de te dire...

Et par le geste impérieux des magistrats le juge attira son neveu dans la rue, et le força, quoiqu'en veste et tête nue, à l'écouter en marchant vers la rue des Lombards.

— Mon neveu, ton ancien patron pourrait se trouver dans des affaires tellement embarrassées, qu'il lui fallût en venir à déposer son bilan. Avant d'arriver là, les hommes qui comptent quarante ans de probité, les hommes les plus vertueux, dans le désir de conserver leur honneur, imitent les joueurs les plus enragés ; il sont capables de tout ; ils compromettent leurs meilleurs amis, mettent en gage ce qui ne leur appartient pas ; ils vont au jeu, deviennent comédiens, menteurs ; ils savent pleurer... Enfin, j'ai vu les choses les plus extraordinaires. Toi-même as été témoin de la bonhomie de Roguin, à qui on aurait donné le bon Dieu sans confession. Je n'applique pas ces conclusions rigoureuses à M. Birotteau, je le crois honnête ; mais, s'il te demandait de faire quoi que ce soit qui fût contraire aux lois du commerce, comme de souscrire des effets de complaisance et de te lancer dans un système de *circulations*, qui, selon moi, est un commencement de friponnerie, car c'est la fausse monnaie du papier, promets-moi de ne rien signer sans me consulter. Songe que, si tu aimes sa fille, il ne faut pas, dans l'intérêt même de ta passion, détruire ton avenir. Si M. Birotteau doit tomber, à quoi bon tomber tous deux ? N'est-ce pas vous priver l'un et l'autre de toutes

les chances de ta maison de commerce, qui sera son refuge ?

— Merci, mon oncle : à bon entendeur salut, dit Popinot, à qui la navrante exclamation de son patron fut alors expliquée.

Le marchand d'huiles fines et autres rentra dans sa sombre boutique, le front soucieux. Birotteau remarqua ce changement.

— Faites-moi l'honneur de monter dans ma chambre, nous y serons mieux qu'ici. Les commis, quoique très occupés, pourraient nous entendre.

Birotteau suivit Popinot, en proie aux anxiétés du condamné entre la cassation de son arrêt ou le rejet de son pourvoi.

— Mon cher bienfaiteur, dit Anselme, vous ne doutez pas de mon dévouement, il est aveugle. Permettez-moi seulement de vous demander si cette somme vous sauve entièrement, si ce n'est pas seulement un retard à quelque catastrophe, et alors à quoi bon m'entraîner ? Il vous faut des billets à quatre-vingt-dix jours. Eh bien, dans trois mois, il me sera certes impossible de les payer.

Birotteau, pâle et solennel, se leva, regarda Popinot.

Popinot, épouvanté, s'écria :

— Je les ferai si vous voulez.

— Ingrat ! dit le parfumeur, qui usa du reste de ses forces pour jeter ce mot au front d'Anselme comme une marque d'infamie.

Birotteau marcha vers la porte et sortit. Popinot, revenu de la sensation que ce mot terrible produisit sur lui, se jeta dans l'escalier, courut dans la rue, mais il ne trouva point le parfumeur. L'amant de Césarine entendit toujours ce formidable arrêt, il eut constamment sous les yeux la figure décomposée du pauvre César : il vécut enfin, comme Hamlet, avec un épouvantable spectre à ses côtés.

Birotteau tourna dans les rues de ce quartier comme un homme ivre. Cependant, il finit par se trouver sur le quai, le suivit et alla jusqu'à Sèvres, où il passa la nuit dans une auberge, insensé de douleur ; et sa femme,

effrayée, n'osa le faire chercher nulle part. En semblable occurrence, une alarme imprudemment donnée est fatale. La sage Constance immola ses inquiétudes à la réputation commerciale ; elle attendit pendant toute la nuit, entremêlant ses prières aux alarmes. César était-il mort ? Était-il allé faire quelque course en dehors de Paris, à la piste d'un dernier espoir ? Le lendemain matin, elle se conduisit comme si elle connaissait les raisons de cette absence ; mais elle manda son oncle et le pria d'aller à la Morgue, en voyant qu'à cinq heures Birotteau n'était pas revenu. Pendant ce temps, la courageuse créature était à son comptoir, sa fille brodait auprès d'elle. Toutes deux, le visage composé, ni triste ni souriant, répondaient au public. Quand Pillerault revint, il revint accompagné de César. Au retour de la Bourse, il l'avait rencontré dans le Palais-Royal, hésitant à monter au jeu. Ce jour était le 14. A dîner, César ne put manger. L'après-dînée fut encore horrible. Le négociant éprouva, pour la centième fois, une de ces affreuses alternatives d'espoir et de désespoir qui, en faisant monter à l'âme toute la gamme des sensations joyeuses et la précipitant à la dernière des sensations de la douleur, usent ces natures faibles. Derville, avoué de Birotteau, vint et s'élança dans le salon splendide où madame César retenait de tout son pouvoir son pauvre mari, qui voulait aller se coucher au cinquième étage ' pour ne pas voir les monuments de ma folie ! ' disait-il.

— Le procès est gagné, dit Derville.

A ces mots, la figure crispée de César se détendit, mais sa joie effraya l'oncle Pillerault et Derville. Les femmes sortirent épouvantées pour aller pleurer dans la chambre de Césarine.

— Je puis emprunter alors ? s'écria le parfumeur.

— Ce serait imprudent, dit Derville, ils interjettent appel, la cour peut réformer le jugement ; mais en un mois nous aurons arrêt.

— Un mois !

César tomba dans un assoupissement dont personne ne tenta de le tirer. Cette espèce de catalepsie retournée,

pendant laquelle le corps vivait et souffrait, tandis que les fonctions de l'intelligence étaient suspendues, ce répit donné par le hasard fut regardé comme un bienfait de Dieu par Constance, par Césarine, par Pillerault et Derville, qui jugèrent bien. Birotteau put ainsi supporter les déchirantes émotions de la nuit. Il était dans une bergère au coin de la cheminée ; à l'autre coin se tenait sa femme, qui l'observait attentivement, un doux sourire sur les lèvres, un de ces sourires qui prouvent que les femmes sont plus près que les hommes de la nature angélique, en ce qu'elles savent mêler une tendresse infinie à la plus entière compassion, secret qui n'appartient qu'aux anges aperçus dans quelques rêves providentiellement semés à de longs intervalles dans la vie humaine. Césarine, assise sur un petit tabouret, était aux pieds de sa mère, et frôlait de temps en temps avec sa chevelure les mains de son père en lui faisant une caresse où elle essayait de mettre les idées que, dans ces crises, la voix rend importunes.

Assis dans son fauteuil comme le chancelier de l'Hôpital est dans le sien au péristyle de la Chambre des députés, Pillerault, ce philosophe prêt à tout, montrait sur sa figure cette intelligence gravée au front des sphinx égyptiens, et causait avec Derville à voix basse. Constance avait été d'avis de consulter l'avoué, dont la discrétion n'était pas à suspecter. Ayant son bilan écrit dans sa tête, elle avait exposé sa situation à l'oreille de Derville. Après une conférence d'une heure environ, tenue sous les yeux du parfumeur hébété, l'avoué hocha la tête en regardant Pillerault.

— Madame, dit-il avec l'horrible sang-froid des gens d'affaires, il faut déposer. Mon avis est qu'il vaut mieux sauter par la fenêtre que de se laisser rouler dans l'escalier.

— C'est mon avis aussi, mon enfant, dit Pillerault.

Derville fut reconduit par madame César et par Pillerault.

— Pauvre père, dit Césarine, qui se leva doucement pour mettre un baiser sur le front de César. — Anselme

n'a donc rien pu ? demanda-t-elle quand son oncle et sa mère revinrent.

— Ingrat ! s'écria César, frappé par ce nom dans le seul endroit vivant de son souvenir, comme une touche de piano dont le marteau va frapper sa corde. 5

Depuis le moment où ce mot lui fut jeté comme un anathème, le petit Popinot n'avait pas eu un moment de sommeil ni un instant de tranquillité. Le malheureux enfant maudissait son oncle, il était allé le trouver. Pour faire capituler cette vieille expérience judiciaire, il avait 10 déployé l'éloquence de l'amour, espérant séduire l'homme sur qui les paroles humaines glissaient comme l'eau sur une toile cirée, un juge !

— Commercialement parlant, lui dit-il, l'usage permet à l'associé gérant de régler une certaine somme à l'associé 15 commanditaire par anticipation sur les bénéfices, et notre société doit en réaliser. Tout examen fait de mes affaires, je me sens les reins assez forts pour payer quarante mille francs en trois mois ! La probité de M. César permet de croire que ces quarante mille francs 20 vont être employés à solder ses billets. Ainsi les créanciers, s'il y a faillite, n'auront aucun reproche à nous adresser ! D'ailleurs, mon oncle, j'aime mieux perdre quarante mille francs que de perdre Césarine. Au moment où je parle, elle est sans doute instruite de mon refus, et va me 25 mésestimer.

— Bon cœur et mauvais négociant, tu ne perdras pas mon estime, dit le juge en serrant la main de son neveu. J'ai beaucoup pensé à ceci, reprit-il, je sais que tu es amoureux fou de Césarine, je crois que tu peux satisfaire 30 aux lois du cœur et aux lois du commerce.

— Ah ! mon oncle, si vous en avez trouvé le moyen, vous me sauvez l'honneur.

— Avance à Birotteau cinquante mille francs en faisant un acte de réméré relatif à ses intérêts dans votre huile, 35 qui est devenue comme une propriété, je te rédigerai l'acte.

Anselme embrassa son oncle, retourna chez lui, fit pour cinquante mille francs d'effets, et courut de la rue des

Cinq-Diamants à la place Vendôme, en sorte qu'au moment où Césarine, sa mère et leur oncle Pillerault regardaient le parfumeur, surpris du ton sépulcral avec lequel il avait prononcé ce mot : ' Ingrat ! ' en réponse à la question de sa fille, la porte du salon s'ouvrit et Popinot parut.

— Mon cher et bien-aimé patron, dit-il en s'essuyant le front baigné de sueur, voilà ce que vous m'avez demandé.

Il tendit les billets.

— Oui, j'ai bien étudié ma position, n'ayez aucune peur, je payerai ; sauvez, sauvez votre honneur !

— J'étais bien sûre de lui, s'écria Césarine en saisissant la main de Popinot et la serrant avec une force convulsive.

Madame César embrassa Popinot. Le parfumeur se dressa comme un juste entendant la trompette du jugement dernier, il sortait comme d'une tombe ! puis il avança la main par un mouvement frénétique pour saisir les cinquante papiers timbrés.

— Un instant ! dit le terrible oncle Pillerault en arrachant les billets de Popinot, un instant !

Les quatre personnages qui composaient cette famille, César et sa femme, Césarine et Popinot, étourdis par l'action de leur oncle et par son accent, le regardèrent avec terreur déchirant les billets et les jetant dans le feu, qui les consuma sans qu'aucun d'eux les arrêtât au passage.

— Mon oncle !

— Mon oncle !

— Mon oncle !

— Monsieur !

Ce fut quatre voix, quatre cœurs en un seul, une effrayante unanimité. L'oncle Pillerault prit le petit Popinot par le cou, le serra sur son cœur et le baisa au front.

— Tu es digne de l'adoration de tous ceux qui ont du cœur, lui dit-il. Si tu aimais ma fille, eût-elle un million, n'eusses-tu rien que ça (il montra les cendres noires des

effets), si elle t'aimait, vous seriez mariés dans quinze jours. Ton patron, dit-il en désignant César, est fou. — Mon neveu, reprit le grave Pillerault en s'adressant au parfumeur, mon neveu, plus d'illusions ! On doit faire les affaires avec des écus et non avec des sentiments. Ceci est sublime, mais inutile. J'ai passé deux heures à la Bourse, tu n'as pas pour deux liards de crédit ; tout le monde parlait de ton désastre, de renouvellements refusés, de tes tentatives auprès de plusieurs banquiers, de leurs refus, de tes folies, six étages montés pour aller trouver un propriétaire bavard comme une pie afin de renouveler douze cents francs, ton bal donné pour cacher ta gêne... On va jusqu'à dire que tu n'avais rien chez Roguin. Selon vos ennemis, Roguin est un prétexte. Un de mes amis, chargé de tout apprendre, est venu confirmer ses soupçons. Chacun pressent l'émission des effets Popinot, tu l'as établi tout exprès pour en faire une planche à billets. Enfin, toutes les calomnies et les médisances que s'attire un homme qui veut monter un bâton de plus sur l'échelle sociale roulent à cette heure dans le commerce. Tu colporterais vainement pendant huit jours les cinquante billets de Popinot sur tous les comptoirs, tu essuierais d'humiliants refus et personne n'en voudrait : rien ne prouve le nombre auquel tu les émets, et l'on s'attend à te voir sacrifiant ce pauvre enfant pour ton salut. Tu aurais détruit en pure perte le crédit de la maison Popinot. Mon pauvre neveu, du courage, il faut déposer ton bilan. Voici Popinot, me voilà, nous allons, aussitôt tes commis couchés, travailler ensemble afin de t'épargner ces angoisses.

— Mon oncle !... dit le parfumeur en joignant les mains.

— César, veux-tu donc arriver à un bilan honteux où il n'y ait pas d'actif ? Ton intérêt chez Popinot te sauve l'honneur.

César, éclairé par ce fatal et dernier jet de lumière, vit enfin l'affreuse vérité dans toute son étendue, il retomba sur sa bergère, de là sur ses genoux, sa raison s'égara, il redevint enfant ; sa femme le crut mourant, elle s'agenouilla pour le relever ; mais elle s'unit à lui,

quand elle lui vit joindre les mains, lever les yeux et réciter avec une componction résignée, en présence de son oncle, de sa fille et de Popinot, la sublime prière des catholiques :

5 — ' Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel, DONNEZ-NOUS AUJOURD'HUI NOTRE PAIN QUOTIDIEN, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés,
10 et ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.'

Des larmes vinrent aux yeux du stoïque Pillerault ; Césarine accablée, en larmes, avait la tête penchée sur l'épaule de Popinot, pâle et raide comme une statue.

15 — Descendons, dit l'ancien négociant au jeune homme en lui prenant le bras.

A onze heures et demie, ils laissèrent César aux soins de sa femme et de sa fille.

Trop inquiètes de l'état où se trouvait César, la mère
20 et la fille travaillèrent à l'aiguille auprès de lui, dans un profond silence. A deux heures du matin, Popinot ouvrit doucement la porte du salon et fit signe à madame César de descendre. En voyant sa nièce, l'oncle ôta ses besicles.

25 — Mon enfant, il y a de l'espoir, lui dit-il, tout n'est pas perdu ; mais ton mari ne résisterait pas aux alternatives des négociations à faire et qu'Anselme et moi nous allons tenter. Ne quitte pas ton magasin demain, et prends toutes les adresses des billets ; nous avons
30 jusqu'à quatre heures. Voici mon idée. Ni M. Ragon ni moi ne sommes à craindre. Supposez maintenant que vos cent mille francs déposés chez Roguin aient été remis aux acquéreurs, vous ne les auriez pas plus que vous ne les avez aujourd'hui. Vous êtes en présence
35 de cent quarante mille francs souscrits à Claparon, que vous deviez toujours payer en tout état de cause ; ainsi ce n'est pas la banqueroute de Roguin qui vous ruine. Je vois, pour faire face à vos obligations, quarante mille francs à emprunter tôt ou tard sur vos fabriques et

soixante mille francs d'effets Popinot. On peut donc lutter ; car, après, vous pourrez emprunter sur les terrains de la Madeleine. Si votre principal créancier consent à vous aider, je ne regarderai pas à ma fortune, je vendrai mes rentes, je serai sans pain. Popinot sera entre la vie et la mort ; quant à vous, vous serez à la merci du plus petit évènement commercial. Mais l'huile rendra sans doute de grands bénéfices. Popinot et moi, nous venons de nous consulter, nous vous soutiendrons dans cette lutte. Ah ! je mangerai bien gaiement mon pain sec si le succès poind à l'horizon. Mais tout dépend de Gigonnet et des associés Claparon. Popinot et moi, nous irons chez Gigonnet, de sept à huit heures, et nous saurons à quoi nous en tenir sur leurs intentions.

Constance se jeta tout éperdue dans les bras de son oncle, sans autre voix que des larmes et des sanglots. Ni Popinot ni Pillerault ne pouvaient savoir que Bidault dit Gigonnet, et Claparon, étaient du Tillet sous une double forme, que du Tillet voulait lire dans les *Petites-Affiches* ce terrible article :

'Jugement du tribunal de commerce qui déclare le sieur César Birotteau, marchand parfumeur, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, nº 397, en état de faillite, en fixe provisoirement l'ouverture au 16 janvier 1819. Juge-commissaire, M. Gobenheim-Keller. Agent, M. Molineux.'

Anselme et Pillerault étudièrent jusqu'au jour les affaires de César. A huit heures du matin, ces deux héroïques amis, l'un vieux soldat, l'autre sous-lieutenant d'hier, qui ne devaient jamais connaître que par procuration les terribles angoisses de ceux qui avaient monté l'escalier de Bidault dit Gigonnet, s'acheminèrent, sans se dire un mot, vers la rue Grenétat. Ils souffraient. A plusieurs reprises, Pillerault passa sa main sur son front.

Gigonnet vint ouvrir sa porte lui-même. Les deux parrains du parfumeur, en lice dans le champ des faillites,

traversèrent une première chambre correcte et froide, sans rideaux aux croisées. Tous trois s'assirent dans la seconde, où se tenait l'escompteur devant un foyer plein de cendres au milieu desquelles le bois se défendait contre le feu.

— Je sais que vous ne pouvez pas venir pour vous, dit Gigonnet, mais pour le grand Birotteau. Eh bien, qu'y a-t-il, mes amis ?

— Je sais qu'on ne vous apprend rien, ainsi nous serons brefs, dit Pillerault. Vous avez des effets ordre Claparon ?

— Oui.

— Voulez-vous échanger les cinquante premiers mille contre des effets de M. Popinot que voici, moyennant escompte, bien entendu ?

Gigonnet ôta sa terrible casquette verte, qui semblait née avec lui, montra son crâne couleur beurre frais dénué de cheveux, fit sa grimace voltairienne et dit :

— Vous voulez me payer en huile pour les cheveux, *quéque* j'en ferais ?

— Quand vous plaisantez, il n'y a qu'à tirer ses grègues, dit Pillerault.

— Vous parlez comme un sage que vous êtes, lui dit Gigonnet avec un sourire flatteur.

— Eh bien, si j'endossais les effets de M. Popinot ? dit Pillerault en faisant un dernier effort.

— Vous êtes de l'or en barre, monsieur Pillerault, mais je n'ai pas besoin d'or, il me faut seulement mon argent.

Pillerault et Popinot saluèrent et sortirent. Au bas de l'escalier, les jambes de Popinot flageolaient encore sous lui.

— Est-ce un homme ? dit-il à Pillerault.

— On le prétend, fit le vieillard. Souviens-toi toujours de cette courte séance, Anselme ! Tu viens de voir la banque sans la mascarade de ses formes agréables. Les évènements imprévus sont la vis du pressoir, nous sommes le raisin, et les banquiers sont les tonneaux. L'affaire des terrains est sans doute bonne ; Gigonnet, ou

quelqu'un derrière lui, veut étrangler César pour se revêtir de sa peau : tout est dit, il n'y a plus de remède. Voilà la banque : n'y recours jamais !

Après cette affreuse matinée où, pour la première fois, madame Birotteau prit les adresses de ceux qui venaient chercher leur argent et renvoya le garçon de la Banque sans le payer, à onze heures, cette courageuse femme, heureuse d'avoir sauvé ces douleurs à son mari, vit revenir Anselme et Pillerault, qu'elle attendait en proie à de croissantes anxiétés : elle lut sa sentence sur leurs visages. Le dépôt du bilan était inévitable.

— Il va mourir de douleur, dit la pauvre femme.

— Je le lui souhaite, dit gravement Pillerault ; mais il est si religieux, que, dans les circonstances actuelles, son directeur, l'abbé Loraux, peut seul le sauver.

Pillerault, Popinot et Constance attendirent qu'un commis fût allé chercher l'abbé Loraux avant de présenter le bilan que Célestin préparait à la signature de César. Les commis étaient au désespoir, ils aimaient leur patron. A quatre heures, le bon prêtre arriva, Constance le mit au fait du malheur qui fondait sur eux, et l'abbé monta comme un soldat monte à la brèche.

— Je sais pourquoi vous venez, s'écria Birotteau.

— Mon fils, dit le prêtre, vos sentiments de résignation à la volonté divine me sont depuis longtemps connus ; mais il s'agit de les appliquer ; ayez toujours les yeux sur la croix, ne cessez de la regarder en pensant aux humiliations dont fut abreuvé le Sauveur des hommes, combien sa passion fut cruelle, vous pourrez supporter ainsi les mortifications que Dieu vous envoie... Vous avez une épouse vertueuse et douce, une tendre fille, deux vrais amis, votre oncle et le cher Anselme, deux créanciers indulgents, les Ragon ; tous ces bons cœurs verseront incessamment du baume sur vos blessures et vous aideront à porter votre croix. Promettez-moi d'avoir la fermeté d'un martyr, d'envisager le coup sans défaillir.

L'abbé toussa pour prévenir Pillerault, qui était dans le salon.

— Ma résignation est sans bornes, dit César avec calme. Le déshonneur est venu, je ne dois songer qu'à la réparation.

La voix du pauvre parfumeur et son air surprirent Césarine et le prêtre. Cependant, rien n'était plus naturel. Tous les hommes supportent mieux un malheur connu, défini, que les cruelles alternatives d'un sort qui, d'un instant à l'autre, apporte ou la joie excessive ou l'extrême douleur.

— J'ai rêvé pendant vingt-deux ans, je me réveille aujourd'hui mon gourdin à la main, dit César redevenu paysan tourangeau.

En entendant ces mots, Pillerault serra son neveu dans ses bras. César aperçut sa femme, Anselme et Célestin. Les papiers que tenait le premier commis étaient bien significatifs. César contempla tranquillement ce groupe où tous les regards étaient tristes mais amis.

— Un moment ! dit-il en détachant sa croix qu'il tendit à l'abbé Loraux, vous me la rendrez quand je pourrai la porter sans honte. — Célestin, ajouta-t-il en s'adressant à son commis, écrivez ma démission d'adjoint. M. l'abbé vous dictera la lettre, vous la daterez du 14, et la ferez porter chez M. de la Billardière par Raguet.

Célestin et l'abbé Loraux descendirent. Pendant environ un quart d'heure, un profond silence régna dans le cabinet de César. Une telle fermeté surprit la famille. Célestin et l'abbé revinrent, César signa sa démission. Quand l'oncle Pillerault lui présenta le bilan, le pauvre homme ne put réprimer un horrible mouvement nerveux.

— Mon Dieu, ayez pitié de moi ! dit-il en signant la terrible pièce et la tendant à Célestin.

— Monsieur, madame, dit alors Anselme Popinot, sur le front nuageux duquel il passa un lumineux éclair, faites-moi l'honneur de m'accorder la main de mademoiselle Césarine.

A cette phrase, tous les assistants eurent des larmes aux yeux, excepté César, qui se leva, prit la main d'Anselme, et, d'une voix creuse, lui dit :

— Mon enfant, tu n'épouseras jamais la fille d'un failli.

Anselme regarda fixement Birotteau :

— Monsieur, vous engagez-vous, en présence de toute votre famille, à consentir à notre mariage, si mademoiselle m'agrée pour mari, le jour où vous serez relevé de votre faillite ?

Il y eut un moment de silence, pendant lequel chacun fut ému par les sensations qui se peignirent sur le visage affaissé du parfumeur.

— Oui, dit-il enfin.

Anselme fit un indicible geste pour prendre la main de Césarine, qui la lui tendit, et il la baisa.

— Vous consentez aussi ? demanda-t-il à Césarine.

— Oui, dit-elle.

— Je suis donc enfin de la famille, j'ai le droit de m'occuper de ses affaires, dit-il avec une expression bizarre.

Anselme sortit précipitamment pour ne pas montrer une joie qui contrastait trop avec la douleur de son patron. Anselme n'était pas précisément heureux de la faillite, mais l'amour est si absolu, si égoïste ! Césarine elle-même sentait en son cœur une émotion qui contrariait son amère tristesse.

— Puisque nous y sommes, dit Pillerault à l'oreille de Césarine, frappons tous les coups.

Madame Birotteau laissa échapper un signe de douleur et non d'assentiment.

— Mon neveu, dit Pillerault en s'adressant à César, que comptes-tu faire ?

— Continuer le commerce.

— Ce n'est pas mon avis, dit Pillerault. Liquide et distribue ton actif à tes créanciers, ne reparais plus sur la place de Paris. Je me suis souvent supposé dans une position analogue à la tienne... (Ah ! il faut tout prévoir dans le commerce ! le négociant qui ne pense pas à la faillite est comme un général qui compterait n'être jamais battu, il n'est négociant qu'à demi.) Moi, je n'aurais jamais continué. Comment ! toujours rougir devant des hommes à qui j'aurais fait tort, recevoir

leurs regards défiants et leurs tacites reproches ? Beaucoup de gens reprennent les affaires comme si rien ne leur était arrivé ! tant mieux... Ils sont plus forts que Claude-Joseph Pillerault. Si vous faites au comptant, et vous y êtes obligé, on dit que vous avez su vous ménager des ressources ; si vous êtes sans le sou, vous ne pouvez jamais vous relever. Bonsoir ! Abandonne donc ton actif, laisse vendre ton fonds et fais autre chose.

— Mais quoi ? dit César.

— Eh ! dit Pillerault, cherche une place. N'as-tu pas des protections ? le duc et la duchesse de Lenoncourt, madame de Mortsauf, M. de Vandenesse ! écris-leur, vois-les, ils te caseront dans la maison du roi avec quelques milliers d'écus ; ta femme en gagnera bien autant, ta fille peut-être aussi. La position n'est pas désespérée. A vous trois, vous réunirez près de dix mille francs par an. En dix ans, tu peux payer cent mille francs, car tu ne prendras rien sur ce que vous gagnerez : tes deux femmes auront quinze cents francs chez moi pour leurs dépenses, et, quant à toi, nous verrons !

Constance, et non César, médita ces sages paroles. Pillerault se dirigea vers la Bourse, alors tenue sous une construction provisoire en planches, et qui formait une salle ronde où l'on entrait par la rue Feydeau. La faillite du parfumeur en vue et jalousé, déjà connue, excitait une rumeur générale dans le haut commerce, alors constitutionnel. Pillerault voulait connaître, étudier l'opinion. Il trouva, dans un des groupes les plus animés, du Tillet, Gobenheim-Keller, Nucingen, le vieux Guilaume et son gendre Joseph Lebas, Claparon, Gigonnet, Gobseck, Adolphe Keller, Matifat, Grindot et Lourdois.

— Eh bien, quelle prudence ne faut-il pas ! dit Gobenheim à du Tillet, il n'a tenu qu'à un fil que mes beaux-frères n'accordassent un crédit à Birotteau !

— Moi, j'y suis de dix mille francs qu'il m'a demandés il y a quinze jours, je les lui ai donnés sur sa simple signature, dit du Tillet. Mais il m'a jadis obligé, je les perdrai sans regret.

— Il a fait comme tous les autres, votre neveu, dit

Lourdois à Pillerault, il a donné des fêtes ! Qu'un fripon essaye de jeter de la poudre aux yeux pour stimuler la confiance, je le conçois ; mais un homme qui passait pour la crème des honnêtes gens recourir aux roueries de ce vieux charlatanisme auquel nous nous prenons tou- 5 jours !

— Comme des sangsues, dit Gobseck.

Roguin, selon cette masse de négociants, était *l'infortuné Roguin*, le parfumeur était *ce pauvre Birotteau*.

Madame Madou déboucha, comme une insurrection du 10 faubourg Saint-Antoine, sur les sept heures du soir, à la porte du pauvre Birotteau, qu'elle ouvrit avec une excessive violence, car la marche avait encore animé ses esprits.

— Tas de vermine, il me faut mon argent, je veux mon 15 argent ! Vous me donnerez mon argent, ou je vais emporter des sachets, des brimborions de satin, des éventails, enfin de la marchandise pour mes deux mille francs ! A-t-on jamais vu des maires volant les administrés ! Si vous ne me payez pas, je l'envoie aux 20 galères, je vais chez le procureur du roi, le tremblement de la justice ira son train ! Enfin, je ne sors pas d'ici sans ma monnaie.

Elle fit mine de lever les glaces d'une armoire où étaient des objets précieux. 25

— Madame, dit madame Birotteau sortant de l'arrière-boutique, où se trouvait par hasard son mari, que l'oncle Pillerault voulait emmener, et qui, pour obéir à la loi, poussait l'humilité jusqu'à vouloir se laisser mettre en prison ; madame, au nom du ciel, n'ameutez 30 pas les passants.

— Eh ! qu'ils entrent, dit la femme, je *leux* y dirai la chose, histoire de rire ! Oui, ma marchandise et mes écus ramassés à la sueur de mon front servent à donner vos bals. Enfin, vous allez vêtue comme une reine de France 35 avec la laine que vous prenez à des pauvres *igneaux* comme moi ! Jésus ! ça me brûlerait les épaules, à moi, du bien volé ! Je n'ai que du poil de lapin sur ma carcasse, mais il est à moi ! Brigands de voleurs, mon argent, ou...

Elle sauta sur une jolie boîte en marqueterie où étaient de précieux objets de toilette.

— Laissez cela, madame, dit César en se montrant, rien ici n'est à moi, tout appartient à mes créanciers. Je n'ai plus que ma personne, et, si vous voulez vous en emparer, me mettre en prison, je vous donne ma parole d'honneur (une larme sortit de ses yeux) que j'attendrai votre huissier, le garde de commerce et ses recors...

Le ton et le geste en harmonie avec l'action firent tomber la colère de madame Madou.

— Mes fonds ont été emportés par un notaire, et je suis innocent des désastres que je cause, reprit César ; mais vous serez payée avec le temps, dussé-je mourir à la peine et travailler comme un manœuvre, à la Halle, en prenant l'état de porteur.

— Allons, vous êtes un brave homme, dit la femme de la Halle. Pardon de mes paroles, madame ; mais faut donc que je me jette à l'eau, car Gigonnet va me poursuivre, et je n'ai que des valeurs à dix mois pour rembourser vos damnés billets.

— Venez me trouver demain matin, dit Pillerault en se montrant, je vous arrangerai votre affaire à cinq pour cent, chez un de mes amis.

— *Quien !* c'est le brave père Pillerault. — Eh ! mais il est votre oncle, dit-elle à Constance. Allons, vous êtes d'honnêtes gens, je ne perdrai rien, est-ce pas ? — A demain, vieux Brutus, dit-elle à l'ancien quincaillier.

César voulut absolument demeurer au milieu de ses ruines, en disant qu'il s'expliquerait ainsi avec tous ses créanciers. Malgré les supplications de sa nièce, l'oncle Pillerault approuva César, et le fit remonter chez lui. Le rusé vieillard courut chez M. Haudry, lui expliqua la position de Birotteau, obtint une ordonnance pour une potion somnifère, l'alla commander et revint passer la soirée chez son neveu. De concert avec Césarine, il contraignit César à boire comme eux. Le narcotique endormit le parfumeur, qui se réveilla, quatorze heures après, dans la chambre de son oncle Pillerault, rue des Bourdonnais, emprisonné par le vieillard, qui couchait, lui,

sur un lit de sangle dans son salon. Quand Constance entendit rouler le fiacre dans lequel son oncle Pillerault emmenait César, son courage l'abandonna. Souvent, nos forces sont stimulées par la nécessité de soutenir un être plus faible que nous. La pauvre femme pleura de se trouver seule chez elle avec sa fille, comme elle aurait pleuré César mort.

— Maman, dit Césarine en s'asseyant sur les genoux de sa mère et la caressant avec ces grâces de chatte que les femmes ne déploient bien qu'entre elles, tu m'as dit que si je prenais bravement mon parti tu trouverais de la force contre l'adversité. Ne pleure donc pas, ma chère mère. Je suis prête à entrer dans quelque magasin, et je ne penserai plus à ce que nous étions. Je serai, comme toi dans ta jeunesse, une première demoiselle, et tu n'entendras jamais une plainte ni un regret. J'ai une espérance. N'as-tu pas entendu M. Popinot ?

— Le cher enfant, il ne sera pas mon gendre...

— Oh ! maman...

— Il sera véritablement mon fils.

— Le malheur, dit Césarine en embrassant sa mère, a cela de bon, qu'il nous apprend à connaître nos vrais amis.

Césarine finit par adoucir le chagrin de la pauvre femme en jouant auprès d'elle le rôle d'une mère. Le lendemain matin, Constance alla chez le duc de Lenoncourt, un des premiers gentilshommes de la chambre du roi, et y laissa une lettre par laquelle elle lui demandait une audience à une certaine heure de la journée. Dans l'intervalle elle vint chez M. de la Brillardière, lui expliquer la situation où la fuite du notaire mettait César, le pria de l'appuyer auprès du duc, et de parler pour elle. Elle voulait une place pour Birotteau. Birotteau serait le caissier le plus probe, s'il y avait à distinguer dans la probité.

— Le roi vient de nommer le comte de Fontaine à une direction générale dans le ministère de sa maison, il n'y a pas de temps à perdre.

A deux heures, la Billardière et madame César montaient le grand escalier de l'hôtel de Lenoncourt, rue

Saint-Dominique, et furent introduits chez celui de ses gentilshommes que le roi préférait, si tant est que le roi Louis XVIII ait eu des préférences. Le gracieux accueil de ce grand seigneur, qui appartenait au petit nombre des vrais gentilshommes que le siècle précédent a légués à celui-ci, donna de l'espoir à madame César. La femme du parfumeur se montra grande et simple dans la douleur. La douleur ennoblit les personnes les plus vulgaires, car elle a sa grandeur ; et, pour en recevoir du lustre, il suffit d'être vrai. Constance était une femme essentiellement vraie. Il s'agissait de parler au roi promptement.

Au milieu de la conférence, on annonça M. de Vandenesse, et le duc s'écria :

— Voilà votre sauveur !

Madame Birotteau n'était pas inconnue à ce jeune homme, venu chez elle une ou deux fois pour y demander de ces bagatelles souvent aussi importantes que de grandes choses. Le duc expliqua les intentions de la Billardière. Vandenesse alla sur-le-champ avec la Billardière chez le comte de Fontaine, en priant madame Birotteau de l'attendre.

Le soir même, M. le comte de Fontaine alla des Tuileries chez madame Birotteau lui annoncer que son mari serait, après son concordat, officiellement nommé à une place de deux mille cinq cents francs à la Caisse d'amortissement, tous les services de la maison du roi se trouvant alors chargés de nobles surnuméraires avec lesquels on avait pris des engagements.

Ce succès n'était qu'une partie de la tâche de madame Birotteau. La pauvre femme alla rue Saint-Denis, au *Chat qui pelote*.

Bien reçu de Joseph Lebas, elle le pria de procurer à sa fille une place dans une maison de commerce respectable. Lebas ne promit rien ; mais, huit jours après, Césarine eut la table, le logement et mille écus dans la plus riche maison de nouveautés de Paris, qui fondait un nouvel établissement dans le quartier des Italiens. La caisse et la surveillance du magasin étaient confiées à la fille du parfumeur, qui, placée au-dessus de la première

demoiselle, remplaçait le maître et la maîtresse de la maison.

Quant à madame César, elle alla le jour même chez Popinot lui demander de tenir chez lui la caisse, les écritures et le ménage. Popinot comprit que sa maison était la seule où la femme du parfumeur pourrait trouver les respects qui lui étaient dûs et une position sans infériorité. Le noble enfant lui donna trois mille francs par an, la nourriture, son logement qu'il fit arranger, et prit pour lui la mansarde d'un commis. Ainsi la belle parfumeuse, après avoir joui pendant un mois des somptuosités de son appartement, dut habiter l'effroyable chambre, ayant vue sur la cour obscure et humide, où Gaudissart, Anselme et Finot avaient inauguré l'*huile céphalique*.

Quand Molineux, nommé agent par le tribunal de commerce, vint prendre possession de l'actif de César Birotteau, Constance, aidée par Célestin, vérifia l'inventaire avec lui. Puis la mère et la fille sortirent, à pied, dans une mise simple, et allèrent chez leur oncle Pillerault sans retourner la tête, après avoir demeuré dans cette maison le tiers de leur vie. Elles cheminèrent en silence vers la rue des Bourdonnais, où elles dînèrent avec César pour la première fois depuis leur séparation. Ce fut un triste dîner. Chacun avait eu le temps de faire ses réflexions, de mesurer l'étendue de ses obligations et de sonder son courage. Tous trois étaient comme des matelots prêts à lutter avec le mauvais temps, sans se dissimuler le danger. Birotteau reprit courage en apprenant avec quelle sollicitude de grands personnages lui avaient arrangé un sort ; mais il pleura quand il sut ce qu'allait devenir sa fille. Puis il tendit la main à sa femme en voyant le courage avec lequel elle recommençait à travailler.

L'oncle Pillerault eut pour la dernière fois de sa vie les yeux mouillés à l'aspect du touchant tableau de ces trois êtres unis, confondus dans un embrassement au milieu duquel Birotteau, le plus faible des trois, le plus abattu, leva la main en disant :

— Espérons !

— Pour économiser, dit l'oncle, tu logeras avec moi, garde ma chambre et partage mon pain. Il y a longtemps que je m'ennuie d'être seul, tu remplaceras ce pauvre enfant que j'ai perdu. D'ici, tu n'auras qu'un pas pour aller, rue de l'Oratoire, à ta caisse.

— Dieu de bonté, s'écria Birotteau, au fort de l'orage une étoile me guide.

En se résignant, le malheureux consomme son malheur. La chute de Birotteau se trouvait dès lors accomplie, il y donnait son consentement, il redevenait fort.

Il y a deux faillites : la faillite du négociant qui veut ressaisir les affaires, et la faillite du négociant qui, tombé dans l'eau, se contente d'aller au fond de la rivière. Pillerault connaissait bien cette différence. Il était, selon lui, comme selon Ragon, aussi difficile de sortir pur de la première que de sortir riche de la seconde. Après avoir conseillé l'abandon général, il alla s'adresser au plus honnête agréé de la place pour le faire exécuter en liquidant la faillite et remettant les valeurs à la disposition des créanciers. La loi veut que les créanciers donnent, pendant la durée de ce drame, des aliments au failli et à sa famille. Pillerault fit savoir au juge-commissaire qu'il pourvoirait aux besoins de sa nièce et de son neveu.

Tout avait été combiné par du Tillet pour rendre la faillite une agonie constante à son ancien patron. Du Tillet voulait la mort commerciale du parfumeur Aursi le nom des syndics, nommés par l'influence de du Tillet, fut-il significatif pour Pillerault. M. Bidault dit Gigonnet, principal créancier, devait ne s'occuper de rien. Molineux, le petit vieillard tracassier qui ne perdait rien, devait s'occuper de tout. Du Tillet avait jeté à ce petit chacal ce noble cadavre commercial à tourmenter en le dévorant. Après l'assemblée où les créanciers nommèrent le syndicat, le petit Molineux rentra chez lui, *honoré*, dit-il, *des suffrages de ses concitoyens*, heureux d'avoir Birotteau à régenter, comme un enfant d'avoir à tracasser un insecte. Le propriétaire, à cheval sur la loi, pria du Tillet de l'aider de ses lumières, et

il acheta le Code de commerce. Heureusement, Joseph Lebas, prévenu par Pillerault, avait tout d'abord obtenu du président de commettre un juge-commissaire sagace et bienveillant. Gobenheim-Keller, que du Tillet avait espéré avoir, se trouva remplacé par M. Camusot, juge suppléant, le riche marchand de soieries libéral, propriétaire de la maison où demeurait Pillerault, et homme dit honorable.

Une des plus horribles scènes de la vie de César fut sa conférence obligée avec le petit Molineux, cet être qu'il regardait comme si nul et qui, par une fiction de la loi, était devenu César Birotteau. Il dut aller, accompagné de son oncle, à la cour Batave, monter les six étages et rentrer dans l'horrible appartement de ce vieillard, son tuteur, son quasi-juge, le représentant de la masse de ses créanciers.

— Qu'as-tu ? dit Pillerault à César en entendant une exclamation.

— Ah ! mon oncle, vous ne savez pas quel homme est ce Molineux !

— Il y a quinze ans que je le vois de temps en temps au café David, où il joue le soir au domino : aussi t'ai-je accompagné.

M. Molineux fut d'une politesse excessive pour Pillerault et d'une dédaigneuse condescendance pour son failli. Le petit vieillard avait médité sa conduite, étudié les nuances de son maintien, préparé ses idées.

— Quels renseignements voulez-vous ? dit Pillerault. Il n'existe aucune contestation relativement aux créances.

— Oh ! dit le petit Molineux, les créances sont en règle, tout est vérifié. Les créanciers sont sérieux et légitimes ! Mais la loi, monsieur, la loi ! Les dépenses du failli sont en disproportion avec sa fortune... Il conste que le bal...

— Auquel vous avez assisté, dit Pillerault en l'interrompant.

— ...A coûté près de soixante mille francs, ou que cette somme a été dépensée en cette occasion ; l'actif du failli n'allait pas alors à plus de cent et quelques mille francs... Il y a lieu de déférer le failli au juge extraordinaire, sous l'inculpation de banqueroute simple.

— Est-ce là votre avis ? dit Pillerault en voyant l'abattement où ce mot jeta Birotteau.

— Monsieur, je distingue : le sieur Birotteau était officier municipal...

5 — Vous ne nous avez pas fait venir, apparemment, pour nous expliquer que nous allons être traduits en police correctionnelle ? dit Pillerault. Tout le café David rirait ce soir de votre conduite.

L'opinion du café David parut effaroucher beaucoup le 10 petit vieillard, qui regarda Pillerault d'un air effaré. Le syndic comptait voir Birotteau seul, il s'était promis de se poser en arbitre souverain, en Jupiter. Il comptait effrayer Birotteau par le foudroyant réquisitoire préparé, brandir sur sa tête la hache correctionnelle, jouir de ses 15 alarmes, de ses terreurs, puis s'adoucir en se laissant toucher, et rendre sa victime une âme à jamais reconnaissante. Au lieu de son insecte, il rencontrait le vieux sphinx commercial.

— Monsieur, lui dit-il, il n'y a point à rire.

20 — Pardonnez-moi, répondit Pillerault. Vous traitez assez largement avec M. Claparon ; vous abandonnez les intérêts de la masse afin de faire décider que vous serez privilégié pour vos sommes. Or, je puis, comme créancier, intervenir. Le juge-commissaire est 25 là.

— Monsieur, dit Molineux, je suis incorruptible.

— Je le sais, dit Pillerault ; vous avez tiré seulement, comme on dit, votre épingle du jeu.

Il s'ensuivit une discussion sur les intérêts de Birotteau 30 dans la maison Popinot, d'où il résulta que Popinot avait le droit d'être intégralement payé de ses avances, sans entrer dans la faillite pour la moitié des frais d'établissement dûs par Birotteau. Le syndic Molineux, manœuvré par Pillerault, revint insensiblement à des formes douces qui 35 prouvaient combien il tenait à l'opinion des habitués du café David. Il finit par donner des consolations à Birotteau et par lui offrir, ainsi qu'à Pillerault, de partager son modeste dîner. Si l'ex-parfumeur était venu seul, il eût peut-être irrité Molineux, et l'affaire se serait envenimée.

En cette circonstance, comme en quelques autres, le vieux Pillerault fut un ange tutélaire.

Il est un horrible supplice que la loi commerciale impose aux faillis : ils doivent comparaître en personne, entre leurs syndics provisoires et leur juge-commissaire, à l'assemblée où leurs créanciers décident de leur sort. Pour un homme qui se met au-dessus de tout, comme pour le négociant qui cherche une revanche, cette triste cérémonie est peu redoutable ; mais, pour un homme comme César Birotteau, cette scène est un supplice qui n'a d'analogue que dans le dernier jour d'un condamné à mort. Pillerault fit pour tout rendre à son neveu cet horrible jour supportable.

Le fonds de *la Reine des roses* fut acheté par Célestin Crevel cinquante-sept mille francs, avec le droit au bail, les marchandises, les meubles, la propriété de la *pâte des sultanes*, celle de l'*eau carminative*, et la location pour douze ans de la fabrique, dont les ustensiles lui furent également vendus. L'actif liquide fut de cent quatre-vingt-quinze mille francs, auxquels les syndics ajoutèrent soixante et dix mille francs produits par les droits de Birotteau dans la liquidation de l'infortuné Roguin. Ainsi le total atteignit à deux cent cinquante-cinq mille francs. Le passif montait à quatre cent quarante, il y avait plus de cinquante pour cent. La faillite est comme une opération chimique, d'où le négociant habile tâche de sortir gras. Birotteau, distillé tout entier dans cette cornue, donnait un résultat qui rendit du Tillet furieux. Du Tillet croyait à une faillite déshonnête, il voyait une faillite vertueuse. Peu sensible à son gain, car il allait avoir les terrains de la Madeleine sans bourse délier, il aurait voulu le pauvre détaillant déshonoré, perdu, vilipendé. Les créanciers, à l'assemblée générale, allaient sans doute porter le parfumeur en triomphe. A mesure que le courage de Birotteau lui revenait, son oncle, en sage médecin, lui graduait les doses en l'initiant aux opérations de la faillite. Ces mesures violentes étaient autant de coups. Un négociant n'apprend pas sans douleur la dépréciation des choses qui représentent pour

lui tant d'argent, tant de soins. Les nouvelles que lui donnait son oncle le pétrifiaient.

— Cinquante-sept mille francs *la Reine des roses* ! mais le magasin a coûté dix mille francs ; mais les appartements coûtent quarante mille francs ; mais les *mises* de la fabrique, les ustensiles, les formes, les chaudières, ont coûté trente mille francs ; mais, à cinquante pour cent de remise, il se trouve pour dix mille francs dans ma boutique ; mais la *pâte* et l'*eau* sont une propriété qui vaut une ferme !

Ces jérémiades du pauvre César ruiné n'épouvantaient guère Pillerault. L'ancien négociant les écoutait comme un cheval reçoit une averse à une porte, mais il était effrayé du morne silence que gardait le parfumeur quand il s'agissait de l'assemblée. Pour qui comprend les vanités et les faiblesses qui dans chaque sphère sociale atteignent l'homme, n'était-ce pas un horrible supplice pour ce pauvre homme que de revenir en failli dans le palais de justice commercial où il était entré juge ? d'aller recevoir des avanies là où il était allé tant de fois remercié des services qu'il avait rendus, lui, Birotteau, dont les opinions inflexibles à l'égard des faillis étaient connues de tout le commerce parisien ; lui qui avait dit : ' On est encore honnête homme en déposant son bilan, mais l'on sort fripon d'une assemblée de créanciers ' ? Son oncle étudia les heures favorables pour le familiariser avec l'idée de comparaître devant ses créanciers assemblés, comme la loi le voulait. Cette obligation tuait Birotteau. Sa muette résignation faisait une vive impression sur Pillerault, qui souvent, la nuit, l'entendait à travers la cloison s'écriant :

— Jamais ! jamais ! je serai mort auparavant.

Pillerault, cet homme si fort par la simplicité de sa vie, comprenait la faiblesse. Il résolut d'épargner à Birotteau les angoisses auxquelles il pouvait succomber dans la scène terrible de sa comparution devant les créanciers, scène inévitable ! La loi, sur ce point, est précise, formelle, exigeante. Le négociant qui refuse de comparaître peut, pour ce seul fait, être traduit en police correction-

nelle, sous la prévention de banqueroute simple. Mais, si la loi force le failli à se présenter, elle n'a pas le pouvoir d'y faire venir le créancier. Pillerault alla prier chaque créancier, l'un après l'autre, de signer une procuration pour son agréé. Chaque créancier, du Tillet excepté, plaignait sincèrement César après l'avoir abattu. Chacun savait comment se conduisait le parfumeur, combien ses livres étaient réguliers, combien ses affaires étaient claires. Tous les créanciers étaient contents de ne voir parmi eux aucun créancier *gai*. Molineux, d'abord agent, puis syndic, avait trouvé chez César tout ce que le pauvre homme possédait, même la gravure d'*Héro et Léandre* donnée par Popinot, ses bijoux personnels, son épingle, ses boucles d'or, ses deux montres, qu'un honnête homme aurait emportées sans croire manquer à la probité. Constance avait laissé son modeste écrin. Cette touchante obéissance à la loi frappa vivement le commerce. Les ennemis de Birotteau présentèrent ces circonstances comme des signes de bêtise ; mais les gens sensés les montrèrent sous leur vrai jour, comme un magnifique excès de probité. Deux mois après, l'opinion à la Bourse avait changé. Les gens les plus indifférents avouaient que cette faillite était une des plus rares curiosités commerciales qui se fussent vues sur la place. Aussi les créanciers, sachant qu'ils allaient toucher environ soixante pour cent, firent-ils tout ce que voulait Pillerault. Pillerault finit par réduire cette formidable assemblée à trois agréés, à lui-même, à Ragon, aux deux syndics et au juge-commissaire.

Le matin de ce jour solennel, Pillerault dit à son neveu :

— César, tu peux aller sans crainte à ton assemblée aujourd'hui, tu n'y trouveras personne.

M. Ragon voulut accompagner son débiteur. Quand l'ancien maître de *la Reine des roses* fit entendre sa petite voix sèche, son ex-successeur pâlit ; mais le bon petit vieux lui ouvrit les bras, Birotteau s'y précipita comme un enfant dans les bras de son père, et les deux parfumeurs s'arrosèrent de leurs larmes. Le failli reprit courage en voyant tant d'indulgence, et monta en fiacre avec son

oncle. A dix heures et demie précises, tous trois arrivèrent dans le cloître Saint-Merri, où dans ce temps se tenait le tribunal de commerce. A cette heure, il n'y avait personne dans la salle des faillites. L'heure et le jour avaient été choisis d'accord avec les syndics et le juge-commissaire. Les agréés étaient là pour le compte de leurs clients : ainsi rien ne pouvait intimider César Birotteau. Cependant, le pauvre homme ne vint pas dans le cabinet de M. Camusot, qui par hasard avait été le sien, sans une profonde émotion, et il frémissait de passer dans la salle des faillites.

— Il fait froid, dit M. Camusot à Birotteau, ces messieurs ne seront pas fâchés de rester ici au lieu d'aller nous geler dans la salle. (Il ne dit pas le mot faillite.) Asseyez-vous, messieurs.

Chacun prit un siège, et le juge donna son fauteuil à Birotteau confus. Les agréés et les syndics signèrent.

— Moyennant l'abandon de vos valeurs, dit Camusot à Birotteau, vos créanciers vous font, à l'unanimité, remise du restant de leurs créances, votre concordat est conçu en des termes qui peuvent adoucir votre chagrin ; votre agréé le fera promptement homologuer : vous voilà libre. Tous les juges du tribunal, cher monsieur Birotteau, dit Camusot en lui prenant les mains, sont touchés de votre position sans être surpris de votre courage, et il n'est personne qui n'ait rendu justice à votre probité. Dans le malheur, vous avez été digne de ce que vous étiez ici. Voilà vingt ans que je suis dans le commerce, et voici la seconde fois que je vois un négociant tombé gagnant encore dans l'estime publique.

Birotteau prit les mains du juge et les lui serra, les larmes aux yeux ; Camusot lui demanda ce qu'il comptait faire, Birotteau répondit qu'il allait travailler à payer ses créanciers intégralement.

— Si pour consommer cette noble tâche il vous fallait quelques mille francs, vous les trouveriez toujours chez moi, dit Camusot, je les donnerais avec bien du plaisir pour être témoin d'un fait assez rare à Paris.

Pillerault, Ragon et Birotteau se retirèrent.

— Eh bien, ce n'était pas la mer à boire, lui dit Pillerault sur la porte du tribunal.

— Je reconnais vos œuvres, mon oncle, dit le pauvre homme attendri.

— Vous voilà rétabli, nous sommes à deux pas de la rue des Cinq-Diamants, venez voir mon neveu, lui dit Ragon.

Ce fut une cruelle sensation par laquelle Birotteau devait passer que de voir Constance assise dans un petit bureau à l'entre-sol bas et sombre situé au-dessus de la boutique, où dominait un tableau montant au tiers de sa fenêtre, interceptant le jour sur lequel était écrit : A. POPINOT.

— Voilà l'un des lieutenants d'Alexandre, dit avec la gaieté du malheur Birotteau en montrant le tableau.

Cette gaieté forcée, où se retrouvait naïvement l'inextinguible sentiment de la supériorité que s'était crue Birotteau, causa comme un frisson à Ragon, malgré ses soixante et dix ans. César vit sa femme descendant à Popinot des lettres à signer, il ne put ni retenir ses larmes ni empêcher son visage de pâlir.

— Bonjour, mon ami, lui dit-elle d'un air riant.

— Je ne te demanderai pas si tu es bien ici ? dit César en regardant Popinot.

— Comme chez mon fils, répondit-elle avec un air attendri qui frappa l'ex-négociant.

Birotteau prit Popinot, l'embrassa en disant :

— Je viens de perdre à jamais le droit de l'appeler mon fils.

— Espérons, dit Popinot. *Votre* huile marche, grâce à mes efforts dans les journaux, à ceux de Gaudissart qui a fait la France entière, qui l'a inondée d'affiches, de prospectus, et qui maintenant fait imprimer à Strasbourg des prospectus allemands, et va descendre comme une invasion sur l'Allemagne. Nous avons obtenu le placement de trois mille grosses.

— Trois mille grosses ! dit César.

— Et j'ai acheté, dans le faubourg Saint-Marceau, un terrain, pas cher, où l'on construit une fabrique. Je conserverai celle du faubourg du Temple.

— Ma femme, dit Birotteau à l'oreille de Constance, avec un peu d'aide, on s'en serait tiré.

Depuis cette fatale journée, César, sa femme et sa fille se comprirent. Le pauvre employé voulut atteindre à un résultat, sinon impossible, du moins gigantesque : au payement intégral de sa dette ! Ces trois êtres, unis par le lien d'une probité féroce, devinrent avares et se refusèrent tout : un liard leur paraissait sacré. Par calcul, Césarine eut pour son commerce un dévouement de jeune fille. Elle passait les nuits, s'ingéniait pour accroître la prospérité de la maison, trouvait des dessins d'étoffes et déployait un génie commercial inné. Les maîtres étaient obligés de modérer son ardeur au travail, ils la récompensaient par des gratifications ; mais elle refusait les parures et les bijoux que lui proposaient ses patrons. De l'argent ! était son cri. Chaque mois, elle apportait ses appointements, ses petits gains à son oncle Pillerault. Autant en faisait César, autant madame Birotteau. Tous trois se reconnaissant inhabiles, aucun d'eux ne voulant assumer sur lui la responsabilité du mouvement des fonds, ils avaient remis à Pillerault la direction suprême du placement de leurs économies. Redevenu négociant, l'oncle tirait parti des fonds dans les reports à la Bourse. On apprit plus tard qu'il avait été secondé dans cette œuvre par Jules Desmarets et par Joseph Lebas, empressés l'un et l'autre de lui indiquer les affaires sans risques.

L'ancien parfumeur, qui vivait auprès de son oncle, n'osait le questionner sur l'emploi des sommes acquises par ses travaux et par ceux de sa fille et de sa femme. Il allait tête baissée par les rues, dérobant à tous les regards son visage abattu, décomposé, stupide. César se reprochait de porter du drap fin.

— Au moins, disait-il avec un regard angélique à son oncle, je ne mange pas le pain de mes créanciers. Votre pain me semble doux, quoique donné par la pitié que je vous inspire, en songeant que, grâce à cette sainte charité, je ne vole rien sur mes appointements.

Les négociants qui rencontraient l'employé n'y retrou-

vaient aucun vestige du parfumeur. Les indifférents concevaient une immense idée des chutes humaines à l'aspect de cet homme au visage duquel le chagrin le plus noir avait mis son deuil, qui se montrait bouleversé par ce qui n'avait jamais apparu chez lui, *la pensée !* N'est pas détruit qui veut. Les gens légers, sans conscience, à qui tout est indifférent, ne peuvent jamais offrir le spectacle d'un désastre. La religion seule imprime un sceau particulier sur les êtres tombés : César, chassé du domaine de la probité, était une image de l'ange soupirant après le pardon.

Pendant quatorze mois, plein des religieuses pensées que sa chute lui inspira, Birotteau refusa tout plaisir. Quoique sûr de l'amitié des Ragon, il fut impossible de le déterminer à venir dîner chez eux, ni chez les Lebas, ni chez les Matifat, ni chez les Protez et Chiffreville, ni même chez M. Vauquelin, qui tous s'empressèrent d'honorer en César une vertu supérieure.

Au mois de mai 1821, cette famille aux prises avec l'adversité fut récompensée de ses efforts par une première fête que lui ménagea l'arbitre de ses destinées. Le dernier dimanche de ce mois était l'anniversaire du consentement donné par Constance à son mariage avec César. Pillerault avait loué, de concert avec les Ragon, une petite maison de campagne à Sceaux, et l'ancien quincaillier voulut y pendre joyeusement la crémaillère.

— César, dit Pillerault à son neveu le samedi soir, demain nous allons à la campagne, et tu y viendras.

César, qui avait une superbe écriture, faisait le soir des copies pour Derville et pour quelques avoués. Or, le dimanche, muni d'une permission curiale, il travaillait comme un nègre.

— Non, répondit-il, M. Derville attend après un compte de tutelle.

— Ta femme et ta fille méritent bien une récompense. Tu ne trouveras que nos amis : l'abbé Loraux, les Ragon, Popinot et son oncle. D'ailleurs, je le veux.

César et sa femme, emportés par le tourbillon des affaires, n'étaient jamais revenus à Sceaux, quoique de

temps à autre tous deux souhaitassent y retourner pour revoir l'arbre sous lequel s'était presque évanoui le premier commis de *la Reine des roses*. Pendant la route que César fit en fiacre avec sa femme et sa fille, et Popinot qui les menait, Constance jeta à son mari de regards d'intelligence sans pouvoir amener sur ses lèvres un sourire. Elle lui dit quelques mots à l'oreille, il agita la tête pour toute réponse. Les douces expressions de cette tendresse, inaltérable mais forcée, au lieu d'éclaircir le visage de César, le rendirent plus sombre et amenèrent dans ses yeux quelques larmes réprimées. Le pauvre homme avait fait cette route vingt ans auparavant, riche, jeune, plein d'espoir, amoureux d'une jeune fille aussi belle que l'était maintenant Césarine ; il rêvait alors le bonheur, et voyait aujourd'hui dans le fond du fiacre sa noble enfant pâlie par les veilles, sa courageuse femme n'ayant plus que la beauté des villes sur lesquelles ont passé les laves d'un volcan. L'amour seul était resté ! L'attitude de César étouffait la joie au cœur de sa fille et d'Anselme, qui lui représentaient la charmante scène d'autrefois.

— Soyez heureux, mes enfants, vous en avez le droit, leur dit ce pauvre père d'un ton déchirant. Vous pouvez vous aimer sans arrière-pensée, ajouta-t-il.

Birotteau, en disant ces dernières paroles, avait pris les mains de sa femme et les baisait avec une sainte et admirative affection qui toucha plus Constance que la plus vive gaieté. Quand ils arrivèrent à la maison où les attendaient Pillerault, les Ragon, l'abbé Loraux et le juge Popinot, ces cinq personnes d'élite eurent un maintien, des regards et des paroles qui mirent César à son aise, car toutes étaient émues de voir cet homme toujours au lendemain de son malheur.

— Allez vous promener dans les bois d'Aulnay, dit l'oncle Pillerault en mettant la main de César dans celle de Constance, allez-y avec Anselme et Césarine ; vous reviendrez à quatre heures.

— Pauvres gens, nous les gênerions, dit madame Ragon, attendrie par la douleur vraie de son débiteur, il sera bien joyeux tantôt.

— C'est le repentir sans la faute, dit l'abbé Loraux.

— Il ne pouvait se grandir que par le malheur, dit le juge.

Quand les deux couples eurent gagné le sentier qui mène aux bois d'Aulnay posés comme une couronne sur un des plus jolis coteaux des environs de Paris, et que la Vallée-aux-Loups se montra dans toute sa coquetterie, la beauté du jour, la grâce du paysage, la première verdure et les délicieux souvenirs de la plus belle journée de sa jeunesse détendirent les cordes tristes dans l'âme de César ; il serra le bras de sa femme contre son cœur palpitant, son œil ne fut plus vitreux, la lumière du plaisir y éclata.

— Enfin, dit Constance à son mari, je te revois, mon pauvre César ! Il me semble que nous nous comportons assez bien pour nous permettre un petit plaisir de temps en temps.

— Et le puis-je ? dit le pauvre homme. Ah ! Constance, ton affection est le seul bien qui me reste. Oui, j'ai perdu jusqu'à la confiance que j'avais en moi-même, je n'ai plus de force, mon seul désir est de vivre assez pour mourir quitte avec la terre. Toi, chère femme, toi qui es ma sagesse et ma prudence, toi qui voyais clair, toi qui es irréprochable, tu peux avoir de la gaieté ; moi seul, entre nous trois, je suis coupable. Il y a dix-huit mois, au milieu de cette fatale fête, je voyais ma Constance, la seule femme que j'aie aimée, plus belle peut-être que ne l'était la jeune personne avec laquelle j'ai couru dans ce sentier il y a vingt ans, comme courent nos enfants !... En vingt mois, j'ai flétri cette beauté, mon orgueil, un orgueil permis et légitime. Je t'aime davantage en te connaissant mieux... Oh ! *chère !* dit-il en donnant à ce mot une expression qui atteignit au cœur de sa femme, je voudrais bien t'entendre gronder, au lieu de te voir caresser ma douleur.

— Je ne croyais pas, dit-elle, qu'après vingt ans de ménage l'amour d'une femme pour son mari pût s'augmenter.

Ce mot fit oublier pour un moment à César tous ses

malheurs, car il avait tant de cœur, que ce mot était une fortune. Il s'avança donc presque joyeux vers *leur* arbre, qui, par hasard, n'avait pas été abattu. Les deux époux s'y assirent, en regardant Anselme et Césarine qui tour-
5 naient sur la même pelouse sans s'en apercevoir, croyant peut-être aller toujours droit devant eux.

— Mademoiselle, disait Anselme, me croyez-vous assez lâche et assez avide pour avoir profité de l'acquisition de la part de votre père dans l'*huile céphalique* ? Je lui
10 conserve avec amour sa moitié, je la lui soigne. Avec ses fonds, je fais l'escompte ; s'il y a des effets douteux, je les prends de mon côté. Nous ne pouvons être l'un à l'autre que le lendemain de la réhabilitation de votre père, et j'avance ce jour-là de toute la force que donne
15 l'amour.

L'amant s'était bien gardé de dire ce secret à sa belle-mère. Chez les amants les plus innocents, il y a toujours le désir de paraître grands aux yeux de leurs maîtresses.

— Et sera-ce bientôt ? dit-elle.

20 — Bientôt, dit Popinot.

Cette réponse fut faite d'un ton si pénétrant, que la chaste et pure Césarine tendit son front au cher Anselme, qui y mit un baiser avide et respectueux, tant il y avait de noblesse dans l'action de cette enfant.

25 — Papa, tout va bien, dit-elle à César d'un air fin. Sois gentil, cause, quitte ton air triste.

Quand cette famille si unie rentra dans la maison de Pillerault, César, quoique peu observateur, aperçut chez les Ragon un changement de manières qui décelait quel-
30 que évènement. L'accueil de madame Ragon fut particulièrement onctueux, son regard et son accent disaient à César : 'Nous sommes payés.'

Au dessert, le notaire de Sceaux se présenta, l'oncle Pillerault le fit asseoir et regarda Birotteau, qui com-
35 mençait à soupçonner une surprise, sans pouvoir en imaginer l'étendue.

— Mon neveu, depuis dix-huit mois, les économies de ta femme, de ta fille et les tiennes ont produit vingt mille francs. J'ai reçu trente mille francs pour le divi-

dende de ma créance, nous avons donc cinquante mille francs à donner à tes créanciers. M. Ragon a reçu trente mille francs pour son dividende, M. le notaire de Sceaux t'apporte donc une quittance du payement intégral, intérêts compris, fait à tes amis. Le reste de la somme est chez Crottat, pour Lourdois, la mère Madou, le maçon, le charpentier et tes créanciers les plus pressés. L'année prochaine, nous verrons. Avec le temps et la patience, on va loin.

La joie de Birotteau ne se décrit pas, il se jeta dans les bras de son oncle en pleurant.

— Qu'il porte aujourd'hui sa croix, dit Ragon à l'abbé Loraux.

Le confesseur attacha le ruban rouge à la boutonnière de l'employé, qui se regarda pendant la soirée à vingt reprises dans les glaces du salon, en manifestant un plaisir dont auraient ri des gens qui se croient supérieurs, et que ces bons bourgeois trouvaient naturel. Le lendemain, Birotteau se rendit chez madame Madou.

— Ah ! vous voilà, bon sujet, dit-elle, je ne vous reconnaissais pas, tant vous avez blanchi. Cependant, vous ne pâtissez pas, vous autres : vous avez des places. Moi, je me donne un mal de chien caniche qui tourne une mécanique, et qui mérite le baptême.

— Mais, madame...

— Eh ! ce n'est pas un reproche, dit-elle, vous avez quittance.

— Je viens vous annoncer que je vous payerai chez maître Crottat, notaire, aujourd'hui, le reste de votre créance et les intérêts...

— Est-ce vrai ?

— Soyez chez lui à onze heures et demie...

— En voilà de l'honneur, à la bonne mesure et *les quatre* au cent, dit-elle en admirant avec naïveté Birotteau. Tenez, mon cher monsieur, je fais de bonnes affaires avec votre petit rouge, il est gentil, il me laisse gagner gros sans chicaner les prix afin de m'indemniser ; eh bien, je vous donnerai quittance, gardez votre argent, mon pauvre vieux !

— Jamais ! dit Birotteau ; la loi est précise, je veux vous payer intégralement.

— Alors, je ne me ferai pas prier longtemps, dit-elle. Et demain, à la Halle, je cornerai votre honneur. Ah ! elle est rare, la farce !

Le bonhomme eut la même scène chez le peintre en bâtiments, le beau-père de Crottat, mais avec des variantes. Il pleuvait. César laissa son parapluie dans un coin de la porte. Le peintre enrichi, voyant l'eau faire chemin dans la belle salle où il déjeunait avec sa femme, ne fut pas tendre.

— Allons, que voulez-vous, mon pauvre père Birotteau? dit-il du ton dur que beaucoup de gens prennent pour parler aux mendiants importuns.

— Monsieur, votre gendre ne vous a donc pas dit... ?

— Quoi ? interrompit Lourdois impatienté, en croyant à quelque demande.

— ...De vous trouver chez lui ce matin, à onze heures et demie, pour me donner quittance du payement intégral de votre créance ?

— Ah ! c'est différent... Asseyez-vous donc là, monsieur Birotteau ; mangez donc un morceau avec nous...

— Faites-nous le plaisir de partager notre déjeuner, dit madame Lourdois.

— Ça va donc bien ? lui demanda le gros Lourdois.

— Non, monsieur, il a fallu déjeuner tous les jours d'une flûte à mon bureau pour amasser quelque argent ; mais, avec le temps, j'espère réparer les dommages faits à mon prochain.

— Vraiment, dit le peintre en avalant une tartine chargée de pâté de foies gras, vous êtes un homme d'honneur.

— Et que fait madame Birotteau ? dit madame Lourdois.

— Elle tient les livres et la caisse chez M. Anselme Popinot.

— Pauvres gens ! dit madame Lourdois à voix basse à son mari.

— Si vous aviez besoin de moi, mon cher monsieur

Birotteau, venez me voir, dit Lourdois, je pourrais vous aider...

— J'ai besoin de vous à onze heures, monsieur, dit Birotteau, qui se retira.

Ce premier résultat donna du courage au failli, sans lui rendre le repos ; le désir de reconquérir l'honneur agita démesurément sa vie ; il perdit entièrement la fleur qui décorait son visage, ses yeux s'éteignirent et ses joues se creusèrent. Quand d'anciennes connaissances rencontraient César le matin à huit heures, ou le soir à quatre heures, allant à la rue de l'Oratoire ou en revenant, vêtu de la redingote qu'il avait au moment de sa chute et qu'il ménageait comme un pauvre sous-lieutenant ménage son uniforme, les cheveux entièrement blancs, pâle, craintif, quelques-uns l'arrêtaient malgré lui, car son œil était alerte, il se coulait le long des murs à la façon des voleurs.

— On connaît votre conduite, mon ami, disait-on. Tout le monde regrette la rigueur avec laquelle vous vous traitez vous-même, ainsi que votre fille et votre femme.

— Prenez un peu plus de temps, disaient les autres, plaie d'argent n'est pas mortelle.

— Non, mais bien la plaie de l'âme, répondit un jour à Matifat le pauvre César affaibli.

Popinot monta pour parler à madame Birotteau, mais il ne la trouva pas à la caisse, elle était sans doute dans sa chambre. Anselme et Constance vivaient comme vivent un gendre et une belle-mère, quand un gendre et une belle-mère se conviennent ; il alla donc dans l'appartement de madame César avec un empressement naturel.

— Qu'avez-vous, mon enfant ? dit la pauvre femme.

— Le compte des bénéfices nets de l'*huile céphalique* se monte à deux cent quarante-deux mille francs, la moitié est de cent vingt et un, dit brusquement Popinot. Si je retranche de cette somme les quarante-huit mille francs donnés à M. Birotteau, il en reste soixante-treize mille, qui, joints aux soixante mille francs de la

cession du bail, *vous* donnent cent trente-trois mille francs.

Madame César écoutait dans des anxiétés de bonheur qui la firent palpiter si violemment, que Popinot entendait les battements du cœur.

— Eh bien, j'ai toujours considéré M. Birotteau comme mon associé, reprit-il, nous pouvons disposer de cette somme pour rembourser ses créanciers. En l'ajoutant à celle de vingt-huit mille francs de vos économies placés par notre oncle Pillerault, nous avons cent soixante et un mille francs. Notre oncle ne nous refusera pas quittance de ses vingt-cinq mille francs. Aucune puissance humaine ne peut m'empêcher de prêter à mon beau-père, en compte sur les bénéfices de l'année prochaine, la somme nécessaire à parfaire les sommes dues à ses créanciers... Et il... sera... réhabilité.

— Réhabilité ! s'écria madame César en pliant le genou sur sa chaise.

Elle joignit les mains en récitant une prière.

— Cher Anselme ! dit-elle après s'être signée, cher enfant !

Elle le prit par la tête, le baisa au front, le serra sur son cœur et fit mille folies.

— Césarine est bien à toi ! ma fille sera donc bien heureuse. Elle sortira de cette maison où elle se tue.

— Par amour, dit Popinot.

— Oui, répondit la mère en souriant.

— Écoutez un petit secret, dit Popinot. J'ai obligé Célestin pour lui faciliter l'acquisition de votre fonds, mais j'ai mis une condition à mon obligeance. Votre appartement est comme vous l'avez laissé. J'avais une idée, mais je ne croyais pas que le hasard nous favoriserait autant. Célestin est tenu de vous sous-louer votre ancien appartement, où il n'a pas mis le pied et dont tous les meubles seront à vous. Je me suis réservé le second étage pour y demeurer avec Césarine, qui ne vous quittera jamais. Après mon mariage, je viendrai passer ici les journées, de huit heures du matin à six heures du soir. Pour vous refaire une fortune, j'achèterai cent mille francs l'in-

térêt de M. César, et vous aurez ainsi, avec sa place, dix mille livres de rente. Ne serez-vous pas heureuse ?

— Ne me dites plus rien, Anselme, ou je deviens folle.

Ce jour devait être un jour de joie pour César. Le secrétaire particulier du roi, M. de Vandenesse, vint au bureau lui parler. Ils sortirent ensemble dans la petite cour de la Caisse d'amortissement.

— Monsieur Birotteau, dit le vicomte de Vandenesse, vos efforts pour payer vos créanciers ont été par hasard connus du roi. Sa Majesté, touchée d'une conduite si rare, et sachant que, par humilité, vous ne portiez pas l'ordre de la Légion d'honneur, m'envoie vous ordonner d'en reprendre l'insigne. Puis, voulant vous aider à remplir vos obligations, elle m'a chargé de vous remettre cette somme, prise sur sa cassette particulière, en regrettant de ne pouvoir faire davantage. Que ceci demeure dans un profond secret. Sa Majesté trouve peu royale la divulgation officielle de ses bonnes œuvres, dit le secrétaire intime en remettant six mille francs à l'employé, qui pendant ce discours éprouvait des sensations inexprimables.

Birotteau n'eut sur les lèvres que des mots sans suite à balbutier, Vandenesse le salua de la main en souriant. Le sentiment qui animait le pauvre César est si rare dans Paris, que sa vie avait insensiblement excité l'admiration. Joseph Lebas, le juge Popinot, Camusot, l'abbé Loraux, Ragon, le chef de la maison importante où était Césarine, Lourdois, M. de la Billardière en avaient parlé. L'opinion, déjà changée à son égard, le portait aux nues.

'Voilà un homme d'honneur !' Ce mot avait déjà plusieurs fois retenti à l'oreille de César quand il passait dans la rue, et lui donnait l'émotion qu'éprouve un auteur en entendant dire : *Le voilà !* Cette belle renommée assassinait du Tillet. Quand César eut les billets de banque envoyés par le souverain, sa première pensée fut de les employer à payer son ancien commis. Le bonhomme alla rue de la Chaussée-d'Antin, en sorte que, quand le banquier rentra chez lui de ses courses, il s'y rencontra dans l'escalier avec son ancien patron.

— Eh bien, *mon pauvre* Birotteau ! dit-il d'un air patelin.

— Pauvre ? s'écria fièrement le débiteur. Je suis bien riche. Je poserai ma tête sur mon oreiller ce soir avec la satisfaction de savoir que je vous ai payé.

5 Cette parole pleine de probité fut une rapide torture pour du Tillet. Malgré l'estime générale, il ne s'estimait pas lui-même, une voix inextinguible lui criait : 'Cet homme est sublime !'

— Me payer ! quelles affaires faites-vous donc ?

10 Sûr que du Tillet n'irait pas répéter sa confidence, l'ancien parfumeur dit :

— Je ne reprendrai jamais les affaires, monsieur. Aucune puissance humaine ne pouvait prévoir ce qui m'est arrivé. Qui sait si je ne serais pas victime d'un 15 autre Roguin ? Mais ma conduite a été mise sous les yeux du roi, son cœur a daigné compatir à mes efforts, et il les a encouragés en m'envoyant à l'instant une somme assez importante, qui...

— Vous faut-il une quittance ? dit du Tillet en l'inter- 20 rompant, payez-vous... ?

— Intégralement, et même les intérêts ; aussi vais-je vous prier de venir à deux pas d'ici, chez M. Crottat.

— Par-devant notaire !

— Mais, monsieur, dit César, il ne m'est pas défendu 25 de songer à la réhabilitation, et les actes authentiques sont alors irrécusables... ?

— Allons, dit du Tillet qui sortit avec Birotteau, allons, il n'y a qu'un pas. Mais où prenez-vous tant d'argent ? reprit-il.

30 — Je ne le prends pas, dit César, je le gagne à la sueur de mon front.

— Vous devez une somme énorme à la maison Claparon.

— Hélas ! oui, là est ma plus forte dette, je crois bien mourir à la peine.

35 — Vous ne pourrez jamais le payer, dit durement du Tillet.

— Il a raison, pensa Birotteau.

Le pauvre homme, en revenant chez lui, passa par la rue Saint-Honoré, par mégarde, car il faisait toujours un

détour pour ne pas voir sa boutique ni les fenêtres de son appartement. Pour la première fois, depuis sa chute, il revit cette maison où dix-huit ans de bonheur avaient été effacés par les angoisses de trois mois.

— J'avais bien cru finir là mes jours, se dit-il. 5

Et il hâta le pas, car il avait aperçu la nouvelle enseigne :

CÉLESTIN CREVEL

SUCCESSEUR DE CÉSAR BIROTTEAU

— J'ai la berlue... N'est-ce pas Césarine ? s'écria-t-il en 10 se souvenant d'avoir aperçu une tête blonde à la fenêtre.

Il vit effectivement sa fille, sa femme et Popinot. Les amoureux savaient que Birotteau ne passait jamais devant son ancienne maison ; et, incapables d'imaginer ce qui lui arrivait, ils étaient venus prendre quelques 15 arrangements relatifs à la fête qu'ils méditaient de donner à César. Cette bizarre apparition étonna si vivement Birotteau, qu'il resta planté sur ses jambes.

— Voilà M. Birotteau qui regarde son ancienne maison, dit M. Molineux au marchand établi en face de *la Reine* 20 *des roses*.

— Pauvre homme, dit l'ancien voisin du parfumeur, il a donné là un des plus beaux bals... Il y avait deux cents voitures.

— J'y étais, il a fait faillite trois mois après, dit 25 Molineux, j'ai été syndic.

Birotteau se sauva, les jambes tremblantes, et accourut chez son oncle Pillerault.

Pillerault, instruit de ce qui s'était passé rue des Cinq-Diamants, pensait que son neveu soutiendrait difficile- 30 ment le choc d'une joie aussi grande que celle causée par sa réhabilitation, car il était le témoin journalier des vicissitudes morales de ce pauvre homme, toujours en présence de ses inflexibles doctrines relatives aux faillis, et dont toutes les forces étaient employées à toute heure. 35 L'honneur était pour César un mort qui pouvait avoir son

jour de Pâques. Cet espoir rendait sa douleur incessamment active. Pillerault prit sur lui de préparer son neveu à recevoir la bonne nouvelle. Quand Birotteau entra chez son oncle, il le trouva pensant aux moyens d'arriver à son but. Aussi la joie avec laquelle l'employé raconta le témoignage d'intérêt que le roi lui avait donné parut-elle de bon augure à Pillerault, et l'étonnement d'avoir vu Césarine à *la Reine des roses* fut-il une excellente entrée en matière.

— Eh bien, César, dit Pillerault, sais-tu d'où cela te vient ? De l'impatience qu'a Popinot d'épouser Césarine. Il n'y tient plus, et ne doit pas, pour tes exagérations de probité, laisser passer sa jeunesse à manger du pain sec à la fumée d'un bon dîner. Popinot veut te donner les fonds nécessaires au payement intégral de tes créanciers.

— Il achète sa femme, dit Birotteau.

— N'est-ce pas honorable de faire réhabiliter son beau-père ?

— Mais il y aurait lieu à contestation. D'ailleurs...

— D'ailleurs, dit l'oncle en jouant la colère, tu peux avoir le droit de t'immoler, mais tu ne saurais immoler ta fille.

Il s'engagea la plus vive discussion, que Pillerault échauffait à dessein.

— Eh ! si Popinot ne te prêtait rien, s'écria Pillerault, s'il t'avait considéré comme son associé, s'il avait regardé le prix donné à tes créanciers pour ta part dans l'*huile* comme une avance de bénéfices, afin de ne pas te dépouiller...

— J'aurais l'air d'avoir, de concert avec lui, trompé mes créanciers.

Pillerault feignit de se laisser battre par cette raison. Il connaissait assez le cœur humain pour savoir que, durant la nuit, le digne homme se querellerait avec lui-même sur ce point ; et cette discussion intérieure l'accoutumait à l'idée de sa réhabilitation.

— Mais pourquoi, dit-il en dînant, ma femme et ma fille étaient-elles dans mon ancien appartement ?

— Anselme veut le louer pour s'y loger avec Césarine.

Ta femme est de son parti. Sans t'en rien dire, ils sont allés faire publier les bans, afin de te forcer à consentir. Popinot dit qu'il aura moins de mérite à épouser Césarine après ta réhabilitation. Tu prends les six mille francs du roi, tu ne veux rien accepter de tes parents ! Moi, je puis bien te donner quittance de ce qui me revient, me refuserais-tu ?

— Non, dit César, mais cela ne m'empêcherait pas d'économiser pour vous payer, malgré la quittance.

— Subtilité que tout cela, dit Pillerault, et sur les choses de probité je dois être cru. Quelle bêtise as-tu dite tout à l'heure ? auras-tu trompé tes créanciers quand tu les auras tous payés ?

En ce moment, César examina Pillerault, et Pillerault fut ému de voir, après trois années, un plein sourire animant pour la première fois les traits attristés de son neveu.

— C'est vrai, dit-il, ils seraient payés... Mais c'est vendre ma fille !

— Et je veux être achetée, cria Césarine en apparaissant avec Popinot.

Les deux amants avaient entendu ces derniers mots en entrant sur la pointe du pied dans l'antichambre du petit appartement de leur oncle, et madame Birotteau les suivait. Tous trois avaient couru en voiture chez les créanciers qui restaient à payer pour les convoquer le soir chez Alexandre Crottat, où se préparaient les quittances. La puissance logique de l'amoureux Popinot triompha des scrupules de César, qui persistait à se dire débiteur à prétendre qu'il fraudait la loi par une novation. Il, fit céder les recherches de sa conscience à un cri de Popinot :

— Vous voulez donc tuer votre fille ?

— Tuer ma fille ! dit César hébété.

— Eh bien, dit Popinot, j'ai le droit de vous faire une donation entre vifs de la somme que consciencieusement je crois être à vous chez moi. Me refuseriez-vous ?

— Non, dit César.

— Eh bien, allons chez Alexandre Crottat ce soir, afin

qu'il n'y ait plus à revenir là-dessus ; nous y déciderons en même temps notre contrat de mariage.

Une demande en réhabilitation et toutes les pièces à l'appui furent déposées, par les soins de Derville, au par-
5 quet du procureur général de la cour royale de Paris.

Pendant le mois que durèrent les formalités et les publications des bans pour le mariage de Césarine et d'Anselme, Birotteau fut agité par des mouvements fébriles. Il était inquiet, il avait peur de ne pas vivre jusqu'au grand
10 jour où l'arrêt serait rendu. Ils deviennent rares, les hommes qui ne montent pas sans de vives émotions l'escalier de la cour royale, au vieux Palais de justice, à Paris, et l'ancien négociant était un de ces hommes. Jugez quelles émotions dut éprouver le failli, qui fut naturellement im-
15 pressionné par ces accessoires, en montant à la cour entouré de ses amis : Lebas, alors président du tribunal de commerce ; Camusot, son ancien juge-commissaire ; Ragon, son patron ; M. l'abbé Loraux, son directeur. Le saint prêtre fit ressortir ces splendeurs humaines
20 par une réflexion qui les rendit encore plus imposantes aux yeux de César. Pillerault, ce philosophe pratique, avait imaginé d'exagérer par avance la joie de son neveu pour le soustraire aux dangers des évènements imprévus de cette fête. Au moment où l'ancien négociant finissait
25 sa toilette, il avait vu venir ses vrais amis, qui tenaient à honneur de l'accompagner à la barre de la cour. Ce cortège développa chez le brave homme un contentement qui le jeta dans l'exaltation nécessaire pour soutenir le spectacle imposant de la cour. Birotteau trouva d'autres
30 amis réunis dans la salle des audiences solennelles où siégeaient une douzaine de conseillers.

Après l'appel des causes, l'avoué de Birotteau fit la demande en quelques mots. Sur un geste du premier président, l'avocat général, invité à donner ses conclusions,
35 se leva. Au nom du parquet, le procureur général, l'homme qui représente la vindicte publique, allait demander lui-même de rendre l'honneur au négociant qui n'avait fait que l'engager : cérémonie unique, car le condamné ne peut être que gracié. Les gens de cœur

peuvent imaginer les émotions de Birotteau quand il entendit M. de Granville prononçant un discours dont voici l'abrégé :

— Messieurs, dit le célèbre magistrat, le 16 janvier 1820, Birotteau fut déclaré en état de faillite par un jugement du tribunal de commerce de la Seine. Le dépôt du bilan n'était occasionné ni par l'imprudence de ce commerçant, ni par de fausses spéculations, ni par aucune raison qui pût entacher son honneur. Nous éprouvons le besoin de le dire hautement : ce malheur fut causé par un de ces désastres qui se sont renouvelés à la grande douleur de la justice et de la ville de Paris. La fuite d'un notaire de Paris, qui emportait les fonds déposés chez lui par Birotteau, décida la ruine de l'impétrant. La cour a rendu, dans cette affaire, un arrêt qui prouve à quel point la confiance des clients de Roguin fut indignement trompée. Un concordat intervint. Nous ferons observer, pour l'honneur de l'impétrant, que les opérations ont été remarquables par une pureté qui ne se rencontre en aucune des faillites scandaleuses par lesquelles le commerce de Paris est journellement affligé. Les créanciers de Birotteau trouvèrent les moindres choses que l'infortuné possédât. Ils ont trouvé, messieurs, ses vêtements, ses bijoux, enfin les choses d'un usage purement personnel, non seulement à lui, mais à sa femme, qui abandonna tous ses droits pour grossir l'actif. Birotteau, dans cette circonstance, a été digne de la considération qui lui avait valu ses fonctions municipales ; car il était alors adjoint au maire du deuxième arrondissement et venait de recevoir la décoration de la Légion d'honneur, accordée autant au dévouement du royaliste qui luttait en vendémiaire sur les marches de Saint-Roch, alors teintes de son sang, qu'au magistrat consulaire estimé pour ses lumières, aimé pour son esprit conciliateur, et au modeste officier municipal qui venait de refuser les honneurs de la mairie en indiquant un plus digne, l'honorable baron de la Billardière, un des nobles Vendéens qu'il avait appris à estimer dans les mauvais jours.

— Cette phrase est meilleure que la mienne, dit César à l'oreille de son oncle.

— Aussi, les créanciers, trouvant soixante pour cent de leurs créances par l'abandon que ce loyal négociant faisait, lui, sa femme et sa fille, de tout ce qu'ils possédaient, ont-ils consigné les expressions de leur estime dans le concordat qui intervint entre eux et leur débiteur, et par lequel ils lui faisaient remise du reste de leurs créances. Ces témoignages se recommandent à l'attention de la cour par la manière dont ils sont conçus.

Ici, le procureur général lut les considérants du concordat.

Birotteau pressa la main de son oncle en pleurant.

— Sa femme et sa fille versaient au trésor commun les fruits de leur travail, elles avaient épousé la noble pensée de Birotteau. Chacune d'elles est descendue de la position qu'elle occupait pour en prendre une inférieure. Ces sacrifices, messieurs, doivent être hautement honorés, ils sont les plus difficiles de tous à faire. Voici quelle était la tâche que Birotteau s'était imposée.

Ici, le procureur général lut le résumé du bilan, en désignant les sommes qui restaient dues et les noms des créanciers.

—Chacune de ces sommes, intérêts compris, a été payée, messieurs, non par des quittances sous signatures privées qui appellent la sévérité de l'enquête, mais par des quittances authentiques par lesquelles la religion de la cour ne saurait être surprise, et qui n'ont pas empêché les magistrats de faire leur devoir en procédant à l'enquête exigée par la loi. Vous rendrez à Birotteau, non pas l'honneur, mais les droits dont il se trouvait privé, et vous ferez justice. De semblables spectacles sont si rares à votre audience, que nous ne pouvons nous empêcher de témoigner à l'impétrant combien nous applaudissons à une telle conduite, que déjà d'augustes protections avaient encouragée.

Puis il lut ses conclusions formelles en style de Palais.

La cour délibéra sans sortir, et le président se leva pour prononcer l'arrêt.

— La cour, dit-il en terminant, me charge d'exprimer à Birotteau la satisfaction qu'elle éprouve à rendre un pareil arrêt. — Greffier, appelez la cause suivante.

Birotteau, déjà vêtu du cafetan d'honneur que lui passaient les phrases de l'illustre procureur général, fut foudroyé de plaisir en entendant la phrase solennelle dite par le premier président de la première cour royale de France, et qui accusait du tressaillement dans le cœur de l'impassible justice humaine. Il ne put quitter sa place à la barre, il y parut cloué, regardant d'un air hébété les magistrats comme des anges qui venaient lui rouvrir les portes de la vie sociale ; son oncle le prit par le bras et l'attira dans la salle. César, qui n'avait pas obéi à Louis XVIII, mit alors machinalement le ruban de la Légion à sa boutonnière, fut aussitôt entouré de ses amis et porté en triomphe jusque dans la voiture.

— Où me conduisez-vous, mes amis ? dit-il à Joseph Lebas, à Pillerault et à Ragon.

— Chez vous.

— Non, il est trois heures ; je veux entrer à la Bourse et user de mon droit.

— A la Bourse, dit Pillerault au cocher en faisant un signe expressif à Lebas, car il observait chez le réhabilité des symptômes inquiétants, il craignait de le voir devenir fou.

L'ancien parfumeur entra dans la Bourse, donnant le bras à son oncle et à Lebas, ces deux négociants vénérés. Sa réhabilitation était connue. La première personne qui vit les trois négociants, suivis par le vieux Ragon, fut du Tillet.

— Ah ! mon cher patron, je suis enchanté de savoir que vous vous en soyez tiré. Je suis content de votre bonheur comme s'il était le mien.

— Vous ne pouvez pas l'être autrement, dit Pillerault. Ça ne vous arrivera jamais.

— Comment l'entendez-vous, monsieur ? dit du Tillet.

— Parbleu ! du bon côté, dit Lebas en souriant de la malice vengeresse de Pillerault, qui, sans rien savoir, regardait cet homme comme un scélérat.

Matifat reconnut César. Aussitôt les négociants les mieux famés entourèrent l'ancien parfumeur et lui firent une ovation boursière ; il reçut les compliments les plus flatteurs, des poignées de main qui réveillaient bien des jalousies, excitaient quelques remords, car, sur cent personnes qui se promenaient là, plus de cinquante avaient liquidé. Après avoir aspiré l'encens de son triomphe, César remonta dans son fiacre et se mit en route pour revenir dans sa maison, où se devait signer le contrat de mariage de sa chère Césarine et du dévoué Popinot. Il avait un rire nerveux qui frappa ses trois vieux amis.

Un défaut de la jeunesse est de croire tout le monde fort comme elle est forte, défaut qui tient d'ailleurs à ses qualités : au lieu de voir les hommes et les choses à travers des besicles, elle les colore des reflets de sa flamme, et jette son trop de vie jusque sur les vieilles gens. Comme César et Constance, Popinot conservait dans sa mémoire une fastueuse image du bal donné par Birotteau. Durant ces trois années d'épreuves, Constance et César avaient, sans se le dire, souvent entendu l'orchestre de Collinet, revu l'assemblée fleurie, et goûté cette joie si cruellement punie, comme Adam et Ève durent penser parfois à ce fruit défendu qui donna la mort et la vie à toute leur postérité, car il paraît que la reproduction des anges est un des mystères du ciel. Mais Popinot pouvait songer à cette fête sans remords, avec délices : Césarine dans toute sa gloire s'était promise à lui, pauvre. Pendant cette soirée, il avait eu l'assurance d'être aimé pour lui-même. Aussi, quand il avait acheté l'appartement restauré par Grindot à Célestin en stipulant que tout y resterait intact, quand il avait religieusement conservé les moindres choses appartenant à César et à Constance, rêvait-il de donner son bal, un bal de noces. Il avait préparé cette fête avec amour, en imitant son patron seulement dans les dépenses nécessaires et non dans les folies : les folies étaient faites. Ainsi le dîner dut être servi par Chevet, les convives étaient à peu près les mêmes. L'abbé Loraux remplaçait le grand chancelier de la Légion

d'honneur, le président du tribunal de commerce Lebas n'y manquait point. Popinot invita M. Camusot pour le remercier des égards qu'il avait prodigués à Birotteau. M. de Vandenesse et M. de Fontaine vinrent à la place de Roguin et de sa femme. Césarine et Popinot avaient distribué leurs invitations pour le bal avec discernement. Tous deux redoutaient également la publicité d'une noce, ils avaient évité les froissements qu'y ressentent les cœurs tendres et purs en imaginant de donner le bal pour le jour du contrat. Constance avait retrouvé cette robe cerise dans laquelle, pendant un seul jour, elle avait brillé d'un éclat si fugitif ! Césarine s'était plu à faire à Popinot la surprise de se montrer dans cette toilette de bal dont il lui avait parlé maintes et maintes fois. Ainsi, l'appartement allait offrir à Birotteau le spectacle enchanteur qu'il avait savouré pendant une seule soirée. Ni Constance, ni Césarine, ni Anselme, n'avaient aperçu le danger pour César dans cette énorme surprise, et ils l'attendaient à quatre heures avec une joie qui leur faisait faire des enfantillages.

Après les émotions inexprimables que venait de lui causer sa rentrée à la Bourse, ce héros de probité commerciale allait avoir le saisissement qui l'attendait rue Saint-Honoré. Lorsqu'en rentrant dans son ancienne maison il vit au bas de l'escalier, resté neuf, sa femme en robe de velours cerise, Césarine, le comte de Fontaine, le vicomte de Vandenesse, le baron de la Billardière, l'illustre Vauquelin, il se répandit sur ses yeux un léger voile, et son oncle Pillerault, qui lui donnait le bras, sentit un frissonnement intérieur.

— C'est trop, dit le philosophe à l'amoureux Anselme, il ne pourra jamais supporter tout le vin que tu lui verses.

La joie était si vive dans tous les cœurs, que chacun attribua l'émotion de César et ses trébuchements à quelque ivresse bien naturelle, mais souvent mortelle. En se retrouvant chez lui, en revoyant son salon, ses convives, parmi lesquels étaient des femmes habillées pour le bal, tout à coup le mouvement héroïque du finale de la grande symphonie de Beethoven éclata dans sa tête et

dans son cœur. Cette musique idéale rayonna, pétilla sur tous les modes, fit sonner ses clairons dans les méninges de cette cervelle fatiguée, pour laquelle ce devait être le grand finale.

Accablé par cette harmonie intérieure, il alla prendre le bras de sa femme et lui dit à l'oreille, d'une voix étouffée par un flot de sang contenu :

— Je ne suis pas bien !

Constance, effrayée, conduisit son mari dans sa chambre, où il ne parvint pas sans peine, où il se précipita dans un fauteuil, disant :

— M. Haudry ! M. Loraux !

L'abbé Loraux vint, suivi des convives et des femmes en habit de bal, qui tous s'arrêtèrent et formèrent un groupe stupéfait. En présence de ce monde fleuri, César serra la main de son confesseur et pencha la tête sur le sein de sa femme agenouillée. Un vaisseau s'était déjà rompu dans sa poitrine, et, par surcroît, l'anévrisme étranglait sa dernière respiration.

— Voilà la mort du juste, dit l'abbé Loraux d'une voix grave en montrant César par un de ces gestes divins que Rembrandt a su deviner pour son tableau du *Christ rappelant Lazare à la vie.*

Jésus ordonne à la terre de rendre sa proie : le saint prêtre indiquait au ciel un martyr de la probité commerciale à décorer de la palme éternelle.

PARIS, *novembre et décembre* 1837.

FIN

NOTES

PAGE 1. l. 3. *la Halle*, generally spoken of as *les Halles Centrales*, the large covered market-place of Paris for fruit, vegetables, dairy produce, fish, poultry, and meat.

l. 11. *bec-de-cane*, spring-bolt.

PAGE 3. l. 13. *m'a mis en évidence*, has distinguished me.

l. 16. *Le duc de Richelieu vient de faire cesser l'occupation de la France.* After the battle of Waterloo, Louis XVIII, who had retired before Napoleon on the latter's return from Elba, was reinstated on the throne of France by the united forces of England, Prussia, and Russia, and from July 8, 1815, to November 30, 1818, the allied troops were stationed in France. The Duc de Richelieu, then Minister for Foreign Affairs, obtained the evacuation of French territory from the sovereigns of Russia, Prussia, and Austria, who had met at Aix-la-Chapelle.

l. 22. *libéraux*, i.e. the moderate party as opposed to the extreme Royalists; generally speaking, the Opposition during the Restoration.

l. 33. *chevalier de la Légion d'honneur.* The Légion d'Honneur was founded by Napoleon when Consul in 1802, as a reward for civil and military services.

PAGE 4. l. 3. *j'ai été blessé à Saint-Roch en vendémiaire.* In October (called *vendémiaire* = *mois des vendanges* = 'vintage month' in the calendar issued by the Convention, see note to p. 15, l. 26) of the year 1795 the Royalists, encouraged by the reactionary attitude of the Convention, attempted to overthrow the republican government. Bonaparte, however, to whom the crushing of this conspiracy was entrusted, quelled the Royalist forces on the steps of the Church of Saint-Roch in Paris (rue Saint-Honoré).

l. 19. *puisque nous avons le vent en pompe*: Birotteau means *le vent en poupe*, i.e. since the wind is in our favour (literally, since the wind is on the stern of our vessel).

PAGE 5. l. 1. *qui cherche midi à quatorze heures*, who looks for a thing in the wrong place; who looks for knots in a bulrush.

l. 18. *faire de cinq sous six blancs, et de six blancs rien.* The *blanc* was an old coin worth 5 *deniers*, while 1 *sou* was worth 12 *deniers*; thus 5 *sous* = 60 *deniers*, and 6 *blancs* = 30 *deniers*;

the expression therefore implies that Birotteau is about first to reduce his fortune to one half, and then to lose it altogether. A corresponding modern expression is *faire de cent sous* (see note to p. 37, l. 22) *quatre livres, et de quatre livres rien*, i. e., to be a bad manager.

l. 39. *l'étude à Roguin*, Roguin's practice. A lawyer's office is always known in France as *une étude*, e. g. 'une étude d'avoué,' 'une étude de notaire.'

PAGE 6. l. 1. *comptant*, in cash.

l. 5. *la margoulette*, a familiar term for 'jaw,' a diminutive of *gueule*, mouth (of an animal).

l. 7. *si tu as le Pérou*, if you have discovered gold mines, the South American state of Peru being exceedingly rich in gold. *Gagner le Pérou*=to make a large fortune.

l. 13. *la Madeleine*, a beautiful church in Paris in the Corinthian style, facing through the Rue Royale on to the Place de la Concorde.

l. 21. *tenir la queue de la poêle*, to manage things, to have a finger in the pie; lit. to hold the frying-pan by the handle.

l. 26. *contre-lettre*, counter-deed.

l. 36. *comagène*, hair-producing, from the Greek κόμη = hair and γεννάω, I produce.

PAGE 7. l. 5. *Macassar*, a town situated in the southern part of Celebes, one of the large islands of the East Indies.

l. 6. *couler* ('un vaisseau à fond')=to sink (a ship), hence here 'to ruin.'

l. 8. *caboche*, a familiar word for 'head'=noddle.

l. 26. *Ragonnins*, diminutive of 'Ragon,' implying a kind of pitying affection.

d'avoir été bien grêlés, to have been severely ravaged by hail, i. e. to be in great straits.

l. 33. *boston*, a card-game.

PAGE 8. l. 6. *nous tirerions le diable par la queue pour joindre les deux bouts*, we should have the greatest difficulty in making both ends meet.

l. 20. *en passe*, 'in a fair way,' metaphor taken from billiards, when the balls lie in front of the hole.

l. 26. *je sue sang et eau*, I toil and moil.

l. 32. *avoir gain de cause*, to carry her cause, to achieve her purpose.

l. 37. *faire un 'serviteur,'* to bow.

PAGE 9. l. 1. *Imogène*. Madame Birotteau means *l'huile comagène*.

l. 25. *sûre comme de l'or en barres*, as safe as ready money.

l. 34. *vous gruger*, lit. to devour you (a popular expression), i. e. to get your money.

PAGE 10. l. 2. *un regard en dessous*, a cunning look.

l. 3. *qu'il ne lèvera pas le pied*, that he will not abscond.

l. 6. *je ne mettrais pas la main au feu pour lui*, I would not answer for him.

l. 9. *nus comme des petits saint Jean*, penniless.

l. 11. *charité bien ordonnée commence par soi-même*, prov.: Charity begins at home.

PAGE 11. l. 25. *tu mets toute ta fortune sur un coup de cartes*, you stake your whole fortune on a game of cards.

l. 35. *tu as bien mené ta barque*, you have managed your affairs well.

PAGE 12. l. 13. *Héro et Léandre*. Hero was a priestess of Aphrodite living on the shores of the Hellespont; her lover Leander, who dwelt at Abydos on the opposite shore, swam across the Hellespont every night to visit her, until he was drowned during a severe storm. When Hero saw the body of her lover washed up on the beach, she threw herself down from the rocks into the sea and thus became united with him in death.

l. 20. *feraient les cent coups*, would give anything. Note the peculiar use of the definite article, where no article seems required. Analogous are such expressions as *faire la sourde oreille*, to lend a deaf ear.

l. 25. *Vauquelin*, celebrated French chemist (1763–1829), amongst whose numerous writings there is an *Analyse des cheveux*.

l. 38. *se jetteraient là-dessus comme la pauvreté sur le monde*, they would pounce on it like poverty on the world.

PAGE 13. l. 2. *qui 'fait le gros,'* who gives himself airs.

l. 7. *s'entend!* (*il* being understood) = of course.

l. 9. *Tu me donnes la chair de poule*, you make me feel quite creepy. Cf. note to p. 12, l. 20.

l. 25. *sens dessus dessous*, topsy-turvy, upside-down.

l. 26. *réglé comme un papier de musique*, as regular as clock-work.

PAGE 14. l. 3. *Scène*, i. e. *Scène de la vie parisienne*. See Introd., p. xvii.

l. 8. *les ressorts de sa grandeur*, the causes (lit. springs) of his greatness.

l. 28. *en vigueur dans le pays*, predominant in his country (la Touraine).

PAGE 15. l. 8. *en douze temps*, slowly. The expression is taken from the old military phrase, *la charge en douze temps*, i. e. the loading in twelve different motions and consequently very slowly, as was always the case until breech-loading weapons were used.

l. 17. *les accommoder*, to prepare or dress them.

l. 26. *la terrible réquisition de l'an* II. The Convention (1792–95) had completely changed the Calendar. The years were to be counted from September 21, 1792 (date of proclamation of the Republic), the year from this date to Sept. 21, 1793, being therefore *l'an* I. The months, also starting from Sept. 21, were henceforth called *vendémiaire* (from *vendange*), *brumaire* (from *brume*, fog, i. e. November), *frimaire* (from *frimas*, cold), *nivôse* (from *neige*), *pluviôse* (from *pluie*), *ventôse* (from *vent*), *germinal* (from *germer*, to sprout), *floréal* (from *fleur*), *prairial* (from *prairie*), *messidor* (from *moisson*, harvest), *thermidor* (from Gr. θέρμη, heat), *fructidor* (from *fruit*). The weeks, or *décades*, consisted of ten days, each tenth day, or *décadi*, being a day of rest.

L'an II (1793–4) witnessed a period of extraordinary military activity. No less than fourteen armies were placed in the field, to quell the revolt in La Vendée, and to meet foreign enemies in Flanders, Holland, Germany, Italy, and Spain. Every available young man was obliged to join the army, and this naturally drained all other professions of workers.

fit maison nette, made an empty house, i. e. a house bereft of clerks. Cp. *faire table rase*, to make an empty table, to do away with something completely.

l. 34. *Les jours de décadi*, on holidays. See above, note to l. 26.

l. 38. *la domesticité*, the fact of being in service.

PAGE 16. l. 2. *citoyenne Ragon*. After the proclamation of the Republic all titles were abolished, and the terms *citoyen*, *citoyenne* (citizen), were used in their stead.

l. 4. *vendémiaire*. See note to p. 15, l. 26.

l. 5. *assignats*, i. e. paper money issued by the Revolutionary Government in order to refill the treasury, and guaranteed by the lands confiscated from the Church and the *émigrés*. Its currency was enforced by the Reign of Terror, but when afterwards the increasing number of *assignats* made their payment more and more unlikely their value gradually dropped, until they became practically worthless. César Birotteau had got rid of his *assignats* before their depreciation.

l. 30. *à la Titus*, a mode of hair-dressing in which the hair

was kept short and brushed smoothly away from a parting in the centre, with the exception of a few curls carefully pasted on the forehead. The name is derived from some busts of the Emperor Titus in which the hair was dressed in this way.

l. 37. *Bourbons*, i. e. the survivors of the royal family.

PAGE 17. l. 3. *terroristes.* The Terrorist party, under the leadership of Robespierre, Danton, and others of their stamp, ruled supreme in France in 1793 and 1794, during which time the guillotine was ever active. Thousands of Royalists, real or suspected, and adherents of the moderate party, lost their lives. Eventually, however, dissension broke out amongst the Terrorists themselves, and Robespierre, after having brought about the execution of Danton and his followers in April, 1794, was himself overthrown and put to death in July of the same year. The Convention now inclined towards more moderate action; this, on the one hand, aroused the indignation of the remaining Terrorists, who organized several unsuccessful attacks on the Government, and, on the other hand, raised the hopes of the Royalists, who attempted to overthrow the revolutionary party on October 5, 1795 (=*le* 13 *vendémiaire*), with the assistance of other opponents of the Convention.

l. 8. *l'aide de camp de Barras*, i. e. Napoleon Bonaparte, to whom the commanding general, Barras, had entrusted the suppression of this rebellion. (See note to p. 4, l. 3.) The successful measures of Bonaparte on this occasion gained for him the commandership of the French army in Italy.

l. 20. *Au* 18 *brumaire.* In 1795 the Convention had established the *Directoire*, in which the legislative power was placed in the hands of five Directors. While Napoleon was gaining fame abroad by his Italian and Egyptian campaigns, the *Directoire* was gradually falling into disrepute at home on account of its inability to cope with existing difficulties. Bonaparte hastened to Paris, and, having won over two of the Directors and some of the constituents of the two Houses in favour of a new Constitution, he had all the others ejected from the council-chamber on November 9 (*le* 18 *brumaire*), 1799, and established the Consulate, at the head of which he himself figured as First Consul, entrusted with the entire executive power.

l. 23. *leur fonds*, the capital invested in their business.

l. 27. *les fonds publics*, French Government Consols.

l. 32. *l'île Saint-Louis.* The city of Paris, besides being built on both banks of the Seine, includes two islands, *l'île de la Cité* and *l'île Saint-Louis*; this latter, the smaller of the two, is a somewhat dull and sleepy quarter.

l. 35. *un magasin de nouveautés*, a linen-draper's shop, which also stocks fancy articles.

PAGE **18**. l. 5. *féru*, stricken. The infinitive of the verb *férir*, to strike, now appears only in the phrase *sans coup férir*, 'without striking a blow'; the past participle *féru*, the only other part of the verb in use, has now a purely figurative meaning.

l. 16. *faire faction*, to be on sentry duty.

l. 27. *je vous en fournirais bien tout de même. tout de même*, lit. 'all the same', is often used by French people of the lower classes without reference to anything in particular, much as 'considering' is used by the same class of people in England.

l. 33. *encolure*, neck and shoulders, used exclusively of horses; it designates that part of the animal's body by which the head is joined to the rest of the body.

PAGE **19**. l. 2. *Sceaux*, a suburb in the south-east of Paris; a pretty rural neighbourhood.

l. 5. *c'est franc comme l'osier*, he is absolutely frank. The expression is due to the fact that the osier has no knots.

l. 10. *sans un peu d'humeur*, without a little show of temper.

l. 15. *la petite monnaie de l'esprit*, lit. the small coins of wit, such as circulate continually; 'every-day ideas.'

PAGE **20**. l. 3. *mit sa femme au fait de la vente et du détail des parfumeries*, initiated his wife in the wholesale and retail business of perfumery.

l. 6. *ganter les chalands*, lit. to glove customers, i. e. to please them.

l. 21. *donnaient du ton à la peau qui voulait être relâchée*, made elastic the skin which had need of being relaxed.

PAGE **21**. l. 11. *alléchés*, attracted; cp. La Fontaine: *Maître renard par l'odeur alléché* (Le Corbeau et le Renard).

l. 14. *quant à l'article*, in detail.

l. 20. *une hausse dans les loyers*, a rise in rents.

l. 21. *principal locataire*, 'tenant,' a word which, however, does not convey to the mind the full meaning of the French term. Parisian houses, being divided into a number of flats, *appartements*, are tenanted by several families. When the landlord does not occupy one of the flats he often has a *principal locataire*, who has power to sub-let apartments for which he is then responsible to the landlord.

l. 26. *tribunal de commerce*, commercial court, tribunal of commerce.

l. 32. *litiges commerciaux*, commercial litigations.

l. 39. *après avoir vulgairement cheminé dans la vie*, after having led a humble life.

PAGE 22. l. 9. *au Trésor*, at the Treasury.
commanditaires, sleeping-partners.

l. 11. *coterie*, circle of intimate friends.

l. 17. *de ne jamais escompter son papier*, never to discount his bills of exchange, i. e. never to sell them to a banker, who pays the amount *minus* the discount, but to keep them until payment is due.

l. 18. *de prendre . . . des valeurs sûres*, to buy first-class bills, i. e. bills with which there is no risk of non-payment.

l. 26. *ne regardaient à l'argent*, feared any expense.

l. 31. *Steibelt*, a now forgotten musician and composer who was very famous in his day (1765–1823).

l. 34. *une sépia*, a sepia painting.

PAGE 23. l. 3. *en était restée là*, had stopped short there; cp. *où en sommes-nous restés dans ce livre?* how far did we get in this book?

l. 12. *qui admire Molière, Voltaire et Rousseau sur parole*, who admires Molière, Voltaire, and Rousseau on the faith of others (for these authors, see notes to pp. 95 and 96).

l. 14. *ormoire*, an example of 'popular' etymology, the form of a word being altered so as to agree with its supposed derivation. An interesting example of popular etymology which was adopted by the language is 'orange,' the *o* in the first syllable of which is due to the golden colour of the fruit, from which it is supposed to have taken its name. The Italian form is *arancio*. (Cf. the Popular Lat. *pomum aurantium*.)

l. 21. *assurance*, self-confidence.

l. 34. *son esprit de conduite*, his sense of propriety.

PAGE 24. l. 12. *de l'intéresser dans les bénéfices*, to give him a share in the profits.

l. 13. *se remua beaucoup*, bestirred himself greatly.

l. 14. *les êtres*: in the case of a house, the ins-and-outs.

l. 19. *d'en dire*: *en* is not usually used of persons; it is then generally replaced by *de lui*.

l. 20. *le procureur impérial*, the Public Prosecutor.

l. 21. *il traita la société de Turc à More*, he treated society like a Turk (treats a Moor), i. e. harshly.

l. 22. *en la trouvant marâtre*, on finding it unkind (lit. like a step-mother).

l. 24. *Ce Normand*. The inhabitants of Normandy are popularly supposed to be of a somewhat sly and underhand disposition.

l. 25. *son envie de parvenir*, his desire to get on in the world.

l. 27. *patelines*, insinuating. The adjective is taken from the Old French farce of *Maistre Pierre Pathelin*, who by his wheedling succeeds in deceiving all his opponents.

son esprit chicanier, his cavilling disposition.

l. 28. *le plus rude ferrailleur judiciaire*, the most skilful wrangler in matters of law.

l. 30. *il ne cédait rien*, he did not yield an inch.

l. 32. *des Scapins de la vieille comédie.* Scapin was the name generally given in sixteenth- and seventeenth-century farces to cunning servants who succeed in robbing their masters without being discovered. Molière retained the name in his *Fourberies de Scapin.*

l. 34. *côtoyer l'injuste*, to coast, to skirt, i. e. just to keep on the right side of fraud.

PAGE **25.** l. 3. *l'absolution du mécanisme moral*, i. e. absolution or remission of sins, justification.

l. 5. *le bagne*, penal servitude, lit. the prison in which the convicts are detained.

l. 30. *accusaient*, showed.

l. 34. *se festoyaient*, entertained one another; derived from *fête* (Latin *festa*) by means of the suffix *-oyer*; cp. *côtoyer*, p. 24, l. 34.

l. 35. *à la bouillotte*, a game of cards for five persons.

l. 37. *d'une nouvelle mariée.* It was the custom to present newly married women with old coins, and to some extent the custom is still prevalent in the country. These old coins were often preserved for years in the same family, and handed over from mother to daughter, but in the nineteenth century the bride often bought articles of luxury with them.

l. 39. *Vous avez volé un tronc*, you have been robbing a poor-box (in a church).

PAGE **26.** l. 16. *débité*, entered (to his debit).

l. 26. *la bande du tiroir*, the side of the drawer.

l. 36. *sa caution*, his surety.

PAGE **27.** l. 10. *fit un aval sur les billets de du Tillet*, backed du Tillet's bills (with his signature).

l. 13. *ce mensonge officieux*, conventional (lit. obliging) lie.

l. 14. *ne soutint pas le regard de cet homme*, could not look this man in the face.

l. 20. *il s'était lié . . . avec la haute banque*, he had become connected with financial circles.

l. 22. *qu'il faisait mouvoir*, which passed through his hands.

l. 25. *La Restauration*, the restoration of the Bourbons, in the

person of Louis XVIII, brother of Louis XVI, to the throne of France in April, 1814, after the first abdication of Napoleon.

l. 26. *chef de bataillon*, major.

l. 29. *les Cent-Jours*, the period dating from the return of Napoleon from Elba and including his rule, which lasted from March 20 to June 20, 1815, that is to say until after the battle of Waterloo.

l. 30. *libéraux*. See note to p. 3, l. 22.

l. 34. *la seconde restauration*. After the battle of Waterloo, Louis XVIII again ascended the throne.

l. 35. *remanier le corps municipal*, change the Municipal Council (of Paris).

PAGE **28**. l. 4. *au préfet de la Seine*. The Préfet de la Seine, who shares the municipal administration of Paris with the Préfet de Police and the Council, is responsible for the collection of taxes, public education (primary), and so forth. See note to p. 92, l. 11.

l. 12. *la Légion d'honneur*. See note to p. 3, l. 33.

l. 29. *que la pression de son chapeau lustrait circulairement*, on which the weight of his hat described a glossy circle.

PAGE **29**. l. 5. *grand-livre*, ledger.

l. 6. *factures imprimées*, printed invoices.

l. 14. *sa quote-part*, his fair share.

l. 21. *s'arrachaient la parole*, had their say.

l. 24. *taxées de manies*, considered as cranks.

l. 28. *fût en faillite*, was bankrupt.

l. 35. *les concordats*, bankrupt's certificates.

l. 39. *se refait*, rehabilitates himself.

PAGE **30**. l. 5. *transiger*, to come to terms.

l. 23. *à grands pans et à longues basques*, with large flaps and long coat-tails.

l. 31. *les errements de la routine*, the course of routine. *Errer* in Old French meant simply to walk, or to travel, being derived from the Latin *iterare*, to go over again, to repeat.

PAGE **31**. l. 1. *la Vénus de Milo*. Probably the finest piece of antique sculpture which has come down to us. It is now in the Louvre, where it stands in a room by itself.

l. 18. *garçon de peine*, porter.

l. 24. *contre-pied*, contrast.

l. 30. *juge suppléant au tribunal de première instance de la Seine*, deputy judge at the Court of First Instance of the Seine. Cp. 'Préfet de la Seine,' note to p. 28, l. 4.

l. 35. *donner un état à*, to establish in life.

l. 39. *M. de Talleyrand*, a great French diplomatist, who took

part in the War of American Independence, and assisted Bonaparte in his *coup d'État* of the 18 *brumaire*. In 1814 he joined the Royalist party and performed various diplomatic functions under Louis XVIII.

PAGE 32. l. 6. *son vice de conformation*, the flaw in his physical build.

l. 9. *tenait à*, belonged to.

l. 14. *un peu honteux*, a little shame-faced.

l. 20. *lui parler d'établissement*, to discuss his being set up in business.

PAGE 33. l. 9. *il parviendra*, he will succeed; cp. *un parvenu*, a man who has risen quickly, an upstart.

l. 11. *des mises de la fabrique*, the output of the factory.

l. 13. *dans les moments où les expéditions donnaient*, at times when there was a pressure of consignments.

l. 39. *y aurait-il quelque chose qui clocherait chez elle?* is anything wrong there? *Clocher*, lit. to limp, cp. *Ce raisonnement cloche*, this argument does not hold good. Note the double use of the conditional; it here imparts an element of delicate discretion to the question, which the simple present would lack.

PAGE 34. l. 1. *faut pas*, short for *il ne faut pas*, used only in familiar speech.

l. 2. *quasi*, 'so to speak,' a Latinism which has penetrated even into the speech of the lower classes.

l. 5. *On ne serait pas . . . on devrait*: peculiar use of the conditional. Translate: 'even if one were not grateful . . . one ought to be so . . .'

l. 6. *par calcul*, from self-interest.

l. 9. *une fière caboche*, a splendid head. See note to p. 7, l. 8.

l. 11. *n'en vaille pas une autre*, is not as good as another.

l. 12. *mordicus*, a familiar exclamation which strengthens the assertion. Used as an adverb it means 'tenaciously,' 'stoutly.' It has the same origin as the verb *mordre*, to bite.

l. 13. *véhicule*, 'conductor.'

l. 26. *le dire*, the remarks.

l. 29. *ne manquait pas jadis de physionomie*, used to have rather a fine head.

l. 32. *les tiraillements, les fatigues*, the drawn, tired look.

l. 38. *les espérances*, the money which she was to inherit.

PAGE 35. l. 1. *intenter une action en divorce*, to bring a divorce suit against any one.

l. 4. *tenait à*, was due to. A similar use of *tenir à* is found in

il ne tient pas à elle qu'elle ne soit pas heureuse, it is not her fault that she is not happy; *à cela ne tienne*, don't let that prevent you, never mind that.

l. 10. *s'ouvrit*, opened his mind.

l. 11. *Ses immeubles*, his property.

l. 12. *hypothèque légale*, legal mortgage, i.e. the mortgage which his wife had by law on the property of her husband, this property being really the money she had brought him, her *dot*.

l. 14. *sa charge*, his business. A French lawyer must buy a business, known in France as *une charge de notaire*, *d'avoué*, &c. A French lawyer can have no partner and is alone responsible for all transactions.

l. 16. *en imposant la pitié publique*, by obliging the public to pity him.

l. 21. *un homme de votre portée*, a man of your capacity.

l. 23. *à tâtons*, groping, from *tâter*, to feel with one's hands. The suffix *-ons* in adverbial expressions of this kind was very much more frequent in Old French than it is now. Besides the above example, there are still in use: *à reculons*, backwards; *à califourchons*, astride.

l. 28. *En cas de gain*, if he were successful.

l. 29. *où l'on tirerait parti des dépôts*, in which the deposits would be turned to account.

l. 32. *une corde à portée de main*, a rope within reach of his hand. See note to l. 23 above.

PAGE 36. l. 4. *lui constituèrent naturellement une part*, of course assigned a part to him.

l. 7. *le montant*, the amount.

l. 10. *Deux mois après la rentrée de Louis XVIII.* See note to p. 27, l. 34.

l. 12. *écu*, crown, a French coin no longer current, worth about 2*s.* 6*d.*

l. 16. *de garder une poire pour la soif*, to keep something for a rainy day.

en embarquant ses clients les plus riches dans une affaire, by inducing his richest clients to join in a speculation.

l. 19. *des 'hauts' et des 'bas'*, some ups and downs.

l. 28. *à prendre dans ses filets*, in catching in his snares.

l. 37. *voulait être à portée de recueillir les bénéfices*, wished to be at hand in order to reap the profits.

l. 39. *une spéculation à long terme*, a speculation which would take a long time to mature.

PAGE 37. l. 1. *à tuer l'affaire pour s'adjuger un cadavre qu'il savait pouvoir raviver*, in killing the undertaking in order to

appropriate the remains which he knew he could restore to life.

l. 8. *il entreprit sur les droits divins*, he encroached on the divine right.

l. 12. *sans sou ni maille*, without a penny to his name.

l. 15. *son commettant*, his employer.

l. 22. *quarante sous*=2 *francs*; 1 *sou*=5 *centimes*. Shopkeepers in France still count largely by *sous*, the expressions *dix sous* = 50 centimes, *vingt sous* = 1 franc, *quarante sous* = 2 francs, *cent sous* = 5 francs, being most frequent.

l. 33. *seraient escomptées par un des usuriers*, 'would be discounted by one of the money-lenders.' When a bill of exchange is discounted by a money-lender, this implies that it has been refused by the banks and that its owner can obtain no credit through the ordinary channel.

l. 37. *Les syndics de la faillite agiraient au gré des inspirations de du Tillet*, the committee of creditors would act according to du Tillet's suggestions.

PAGE **38**. l. 1. *ferait liciter les terrains*, would have the plots sold by compulsory auction.

l. 3. *le dividende de la faillite*, the dividend raised by liquidation.

l. 5. *ses coïntéressés*, his associates.

l. 14. *un des mouvements les plus naturels*, the result of a most natural impulse.

l. 19. *buvait le reste de son philtre dans la coupe cassée*, enjoyed his last days of prosperity with the dregs of his fortune.

l. 21. *aux Champs-Élysées*, the famous avenue some two miles in length which runs from the Cour du Louvre, in the very heart of Paris, in a perfectly straight line to the Arc de Triomphe de l'Étoile, on a slight eminence in the west of Paris.

l. 37. *se garda-t-il bien*, was careful.

l. 38. *porter le dernier coup*, deal the last blow.

PAGE **39**. l. 2. *à propos de cela, quand épousons-nous la Madeleine?* 'since we are speaking of marriage-contracts, when are we going to wed the Madeleine (i. e. sign the contract)?'

l. 6. *Nous craignons que l'affaire ne s'ébruite*, we fear that news of our undertaking may get noised abroad.

l. 12. *a dû me dégrossir*, must have made a clean draft of.

l. 33. *en remboursement*, by way of repayment.

PAGE **40**. l. 6. *sa supériorité postiche*, his imaginary superiority.

l. 25. *Quel diable de chien me lâches-tu là*, what a wild idea you are putting forth; lit. whatever sort of a dog are you letting loose there?—*Quel diable de*, or *un*, *une diable de*, are very

frequently used in familiar conversation, without any particularly offensive meaning; they may even express admiration, as *quel diable d'homme!*

l. 28. *es-tu homme de cœur?* are you a man of courage? Cp. Corneille's famous *Rodrigue, as-tu du cœur?* (*Le Cid*, Act I, Sc. v.)

l. 30. *de te battre corps à corps*, for a hand-to-hand fight.

l. 34. *couler*. See note to p. 7, l. 6.

l. 35. *Ne nous abusons pas*, don't let us deceive ourselves.

l. 37. . . . *a été rondement menée*, nothing was spared in launching . . .

PAGE **41**. l. 2. *clissées en roseau*, encased in plaited reed-grass.

l. 4. *tout ce qui l'intrigue*, everything that awakens his curiosity.

l. 6. *afin de faire de fortes remises aux détaillants*, so as to give a high commission to retail-dealers.

l. 24. *Bérénice*, a tragedy by Racine (see note to p. 95, l. 39), in which two rival monarchs, one of whom is Antiochus, king of 'Comagène,' woos Bérénice, queen of Palestine.

l. 36. *baillerai*, will give; *bailler* was the ordinary verb meaning 'to give' in Old French; now it survives only as a legal and commercial term, and in the expression *vous me la baillez belle*, you are humbugging me.

PAGE **42**. l. 1. *en nature*, in their natural state.

l. 26. *M. Vauquelin*. See note to p. 12, l. 25.

l. 33. *une 'Vierge' de Dresde*, the so-called Sistine Madonna by Raphael, which is now in the Dresden gallery.

l. 35. *papier de Chine*, India paper.

l. 36. *avant la lettre*, proof before letters. The first proofs of an engraving, which are naturally the best, are not lettered, but signed by the engraver.

PAGE **43**. l. 6. *calé*, of substance.

l. 22. *Languedocien*, a native of Languedoc, an ancient province in the south of France, so called from the particle *oc* (=yes) in the dialect spoken there.

l. 27. *bail*, lease.

l. 30. *local*, premises.

l. 39. *si vos planchers sont de niveau*, if your floors are on the same level as mine.

PAGE **44**. l. 2. *le mur est-il mitoyen?* is it a party-wall?

l. 4. *valeurs*, bills.

l. 5. *bordereau*, account.

l. 8. *de petites broches*, a few bills of no great amount.

l. 18. *c'est des colporteurs.* Cayron's language is that of a man of the people; the correct form would be *ce sont*; *colporteurs*, hawkers.

l. 22. *les sangsues qui nous tirent le plus clair de nos bénéfices*, the bloodsuckers who rob us of our clearest profits.

l. 32. *le grand prix d'architecture.* Every year at the École des Beaux-Arts a competition is held amongst painters, sculptors, and architects for a *grand prix de Rome*, one of which is awarded in each branch. The amount of the *grand prix* covers the holder's expenses for four years, two of which he is obliged to spend in Rome, while he may pass the remaining year or years in travelling.

l. 39. *il se bâtirait*, there would be built. A reflexive construction is often used in French in speaking of inanimate objects, where the passive voice or an intransitive verb would be used in English. Ex.: 'That lace is sold very cheap,' *cette dentelle se vend très bon marché;* 'the door opened,' *la porte s'ouvrit.*

PAGE **45**. l. 3. *cible constante des traits, des plaisanteries de l'artiste*, the everlasting butt of artists' thrusts and sarcasms.

l. 17. *laissez-moi carte blanche*, let me have a free hand.

l. 28. *chiffre une construction neuve à un centime près*, calculates the cost of a new building exactly to a farthing.

l. 30. *enfiler un bourgeois*, to cheat a bourgeois.

l. 34. *un devis approximatif*, an approximate estimate.

PAGE **46**. l. 4. *de ne pas tripoter avec les fournisseurs*, not to meddle with the contractors.

l. 15. *à vue de nez*, roughly, at the first glance.

l. 24. *un de ces petits souvenirs qui viennent toujours d'une jolie femme*, one of those little pocket-books which are always the gift of some pretty woman.

l. 27. *la cession du bail*, the surrender of the lease.

l. 32. *à travailler pour le roi de Prusse*, to work in vain; allusion to Voltaire's famous visit to Frederic the Great of Prussia, which ended unhappily for the good understanding of the two men, and Voltaire spared no words in describing the ungrateful task of pleasing his royal friend. See also note to p. 82, l. 36.

PAGE **47**. l. 1. *ne vous laissez pas enfoncer par les entrepreneurs*, don't let yourself be hoodwinked by the contractors.

l. 6. *des 'Mille et une Nuits,'* of the Arabian nights.

l. 10. *de l'Institut.* The *Académie française* (see note to p. 87, l. 15) and several others, such as the *Académie des Sciences*, for which it had served as a model, had been suppressed by an

edict of the Convention in 1793, but were revived by Louis XVIII under the general title of the *Institut National*, divided into the following classes:—(1) *L'Académie française* (as before); (2) *L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*; (3) *L'Académie des Sciences*; (4) *L'Académie des Beaux-Arts*; and in 1832 a fifth class was added: *L'Académie des Sciences morales et politiques.*

l. 12. *président du tribunal de commerce*, president of the Commercial Court.

l. 14. *tribunal de première instance*, Court of First Instance.

l. 17. *premier gentilhomme de la chambre du roi*, First Gentleman-in-Waiting to the King.

l. 25. *au 13 vendémiaire.* See note to p. 4, l. 4.

l. 27. *vêtue en matin*, in a morning-dress.

l. 29. *arrêta net*, suddenly cut short. There are a number of adjectives which can in certain expressions be used as adverbs, so *arrêter net, chanter faux, sentir bon*, &c.

PAGE 48. l. 15. *à entamer la dépense*, let yourself in for the expense.

l. 25. *une royale*, a tuft of beard just below the underlip. Cf. *une impériale* under the Second Empire.

l. 38. *la canne*, the long measure.

PAGE 49. l. 1. *Elle trouvait à ces coups de baguette un air conjurateur de fort mauvais augure*, she thought the movements of this wand had a most ominous look of conjuring about them.

l. 16. *eau de marc*, water boiled up with coffee-grounds.

l. 24. *chaussons de lisière*, list-shoes.

l. 28. *voulait la coction*, required to be heated.

l. 35. *auxquels on rend par ricochet les mortifications* . . . on whom the mortifications . . . are made to rebound.

l. 38. *au grand complet de guerre*, in a state of war with all that this involves.

PAGE 50. l. 8. *quittances* (de loyer), receipts for rent.

l. 9. *le jour de l'échéance*, on the day when they were due.

Le contribuable en retard recevait un commandement à heure fixe, the tenant, who was behindhand, received an order to pay by a certain appointed hour. *Contribuable* is not really the proper term to use in this case, as it means a ratepayer. Balzac should have said *le locataire.*

l. 10. *Puis la saisie, les frais, toute la cavalerie judiciaire allait aussitôt, avec la rapidité de ce que l'exécuteur des hautes œuvres appelle 'la mécanique,'* then the distress (seizure of goods and chattels) and costs, and the whole machinery of judicial procedure

was set working with what an executioner would call guillotine-like rapidity. *La mécanique* really means, in this instance, *la guillotine.*

l. 13. *son cœur avait un calus à l'endroit du loyer,* his heart was stone when rent due was in question.

l. 21. *d'avoir été soutenu mal à propos,* of having been backed at the wrong moment.

l. 25. *des héroïques dix-sept députés de la gauche.* The members of the Left, i. e. Liberal, or Opposition, side of the Chambre des Députés, who energetically opposed the sending of an army into Spain by the French Government in order to check the progress of the revolutionary movement in that country, provoked by the misgovernment of King Ferdinand VII.

PAGE 51. l. 3. *A vos souhaits*: about equivalent to 'God bless you'; the expression is used in French when some one has sneezed, as the Germans say *Gesundheit*; there is no exact equivalent in English, as the custom does not exist here.

l. 26. *un juge consulaire,* consular judge.

l. 29. *il y a un percement à faire consentir par . . .* you must obtain the consent of . . . for the opening of the wall.

PAGE 52. l. 1. *Combien avez-vous de temps à faire de votre bail?* how long has your lease still to run?

l. 10. *Vous aurez la responsabilité des évènements de ce petit percement,* you will be responsible for any contingency arising from the opening of the wall.

l. 14. *on ne sait ni qui vit ni qui meurt,* one does not know who may live or die.

l. 23. *à la fin du bail,* when the lease has expired.

l. 30. *tout va comme un gant,* everything runs smoothly, lit. fits like a glove.

l. 39. *Le sou pour livre au portier.* The *sou* was the twentieth part of the former *livre,* therefore the expression means 'one-twentieth of the rent for the doorkeeper.'

PAGE 53. l. 4. *à cheval sur le principe,* defending his principle, a stickler for his principle.

l. 7. *Vous vous agrandissez beaucoup,* you are largely extending your premises.

l. 32. *ancienne revendeuse de marée,* a former retail fish-monger.

PAGE 54. l. 15. *core,* short for *encore.*

l. 17. *qui se nomma et donna ses qualités,* who mentioned his name and standing.

l. 19. *qu'a=qui a.*

l. 20. *de ces sucrées de noisettes*, a popular form of speech; the adjective would not be followed by *de* in the literary language.

l. 22. *Six mille pesant*, six thousand pounds in weight; *pesant* is here a present participle, not an adjective, its object being *six mille*; it is therefore not inflected.

l. 27. *Excusez du peu!* Only that! how little! said ironically.

l. 33. *mon bourgeois*, a familiar form of address among the Parisian people of the lower classes. A French workman speaks of his wife as *ma bourgeoise*.

PAGE 55. l. 11. *Newton*. Sir Isaac Newton (1642-1727), the famous English mathematician and scientist, discoverer of the law of gravitation, and inventor of the binomial theorem.

l. 35. *Temps*=Time personified.

PAGE 56. l. 2. *une forte charpente*, lit. a strong framework, a powerful build.

l. 3. *sans émotion d'épiderme*, not easily moved, thick-skinned.

l. 6. *sa figure arrêtée*, his set face.

l. 28. *coups audacieux*, bold ventures.

l. 33. *Le gain n'était pas en raison du labeur*, the profits were not in proportion to his labour.

l. 38. *Il n'avait jamais surfait*, he had never overcharged; 'never stuck it on.'

PAGE 57. l. 13. *de l'extrême gauche*. See note to p. 50, l. 25.

l. 14. *agrégée par la Révolution à la bourgeoisie*, incorporated with the middle class by the Revolution. The French Revolution, by abolishing all distinctions, had given the workers the same standing as the ordinary middle classes.

l. 16. *il tenait à*, he laid great store by. For other meanings of *tenir à* see note to p. 32, l. 9.

l. 20. *le Constitutionnel*, a newspaper, the political organ of the Liberal party, *la gauche*.

l. 21. *Monsieur*, the title given in France to the eldest brother of the reigning king; his wife was usually called *Madame*. *Monsieur* at the time of César Birotteau was the Comte d'Artois, afterwards Charles X (1824-1830), whose reactionary tendency threatened to undo all that the Revolution had done, and necessitated his abdication in 1830.

l. 25. *Manuel*, one of the *héroïques dix-sept députés de la gauche* (see note to p. 50, l. 25), who was expelled from the *Chambre des Députés* on account of his violent opposition to the Government.

le général Foy, one of the leaders of the Liberal party and a most strenuous opposer of the Ultra-Royalists. His funeral

on November 30, 1825, was the occasion of a great popular demonstration against the Royalist reaction.

l. 26. *Casimir Périer*, an eminent statesman, who did not, however, rise into supreme power until 1831, when he undertook to form a Ministry under Louis-Philippe, successor of Charles X (see note to l. 21, above), with the aim of maintaining peace and order at all costs. He was a man of indomitable will and indefatigable energy.

l. 27. *La Fayette* first distinguished himself by taking part in the war of American Independence, fighting on the side of the Americans. At the time of the Revolution (1789) he was commander of the Garde Nationale, and saved Louis XVI and his family from falling into the hands of the infuriated mob. In 1792 he was exiled as a Royalist, but returned to France after the Restoration, sitting in the Chamber as a member of the extreme Left (see note to p. 50, l. 25). At the revolution of 1830 he first favoured Louis-Philippe, but afterwards opposed him. His opinions were not, therefore, always very consistent.

Courier. Paul Louis Courier, together with the poet Béranger, was the most ardent supporter of the cause of liberty, and his pamphlets had great influence amongst the people.

l. 38. *les Montagnes-Beaujon*, switch-backs, thus named after the Jardins Beaujon, in the Faubourg Saint-Honoré, a site which was afterwards used for the erection of the present Hôpital Beaujon.

PAGE 58. l. 8. *Aux dimensions près, c'était la cellule du chartreux*, except as regards dimensions, it was like the cell of a Carthusian monk.

l. 13. *Serment des Américains*. This picture represents the fifty-five Delegates who, from September 5 to October, 1774, formulated the Declaration of Rights and decided to stop all commercial relations with England. This led later on to the Declaration of Independence of July 4, 1776.

l. 14. *Bonaparte en premier consul*. Bonaparte was First Consul from December, 1799, after the *coup d'État* of the 18th brumaire (see note to p. 17, l. 20), to December, 1804, when the Senate bestowed upon him the title of Emperor in recognition of his victories and his services to the country.

l. 15. *la 'Bataille d'Austerlitz,'* fought on December 2, 1805. Napoleon there defeated his united enemies commanded by the Emperors Francis Joseph of Austria and Alexander of Russia in person.

l. 37. *étaient marquées au coin de*, bore the stamp of.

PAGE 59. l. 25. *j'ai touché*, I cashed.

l. 27. *ils y mettent*, they are staking.
l. 36. *actes notariés*, deeds.

PAGE **60.** l. 4. *consolidés*, consols.
l. 9. *Le général Foy.* See note to p. 57, l. 25.
l. 21. *un bon*, a cheque.
l. 23. *ton mauvais drôle de*, your good for-nothing scoundrel.
l. 24. *actions*, shares.

PAGE **61.** l. 2. *le 21 janvier*, anniversary of the execution of Louis XVI, who was guillotined on January 21, 1793.
l. 35. *la presse pourra manœuvrer*, the press will be in working order.

PAGE **62.** l. 19. *Boileau* (1636–1711), famous French critic of the seventeenth century, author of the *Art Poétique.* He played a prominent part in the *Querelles des anciens et des modernes*, in which he, with La Fontaine and many others, warmly defended the cause of the 'ancients', i. e. the Greek and Latin writers, in opposition to Perrault and his followers, who upheld the 'moderns', i. e. the writers of their own day.

PAGE **63.** l. 4. *Pourvu que je ne m'entortille pas dans ce que je veux dire*, provided I do not get tied up in my own sentences.

PAGE **64.** l. 15. *la température ambiante*, the surrounding temperature.
l. 22. *arrivent vos cosmétiques*, there your cosmetics come in.
l. 31. *Dupuytren* (1777–1812), a famous French surgeon.
l. 32. *huiles de faîne, de colza*, beech-nut oil, rape oil.

PAGE **65.** l. 3. *les Malaises*, the Malays, the dominant race in the Eastern Archipelago. See note to p. 7, l. 6.
l. 5. *tout aussi bonne*, just as good. Note that *tout*, used as an adverb with a feminine adjective, takes the feminine ending, for the sake of euphony, when standing before a consonant, but remains invariable when standing before a vowel, which allows the preceding *t* to be sounded, as here.

PAGE **66.** l. 21. *une méchante gravure*, a poor engraving; *méchant* because it cannot in itself be a sign of affection.
l. 37. *la délivrance du territoire.* See note to p. 3, l. 16.

PAGE **67.** l. 23. *décoré*, i. e. *décoré de la croix de la Légion d'Honneur.*
l. 29. *les avaient jetés dans les romans les plus bizarres*, had set them spinning the wildest romances.

PAGE **68.** l. 6. *une bergère*, an easy-chair.
l. 15. *bon . . . mandat*, the cheque.

PAGE **69**. l. 4. *fifille*, a reduplication, such as often occurs in the language of children ; cp. *dada*, horse, and so on.

PAGE **70**. l. 19. *un coup de main!* bear a hand!

PAGE **71**. l. 3. *rapport*, short for *par rapport*.

l. 11. *l'illustre*. Gaudissart is the hero of another novel by Balzac, *L'illustre Gaudissart*, one of the *Scènes de la vie de province*.

l. 20. *metteur en œuvre des inventions marchandes*, promoter of commercial inventions.

l. 26. *s'était laissé entortiller dans*, had allowed himself to be entangled in.

PAGE **72**. l. 8. *un vaudeville*, a ballad. The name is derived from the *Val de Vire* (Valley of the Vire) in Normandy, where Basselin, a Norman poet of the fifteenth century, lived, whose poetry was called after his native place; *Val de Vire* was gradually corrupted into *Vaudeville*. Since the Vaudeville Theatre was opened in Paris, *vaudeville* is often used also to designate a kind of light comedy acted there.

l. 30. *Paraissez, parfumeurs, coiffeurs et débitants!* A parody of the line *Paroissez, Navarrais, Mores et Castillans*, from *Le Cid*, Act V, Sc. i (see note to p. 95, l. 39).

l. 31. *Lafon*, a celebrated French tragic actor.

PAGE **73**. l. 6. *limousinera*, he will build up. The word *limousiner* is a building term meaning 'to build the rough walls of a house.'

l. 10. *je les dindonnerai*, I shall dupe them, lit. catch them as I would a turkey.

l. 12. *d'être garçon de noces*, to act as steward, to be best man.

l. 17. *je reste dans ma partie*, I keep to my speciality.

l. 33. *le maréchal de Villars au retour de Denain*. Villars was one of Louis XIV's leading generals during the war of the Spanish Succession. Having sustained an honourable defeat by Marlborough at Malplaquet (1709), he was entrusted by Louis XIV with all that remained of the great French army. He attacked the hostile camp at Denain (département du Nord) with great boldness in 1712 and routed the enemy's forces. This victory allowed France to play a more dignified part than she would otherwise have done at the conclusion of the ensuing Treaty of Utrecht (1713).

l. 35. *une bouteille à forme écrasée en façon de citrouille et à côtes*, a ribbed bottle of a gourd-like shape.

PAGE **74**. l. 5. *Macassar branle dans le manche*, Macassar is tottering ; literally, 'Macassar's handle is growing rickety.'

botte, home-thrust.

l. 23. *se mit . . . en instance*, demanded.

l. 24. *un brevet d'invention et de perfectionnement*, a patent for its invention and improvement.

l. 25. *le droit fiscal*, the fiscal duty.

PAGE 75. l. 20. *vous êtes dans une position hors ligne*, you stand apart.

PAGE 76. l. 1. *papa Birotteau*. The term *papa* is used in a familiar way in speaking of or to a person; it often has a touch of patronizing irony.

l. 24. *le Journal des Débats*, one of the leading French newspapers.

PAGE 77. l. 12. *avait un faux air*, reminded one of.

l. 17. *je ne sais quoi d'étrange qui saisit*, that peculiar something which rivets our attention.

PAGE 78. l. 7. *bleu-barbeau*, of a light blue (similar to the blue of the corn-flower).

l. 24. *à la Julie*, after the fashion of Julie d'Étanges, the heroine of Jean-Jacques Rousseau's novel *La Nouvelle Héloïse*.

l. 38. *qui n'est pas difficile*, who is not particular.

PAGE 79. l. 1. *en faction*, on guard. See note to p. 18, l. 16.

l. 27. *il s'est fait jour*, he has made his way up in the world.

l. 36. *à travers ce décousu*, in spite of this desultory manner.

PAGE 80. l. 1. *et nous sommes, pour le coup*, and thereupon we find ourselves.

l. 11. *de bon ton*, well-bred.

l. 13. *ce prétendu banquier de la haute volée*, this would-be banking genius.

PAGE 81. l. 5. *un invalide*, an old soldier.

l. 13. *en lâchant quelques-uns de tes principes d'estaminet*, by letting any of your public-house sentiments slip out unawares.

l. 14. *Cette mercuriale*, this admonition. Mercury was the god of orators, besides being the patron of thieves and merchants.

l. 21. *raide comme un piquet*, as stiff as a poker.

PAGE 82. l. 6. *une obligation*, a bond.

l. 7. *hypothéqués*, mortgaged.

l. 10. *les vingt mille francs d'effets*, bills to the amount of twenty thousand francs.

l. 11. *à l'ordre de*, payable to.

l. 21. *par-devant notaire*, in the presence of a lawyer, Roguin being present.

par-devant is used only in the language of jurisprudence.

l. 32. *Pascal* (1623–1662), a great French mathematician and religious philosopher of the seventeenth century, author of the *Lettres Provinciales* written against the Jesuits, and of the *Pensées*, which he wrote during the last years of his life with the object of converting sceptics to Christianity. The words quoted in ll. 31–32 are taken from the *Pensées* (Section I. 17): 'Les rivières sont des chemins qui marchent et qui portent où l'on veut aller,' where the simile of a river bearing a person to his destination is used to explain the nature of eloquence leading to a desired conclusion.

l. 36. *Voltaire* (1694–1778), a famous French writer of the eighteenth century, whose attacks on all traditional authority foreshadowed the French Revolution of 1789. He was equally famous as a philosopher, as a historian (*Le siècle de Louis XIV*, *L'Histoire de Charles XII*), and as a dramatist (*Mérope* and others).

l. 39. *la Chambre*, i. e. *la Chambre des Députés*, corresponding to our House of Commons. There is nothing equivalent to the House of Lords in France, the French *Senate* being composed of elected members.

PAGE 83. l. 1. *nous donne un mal!* gives us any amount of trouble!

l. 12. *lui fait bouillir du lait*, is making up to him.

l. 13. *Encore de satanés farceurs . . . que ces journaux!* And again, what abominable humbugs those newspapers are! *Que* is often used to introduce the subject of the verb *être*, expressed or understood, when it is placed after the predicate. Thus, *le jeu est une passion dangereuse*, but *c'est une passion dangereuse que le jeu.*

PAGE 84. l. 32. *vert dragon*, sap-green.

l. 38. *éclairées sur la cour*, lighted from the yard.

PAGE 85. l. 15. *carrelées en carreaux*, paved with square tiles.

l. 19. *lit de collégien*, a bed such as the boarders at a public school have.

l. 24. *achetée d'occasion*, bought as a bargain.

l. 29. *une pendaison de crémaillère*: *pendre la crémaillère* is to give a house-warming, lit. to boil the first kettle, which is done by suspending it from the 'pot-hook' (crémaillère), i. e. a rack with a sliding piece which allowed of the pot hung at the bottom to be raised or lowered at will. These pot-hooks are still commonly used in country places in France and England.

PAGE 86. l. 7. *ébouriffant*, startling, stunning, enough to make one's hair stand on end; *ébouriffer*, to dishevel.

l. 18. *à coiffes significatives*, with suggestive-looking caps.

l. 20. *kalmouque*. The Calmucks are a Mongol tribe living in the Russian territories of Central Asia.

l. 26. *en exploiteur*, as a speculator.

l. 28. *une première mise de fonds*, some capital to start with.

l. 29. *dans la mise en scène*, in the 'staging'.

l. 38. *bétifiants*, stupefying.

PAGE 87. l. 7. *coulons à fond*, let us definitely settle. See also note to p. 7, l. 6.

l. 12. *les roturiers comme moi*, men from the ranks, like myself.

l. 15. *a de l'esprit comme les quarante*, has as much wit as all the forty members of the Academy put together. The *Académie française* was founded by Richelieu in 1634 with the object of fixing a standard of French language and style. A new member is elected on the demise of one of the forty members of which the *Académie* is composed, the new-comer being charged with the duty of making his *discours de réception* in honour of his predecessor. (See also note to p. 47, l. 10.) Popinot evidently does not understand the allusion.

l. 29. *la xérasie et la calvitie*. The first, from *ξηρασία*, dryness, is a disease which causes the hair and eyebrows to fall off. *Calvitie*, from the Latin *calvities*, derived from *calvus*, bald, is the technical term for 'baldness'.

PAGE 88. l. 15. *le coryza*, the technical name for a cold in the head.

l. 16. *encéphale*, encephalon, Greek word meaning 'brain'.

l. 24. *La manière de s'en servir*, directions for use.

l. 32. *de raie en raie*, parting the hair in one place after another.

l. 39. *franco*, post paid.

l. 41. *néroli*, oil of Neroli, derived from the orange-flower and used to make Eau de Cologne and other perfumes.

huile d'aspic, spikenard.

PAGE 89. l. 3. *nous ne tortillons pas*, we don't beat about the bush.

l. 18. *comme des Suisses*, like the Swiss soldiers who formed the body-guard of French kings and became very famous for their heroic defence of the Tuileries during the French Revolution as well as, later on, in 1830, during the July Revolution. These soldiers had the reputation of being great smokers and hard drinkers.

l. 20. *porte à la tête*, goes into one's head.

l. 33. *le trouva passablement ganache*, thought him rather a poor sort of fellow.

PAGE 90. l. 1. *Une pensée d'article*, an idea for a newspaper article.

l. 26. *juge d'instruction*, examining magistrate.

l. 27. *patelinerie*. See note to p. 24, l. 27.

l. 37. *le vis-à-vis de madame Ragon*, who was sitting opposite Madame Ragon, her partner at cards.

PAGE 91. l. 8. *l'acte de société dressé par le magistrat*, the articles of association drawn up by the magistrate.

l. 12. *l'attendait là*, had his answer ready.

l. 27. *Xandrot*, short for *Alexandre*.

l. 37. *je t'ai ménagé ce pis-aller*, I have arranged that makeshift for you.

PAGE 92. l. 5. *pour la circonstance*, for the occasion.

l. 11. *le deuxième arrondissement*. Paris is divided into twenty *arrondissements* or wards for the purpose of municipal administration. Each *arrondissement* has a mayor nominated by the President of the Republic, and not by the municipal council, as is the case in other places.

l. 24. *en belle anglaise*, in fine slanting letters.

l. 30. *en quatre bateaux*, in high style.

l. 36. *les gens les plus huppés*, the greatest swells; *huppé*, crested (of birds).

PAGE 93. l. 17. *à tout seigneur, tout honneur!* prov., 'honour to whom honour is due.'

l. 23. *Viennent les gros bonnets!* Now for the bigwigs!

l. 35. *que je coule*, that I should contrive to slip in.

PAGE 94. l. 3. *ont fait des démarches pour*, have bestirred themselves in favour of.

l. 6. *agent de change*. See note to p. 26, l. 33.

l. 16. *une robe lamée*, a dress worked with gold (or silver) wire.

l. 23. *Il a été pris de justice*, he has been in the police-court.

l. 25. *sieur*, formerly a frequent form of address for gentlemen, as it is still in the compound *monsieur*; now used only with a touch of humorous patronage, and also in legal parlance.

l. 36. *sa partie*, i. e. *sa partie de boston*.

PAGE 95. l. 24. *sa consigne*, his charge.

l. 24. *l'empereur Napoléon à Compiègne*. Napoleon I divorced his first wife Joséphine Beauharnais in 1810 and married Marie-Louise of Austria, a daughter of the House of Habsburg, whom he is said to have overwhelmed with riches. Compiègne,

in the department of Oise, to the north-east of Paris, possesses a fine old castle. It is famous as being the place in which Joan of Arc was captured by the English.

l. 38. *Bossuet* (1627–1704), bishop of Meaux, the famous French preacher of the seventeenth century, author of the *Oraisons Funèbres* of Henriette de France, Henriette d'Angleterre, of Condé, and others.

l. 39. *Racine* (1639–1699), *Corneille* (p. 96, l. 2), and *Molière* (p. 96, l. 1) are the three greatest French dramatists of the Classical period and of all times. Racine and Corneille were tragic authors, the latter being more heroic in style, while passion, especially that of love, forms the chief theme of the other.

Corneille's *Le Cid* (1630) was the first great French tragedy in the Classical style, that is to say, observing the three unities of time, place, and action, and was followed in rapid succession by *Horace*, *Cinna*, and *Polyeucte*. Corneille's numerous later plays do not reach the standard of these masterpieces.

Amongst Racine's secular tragedies the most famous are *Andromaque*, *Britannicus*, and *Phèdre*. The subject of his last two plays, *Esther* and *Athalie*, is Biblical, *Athalie* being generally considered as his masterpiece.

Molière's comedies are in part farcical, *Le Bourgeois Gentilhomme* and *Les Précieuses ridicules* being the most celebrated of his lighter comedies; in part serious in tone, such as *Le Misanthrope*, *Tartufe*, *l'Avare*.

Voltaire. See note to p. 82, l. 36.

Rousseau (1712–1778), a French writer and philosopher, whose *Contrat Social* did much to prepare the way for the French Revolution. His fame as a novelist rests chiefly on *La Nouvelle Héloïse*. In *Émile*, a novel written to illustrate the author's views on the education of children, Rousseau lays down the principle that human nature is fundamentally good and pure and would remain so if unsullied by the contact of modern man, corrupted by over-civilization.

Montesquieu (1689–1759), a philosopher and historian. His chief works are the *Lettres Persanes*, an ironical description of the manners and customs of his time from the point of view of a Persian; *Grandeur et Décadence des Romains*; and *l'Esprit des Lois*.

PAGE 96. l. 1. *Molière*. See note to p. 95, l. 39.

Buffon (1707–1788), the first great French naturalist who gave a distinguished literary form to his writings; author of the *Histoire naturelle*.

Fénelon (1651–1715), a preacher and contemporary of Bossuet, tutor to the grandson of Louis XIV, for whose benefit he wrote his *Télémaque*, a charming book, full of disguised contemporary allusions. Fénelon's literary fame rests largely on the great elegance of his style.

Delille (1738–1813), a French poet of the eighteenth century, who introduced the element of description for its own sake into French poetry.

Bernardin de Saint-Pierre (1737–1814), author of the well-known idyllic novel *Paul et Virginie*, which embodies Rousseau's idea of a return to primitive nature.

l. 2. *La Fontaine* (1621–1695), unrivalled as a writer of fables. He contrived to imbue the somewhat dry frame-work of Aesop's themes with a spirit entirely his own, full of life and sympathetic charm.

Pascal. See note to p. 82, l. 32.

La Harpe, a French critic of the eighteenth century.

l. 11. *un solitaire*, a diamond set by itself, not surrounded by any other stones.

l. 27. *qui rapporte autant qu'une terre par sa location*, the hiring-out of which brings in as much as an estate.

l. 32. *cuillers en vermeil*, silver-gilt spoons.

l. 33. *autre illustration*, another celebrity.

l. 39. *nous carrer*, to spread ourselves out.

PAGE 97. l. 2. *chancellerie*, Chancellor's office.

l. 3. *M. le comte de Lacépède* (1756–1825), a French naturalist, who became Minister of State in 1809, and was made a peer of France in 1814.

PAGE 98. l. 11. *répétition*, survey.

l. 16. *fonte coulée et peinte*, painted cast iron.

l. 35. *où rien ne papillotait*, in which there were no dazzling colours.

PAGE 99. l. 2. *un air agaçant*, an alluring air.

l. 14. *Mais faites, faites donc*, do, please do.

l. 20. *à l'agrément de*, to relieve.

l. 31. *qu'il voulait empaumer*, over whom he wished to get a hold. *Empaumer*, lit. 'to hold in the palm of one's hand.'

PAGE 100. l. 5. *la pendule de Boulle*. Boulle (1642–1732) was a celebrated cabinet-maker and ebonist, whose artistic furniture was renowned in the whole of Europe. He was patronized by Louis XIV, and supplied much of the exquisite work in furniture, mirrors, clocks, &c., of the Court at Versailles and other royal residences.

l. 17. *la tête du commerce*, the leading commercial people.

PAGE 101. l. 16. *Saint-Sulpice,* one of the largest churches of Paris, standing in the so-called Quartier Latin.

PAGE 102. l. 12. *jockeys,* trimming falling from the shoulder in ladies' dresses.

l. 27. *à quoi s'en tenir,* exactly what to think.

PAGE 103. l. 25. *ce je ne sais quoi de cossu,* looking well-to-do, but a bit vulgar.

l. 30. *robe ponceau lamée d'or,* a poppy-coloured dress worked with gold thread.

l. 34. *Catherine II* became Empress of Russia in 1762, after the dethronement and subsequent murder of her husband, Peter III, in which she is supposed to have had some share. She was a woman of unbounded energy and will-power, and her reign constitutes one of the most prosperous periods in Russian history.

l. 37. *sa voix de basse-taille,* his bass voice.

l. 38. *Corneille.* See note to p. 95, l. 39.

l. 39. *Racine.* See note to p. 95, l. 39.

Voltaire. See note to p. 82, l. 36.

PAGE 104. l. 3. *Rousseau.* See note to p. 95, l. 39.

l. 7. *Mon gros,* a very familiar form of address; it does not necessarily imply that the person so addressed is stout.

l. 13. *c'est mauvais genre,* it is bad manners.

l. 35. *comme trois premiers sujets de l'Opéra se détachent sur la lourde cavalerie des comparses,* as three leading singers of the Opera stand out against the heavy troop of supernumeraries.

PAGE 105. l. 1. *le 'crescendo' du 'tutti,'* i. e. the crescendo of the whole orchestra, here 'the general crescendo.'

PAGE 106. l. 11. *ficelée,* popular expression for *habillée,* 'rigged out.'

l. 22. *au moulinet,* a figure in the quadrille, corresponding to 'ladies in the centre' in Lancers.

l. 29. *tyranneau,* little tyrant; cp. *louveteau,* young wolf.

PAGE 107. l. 13. *il se gaudissait,* he was rejoicing. The word *se gaudir* has now fallen into disuse; Balzac himself probably chose it in order to express the old-fashioned air of Molineux.

l. 29. *syndic,* member of the committee of creditors.

l. 30. *Domitien*: Domitianus, a Roman Emperor from 81 to 96 A.D., son of Vespasian, was notorious during the latter years of his reign for his atrocious cruelty.

l. 34. *son semblant de banquier,* his would-be banker.

PAGE 108. l. 4. *la boulangère,* a round dance once very popular in France.

PAGE **109**. l. 10. *des trafics d'effets*, a system of bills.
l. 23. *canotier*, oarsman.

PAGE **110**. l. 5. *nous avons bâclé si lestement les choses*, we settled matters so hastily.
l. 6. *d'approuver l'écriture*, to read and approve (legal expression).
notre petit sous-seing, our little private deed.
l. 15. *qui s'était dégarni*, who had exhausted the funds he had in hand; *se dégarnir*, lit. to strip oneself.
son portefeuille, the bills he had (from others); his papers.
l. 16. *de faire un effet de deux mille francs à trois mois d'échéance*, to make out a bill of two thousand francs, payable in three months.
l. 20. *terme*, rent.
l. 22. *apposait les scellés*, was affixing the seals. The property of a bankrupt is not allowed to be touched by any one until the case has been tried in the Bankruptcy Court.
l. 24. *pincéde*, done out of.
l. 35. *parapluie*. Cayron had been an umbrella-maker.

PAGE **111**. l. 10. *réaliser les actes*, fulfil the act of payment.
l. 15. *se faire promptement régler*, to have his accounts settled at once.
l. 24. *je serais gobé comme un niais*, I should have been taken in like any fool.

PAGE **112**. l. 5. *inamovibles*, nominated for life.
l. 6. *instruction*, inquiry.
l. 7. *agents*, brokers.
l. 8. *syndics*. See note to p. 107, l. 29.
juge-commissaire, deputy judge.
l. 10. *tenu*, under an obligation.
l. 12. *il gérerait pour leur compte*, he would manage their money matters.
l. 17. *coiffé du bonnet vert*. Formerly bankrupt convicts wore a green cap, and before going to prison were pilloried in the Exchange.
l. 31. *l'hallali*, the flourish of the horn at stag-hunts.
l. 33. *patronnet*, boy, used only of confectioners.

PAGE **113**. l. 3. *il n'y a qu'à toiser*, 'you need only cast a glance at it.' *toiser* = lit. to measure, from *toise*, fathom.
l. 12. *plus l'homme y tient*, the more store one sets by it.
l. 20. *en effets*, in bills of exchange.

PAGE **114**. l. 5. *avec lesquelles il n'y avait jamais de pertes*

à essuyer, who never caused any losses. *essuyer*, lit. to wipe out; cp. *essuyer un refus*, to meet with a refusal.

l. 11. *le simoun*, simoon, a hot, suffocating wind common in the deserts of Africa and Arabia. Its presence is heralded by whirling currents of air, and it is probable that Balzac was thinking of these, rather than of the simoon itself.

l. 20. *colporter votre signature*, to carry a bill with your signature from one person to another.

l. 35. *taillé à pic*, descending perpendicularly.

PAGE 115. l. 1. *ne négocient point*, do not take bills.

on n'a jamais vu ma signature, no one has ever seen a bill in my name.

l. 15. *les mines du Pérou*. See note to p. 6, l. 7.

l. 19. *il y a quelque anguille sous roche*, prov. expressing 'there is something brewing.'

l. 30. *à négocier*, negotiable.

l. 32. *on réaliserait définitivement les actes de vente*. See note to p. 111, l. 10.

PAGE 116. l. 1. *vous l'échapperiez belle!* you would have a narrow escape.

l. 18. *de sifflés*. Familiar: 'gone to the dogs.'

l. 22. *le fourrer*. Familiar: 'to get him to join, to shove him into.'

PAGE 117. l. 2. *ce n'est pas la mort d'un homme*, this is not the end of everything.

l. 5. *il y a lieu à plaider la rescision du contrat*, there is good reason to allege the cancelling of the contract.

l. 9. *qui voyait clair*, who perceived the true state of affairs.

l. 21. *il a une fière tête*, he has a splendid head, i.e. is intelligent.

PAGE 118. l. 11. *il revient*, he is coming round.

l. 16. *ne disait mot*. There are a few expressions in which the definite or indefinite article is omitted, as here; cp. *entendre raillerie*, to take a joke; they are survivals of a former use.

l. 19. *rendit du ton à César*, instilled some energy into Caesar.

l. 27. *il se donne . . . un mal de galérien*, he works like a galley-slave.

l. 28. *comme s'il n'avait pas son pain gagné*, as if he had to earn his daily bread.

l. 33. *un médecin de l'école de Molière*. Molière had no faith in the doctors of his time; those who appear in his plays are therefore shown in a somewhat unfavourable light. They adhere blindly to tradition, and are as ostentatious as they are ignorant.

l. 35. *un médicastre*, a quack doctor.

PAGE 119. l. 7. *à demi-mot*, at the slightest hint. Cp. *à bon entendeur demi-mot*, a word to the wise.

l. 10. *quand la tête sera dégagée*, when his mind is clear again.

l. 18. *par bribes*, by snatches.

l. 34. *par la dentition*, by teething.

PAGE 120. l. 8. *a des effets de vous passés à son ordre, sans garantie*, has some bills in your name made payable to him, not guaranteed.

l. 35. *cedit*, the above-mentioned.

l. 36. *solidaires*, liable.

PAGE 121. l. 14. *jusqu'à concurrence de ses effets*, to the amount of his bills.

l. 22. *au tiers porteur*, to the third-party holder.

l. 39. *à quel titre?* by what right?

PAGE 122. l. 3. *mais avec le fisc, votre serviteur!* but as regards government duty, by no means!

Serviteur, a polite way of ending a conversation abruptly, when no arguments are of any avail. Engl.: 'Your humble servant.'

l. 5. *il fait crédit de la main à la poche*, it trusts no further than it can see.

l. 6. *à lui cracher*, lit. 'to spit,' here 'to pay down.'

l. 14. *les vingt-cinq mille francs d'effets sur divers*, 25,000 frs. in sundry bills.

l. 17. *la petite négociation*, brokerage.

l. 23. *un vieux loup*, an old stager.

l. 32. *j'étais fumé*, I would have been completely done for. Note the use of the imperfect indicative, which lends far more energy to the expression than the usual past conditional.

l. 34. *à l'étude*, in Roguin's office. Cp. note to p. 5, l. 39.

PAGE 123. l. 5. *une plus pommée*, a far greater one.

l. 10. *si nous sommes gobés*, if we have been taken in.

l. 22. *chez qui du Tillet avait lâché les écluses*, whose flood-gates Du Tillet had opened.

l. 34. *avec quelques circulations*, by circulating a few bills.

PAGE 124. l. 1. *avait jugé à propos*, had thought it advisable.

l. 14. *son proxénète commercial*, his commercial go-between.

l. 17. *Mon passif*, my liabilities.

l. 22. *billets de service*, 'accommodation bills,' i. e. bills drawn for a fictitious debt, for the purpose of raising money by discounting them.

l. 24. *plus-value*, enhanced value.

PAGE **125**. l. 11. *bouffre*, an exclamation expressing an unpleasant surprise.

l. 16. *balancier*, coining-engine.

l. 32. *De cinq mille six cents francs de rente*, from an income of 5,600 frs.

l. 33. *distraire*, subtract.

PAGE **126**. l. 26. *chacun rendait l'acquit de la facture et la gardait*, every one returned the receipt and kept the bill.

l. 33. *sonna la charge en créancier*, sounded the charge (the attack) as a creditor.

l. 36. *une hypothèque inscrite après les quarante mille francs sur les terrains du faubourg*, a mortgage on the plots of ground in the suburbs registered immediately after the 40,000 francs.

PAGE **127**. l. 7. *l'acquis*, the acquirements.

l. 15. *en vue d'être*, with a view to being . . .

l. 33. *jetés à la dérobée*, exchanged stealthily.

PAGE **128**. l. 12. *lancé*, launched.

l. 25. *réduite*, on a smaller scale.

PAGE **129**. l. 11. *au train dont allaient les choses*, at the rate at which things were going.

l. 13. *Qui n'enfourche pas le succès en se tenant aux crins*, a man who does not ride success astraddle, holding on to its mane.

l. 34. *se paranait*, displayed itself, lit. 'behaved like a peacock.'

PAGE **130**. l. 7. *en course*, out on an errand.

l. 13. *à si juste titre*, so justly. Cp. note to p. 121, l. 39.

l. 16. *la haute banque*, the big banks.

l. 17. *maisons secondaires*, lesser firms.

l. 21. *à sec*, lit. dried up, empty.

l. 23. *à plus forte raison*, the more so.

dans les hautes régions de la banque, in the first banking circles.

l. 27. *de ne pas avoir émis sa signature*, not having issued bills in his name.

l. 32. *à tant de titres*, for so many reasons. Cp. l. 13 above.

l. 35. *hauts commerçants*, heads of large firms.

l. 36. *familiers*, regular visitors.

PAGE **131**. l. 4. *se mettre au niveau de*, to draw himself up to the height of.

l. 19. *l'entassement des intérêts nationaux ou étrangers*, the multiplicity of national or foreign interests.

l. 34. *lui donnait barre sur eux*, gave him the advantage over them.

PAGE **132**. l. 7. *ma signature est vierge*, my signature has never been used.

l. 30. *je vous couvrirais*, I would cover your risk.

PAGE **133**. l. 11. *phrase de tribune*, oratorical phrase.

l. 34. *à cheval sur un 'si,' la plus douce monture de l'espérance*, astride on an 'if,' the favourite hobby-horse of hope.

PAGE **134**. l. 1. *secrétaires à cylindre*, roll-top desks.

l. 4. *s'éventraient*, were closely examined.

l. 6. *prélèvements*, previous deductions.

l. 18. *sa capiteuse parole*, his intoxicating words.

l. 20. *passait habilement le râteau sur le tapis*, sifted matters cleverly.

PAGE **135**. l. 4. *de bon aloi*, lit. of good alloy, genuine.

l. 10. *une terre*, an estate.

l. 24. *Ils sont à échoir*, payment is not yet due.

l. 27. *faire une circulation*, issue bills.

l. 31. *son fer à marquer*, his branding-iron.

l. 37. *à dévider la bobine*, in unwinding the reel.

PAGE **136**. l. 6. *son dernier enjeu*, his last stake.

l. 7. *promené*, led on.

l. 9. *une ganache royaliste*, a royalist puppet. Cp. note to p. 89, l. 33.

l. 21. *tutrice*, m. *tuteur*, guardian.

l. 24. *de commanditer*, to act as sleeping partner to, to advance funds to.

l. 26. *elle déposerait son bilan*, it would file its schedule, declare itself bankrupt.

l. 28. *fausses valeurs*, worthless bills.

PAGE **137**. l. 19. *où vous êtes engagé dans les rouages de l'affaire*, when you are caught in the wheels of your enterprise.

l. 29. *les créances sur le roi*, Government bonds.

PAGE **138**. l. 28. *Un tigre, gros comme le poing*, a little 'buttons,' no bigger than one's fist.

PAGE **139**. l. 5. *arrière-pensée*, mental reservation.

PAGE **140**. l. 3. *Tu bats la breloque*, you are losing your head. The metaphor is taken from the beating of the drum known as *la breloque* or *berloque*, which is an irregular beat, formerly used as a signal for eating, and now as the 'dismiss.'

l. 13. *On peut se laisser aller au sein de la misère*, it is possible to give way weakly to poverty.

l. 19. *Il fit du repentir la vertu des mortels.* The correct form of this quotation is *Dieu fit du repentir la vertu des mortels*; it is taken from Voltaire's drama *Olympie*, Act II, Sc. ii.

l. 22. *si vous veniez à*, if you happened to . . . Cp. *venir de faire quelque chose*, to have just done something.

l. 24. *flambés*. Cp. *sifflé*, note to p. 116, l. 18.

PAGE 141. l. 12. *industriel*, manufacturer.

l. 26. *non avenue*, void, though it had never been written.

l. 27. *donnait de l'eau bénite de cour*, gave him nothing but empty promises.

l. 33. *mes fonds sont engagés pour quelques jours*, my capital is tied up for a few days.

PAGE 142. l. 1. *C'est comme un aval*, it is as though he had backed my bills. Cp. note to p. 27, l. 10.

l. 9. *le livre d'échéances*, ledger, account-book for 'bills receivable.'

l. 17. *ordre du Tillet*, payable to Du Tillet. Cp. p. 82, l. 11.

PAGE 143. l. 27. *d'ici là*, by that time.

l. 38. *où l'on prend . . . sur le capital d'existence*, in which one breaks into the capital of life (i. e. instead of living on the interest only).

PAGE 144. l. 11. *de traites et de lettres de commande*, of drafts and orders.

l. 13. *sa cabane*, his office-counter.

PAGE 145. l. 5. *impressions*, printing expenses.

l. 10. *qui n'est pas piqué des vers*, lit. which is not worm-eaten, which is not at all bad.

l. 23. *Anselme vous a pris un petit air pincé*, Anselme's manner positively stiffened. It is impossible to render in English the force of *vous*, which is the so-called ethic dative, or dative of interest, familiar to students of Latin and German.

l. 29. *faute de*, for not having. The sense of *faute* is here derived from the older and original meaning of *falloir*, to lack; cp. the expressions *peu s'en faut*=nearly, *tant s'en faut*=far from; and, for the substantive, *faute de mieux*, for want of something better.

l. 36. *arrivés à un parfait dépouillement*, having reached their state of perfection and purity.

PAGE 146. l. 5. *prises par le bon ton*, adopted by high society.

l. 9. *s'entendent en fait d'amour*, understand one another in matters of love.

l. 20. *une embrasure de croisée*, a window recess.

PAGE 147. l. 3. *la chambre où l'affaire est portée*, the court before which the matter is called.

je m'abstiendrai de délibérer, I shall not take part in the trial.

l. 35. *tant elles accusaient d'ignorance*, so much ignorance did they reveal.

PAGE **148**. l. 8. *afin d'être sûr de ton échéance du 15*, to make sure that you have the money to pay your bills which fall due on the 15th.

l. 9. *S'il arrivait quelque anicroche*, if there were any hitch.

PAGE **149**. l. 27. *le baume*, &c. See Genesis, chap. xvi. 7.

l. 31. *des paroles bien données et mal entendues*, words rightly given, but wrongly understood.

PAGE **150**. l. 4. *prélèvement*. See note to p. 134, l. 6.

l. 25. *point de compte*, you shall have no account.

l. 37. *l'avait fait vivement rougir*. Notice that *fait*, followed by the infinitive *rougir*, does not agree with the preceding accusative pronoun *l'*, standing for *la*.

PAGE **151**. l. 6. *des capitaux de rente*, enormous interests, lit. capitals by way of interest.

PAGE **152**. l. 1. *avoir de l'empire sur*, have some influence on.

l. 16. *un oiseau de malheur*, a bird of ill omen.

l. 37. *reprit* (understood: the thread of his story): went on.

PAGE **153**. l. 8. *boulettes*, blunders.

l. 11. *Nous en sommes tous là*, we are all in the same box.

PAGE **154**. l. 4. *cinquante mille francs de ses acceptations*, acceptances of his to the amount of 50,000 francs.

l. 15. *renouveler*, to renew your bills, i. e. to obtain the consent of the payee to defer the payment of a bill which is due for a certain specified period.

l. 30. *déposer son bilan*. See note to p. 136, l. 26.

PAGE **155**. l. 20. *guigné*, perceived with horror.

l. 36. *cabinet de rédaction*, editor's office.

PAGE **156**. l. 8. *Hurons*, a once powerful tribe of American Indians.

l. 19. *reprendre son vif*, to recover its full force.

l. 30. *coulant . . . comme un nœud*, as accommodating as a slip-knot.

l. 37. *l'on s'entend comme des lardons en poêle*, possibly Claparon's own rendering of *on s'entend comme larrons en foire*, we are hand and glove together. Literally translated, the expression is equivalent to 'we understand one another like pieces of bacon in a frying-pan.'

PAGE **157**. l. 6. *une petite souillon d'affaire. souillon*, lit. a sloven, a slut. Say 'a little speculation of no importance.'

PAGE **158**. l. 12. *tous les gens à idées*, every one who has ideas.
l. 23. *la blague à mort!* as much humbug as possible!

PAGE **159**. l. 9. *l'école d'Harpagon*, the school of Harpagon, Molière's typical miser; the hero of his comedy *l'Avare*, whose greed for money has stifled any good impulse that he may have had.
l. 36. *un tour pendable*, a trick which deserves hanging.
l. 39. *La première broche 'Cayron,'* the first bundle of Cayron's bills.

PAGE **160**. l. 23. *un petit commandement*, a little writ.
l. 27. *assignation*, a summons.

PAGE **161**. l. 8. *que vous manquerez à votre signature*, that you will fail to honour your signature.
L'espèce, a case of this kind.
l. 15. *je le lançais*, I set him up in business.
l. 19. *en fait de morale*, in questions of morality. Cp. note to p. 146, l. 9.
l. 27. *à plat ventre*, lit. prostrate; 'in an attitude of submissive respect.'

PAGE **162**. l. 7. *ma portion de bénéfices*, my share in the profits.
l. 27. *à qui on aurait donné le bon Dieu sans confession*, who would have been admitted to communion without previous confession (understood: 'so innocent did he look'). The Catholic Church requires of its followers to confess their sins and obtain absolution for them before receiving holy communion.
l. 32. *souscrire des effets de complaisance*, to sign accommodation bills in order to oblige. See note to p. 124, l. 22.

PAGE **163**. l. 3. *à bon entendeur salut*, a word to the wise.
l. 13. *la cassation de son arrêt*, the repeal of his sentence.
le rejet de son pourvoi, the rejection of his appeal.
l. 20. *des billets à quatre-vingt-dix jours*, bills due in ninety days (i. e. roughly speaking, three months).

PAGE **164**. l. 16. *hésitant à monter au jeu*, wavering whether to go in and gamble or not.
l. 20. *faisant monter à l'âme toute la gamme . . .*, making his feelings go through the whole scale . . .
l. 22. *usent*, wear out.
l. 29. *crispée*, set.

l. 34. *ils interjettent appel*, they are lodging an appeal. Note the omission of the indirect article, an archaism frequent in law terms.

l. 35. *réformer le jugement*, reverse the sentence.

l. 36. *arrêt*, final judgement.

PAGE **165**. l. 20. *le chancelier de l'Hôpital*, the Grand Chancellor of the Order of the Knights of St. John of Jerusalem, also called the Knights Hospitallers, a celebrated military and religious order dating back from the Middle Ages and founded for the care of the sick and poor in hospitals.

l. 21. *la Chambre des députés*. See note to p. 82, l. 39.

l. 23. *des sphinx égyptiens*. 'Sphinx' is the name applied to certain personages figuring in Egyptian mythology, generally represented by the body of a lion with the head of a woman. The most famous monument of a sphinx is the Great Sphinx at Gizeh, but smaller figures are found elsewhere in Egypt.

l. 26. *bilan*, balance-sheet.

l. 32. *déposer*, i. e. *son bilan*. See note to p. 136, l. 26.

PAGE **166**. l. 15. *associé gérant*, managing partner. *associé commanditaire*, sleeping partner.

l. 18. *je me sens les reins assez forts pour*, I feel equal to.

l. 35. *acte de réméré*, act of redemption.

PAGE **167**. l. 20. *papiers timbrés*, sheets of stamped paper.

PAGE **168**. l. 7. *pour deux liards de crédit*, two farthings' worth of credit.

l. 16. *l'émission*, the issuing.

l. 18. *une planche à billets*, lit. an instrument for signing accommodation bills.

l. 21. *Tu colporterais*. See note to p. 114, l. 20.

l. 24. *rien ne prouve le nombre auquel tu les émets*, there is nothing to prove that you can pay to the amount at which your bills are quoted.

l. 33. *actif*, assets.

PAGE **169**. l. 35. *souscrits à Claparon*, signed payable to Claparon.

l. 36. *en tout état de cause*, in any case.

PAGE **170**. l. 4. *je ne regarderai pas à ma fortune*, I would not hesitate to give my fortune.

l. 25. *Juge-commissaire*, judge appointed referee by the court.

l. 30. *par procuration*, by proxy.

l. 37. *en lice dans le champ des faillites*, entering the lists of bankruptcy.

PAGE **171**. l. 14. *moyennant escompte*, with discount.

l. 18. *sa grimace voltairienne.* Voltaire is generally represented with a cynical smile on his sharp features.

l. 20. *quéque*, a vulgar mispronunciation of *qu'est-ce que.* Parisians of the lower classes also say *qué* instead of *quel.*

l. 27. *de l'or en barre*, solid gold. See note to p. 9, l. 25.

l. 37. *la vis du pressoir*, the screw of the wine-press.

PAGE **172.** l. 2. *tout est dit*, the last word has been spoken.

l. 21. *le mit au fait*, acquainted him with. See note to p. 20, l. 3.

PAGE **173.** l. 21. *ma démission d'adjoint*, my resignation as deputy mayor.

PAGE **174.** l. 5. *relevé*, rehabilitated.

l. 31. *Liquide*, liquidate.

l. 32. *actif.* See note to p. 168, l. 33.

sur la place de Paris, in the Paris money-market.

PAGE **175.** l. 4. *Si vous faites au comptant*, if you work with ready money.

l. 5. *vous avez su vous ménager des ressources*, you managed to keep some resources in hand.

l. 13. *ils te caseront dans la maison du roi*, they will find some place for you in the King's household.

l. 25. *en vue*, occupying a conspicuous position.

l. 33. *il n'a tenu qu'à un fil que mes beaux-frères . . .*, my brothers-in-law were within a hair's breadth of . . .

l. 35. *j'y suis de*, I am done out of.

PAGE **176.** l. 2. *de jeter de la poudre aux yeux*, to throw dust into people's eyes.

l. 5. *auquel nous nous prenons toujours!* by which we are always taken in.

l. 17. *brimborions*, baubles.

l. 21. *le procureur du roi*, the Public Prosecutor.

le tremblement de la justice ira son train, the whole judicial procedure will take its course. *Tout le tremblement* (*de quelque chose*) is used familiarly for 'the whole concern' (of something).

l. 32. *leux = leur.* It is one of the characteristic features of the Paris dialect (slang) not to pronounce final liquids; see note to p. 171, l. 20.

y. This pleonastic use of *y* is also frequent in the dialect of Paris.

l. 36. *igneaux* = agneaux.

PAGE **177.** l. 1. *boîte en marqueterie*, inlaid-work box.

l. 8. *le garde de commerce et ses recors*, the bailiff and his men.

l. 14. *manœuvre*, manual labourer.

à la Halle. See note to p. 1, l. 3.

l. 17. *faut*, familiar for *il faut.*

l. 19. *des valeurs à dix mois pour rembourser . . .*, bills due in ten months' time to pay . . .

l. 26. *est-ce pas*, familiar for *n'est-ce pas.*

l. 27. *vieux Brutus.* Brutus, the First Consul of the Roman Republic, has become proverbial for his rigid sense of justice; he condemned to death his own sons, convicted of plotting against the Republic.

PAGE **178.** l. 1. *lit de sangle*, stretcher-bed.

l. 26. *un des premiers gentilshommes de la chambre du roi.* See note to p. 47, l. 17.

PAGE **179.** l. 2. *si tant est*, if so be.

l. 24. *concordat*, the official certificate delivered to a bankrupt after his examination.

l. 25. *la Caisse d'amortissement*, the Sinking-fund Office.

l. 27. *chargés*, occupied.

l. 31. *Chat qui pelote. La Maison du Chat qui pelote* forms the subject of another of Balzac's novels, belonging to the *Scènes de la Vie Privée.*

l. 35. *la table*, board.

l. 36. *maison de nouveautés.* See note to p. 17, l. 35.

PAGE **180.** l. 4. *de tenir chez lui la caisse, les écritures et le ménage*, (to let her be) his cashier, clerk, and house-keeper.

l. 20. *dans une mise simple*, simply dressed.

l. 37. *confondus*, merged.

PAGE **181.** l. 13. *ressaisir les affaires*, to get another grasp of business.

l. 19. *agréé de la place*, solicitor in the tribunals of commerce.

l. 20. *les valeurs*, the assets.

l. 35. *le syndicat*, their committee.

l. 37. *à régenter*, to bully.

l. 38. *à cheval sur la loi.* See note to p. 53, l. 4.

PAGE **182.** l. 15. *son quasi-juge*, his judge, as it were.

l. 32. *Il conste*, it appears. *Conster* is used only in the language of jurisdiction.

l. 38. *Il y a lieu de déférer le failli au juge extraordinaire, sous l'inculpation de banqueroute simple*, it is necessary to impeach the bankrupt before the extraordinary judge with the charge of common bankruptcy.

PAGE **183.** l. 6. *être traduits en police correctionnelle*, to be cited before the Criminal Court.

l. 11. *syndic*, trustee.

l. 27. *vous avez tiré seulement, comme on dit, votre épingle du jeu*, you have only put your share in a safe place.

l. 31. *sans entrer dans la faillite*, without being involved in the failure.

PAGE **184**. l. 2. *ange tutélaire*, guardian angel.

l. 5. *syndics provisoires*, provisional trustees.

l. 14. *Le fonds*, the good-will (the business and its connexions).

l. 28. *cornue*, retort.

l. 31. *sans bourse délier*, without opening his purse, without paying a farthing. For the construction see note to p. 118, l. 16.

PAGE **185**. l. 5 *les 'mises' de la fabrique*. See note to p. 33, l. 10.

l. 7. *à cinquante pour cent de remise*, with a commission of 50 per cent.

l. 39. *être traduit en police correctionnelle*. See note to p. 183, l. 6.

PAGE **186**. l. 1. *sous la prévention*, under the accusation.

l. 4. *de signer une procuration pour son agréé*, to sign a procuration for his solicitor.

l. 26. *toucher*, to receive.

PAGE **187**. l. 5. *d'accord avec*, with the consent of.

l. 19. *vous font . . . remise du restant de leurs créances*, release you from your remaining debts (towards them).

l. 20. *concordat*. See note to p. 179, l. 24.

l. 22. *homologuer*, confirm.

PAGE **188**. l. 1. *ce n'était pas la mer à boire*, proverbial expression: 'it was not an impossible task.'

l. 10. *un tableau*, a panel.

l. 13. *Voilà l'un des lieutenants d'Alexandre*. Birotteau means to say that Popinot's business, developing, as it did, a branch of his own former trade, would rise in prosperity as the leaders in the army of Alexander the Great rose in power after the latter died without leaving a direct heir.

l. 34. *Nous avons obtenu le placement de trois mille grosses*, we have succeeded in placing three thousand gross.

PAGE **189**. l. 10. *s'ingéniait*, taxed her ingenuity.

l. 21. *du mouvement des fonds*, of the fluctuation in the price of stocks.

l. 23. *tirait parti des fonds dans les reports à la Bourse*, he turned to account the fluctuations he observed in the Stock Exchange.

PAGE **190.** l. 5. *N'est pas détruit qui veut*, not everybody who wishes to appear so is stricken down with grief.

l. 31. *une permission curiale*, a permission (to work on Sundays) from the *curé*, or vicar.

l. 33. *un compte de tutelle*, a guardian's account.

PAGE **191.** l. 5. *des regards d'intelligence*, looks full of meaning.

PAGE **193.** l. 9. *part*, share.

l. 11. *je fais l'escompte*, I discount.

PAGE **194.** l. 1. *ma créance*, your debt towards me.

l. 15. *à vingt reprises*, twenty times over.

l. 20. *bon sujet*, you honest fellow; *un mauvais sujet* is a good-for-nothing fellow.

l. 23. *je me donne un mal de chien caniche*, I take as much trouble as a poodle, I work like a nigger.

l. 33. *En voilà de l'honneur, à la bonne mesure et les quatre au cent.* 'There's honourableness for you, well-measured and with an extra four in a hundred thrown in.' In many parts of France, and sometimes also in England—in Devonshire, for instance—things sold by the hundred count as 104.

l. 36. *votre petit rouge*, that little red-haired fellow of yours.

l. 37. *sans chicaner les prix*, without haggling about prices.

PAGE **195.** l. 4. *je cornerai votre honneur*, I will trumpet your sense of honour.

l. 5. *elle est rare, la farce*, it's a rare joke.

l. 27. *une flûte*, a little half-penny roll.

PAGE **196.** l. 7. *la fleur*, the fresh colours.

l. 16. *il se coulait*, he crept.

l. 22. *plaie d'argent n'est pas mortelle*, expression in proverb form: 'loss of money inflicts no fatal wound.'

l. 38. *la cession du bail.* See note to p. 46, l. 27.

PAGE **197.** l. 14. *en compte*, on account.

l. 15. *à parfaire*, to complete.

l. 20. *après s'être signée*, after having crossed herself.

l. 33. *est tenu de vous sous-louer*, is bound to sublet to you.

PAGE **198.** l. 1. *place*, post.

dix mille livres de rente, an income of ten thousand francs.

l. 5. *secrétaire particulier*, private secretary.

l. 7. *Caisse d'amortissement.* See note to p. 179, l. 25.

l. 14. *elle*, i. e. *Sa Majesté.*

l. 15. *sa cassette particulière*, his privy purse.

PAGE **199.** l. 23. *par-devant notaire.* See note to p. 82, l. 21.

PAGE 200. l. 10. *J'ai la berlue*, lit. I am dim-sighted, my eyes deceive me.

l. 18. *planté sur ses jambes*, lit. planted on his legs; say 'rooted to the ground.' Cp. the expression *il m'a planté là*, he left me in the lurch.

l. 36. *son jour de Pâques*, his Easter-day, i. e. his day of resuscitation.

PAGE 201. l. 19. *il y aurait lieu à contestation*, his right to do so might be disputed.

l. 28. *une avance de bénéfices*, a payment of profits in advance.

PAGE 202. l. 30. *novation*, substitution.

l. 39. *afin qu'il n'y ait plus à revenir là-dessus*, so that this may be settled once and for all.

PAGE 203. l. 3. *Une demande en réhabilitation*, an application for rehabilitation.

toutes les pièces à l'appui, all the supporting documents.

l. 4. *au parquet du procureur général*, at the office of the Attorney-General.

l. 10. *où l'arrêt serait rendu*, on which the formal decision would be given.

l. 12. *au vieux Palais de justice*. A large ancient building on the left bank of the larger branch of the Seine, forming the Île de la Cité, had been until the time of Francis I the palace of the kings of France.

l. 25. *qui tenaient à honneur*, who esteemed it an honour.

l. 30. *la salle des audiences solennelles*, the first audience-chamber.

l. 32. *l'appel des causes*, the calling in court of the cases.

l. 35. *au nom du parquet*, in the name of the court.

PAGE 204. l. 14. *l'impétrant*, the grantee.

l. 17. *intervint*, was entered into.

l. 26. *pour grossir l'actif*, in order to increase the assets.

PAGE 205. l. 6. *consigné*, stated.

l. 11. *les considérants du concordat*, the grounds of the agreement.

l. 25. *quittances sous signatures privées*, receipts signed by private individuals.

l. 27. *par lesquelles la religion de la cour ne saurait être surprise*, by which the court cannot be deceived. *Savoir* is occasionally used in the sense of *pouvoir*: *Je ne saurais vous le dire*, I cannot tell you. The conditional expresses modest assertion.

l. 37. *style de Palais*, i. e. *style de Palais de Justice*, law-style.

l. 39. *l'arrêt*, the decision.

PAGE **206**. l. 3. *Greffier*, Clerk of the Court.

l. 4. *cafetan*, caftan, a kind of robe with which Turkish sovereigns invest persons whom they wish to honour.

l. 8. *qui accusait du tressaillement*, which betrayed a thrill of feeling.

PAGE **207**. l. 3. *une ovation boursière*, an ovation according to the customs of the Exchange.

l. 17. *son trop de vie*, its superabundance of life.

PAGE **208**. l. 39. *la grande symphonie de Beethoven*, i. e. the 'Eroica' composed in celebration of Napoleon as Consul of the French Republic. When Beethoven heard of his assuming the imperial title, he tore off the dedication and trampled it under foot. Beethoven (1770-1827) was one of Germany's greatest composers.

PAGE **209**. l. 18. *par surcroît*, in addition.

l. 22. *Rembrandt*, 1606-1669, chief of the Dutch School of Painting, and one of the greatest painters the world has ever seen.

Oxford: Printed at the Clarendon Press by HORACE HART, M.A.

TABLE OF THE CHIEF CHARACTERS IN CÉSAR BIROTTEAU WHICH ALSO APPEAR IN OTHER NOVELS OF BALZAC.

Characters.	Novels.
Birotteau (César) . . .	La maison du chat qui pelote.
Chiffreville (M. et Madame) .	La recherche de l'absolu.
Claparon (Charles) . .	Un ménage de garçon. — Un homme d'affaires. — Les petits bourgeois.
Crevel (Célestin) . . .	La cousine Bette. — Le cousin Pons.
Finot (Andoche) . . .	Un ménage de garçon.
Gaudissart (Félix) . .	L'illustre Gaudissart.
Gigonnet	La maison Nucingen.
Lebas (Joseph) . . .	La maison du chat qui pelote.— La cousine Bette.
Loraux (l'abbé) . . .	Un ménage de garçon.
Lourdois	La maison du chat qui pelote.
Matifat	La maison Nucingen. — Le cousin Pons.
Nucingen (baron Frédéric de).	La maison Nucingen. — Le père Goriot. — Eugénie Grandet. — La cousine Bette.
Nucingen (baronne de) . .	Le père Goriot. — La maison Nucingen. — Modeste Mignon.
Pillerault (Claude, Joseph) .	Le cousin Pons.
Popinot (Anselme) . .	L'illustre Gaudissart. — Le cousin Pons. — La cousine Bette.
Popinot (madame Anselme) .	La cousine Bette. — Le cousin Pons.
Roguin	Eugénie Grandet. — Un ménage de garçon.
Tillet (Ferdinand du) . .	La maison Nucingen.— Un ménage de garçon. — La cousine Bette.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

JAN 19 '82
FEB 02 '83
FEB 14 '83
FEB 27 '83
FEB 25 '83

a39003 002564010b